★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9405 — 40 PAGES — VENDREDI 11 AVRIL 1975

Malgré le vote des Communes en faveur de la C.E.E.

M. WILSON A SUBI UN GRAVE REVERS au sein du Labour Party

LIRE PAGE 5 L'ARTICLE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir; Tunisie, 100 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 18 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr.; Iran, 45 ris.; Italie, 250 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65372
Tél. : 770-91-29

UNE VISITE HISTORIQUE

Nos deux pays participent chacun à sa manière propre à la recherche d'un nouvel ordre économique mondial

déclare M. Giscard d'Estaing en arrivant à Alger

M. Giscard d'Estaing est arrivé à 11 h. 30 (12 h. 30 heure de Paris) à Alger, en compagnie de son épouse et de MM. Sauvagnargues, Fourcade et Claude Pierre-Brossolette, secrétaire général de l'Elysée. Répondant à l'allocution d'accueil du président Boumediène, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré : « La France historique salue l'Algérie indépendante... Nos deux pays exercent des responsabilités internationales. Ils participent, chacun à sa manière propre, à la recherche d'un nouvel ordre économique mondial. »

M. Giscard d'Estaing devait ensuite se rendre au Palais du peuple (ex-Palais d'été) en empruntant une route décorée de drapeaux français et algériens, et de portraits des deux chefs d'Etat.

Alger. — Pour la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie, le drapeau français flotte dans Alger. Devant le Palais du peuple, où réside M. Giscard d'Estaing, et le long de plusieurs artères de la capitale, les emblèmes nationaux, par groupes de trois — deux drapeaux algériens entourant un drapeau français — témoignent par leur seule présence de la fin d'une époque. Cela n'a pas manqué de poser quelques problèmes : les autorités algériennes ont attendu jusqu'au dernier moment — la veille de l'arrivée de M. Giscard d'Estaing — pour pavoiser la ville, et beaucoup de rues, telle la rue Larbi-Ben-M'Hidi (ex-rue d'Isly), ont gardé leur apparence de tous les jours ; quant aux enfants des écoles, plutôt que de leur remettre les habituels petits drapeaux, on a préféré leur confier des banderoles aux couleurs mêlées (bleu, blanc, rouge, vert) des deux pays. Difficulté mineure. Car chacun ici est sensible à la valeur symbolique du retour du drapeau tricolore, qui n'était apparu depuis 1962 que sur les stades, au cours des manifestations sportives.

De même, *la Marseillaise* n'a été jouée à Alger qu'à l'occasion de rencontres sportives, et la retransmission de l'hymne français par la télévision algérienne (qui assure en direct le reportage de l'arrivée) marque aussi à cet égard une étape nouvelle.

Sur le parcours qui va de l'aéroport au Palais du peuple, foisonnent banderoles et portraits. Ceux des deux chefs d'Etat — celui de M. Giscard d'Estaing est la transposition en noir et blanc de sa photographie officielle — sont disposés à intervalles réguliers sur le côté de la « route moutonnière », aujourd'hui l'avenue de l'Armée-de-Libération-Nationale (A.L.N.) et de la rue Didouche-Mourad, ex-rue Michelet, notamment. Placées en travers de cette rue et de quelques autres, les banderoles — en français et en arabe — rappellent qu'il n'y aura pas de paix au Proche-Orient sans les Palestiniens, ou plaident pour « *un dialogue fructueux dans l'intérêt mutuel* ». Les slogans affichés tout le long de la route de l'aéroport sont choisis avec le même soin. Nulle dénonciation de l'impérialisme ou du colonialisme, mais des formules acceptables par l'hôte français : « *Contre toute tension en Méditerranée* », ou « *Non aux menaces d'où qu'elles viennent* ».

D'autres banderoles préconisent « *Une paix mondiale basée sur la justice* » ou affirment : « *Seule une coopération saine peut garantir la paix internationale* ». A côté des formules qui réclament « *Un prix juste* » pour le pétrole et pour les matières premières, ou « *Un nouvel ordre économique international* », d'autres visent directement la France : l'une demande « *Le respect et la sécurité de nos travailleurs, garants de l'amitié algéro-française* », une autre « *La sécurité et la dignité de nos travailleurs en France* ». Une troisième, plus laconique, en particulier devant la grande poste, en plein cœur de la ville, porte : « *A bas le racisme* ». La France est bel et bien interpellée.

De notre envoyé spécial

Sur le chemin du cortège présidentiel, devant le cimetière El Alia, qui abrite le « carré des martyrs », une banderole nouvelle a été placée. On y lit : « *Gloire à nos martyrs* ». Tous les chefs d'Etat en visite à Alger viennent déposer une gerbe à cet endroit. Pour beaucoup d'Algériens, un tel geste de la part de M. Giscard d'Estaing scellerait définitivement la réconciliation entre les deux pays et assurerait au président français une popularité sans précédent.

El Moudjahid, qui annonce ce jeudi la visite du président français, écrit notamment : « *Le peuple algérien qui, aujourd'hui, quelque treize années après la reconquête de sa souveraineté nationale, accueille en hôte distingué et bienvenu M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, est, pour sa grande part, constitué encore de cette même génération qui a si héroïquement lutté et si gravement souffert durant la guerre de libération nationale. Certains y trouveraient peut-être matière à paradoxe, mais c'est que la maturité politique de notre peuple fait qu'il a pleinement conscience que l'histoire et le progrès commandent des relations d'amitié et de coopération entre tous les peuples, y compris ceux d'Algérie et de France.* » L'éditorialiste relève les « *points de convergence* » sur les grandes questions mondiales, avant d'évoquer les « *quelques nuages* » qui subsistent dans le domaine des relations bilatérales : « *les intrigues des lobbies anti-algériens et des nostalgiques d'une époque révolue* », la question de la balance commerciale et, surtout, « *le problème des atteintes à la dignité et à la sécurité de notre émigration en France, qui semble demeurer entier* ».

THOMAS FERENCZI.

(*Lire nos informations pp. 4 et 5.*)

La France et le tiers monde

La coïncidence n'est pas fortuite, qui a amené le président Giscard d'Estaing à prendre une position en flèche à l'égard du Vietnam et à condamner implicitement le régime de M. Thieu, et ce au moment où il s'apprêtait à prendre l'avion pour Alger.

Après avoir proclamé la nécessité de trouver une solution au problème palestinien et désigné M. Arafat comme l'interlocuteur indispensable, après avoir multiplié les efforts pour rapprocher l'Europe du monde arabe, après s'être dépensé pour engager les pays industrialisés et le tiers-monde à résoudre les problèmes mondiaux par la concertation et la coopération, après avoir réaffirmé sans ambiguïté que la défense de la France ne pouvait être qu'indépendante, le président de la République pourrait-il encourir le reproche de manquer d'esprit d'initiative, parfois même d'audace ? Son style est certes très différent de celui du général de Gaulle. Mais la diplomatie « mondialiste » qu'il met en œuvre par touches successives ne s'écarte guère du sillon tracé par le fondateur de la Vᵉ République, et la « conciliation » que M. Giscard d'Estaing a érigée en système ne se confond pas avec la timidité.

Historique, le voyage présidentiel en Algérie l'est sans aucun doute. Il confirme avant tout la renonciation de la France, qui fut une grande puissance coloniale, à toute volonté de domination, directe ou indirecte. Nul ne peut douter que, à Alger, MM. Giscard d'Estaing et Boumediène discutent sur un pied d'absolue égalité pour coordonner les intérêts de deux nations liées aujourd'hui autant par la conjoncture économique que par l'histoire et la géographie, et pour essayer en même temps d'ériger un « nouvel ordre économique mondial ».

Le geste de M. Giscard d'Estaing va d'ailleurs bien au-delà de l'Algérie. Celle-ci a su, en effet, se tailler en quelques années une des premières places à la *tête* non seulement du monde arabe et de l'Afrique, mais du tiers-monde tout entier. Par cette porte algérienne, M. Giscard d'Estaing ne pourra trouver que des appuis à une politique mondiale dont les instruments sont à la fois l'indépendance et la coopération.

En laissant entendre que M. Thieu n'a plus sa place à Saigon, le président de la République est heureusement sorti d'un long silence sur le drame du Vietnam. Le reproche qui peut lui être fait est de s'exprimer bien tard et à un moment où il ne peut plus guère influencer les événements. Sans doute ne se fait-il pas beaucoup d'illusions sur l'avenir d'une « troisième force » au Vietnam du Sud, avec laquelle l'Elysée annonçait mardi qu'il avait pris contact. Faute d'influencer le présent, le président de la République cherche certainement aujourd'hui à prendre date et à se placer pour l'avenir.

Reste à savoir comment M. Giscard d'Estaing peut coordonner cette politique d'indépendance mondialiste avec la construction européenne, qui reste son autre grande ambition. Il est douteux que ses partenaires européens, tous plus atlantiques les uns que les autres, le suivent volontiers dans cette voie. La « grande explication » sur la nécessité d'organiser une « Europe indépendante », annoncée dimanche après le colloque gouvernemental de Rambouillet, paraît de plus en plus inévitable.

LE MONDE DIPLOMATIQUE
du mois d'avril
est paru

A LA DEMANDE DE MOSCOU

Le voyage de M. Mitterrand en U.R.S.S. est ajourné pour la quatrième fois

Alors que M. François Mitterrand, conduisant une délégation du parti socialiste, devait quitter Paris lundi prochain pour un voyage d'une semaine en Union soviétique, pays dans lequel il ne s'est encore jamais rendu, et alors que les visas des voyageurs avaient été accordés, on a brusquement appris, ce jeudi matin 10 avril, que Moscou avait demandé l'ajournement de la visite du premier secrétaire du P.S. — (Lire page 40.)

A l'Assemblée nationale, l'offensive lancée par les formations de gauche, à l'initiative du parti communiste, contre la politique du gouvernement dans les domaines économique, social et militaire (relations de la France avec l'OTAN) est restée sans effet. La motion de censure n'a recueilli que cent quatre-vingt-trois suffrages, alors qu'il en aurait fallu deux cent quarante-six pour que le gouvernement fût mis en minorité.

Dans le débat sur la censure, M. Chirac a exploité le manque de cohésion de l'opposition

Le débat de censure du mercredi 9 avril a été ressenti par tous et « vécu » comme une formalité et non comme un affrontement important. Resté sans effet puisque le gouvernement n'a pas été mis en minorité — nul ne s'attendait, bien sûr, à une telle issue — il n'a pas, pour autant, été dépourvu de tout intérêt politique.

Après avoir précisé la veille à ses amis et partenaires qu'il n'avait pas le dessein de passionner la discussion, M. Jacques Chirac s'est montré plus incisif et agressif qu'il ne l'avait laissé prévoir à l'égard d'une opposition qu'il a accusée de n'avoir pour doctrine que « le refus, la condamnation globale, sans nuances, systématique de la politique gouvernementale ». Le chef du gouvernement a-t-il remanié le texte de son discours pour ne pas donner à ses interpellateurs l'impression qu'il les tenait pour quantité négligeable ? En tout cas, il s'est employé à fond pour exploiter au mieux les divergences qui existent entre socialistes et communistes et qui alimentent la chronique depuis le 7 octobre.

Ne se limitant pas à présenter un bilan de son action empreint d'optimisme et d'autosatisfaction, M. Chirac s'en est donné à cœur joie — après M. Coulais, porte-parole des républicains indépendants, et après M. Soustelle qui a ouvertement misé sur la résurgence de sentiments anticommunistes au sein du P.S. — pour mettre en relief tout ce qui oppose les partisans de M. Mitterrand à ceux de M. Marchais.

S'intéressant plus particulièrement aux problèmes de politique étrangère et militaire, il s'est ironiquement déclaré désireux d'avoir « *une idée claire sur la doctrine socialo-communiste en matière de défense* ».

RAYMOND BARRILLON.

(*Lire la suite page 11.*)

« Rien ne permet d'assurer que le chômage ira croissant au cours des prochains mois »

nous déclare M. Durafour

M. Durafour, ministre du travail, a obtenu du conseil des ministres de mercredi des moyens accrus pour lutter contre la dégradation de l'emploi. Dans une interview qu'on lira page 11, il estime que rien ne permet d'assurer que le chômage ira croissant dans les prochains mois, mais il est conscient du problème posé par l'arrivée en juillet de six cent mille jeunes sur le marché du travail.

● *Chez Renault, les négociations sur les classifications ont été rompues ; la réunion direction-délégués d'entreprise sur la production au Mans, commencée mercredi 9 avril, devait se poursuivre ce jeudi après-midi. La C.G.T. a appelé les travailleurs de Billancourt à faire, comme au Mans, la grève perlée ce jeudi. Les fédérations de la métallurgie C.G.T. et C.F.D.T. devaient décider une journée nationale d'action vraisemblablement pour le 16 avril.*

LES ÉTATS-UNIS EN PERTE DE VITESSE

I. — Des trous dans la digue

par ANDRÉ FONTAINE

Le chômage et l'inflation. La baisse du dollar. Le Portugal. Chypre. Watergate et la démission de Nixon. La chute d'Haïlé Sélassié. Les mécomptes d'Henry Kissinger au Proche-Orient. L'assassinat de Fayçal. L'enquête sur les scandales de la C.I.A. Et maintenant, le Cambodge et le Vietnam... Il faut remonter aux débuts de la campagne du Pacifique, en 1941-1942, pour retrouver dans les annales de l'histoire américaine une pareille série de revers. Mais ce qui est nouveau, c'est l'absence de réaction d'un pays que, jusqu'alors, le défi avait toujours étonnamment stimulé. M. Kissinger cite Spengler sur le déclin de l'Occident et s'abandonne au pessimisme le plus noir. Le président Ford, le vice-président Rockefeller, tiennent des propos qui frisent l'inconscience. Quant à l'opinion, un sondage récemment mené par l'institut Louis-Harris pour le *Chicago Council on Foreign Relations*, et dont *le Monde* a fait état le 29 mars, la montre de moins en moins disposée à envisager une intervention armée où que ce soit, sauf dans le cas hautement improbable où le Canada serait envahi.

Trente-neuf pour cent seulement des Américains seraient partisans de venir au secours de l'Europe occidentale si elle était attaquée par l'U.R.S.S. Ce chiffre tombe à 34 % s'il s'agit de Berlin-Ouest, et à 11 % dans l'hypothèse d'une agression contre la Yougoslavie après la mort de Tito. En Asie, l'éventualité qui rallie le plus de partisans — 17 % — d'une action armée est celle d'une offensive de la Chine populaire contre Taiwan. Si la Corée du Nord se lance à nouveau contre celle du Sud, 65 % des personnes interrogées sont d'avis qu'il ne faut pas s'en mêler. Et l'on n'en trouve que 11 % favorables à une nouvelle intervention au Vietnam si Saigon se trouvait directement menacée.

(*Lire la suite page 7.*)

Malgré les efforts de M. René Haby

LA RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF EST EN DIFFICULTÉ

(*Lire page 12 l'article d'YVES AGNES.*)

AU JOUR LE JOUR

De l'utilisation des découvertes

« *Poli, chimiste célèbre, vint d'Italie en France. Il prétendait avoir trouvé un poison qui, mis au feu et emporté par le vent, pouvait détruire une armée. M. Gendron m'a dit qu'on en fit l'expérience sur un troupeau de moutons. On proposa cela à Louis XIV, qui dit :* « Voilà qui est abominable, il faut enfermer cet homme-là. » *Ce Poli avait des amis, on dit au roi qu'il brûlerait ce secret ; on le fit de l'Académie.* »

MONTESQUIEU.
p.c.c. PIERRE LALEURE.

COMBATS POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Soljenitsyne et « Novy Mir »

Quatre mois à peine après le second tome de « l'Archipel du Goulag », un nouveau livre de Soljenitsyne paraît aujourd'hui. Dès l'annonce, les bras se lèvent, des exclamations lassées fusent : Ah ! non, encore un, c'est trop...

Ce n'est pas trop. Il suffit d'ouvrir ce gros volume au titre bizarre, « le Chêne et le Veau », pour se convaincre de son importance, être happé par son exceptionnel intérêt. Car toute l'histoire d'une œuvre qui, depuis 1962, requiert l'attention du monde entier est là, dans ces pages : comment elle fut écrite, reçue, et publiée d'abord en U.R.S.S., puis refusée, camouflée, enfouie et envolée vers l'Occident, qui l'exalta, parfois l'utilisa de la manière que l'on sait... Tout, jusqu'au décret d'expulsion qui, en févrer 1974, frappe son auteur.

Ni création romanesque comme l'étaient « Une journée d'Ivan Denissovitch » (1963) (1), « le Premier Cercle » (1968), « le Pavillon des cancéreux » (1968), ni fresque historique de l'ampleur d' « Août 14 » (1972), ni grandiose dossier d'accusation comme « l'Archipel du Goulag » (1974), « le Chêne et le Veau » est plus simplement une autobiographie : douze ans de la vie d'un écrivain peu ordinaire, il est vrai, en lutte contre un régime qui l'opprime, mais sorti des camps, des prisons et libre malgré tout d'écrire, sinon de publier.

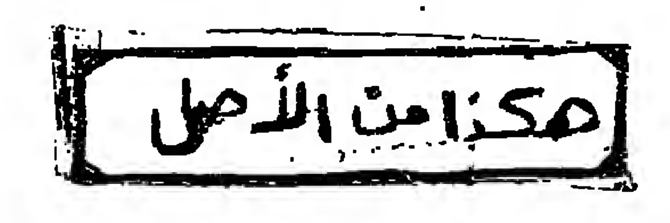
Publié, il l'avait pourtant été d'emblée par « Novy Mir ». Survivant à celui qui en fut l'âme, Alexandre Tvardovsky, la revue soviétique fête cette année ses cinquante ans d'existence. « Le Chêne et le Veau » est rempli d'elle. Cadeau d'anniversaire ? Presque, tant la figure de Tvardovsky sort, grande, de ces pages. Cadeau empoisonné ? Peut-être aussi, puisqu'on y voit l'impuissance d'un rédacteur en chef à publier, hormis quelques nouvelles, une œuvre qui, à part le « Goulag », lui fut toujours en premier lieu soumise et en laquelle il crut.

Des affaires russes, certes, auxquelles nous introduit en connaisseur, page 15 du « Monde des livres », un professeur soviétique de Leningrad, M. Efim Etkind, auteur de nombreux essais critiques et spécialiste de littérature française ; ami de Soljenitsyne et comme lui expulsé en octobre 1974, il est réfugié en France, où il enseigne à Paris-X.

Mais ces combats dépassent le pays où ils se sont déroulés. Ils touchent à la liberté d'expression, aux difficiles moyens de l'atteindre partout dans le monde, au courage qu'il faut souvent pour la revendiquer. Le débat télévisé auquel Soljenitsyne participe pour la première fois, vendredi 11 avril, au cours de l'émission « Apostrophes », souligne bien leur portée.

JACQUELINE PIATIER.

(1) Nous donnons les dates des traductions françaises.



LA GUERRE EN INDOCHINE

A Vung-Tau

L'arrivée des réfugiés est méticuleusement contrôlée

De notre envoyé spécial

Vung-Tau. — *« Temps probable aujourd'hui. — Littoral : nuageux à très nuageux avec pluies éparses au nord de Da-Nang ; Sud-Vietnam et Hauts-Plateaux : beau temps en dehors de quelques faibles averses isolées. »* Le *Courrier d'Extrême-Orient*, quotidien français de Saigon, continue à publier des bulletins météorologiques résolument au-dessus de la mêlée. Pourquoi les Sud-Vietnamiens ne s'intéresseraient-ils pas toujours au temps qu'il fait à Da-Nang, puisque le président Thieu déclare que le terrain perdu sera un jour reconquis par une armée en voie de réorganisation ?

Cette armée, nous sommes allés la voir là où finit la retraite des unités qui auraient dû défendre le littoral, à Vung-Tau. Les anciens d'Indochine connaissent cette station balnéaire, appelée autrefois Cap-Saint-Jacques, qui a conservé des allures de ville française du Midi, avec son hôtel Bellevue, son restaurant des Roches-Noires et sa promenade bordée de terrasses de café. Il y a encore un mois, les Saigonnais aisés allaient chaque week-end à Vung-Tau, située à 120 kilomètres de la capitale.

Aujourd'hui, ce voyage est d'abord un moyen d'observer les défenses de Saigon. Sur l'autoroute qui mène à Bien-Hoa, la base aérienne harcelée par l'adversaire, de vieux tonneaux d'essence remplis de terre servent de « *dispositifs antichars* ». Ils permettent aux militaires de contrôler le trafic civil, notamment en vérifiant s'il n'y a pas de réfugiés suspects parmi les passagers des autobus, mais on voit mal comment ils pourraient contenir une division blindée.

Après avoir quitté l'autoroute, on longe la base de Long-Binh, aujourd'hui abandonnée par les Américains. Sur plusieurs kilomètres, c'est un univers sinistre de hangars, de miradors, de barbelés qui rouillent, de baraquements qui s'écroulent. La base avait été construite dans une région déboisée pour les besoins de la guerre. La nature reconquiert le terrain avec une rapidité étonnante.

Par contraste, les fortins dans lesquels les soldats sud-vietnamiens montent la garde au bord de la route semblent construits pour une guerre d'opérette. Nonchalamment assis sur des sacs de sable, les militaires en faction trompent leur ennui en discutant avec les civils. Cette route n'est plus sûre quand la nuit tombe. Dans la journée, il faut surtout éviter de rencontrer les camions militaires, qui roulent à tombeau ouvert, tous phares allumés sous le soleil aveuglant.

Sur le pont des deux garde-côtes qui viennent d'accoster au port de Vung-Tau, c'est la fourmilière. Les deux bâtiments sont chargés d'environ trois mille réfugiés civils et militaires, qui ont fait trois jours de mer. Deux géants, le fusil lance-grenade à la main, contrôlent l'accès de la passerelle. Pour quitter le bateau, leurs camarades doivent passer un à un entre leurs jambes. Les uniformes et les insignes de régiment sont variés, mais, sur le visage fatigué de chaque homme, on lit la même satisfaction de s'en être sorti, la même indifférence au reste.

L'esprit bureaucratique peut résister, lui, à la débâcle. Par crainte des « *infiltrations communistes* », chacun est fouillé dès qu'il touche terre. Des soldats en armes comptent méticuleusement les gamelles de ceux qui ont sauvé leur paquetage. Des rescapés arrivent superbement avec un attaché-case pour tout équipement. Le préposé à la fouille fera alors l'inventaire des brosses à dents et des revues *Play Boy*. D'autres, peut-être les plus nombreux, n'ont absolument rien emporté.

Sur le quai, des officiers, porte-voix à la main, font rassembler tout le monde unité par unité. On forme les rangs par six et on sort du port en « *défilant* » devant la population silencieuse. En moyenne, chaque jour, deux mille soldats hagards traversent ainsi les rues de Vung-Tau pour gagner les camps où les régiments sont en principe reconstitués.

A bord des bateaux, femmes et enfants ont dû attendre que les militaires soient sortis. On s'impatiente, on s'évanouit sous le soleil de midi. Les soldats du service d'ordre ramènent le calme en tirant fréquemment des coups de fusil dans la mer, à titre d'« *avertissement* ».

On oscille à chaque instant entre le méticuleux bureaucratique et la franche débandade. Mais, quand les civils sortent, des scouts distribuent des sachets de riz, des religieuses s'approchent des jeunes mères, les déchargent de leur nourrisson avec une déchirante tendresse et leur disent de vite les suivre vers le centre de premiers secours. Du lait versé dans un quart, un mouchoir humide pressé sur un front : voici qu'on passe de la comptabilité à la solidarité.

Dans la région de Vung-Tau, il y a déjà cent cinquante mille réfugiés répartis en plusieurs camps. A l'entrée du plus important, celui de Chiling, les jeunes gens en uniforme noir qui constituent une sorte de milice depuis la « *réforme administrative* » se donnent des airs importants. Pour pénétrer dans les lieux, il ne faut rien moins qu'une lettre du chef de province. Au bureau de ce haut fonctionnaire, c'est tout juste si l'on sait que Chiling existe. Le chef de province n'est pas là, ni son adjoint, ni l'adjoint de son adjoint.

On dit que les révolutionnaires attaqueront la nuit quand ils voudront prendre Vung-Tau, pourquoi pas aussi à l'heure de la sieste ?

JEAN DE LA GUERIVIÈRE.

Plusieurs batailles sont en cours dans la région de Saigon

Plusieurs batailles, dont les observateurs estiment qu'elles pourraient être décisives, étaient en cours le jeudi 10 avril dans la région de Saigon.

Pour la deuxième journée consécutive, les forces révolutionnaires ont tenté jeudi matin un assaut contre la ville de Xuan-Loc, à 70 kilomètres à l'est de Saigon, chef-lieu de la province de Long-Khanh. Comme la veille, l'attaque, qui était appuyée par des blindés, a été précédée d'un violent bombardement d'artillerie. Selon le commandement sud-vietnamien, l'assaut contre Xuan-Loc est mené en grande partie par le 266e régiment nord-vietnamien attaquant du nord et du nord-ouest.

Mercredi, les forces révolutionnaires avaient réussi à percer les défenses de la ville, mais le haut commandement de Saigon annonçait qu'elles avaient été repoussées à la tombée de la nuit, abandonnant trois cents tués sur le terrain, deux prisonniers et quatre chars.

Toujours selon le haut commandement de Saigon, les forces gouvernementales avaient également repoussé mercredi une attaque contre Tan-An, chef-lieu de la province de Long-An, à 35 kilomètres au sud-ouest de la capitale sud-vietnamienne. Selon l'agence U.P.I. toutefois, une division du G.R.P. serait en position à 15 kilomètres de Tan-An et les combats de mercredi, qui ont duré sept heures, n'auraient eu pour but que de sonder les défenses de la ville par une attaque de commandos. La même agence annonce que deux localités de moindre importance — Binh-Khanh et Kiem-Tan, — l'une et l'autre situées dans la région de Xuan-Loc, sont tombées aux mains des forces révolutionnaires. Mercredi, Saigon annonçait que le contact radio avait été perdu avec la ville de Thien-Giao, au nord du port de Phan-Thiet.

A Saigon, le porte-parole de la délégation du G.R.P. à la commission militaire mixte, le commandant Phuong Nam, a confirmé que le pilote sud-vietnamien qui avait bombardé mardi matin le palais du président Thieu avait posé son appareil sur un aérodrome contrôlé par les forces révolutionnaires. Le pilote, a-t-il ajouté, a été promu du rang de lieutenant à celui de capitaine et décoré pour son exploit. Parlant sur les ondes de Radio-Libération, l'aviateur sud-vietnamien, le lieutenant Nguyen Thanh Trung, a déclaré jeudi qu'il avait voulu dénoncer « *la trahison, la propagande, la tyrannie et le fascisme de Thieu et sa clique, qui ne pensent qu'à s'enrichir* ».

Sur le plan politique, le nouveau premier ministre, M. Nguyen Ba Can, n'a toujours pas annoncé la formation de son gouvernement. Selon l'agence Reuter, la plupart des postes ministériels auraient été pourvus mais M. Can se heurterait à des difficultés pour la nomination au poste vital de ministre de la défense.

On signale, d'autre part, que le vénérable Thich Tam Chau, chef de l'église bouddhiste unifiée, qui avait soutenu jusqu'à présent le président Thieu, a rompu avec ce dernier et lui a lancé un appel lui demandant de démissionner. Les fidèles du vénérable Chau ne représentent qu'une minorité des bouddhistes sud-vietnamiens mais constituent l'église officielle. L'église bouddhiste majoritaire An-Quang a pris position pour sa part depuis longtemps contre le général Thieu. Elle lui a encore reproché mercredi d'avoir organisé « à des fins politiques » l'évacuation en masse des orphelins vietnamiens.

DE PASSAGE A DAR-ES-SALAAM

« Nous comptons atteindre nos objectifs si possible par d'autres moyens que les moyens militaires »

nous déclare Mme Nguyen Thi Binh

De notre correspondant

Dar-Es-Salaam. — La situation au Vietnam est « irréversible » et la récente débâcle de l'armée de Saigon constitue « *un développement logique et naturel de notre lutte de libération* », nous a déclaré, mercredi, Mme Binh, de passage à Dar-Es-Salaam pendant la session extraordinaire de la conférence des ministres de l'O.U.A. Le ministre des affaires étrangères du G.R.P. sud-vietnamien a également insisté, à plusieurs reprises, sur le « *caractère politique* » de la situation dans son pays. « *Le recours à la force, l'emploi des moyens militaires dépendent entièrement de l'adversaire* », a-t-elle dit.

« *Voyez ce qui s'est passé à Da-Nang. Les combats n'ont pas été si violents. Il n'y a pratiquement pas eu de résistance. L'ennemi a laissé sur place son matériel de guerre. On a même rapporté l'abandon de deux cents à trois cents avions. Le 28 mars, la ville était libérée et, le 30, on peut dire que la vie y était redevenue normale. Nous y avons organisé des séances de cinéma et, dès le lendemain, une grande manifestation. La raison : le concours de la population. Nous avions déjà cinq mille soldats et officiers de Saigon de notre côté avant de libérer Da-Nang.* »

Mme Nguyen Thi Binh juge que, cette année, « *le soulèvement populaire a connu plus d'ampleur qu'auparavant* », ce qui expliquerait « *la constitution rapide d'une grande zone libérée* » dans le Sud. Selon elle, la moitié de la population ou presque, — « *environ neuf millions trois cent mille personnes* » — soit deux fois plus de gens qu'au début de l'année, se trouverait maintenant dans des zones libérées « *où les progrès sont lents mais solides* ». Les habitants de la ville de Hué — « *peu touchée par les combats* » — et de la province de Quang-Tri seraient déjà tous rentrés chez eux.

Les deux objectifs « *immédiats* » du G.R.P. demeurent les mêmes : « *Le renversement de la clique Thieu et la fin de l'ingérence américaine dans les affaires intérieures du Vietnam* ». « *C'est l'exigence de toutes les forces politiques et de la population du Sud, mais si l'on change de groupe à Saigon sans changer de politique, cela ne sert à rien* », ajoute-t-elle à porpos d'un éventuel retrait de la scène politique du président Thieu.

Mme Binh se refuse, en revanche, à spéculer sur ce qui se passera au Vietnam dans les prochaines semaines : « *Tout ce que je puis vous dire, c'est que nous comptons atteindre nos objectifs si possible par d'autres moyens que les moyens militaires. Nous tenons à économiser les vies humaines. Pourquoi les Américains ne mettent-ils pas de façon nette un terme à leur engagement ? Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est allonger la liste de leurs méfaits et de leurs crimes* », dit-elle en insistant sur le caractère « *irréversible* » de l'évolution actuelle.

Pour le G.R.P. sud-vietnamien, tout interlocuteur saigonnais autre que le président Thieu est valable à condition qu'il « *applique les accords lde Paris* ». A propos des récentes prises de position du général Ky, Mme Binh observe : « *Ce ne sont pas les déclarations qui comptent, mais les actes. Le peuple jugera qui est pour et qui est contre les accords de Paris. Le renversement de Thieu fera sauter un obstacle mais il ne faut pas le remplacer par un autre obstacle.* »

» *Quand le peuple ne peut plus tolérer un régime, il se soulève, et nous savons que la population s'oppose fermement à M. Thieu, non seulement pour des raisons politiques mais également en raison de la situation économique* », ajoute la représentante du G.R.P., avec ce rappel : « *Bien entendu, la politique que nous menons a aussi son importance.* »

Mme Binh, qui a assisté ici à l'ouverture de la conférence de l'O.U.A., vient de signer au Zaïre un accord sur l'ouverture de relations diplomatiques avec le vingt-quatrième pays africain à reconnaître le G.R.P. « *J'ai quitté le Vietnam depuis plus d'un mois et j'ai hâte d'y retourner* », avoue-t-elle, après avoir constaté « *la conscience de plus en plus forte des Africains à devenir les maîtres de leur propre destin* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le secrétaire général de l'Elysée a exposé aux ambassadeurs d'Hanoï et de Saigon la position du gouvernement français

M. Pierre-Brossolette, secrétaire général de l'Elysée, qui avait reçu, lundi 7 avril, M. Vo Van Sung, ambassadeur du gouvernement de Hanoï, a reçu, mercredi après-midi, après le conseil des ministres, M. Nguyen Muy Quang, ambassadeur du gouvernement de Saigon, pour lui exposer la politique française à l'égard du Vietnam.

A l'issue du conseil des ministres, M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a rapporté la déclaration suivante de M. Giscard d'Estaing :

« *Pour mettre fin aux souffrances du peuple vietnamien, auquel j'exprime l'amitié profonde du peuple français, et pour lui permettre de préserver les caractères auxquels il est attaché, il n'existe pas d'autre solution que l'application d'urgence des dispositions prévues à l'article 12 des accords de Paris prévoyant la mise en œuvre d'une solution politique « dans un esprit de conciliation et sans chercher à s'éliminer mutuellement* ».

» *Cette solution comporte la réunion d'un conseil national de réconciliation composé de trois parties égales. Pour le déroulement de cette procédure, l'autorité politique doit être exercée à Saigon exclusivement par des personnalités qui fassent connaître leur volonté de l'appliquer. Le refus d'effectuer les changements nécessaires pour entreprendre d'urgence la recherche d'une solution politique, désormais seule possible, quelles qu'en soient les évidentes difficultés, n'aboutirait qu'au malheur du peuple sud-vietnamien et à la disparition des chances qui subsistent pour lui de préserver la diversité de ses croyances et de ses caractères.* »

La position du G.R.P...

Les deux délégations à la conférence inter-vietnamienne de La Celle-Saint-Cloud ont commenté cette déclaration.

Le porte-parole de la délégation du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud (G.R.P.) a dit :

« *Tout effort, s'il se veut constructif, se devrait d'aller dans le sens de la réalisation de deux exigences légitimes, qui sont :*

» *1) Les Etats-Unis doivent cesser tout engagement militaire et toute ingérence dans les affaires intérieures du Vietnam du Sud.*

» *2) Il faut renverser la clique de Nguyen Van Thieu, qui constitue l'obstacle principal au règlement des problèmes au Vietnam du Sud et former à Saigon une administration qui soit réellement pour la paix et l'indépendance, la démocratie et la concorde nationale et qui accepte d'appliquer sérieusement l'accord de Paris.*

» *La meilleure voie est que les Etats-Unis répondent à ces exigences.* »

...et celle de Saigon

M. Nguyen Xuan Phong, chef par intérim de la délégation de la République du Vietnam (Saigon) a fait le commentaire suivant :

« *La déclaration faite aujourd'hui par le gouvernement français concernant le règlement du conflit au Vietnam correspond à la position constante de la délégation de la République du Vietnam à la conférence de La Celle-Saint-Cloud, qui n'a cessé de faire des ouvertures répétées et des propositions concrètes, assorties de dates précises, pour la formation du Conseil national de réconciliation composé de trois parties égales, et pour l'organisation des élections générales au Vietnam du Sud, en vue de réaliser le processus politique prévu à l'article 12 de l'accord de Paris.*

»*Malheureusement, toutes ces propositions ont été rejetées systématiquement par le côté communiste qui, avec l'offensive générale actuelle, laisse voir clairement qu'il a opté pour la solution militaire au lieu de rechercher, par une véritable négociation, une solution pacifique au conflit basée sur l'accord de Paris et sur le strict respect du droit à l'autodétermination du peuple sud-vietnamien.* »

A Washington, selon l'A.F.P., la prise de position de M. Giscard d'Estaing a été accueillie sans empressement par le département d'Etat. Tout en répétant en substance ce que M. Kissinger avait déclaré samedi à Palm-Springs — Washington se réjouirait de tout effort susceptible d'amener à un règlement pacifique — le porte-parole, M. Anderson, a réaffirmé que les Etats-Unis soutiennent le gouvernement du Vietnam du Sud et qu'il ne leur appartient pas de décider du changement de son président.

Les accords de Paris : UN CONSEIL NATIONAL DE RÉCONCILIATION A TROIS COMPOSANTES ÉGALES

L'article 12 des accords de Paris, auquel M. Giscard d'Estaing a fait allusion au conseil des ministres de mercredi, déclare :

« a) *Immédiatement après le cessez-le-feu, les deux parties sud-vietnamiennes entrent en consultation dans l'esprit de réconciliation et de concorde nationales, de respect mutuel et de non-élimination réciproque, en vue de former un conseil national de réconciliation et de concorde nationales ayant trois composantes égales. Ce conseil fonctionne suivant le principe de l'unanimité. Après l'entrée en fonctions du conseil national de réconciliation et de concorde nationales, les deux parties sud-vietnamiennes entreront en consultation pour former les conseils des échelons inférieurs. Les deux parties sud-vietnamiennes concluront le plus tôt possible un accord sur les questions intérieures du Vietnam du Sud et œuvreront de leur mieux pour l'accomplissement de cette tâche dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, conformément aux aspirations de la population sud-vietnamienne, à savoir la paix, l'indépendance et la démocratie.*

» b) *Le conseil national de réconciliation et de concorde nationales a pour attributions d'activer les deux parties sud-vietnamiennes dans l'exécution du présent accord, la réalisation de la réconciliation et de la concorde nationales, l'exercice des libertés démocratiques. Le conseil national de réconciliation et de concorde nationales organisera les élections générales libres et démocratiques visées à l'article 9 b et statuera sur les règlements et modalités desdites élections générales. Les institutions qui sont l'objet de ces élections générales seront décidées d'un commun accord par les deux parties sud-vietnamiennes après consultations. Le conseil national de réconciliation et de concorde nationales statuera également sur les règlements et modalités des élections régionales fixées par accord entre les deux parties sud-vietnamiennes.* »

UNE RÉACTION MILITAIRE AMÉRICAINE EST EXCLUE affirme le porte-parole de la Maison Blanche

Washington (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Avant le discours de politique étrangère que doit prononcer, ce jeudi 10 avril, le président Ford, l'affaire des « engagements secrets » qui auraient été pris par Washington vis-à-vis du régime de Saigon a encore fait l'objet de diverses déclarations et mises au point.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Nessen, a dit à ce sujet : « *Des assurances avaient été données clairement et publiquement par le président Nixon à la République du Vietnam concernant l'aide américaine et l'application de l'accord de Paris.*

» *La politique et l'intention, déclarées publiquement par le gouvernement américain, de continuer de fournir une assistance économique et militaire adéquate et de réagir vigoureusement aux violations graves de l'accord de Paris reflétaient des communications confidentielles échangées entre le gouvernement du président Nixon et le président Thieu à cette époque. En substance, ces communications privées ne varient pas de ce qui avait été déclaré publiquement. La loi de 1973 (votée par le Congrès) exclut évidemment la possibilité d'une réaction militaire américaine aux violations de l'accord de Paris.* »

Comme on lui demandait si M. Ford « *aurait souhaité utiliser la force* » pour répondre à la non-application de la loi de 1973, le porte-parole de la Maison Blanche a répondu : « *Le président n'y est pas enclin et n'a pas autorité pour le faire.* »

UN COMMANDO DU P.F.N. OCCUPE DES BUREAUX DE L'UNESCO A PARIS

Conduits par leur secrétaire général, M. Pascal Gauchon, une cinquantaine de membres du parti des forces nouvelles (extrême droite) ont occupé, mercredi 9 avril en début d'après-midi, le huitième étage des bureaux de l'UNESCO, rue Miollis, à Paris. Le commando, qui cherchait à pénétrer dans les bureaux de l'ONU installés dans cet immeuble, a évacué ces locaux vers 16 heures sans incident.

Le parti des forces nouvelles a adressé, à l'occasion de cette opération, une lettre ouverte au secrétaire général de l'O N U dans laquelle il affirme que « *le Nord-Vietnam a rompu les accords de Paris* » tandis qu'au peuple sud-vietnamien « *déjà si éprouvé, les colonnes de l'impérialisme communiste apportent de nouvelles misères, la terreur et la mort* ». Le P.F.N. appelle les Nations unies à « *prendre leurs responsabilités* » à cet égard.

M. Kossyguine [illegible] la « clique de [illegible] sans faire [illegible]

[illegible]



TROIS JOURNALISTES BLESSÉS

[illegible]

EN INDOCHINE

Au cours de la visite du chef du gouvernement yougoslave

M. Kossyguine condamne la « clique de Saigon » sans faire allusion à Washington

De notre correspondant

Moscou. — Un dirigeant soviétique a évoqué pour la première fois, mercredi 9 avril, la nouvelle situation créée au Vietnam du Sud par l'offensive des forces révolutionnaires et l'effondrement des troupes du régime de Saigon. M. Kossyguine s'est acquitté de cette tâche avec une modération certaine, réussissant même à ne jamais citer les Etats-Unis.

Le chef du gouvernement, qui a pris la parole à l'issue d'un déjeuner offert en l'honneur de M. Bjeditch, son collègue yougoslave, a notamment invoqué le sens de l'histoire et expliqué pourquoi *« les patriotes du Vietnam devaient obligatoirement vaincre dans leur lutte héroïque pour la liberté et l'indépendance de la patrie, contre le régime antipopulaire et vénal de Thieu »*. Il s'agit-là, a-t-il expliqué, *« du résultat inévitable de la lutte de tout ce qu'il y a de nouveau et de progressiste dans le monde contre tout ce qui est réactionnaire, contre tout ce qui fait obstacle à la progression des peuples vers un avenir meilleur »*.

Le chef du gouvernement soviétique a ensuite accusé la *« clique de Saigon »* d'avoir *« grossièrement violé les accords de Paris depuis leur signature et d'être responsable de la continuation des hostilités, des privations et des sacrifices imposés au peuple »*. M. Kossyguine a également condamné *« l'expulsion massive de la population pacifique du Vietnam du Sud des territoires abandonnés par l'armée fantoche »*. Cela constitue, a-t-il ajouté, *« un nouveau crime du régime de Saigon, car Saigon a besoin de ces « réfugiés » pour poursuivre la guerre »*. En revanche, M. Kossyguine n'a pas abordé le problème des enfants sud-vietnamiens évacués en direction des Etats-Unis. La presse soviétique a pourtant condamné amplement cette opération.

La seule allusion à l'action américaine au Vietnam est contenue dans cette phrase : *« Il ne sera plus possible d'intimider le peuple du Vietnam. C'est un peuple héroïque. Dans une longue lutte pleine d'abnégation, il a défendu son droit à être le maître de sa maison, son droit à une vie pacifique. »*

Auparavant, M. Kossyguine avait longuement évoqué la *« lutte conjointe »* des Soviétiques et des Yougoslaves contre l'hitlérisme ainsi que leur *« victoire commune »*. Comme pour mettre un point final à la querelle qui vient d'opposer Belgrade et Moscou à propos de la libération de la Yougoslavie (*le Monde* du 10 avril), M. Kossyguine a notamment affirmé que *« le peuple soviétique se souviendra toujours de la contribution exceptionnelle apportée par l'armée populaire de libération yougoslave à la défaite du fascisme, ainsi que de l'action des patriotes yougoslaves qui furent nos compagnons et nos alliés du premier au dernier jour de la grande guerre patriotique »*.

Dans sa réponse, M. Bjeditch a également évoqué le trentième anniversaire de la victoire contre l'Allemagne. Il a aussi passé en revue les principaux problèmes internationaux du moment, à l'exception toutefois de la situation au Vietnam, dont il n'a pas dit un mot. A plusieurs reprises, M. Bjeditch a pris soin de rappeler que la Yougoslavie était un Etat *« socialiste non aligné »*. Il a également réclamé *« une participation égale en droit de tous les peuples »* à la solution des crises actuelles.

JACQUES AMALRIC.

LE COMITÉ A L'ÉTRANGER DE LA TROISIÈME COMPOSANTE APPROUVE LES CONSIGNES DU G.R.P.

Le comité à l'étranger des forces politiques de la troisième composante du Sud-Vietnam (1), créé à Paris le 5 avril (*le Monde* du 8 avril), a présenté, mercredi 9 avril à Paris, au cours d'une conférence de presse, les principaux objectifs de son action. Le comité, qui assure regrouper les principales tendances de la troisième force, se fonde sur la *« déclaration du 27 mars »* publiée à Saigon par un certain nombre de personnalités de la « troisième composante » (troisième force), et préconisant le départ immédiat du président Thieu, la stricte application des accords de Paris et le respect, par les deux parties, des libertés démocratiques.

« Nous n'entendons pas succéder à M. Thieu, a dit M. Nguyen Huu Chau, ancien ministre de 1955 à 1958, *mais favoriser la mise en place d'un processus de réconciliation nationale »*. Le comité ne rejette rien *a priori* du programme du G.R.P. et approuve les instructions données par ce dernier dans les zones libérées (les « dix commandements ») (*le Monde* daté 6-7 avril).

M. Cao Huy Thuan, représentant pour la France des Forces de réconciliation nationale, a assuré que de nombreux éléments se trouvaient actuellement dans les « zones libérées » par les forces du G.R.P. Il a déclaré qu'il avait l'intention de demander aux autorités du G.R.P. à Paris la possibilité de visiter des villes comme Hué ou Da-Nang. *« Nous voulons voir*, a-t-il dit, *si nous pouvons élaborer une vraie politique de réconciliation nationale. »*

(1) 72, rue de Sèvres, 75007 Paris, tél. 566-91-66.

Au Cambodge

Les Khmers rouges tentent de percer les défenses nord de Phnom-Penh

Les Khmers rouges ont pénétré mercredi 9 avril à l'intérieur du périmètre de défense nord de Phnom-Penh, où ils ont engagé une violente bataille pour prendre possession d'un poste stratégique situé à 6 kilomètres de la capitale. Les fantassins républicains ont lancé une contre-attaque pour reprendre le poste, dont la chute définitive ferait peser une grave menace sur les faubourgs nord de Phnom-Penh. De durs combats ont eu lieu également mercredi sur la rive orientale du Mékong, où les troupes gouvernementales tentent d'arrêter la progression des Khmers rouges, qui se trouvent à 3 kilomètres seulement du centre de la capitale. Toute la nuit de mercredi à jeudi, l'aviation et l'artillerie républicaines ont pilonné les positions des révolutionnaires. A l'ouest de Phnom-Penh, et à proximité du centre de télécommunications, situé à 25 kilomètres de la capitale, les forces républicaines étaient soumises jeudi à de violents harcèlements.

D'autre part, le pont aérien américain a été partiellement et provisoirement interrompu jeudi matin, une roquette ayant tué trois manutentionnaires cambodgiens sur l'aéroport de Pochentong. Seuls les avions cargos C-130 alimentant Phnom-Penh en riz ont interrompu leurs vols ; les DC-8 amenant des munitions et du carburant ont continué à assurer des rotations avec la Thaïlande. Enfin, le commandement militaire de Battambang estimerait la position des républicains intenable dans cette ville.

Selon l'agence Reuter, un plan pour évacuer de Phnom-Penh les Américains s'y trouvant encore a été mis au point. Il comporterait l'utilisation d'hélicoptères et l'intervention de « marines » afin d'assurer la sécurité des zones proches de l'ambassade américaine, où les appareils atterriraient. D'autre part, le délégué des Nations unies auprès du gouvernement républicain a décidé de procéder à une importante réduction de ses effectifs. Cinq représentants seulement de l'ONU et des organisations qui lui sont rattachées resteront au Cambodge.

Malgré les démentis du prince Sihanouk, un porte-parole du ministère thaïlandais des affaires étrangères a déclaré mercredi que d'autres entretiens secrets entre le gouvernement de Phnom-Penh et les Khmers rouges auraient probablement lieu. Les autorités de Bangkok se refusent cependant à donner des précisions — comme l'a suggéré le prince Sihanouk — sur le précédent entretien.

Dans une dépêche de Phnom-Penh, l'agence Associated Press croit pouvoir affirmer également que le premier ministre républicain, M. Long Boret, a effectivement rencontré des représentants des Khmers rouges, lundi, à Bangkok. Selon *« des sources dignes de foi »* citées par l'agence, M. Boret aurait confié mercredi soir : *« Je suis profondément convaincu que des négociations de paix peuvent s'engager d'ici deux mois. »* Mais il aurait ajouté : *« Je ne vois pas de possibilité que les Khmers rouges acceptent des négociations. Ils nous dominent sur le champ de bataille. Ils sont plus forts que nous. » « Les Américains*, a encore dit M. Long Boret, *sont profondément impliqués dans les efforts de paix. »*

LES INITIATIVES POUR L'AIDE AUX POPULATIONS DU VIETNAM ET DU CAMBODGE SE MULTIPLIENT.

Les Nations unies ont précisé, mercredi 9 avril, la nature de l'aide d'urgence déjà fournie, ou sur le point de l'être, aux populations civiles du Vietnam du Sud sous le contrôle du G.R.P., ou de Saigon, par l'intermédiaire du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (H.-C.R.). M. Alexandre Casella, conseiller spécial pour les affaires asiatiques du H.-C.R., est arrivé à Hanoï pour mettre au point une liste des besoins du G.R.P. pour les populations des zones qu'il contrôle.

Dix tonnes de médicaments stockées par l'UNICEF vont être expédiées incessamment à Hanoï tandis que 30 tonnes de lait en poudre seront débarquées jeudi dans le port de Haïphong. Deux avions sont déjà arrivés à Hanoï, en provenance de la R.D.A., porteurs de cargaisons de produits alimentaires et de médicaments. 56,8 tonnes de lait en poudre ont été également expédiées par l'UNICEF à Phnom-Penh et 100 tonnes supplémentaires y seront bientôt envoyées.

Le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, l'Australie et les pays scandinaves apportent une aide importante à Saigon. Un avion-cargo d'Air France est attendu ce jeudi à Vientiane avec 15 tonnes de médicaments envoyés par l' « Opération fraternité Vietnam S.O.S. » à destination du G.R.P. L'avion transporte aussi des secours envoyés par d'autres organisations charitables, dont la Croix-Rouge française. Ceux-ci sont destinés soit à la zone du G.R.P., soit à la zone de Saigon.

D'autre part, un avion militaire française du type Transall est attendu très prochainement à Vientiane avec des secours envoyés par diverses organisations françaises et destinés aux deux zones du Vietnam du Sud.

En ce qui concerne les enfants vietnamiens orphelins, on apprend que trois groupements américains associés à des orphelinats s'efforcent de faire revenir le gouvernement de Saigon sur sa décision de ne pas autoriser leur départ pour l'étranger en groupes importants. Cependant, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a tenu à rappeler mercredi que l'adoption d'enfants vietnamiens est en contradiction avec les conventions de Genève sur la protection des populations civiles.

TROIS JOURNALISTES BLESSÉS

Saigon (*A.F.P.*). — Trois photographes de la presse internationale ont été blessés, jeudi 10 avril, à 70 kilomètres à l'est de Saigon, alors qu'ils se trouvaient avec une unité de blindés de l'armée sud-vietnamienne aux prises avec des unités du Front de libération, en pleine bataille pour Xuan-Loc.

Les trois photographes : deux Français, Yves Billy (indépendant), Jean-Claude Francollon (Gamma), et un Allemand, Victor Ludwig (indépendant), ont été atteints par des éclats de mortier, aux jambes ou au ventre, sans cependant, d'après les premières constatations, avoir été gravement touchés. Les blessés ont été aussitôt hospitalisés à Saigon.

Thaïlande

SEIZE MILITAIRES SONT TUÉS PAR DES INSURGÉS

Bangkok (*A.F.P.*). — Seize soldats gouvernementaux ont été tués et seize autres blessés lors d'une attaque lancée, mercredi 9 avril, à l'aube, par deux cents insurgés « communistes », contre une unité de cavalerie stationnée dans le village de Huay-Khlon (district de Thung-Chang), à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, indique-t-on à Bangkok, de source officielle. Des renforts ont été envoyés dans la région.

Corée du Sud

WASHINGTON DÉPLORE LES EXÉCUTIONS DE SÉOUL

Les exécutions par pendaison, mercredi 9 avril, à Séoul, de huit personnes accusées d'avoir participé, il y a un an, à un complot en vue de renverser le régime du président Park — et qui selon l'agence *Reuter*, seraient membres du parti révolutionnaire du peuple — suscitent un courant de réprobation à travers le monde (*le Monde* du 10 avril).

Le département d'Etat a déclaré que le gouvernement américain déplorait profondément *« la mesure draconienne prise par le gouvernement coréen »*.

A Londres, dans une lettre déposée à l'ambassade de Corée du Sud, le secrétaire général d'Amnesty international écrit : *« La hâte avec laquelle les condamnés ont été exécutés est particulièrement regrettable car, selon la loi sud-coréenne, une exécution peut être retardée par un recours en grâce ou une revision du procès, et les hommes exécutés n'ont pas eu le temps d'utiliser l'une ou l'autre de ces procédures. »*

A Paris, le parti communiste français a également évoqué les huit pendaisons de Séoul dans un communiqué qui déclare : *« Ces exécutions sommaires sont pratique courante en Corée du Sud où les opposants au régime fasciste font l'objet des pires sévices. La répression frappe les étudiants, les intellectuels, les catholiques, tous ceux qui réclament un peu plus de démocratie ou de bien-être. »*

A Séoul, quatre pasteurs ont été arrêtés. Ils sont accusés d'avoir détourné une somme de 200 000 marks, don d'une mission ouest-allemande à des enfants nécessiteux, en faveur de familles de prisonniers politiques sud-coréens, et notamment pour payer les avocats des huit détenus, pendus mercredi.

Sikkim

Prélude à la destitution du souverain

L'ARMÉE INDIENNE DÉSARME LA GARDE ROYALE

New-Delhi (*A.F.P., Reuter, A.P.*) — L'armée indienne a désarmé et démantelé, mercredi 9 avril, la garde personnelle du chogyal — le souverain — du Sikkim, petit territoire himalayen situé à la frontière chinoise, entre l'Inde, le Bhoutan et le Népal. L'opération a été entreprise à la demande du chef du gouvernement local, M. Lhendup Dorji, personnalité pro-indienne, qui avait obtenu en septembre dernier que le royaume passe de l'état de protectorat de fait à celui d'Etat associé à l'Union indienne. Les troupes de New-Delhi sont stationnées au Sikkim depuis plus de vingt ans. Un garde aurait été tué au cours de leur intervention.

L'intervention indienne est interprétée comme le prélude à la destitution du chogyal. Au printemps 1973, il avait fait appel au gouvernement indien pour maintenir l'ordre à la suite d'émeutes populaires dirigées contre lui. Les transformations constitutionnelles consécutives à ces événements l'avaient dessaisi de l'essentiel de ses pouvoirs. M. Dorji n'en continuait pas moins à faire campagne pour l'annexion pure et simple du Sikkim à l'Inde.

Une session extraordinaire de l'Assemblée législative locale — dominée par les adversaires du chogyal — devait examiner prochainement une résolution réclamant l'abolition de la monarchie. New-Delhi ayant refusé de destituer le souverain. De violentes manifestations contre celui-ci ont eu lieu, mercredi à Gangkok, capitale du Sikkim, après la découverte d'un complot qui aurait été fomenté par un capitaine de la garde royale et visant à assassiner plusieurs personnalités politiques pro-indiennes.

AMÉRIQUES

Chili

Laissant une « liberté d'action totale » au général Pinochet

La démission du cabinet sanctionne l'échec de sa politique économique

Santiago (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Les dix-sept membres du gouvernement chilien — quatorze militaires et trois civils — ont remis leur démission mercredi 9 avril au général Pinochet afin de laisser au chef de l'Etat *« une liberté d'action totale »* pour résoudre la crise économique que traverse le pays, indique cieuse Orbe, la démission du goutariat de presse de la junte militaire de Santiago. Le cabinet formé peu après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 avait déjà été remanié le 11 juillet 1974.

Selon l'agence de presse officieuse *Orbe*, la démission du gouvernement est le signe d'un prochain changement de la stratégie économique de la junte, jusqu'à présent inspirée du libéralisme le plus absolu. Aussi les ministres les plus directement sanctionnés paraissent-ils être les trois civils : MM. Raul Saez, chargé de la coordination économique, ancien responsable du portefeuille des finances durant la présidence de M. Eduardo Frei; Fernando Leniz, ministre de l'économie, ancien président du groupe de presse conservateur eMrcurio, et oJrge Cavas, ministre des finances, ancien vice-président de l'institut d'émission chilien, *« en congé »* du parti démocrate-chrétien.

L'échec de cette équipe à redresser la situation économique dans laquelle se trouvait le pays à la chute du président Allende avait été vivement dénoncé ces dernières semaines par la presse chilienne elle-même. Il se mesure à quelques chiffres : l'inflation, en 1974, a été de 380 % ; pour les trois premiers mois de 1975, elle a déjà atteint 60 %, la banque centrale ayant émis 70 %, dès la fin mars ,de la masse monétaire qu'elle devait mettre en circulation en 1975 ; la population active, pour au moins 10 %, est en chômage, ce qui représente un minimum de six cent mille personnes sans emploi : le salaire minimum mensuel est un peu supérieur à 100 000 escudos (environ 150 F), alors que — pour prendre un exemple — un sandwich, dans un bar populaire de Santiago, coûte 2 000 escudos.

Ce panorama est encore obscurci par les répercussions de la récession mondiale Celle-ci a durement affecté le Chili en ce qui concerne le cuivre, principale richesse du pays. Le métal rouge qui valait 1,5 dollar la livre au début de 1974, est coté 60 cents cette année. Enfin le Chili ne peut pas compter sur l'aide de l'étranger. La réunion du club de Paris, au cours de laquelle le gouvernement de Santiago entendait renégocier une partie de sa considérable dette extérieure, a été remise *sine die*, à la fin du mois de mars, en raison du refus manifesté par plusieurs pays européens d'y assister — ceci afin de conduire la junte à faire plus de de cas des libertés et des droits de l'homme.

De source gouvernementale, on indique que la junte entend désormais appliquer une politique économique *« plus vigoureuse »*, et on laisse entendre que les Chiliens vont devoir affronter une austérité plus grande encore Il y a quelques jours, le général Pinochet, en visite dans le sud du pays, a déclaré qu'il était prêt à ouvrir davantage le gouvernement à des *« civils apolitiques »*.

● *De nombreux journalistes sont emprisonnés au Chili*, signale le secrétariat général de l'Organisation internationale des journalistes. L'O.I.J. cite, en particulier, les noms de Mmes Fireley Elgueta, Maria Adriana Osorio, Pilar Espinoza et Gladys Diaz Armijo et de M. José Carrasco Tapia. Douze journalistes ont été tués au Chili depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, et une centaine ont dû s'exiler.

PROCHE-ORIENT

LA CRISE ENTRE DAMAS ET BAGDAD

Plusieurs personnalités syriennes sont accusées d'espionnage en faveur de l'Irak

La crise dans les relations irako-syriennes s'est aggravée avec la découverte à Damas d'un « réseau d'espionnage pro-irakien ». *Selon les informations en provenance de la capitale syrienne, ce réseau comprendrait plusieurs personnalités proches du pouvoir, dont MM. Marouane Hamaoui, directeur général de l'agence syrienne d'information SANA, et Khadour Chaar, ancien directeur de la télévision.*

Pour la troisième journée consécutive, l'organe du Baas à Damas s'en est pris mercredi 9 avril aux dirigeants « de la droite fasciste irakienne » *qu'il a accusés de vouloir susciter des* « conflits marginaux » *afin de détourner l'attention du* « marché douteux conclu avec l'impérialisme ».

A Bagdad, le gouvernement irakien a renouvelé mercredi ses accusations contre Damas à propos de l' « accaparement » *des eaux de l'Euphrate et a affirmé qu'il prendrait* « toutes les mesures nécessaires » *pour que les paysans irakiens puissent disposer d'une irrigation qui* « leur revient de droit ».

De notre correspondant

Beyrouth. — Accusés d' *« activités suspectes »*, quelque cent vingt cadres civils et militaires du parti Baas au pouvoir en Syrie sont détenus depuis le 2 avril dans la célèbre prison de Mezzé, dans la proche périphérie de Damas. Il est reproché aux inculpés d'avoir abusé de la confiance du régime qui les avait désignés à des postes de responsabilité dans le parti et l'administration pour entretenir des relations tenues pour préjudiciables à la sécurité de l'Etat et de l'avoir fait à un moment où *« l'impérialisme et le sionisme se sont alliés pour frapper dans le dos la Syrie militante et pour liquider la cause palestinienne par des solutions capitulardes »*.

En fait, la plupart des détenus sont des partisans des chefs historiques du Baas qui, chassés de Damas, ont été accueillis à Bagdad où se trouve actuellement M. Michel Aflak, fondateur et théoricien du baasisme orthodoxe. Il n'en demeure pas moins qu'après de nombreuses purges et épurations au sein du Baas syrien on avait cru que celui-ci s'était définitivement immunisé contre les conspirations qui pouvaient se tramer aussi bien à l'intérieur du pays que chez les voisins. Il semble cependant que l'Irak baasiste n'ait jamais cessé de l'intéresser à la Syrie et que des efforts ont été déployés ces derniers mois pour y ramener au pouvoir les *« chefs historiques »* dont quelque deux mille adeptes attendent leur heure à Bagdad. Les immenses ressources du gouvernement irakien, ses revenus pétroliers notamment estimés à huit milliards de dollars en 1975 — soit quatre fois un budget syrien dont la moitié est d'ailleurs assumée par des subventions arabes accordées au titre de contribution à l'effort de guerre, — n'auraient pas manqué d'impressionner les Syriens et notamment les jeunes diplômés recrutés par l'administration irakienne à des salaires cinq à sept fois supérieurs à ceux auxquels ils auraient eu droit en Syrie. D'où le climat de suspicion régnant à Damas et alourdi par les rivalités de personnes et les conflits d'intérêts des militaires et des civils.

ÉDOUARD SAAB.

A travers le monde

Angola

● UN INCIDENT a opposé « récemment » une patrouille sud-africaine et des « éléments non identifiés » à la frontière entre le Sud-Ouest africain et l'Angola, a annoncé, mercredi 9 avril, le ministre sud-africain de la défense. Fin mars, une patrouille de l'Union nationale pour l'indépendance de l'Angola (UNITA) avait investi dans ce secteur un poste-frontière tenu par l'armée portugaise. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

États-Unis

● M. KIICHI MIYAZAWA, ministre japonais des affaires étrangères, est arrivé le mercredi 9 avril à Washington.

Les entretiens qu'aura M. Miyazawa dans la capitale américaine viseront surtout à sonder le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, sur la valeur des garanties américaines dans le cadre du traité de sécurité entre les deux pays.

● DES INDIENS KICKAPOO ET POTAWATOMIE ont occupé, le mercredi 9 avril, les locaux du bureau des affaires indiennes de Horton (Kansas) en prenant treize personnes en otages. — (*Reuter*)

LA VISITE EN ALGÉRIE

Deux points de vue

Les Algériens en France

LE RESPECT MUTUEL

par
ABDELKRIM GHERAIEB (*)

LE voyage officiel qu'effectue en Algérie M. Valéry Giscard d'Estaing est un événement de portée historique ; c'est en effet la première fois depuis l'indépendance qu'un chef d'Etat français se rend à Alger. L'Algérie et la France, deux Etats indépendants et souverains, tourneront définitivement la dernière page d'une histoire tourmentée. Il est indéniable que notre pays, engagé dans une profonde révolution, mobilise toutes ses ressources matérielles et humaines et œuvre pour entrer de plain-pied dans le monde moderne. En dépit de la crise économique, l'Algérie poursuit harmonieusement sa marche vers le développement économique et le progrès social.

Certes, nous sommes encore confrontés à de nombreux problèmes. Comment en serait-il autrement alors que subsistent encore certaines séquelles de cette longue et dure période. Et, parmi elles, la plus sensible parce que humaine, celle de l'émigration, directement liée au fait colonial. Bien que nos travailleurs apportent un concours précieux et reconnu à l'économie française, ils sont toujours victimes, en fait et en droit, de discriminations.

Qu'il s'agisse de l'emploi, du logement, des prestations sociales, de la formation professionnelle, le pays d'accueil ne leur offre pas ce qu'ils sont en droit d'attendre.

***

Il y a en France environ 840 000 Algériens, dont 225 000 adolescents de moins de seize ans et 85 000 jeunes de seize à vingt-cinq ans.

Le taux d'activité de la population française est de l'ordre de 40 %, celui de l'émigration algérienne atteint 55 %. Nous sommes donc loin du stéréotype d'une émigration parasitaire, alors que la moyenne des salaires de nos travailleurs ne dépasse guère le SMIC. Sait-on qu'une estimation minimale fait ressortir que les caisses de prestations sociales françaises réalisent annuellement un boni de 100 milliards d'anciens francs au détriment des émigrés algériens ? Sait-on également que la main-d'œuvre algérienne est occupée essentiellement dans les secteurs délaissés de la métallurgie, du bâtiment et des travaux publics ? Bien mal récompensés, la moitié de nos travailleurs vivent dans un habitat insalubre, la plupart d'entre eux sont écartés de la formation professionnelle (moins de 3 % dans les centres de F.P.A.) ; leurs allocations familiales sont largement amputées quand leurs familles résident en Algérie ; à leur départ, les caisses de retraite affectent leurs cotisations à d'autres fins. Certes, les autorités françaises, et particulièrement depuis l'accession de M. Giscard d'Estaing à la magistrature suprême, entendent changer le cours des choses dans le domaine de l'immigration. Nous avons apprécié l'annonce de certaines mesures, comme nous n'avons pas manqué de souligner leurs insuffisances.

En cette période de crise, chômage et difficultés de toutes sortes pèsent lourdement sur notre communauté laborieuse. Et que dire de ce fond de xénophobie et de racisme anti-algérien entretenu par certains milieux ? Comment ne pas s'indigner devant les crimes et les agressions trop souvent impunis ? La sécurité et la dignité de nos travailleurs migrants est une exigence fondamentale de notre peuple et de notre gouvernement.

Les Algériens résidant en France doivent être traités comme le sont les Français en Algérie. Nous abordons ici un principe déterminant pour l'avenir des rapports algéro-français, celui des conditions de vie de l'émigration algérienne et de sa place dans la coopération entre les deux pays. Nous avons d'ailleurs constaté sur ce sujet une nette prise de conscience des hautes autorités françaises. Est-ce pour cela que certains milieux s'agitent et accentuent sous diverses formes leur hostilité à un rapprochement algéro-française ? Nous pensons qu'un tel rapprochement va dans le sens de l'intérêt de tous, y compris des rapatriés. Pour préserver l'avenir, nous avons fait preuve jusqu'à présent d'un grand sang-froid. Nous avons alerté l'opinion publique et les responsables de ce pays. C'est aux Français, c'est à la France, maintenant, d'agir. La visite officielle de M. Giscard d'Estaing en Algérie est porteuse de grands espoirs pour nos deux pays. L'émigration algérienne s'en félicite et souhaite le plus grand succès à cette rencontre, espérant qu'elle se traduira pour elle par une réelle amélioration de son existence sur cette terre traditionnelle d'accueil. Quoi qu'il en soit, l'Algérie de 1975 est en passe de ne plus subir le phénomène de l'émigration. Après avoir étudié ce problème national sous tous ses aspects, elle a décidé d'y apporter une solution définitive.

***

Il s'agit à présent de trouver une nouvelle forme de coopération qui assure une formation professionnelle à nos travailleurs, et cela dans la perspective de leur retour. Car l'objectif final, dont nous avons souligné plus haut les causes historiques, c'est la réinsertion de l'émigration. Ce n'est pas une tâche facile. Elle exige une somme d'efforts de toutes nos institutions nationales. Ce sera l'honneur et le devoir de cette nouvelle génération d'extirper la plus douloureuse séquelle du passé. Notre démarche en la matière pose comme principe le droit fondamental pour chaque émigré de rentrer dans son pays quand il le veut. Le problème doit être résolu dans sa globalité. Le second plan quadriennal donne déjà la possibilité d'insertion à un grand nombre de travailleurs qualifiés avec leurs familles. Pour réussir l'intégration économique et sociale de ces citoyens, des structures appropriées sont envisagées et leur mise en place est déjà commencée. Nous nous efforçons d'obtenir des autorités du pays d'accueil qu'elles facilitent l'accès des nôtres à la formation professionnelle. Les accords bilatéraux conclus en 1968 stipulent d'ailleurs qu'un effort spécial sera consenti dans ce domaine.

S'agissant de l'arabisation, nous attendons de l'éducation nationale française qu'elle introduise dans les horaires et programmes officiels l'enseignement de la langue arabe aux enfants d'émigrés.

Il faut, en second lieu, tant du point de vue des conditions de vie des émigrés en France que du développement de l'Algérie, que les travailleurs algériens accèdent de façon de plus en plus large à la qualification professionnelle permettant d'accélérer le processus du retour. En tout état de cause, la réinsertion de l'émigration constitue l'une des options essentielles de la révolution algérienne. La présence en France d'une forte communauté algérienne constitue un phénomène temporaire. Le moyen terme verra cette population se résorber par l'action de notre pays. Il importe que l'opinion publique et les responsables français mesurent toutes les dimensions de cette orientation.

L'histoire, la géographie, les intérêts réciproques, sont autant de facteurs qui permettent à la visite du président de la République française d'ouvrir une voie nouvelle dans les relations entre l'Algérie et la France. Il faudrait pour cela que s'instaure le langage du respect mutuel, et d'abord, en France même, au plan des communautés humaines.

(*) Président de l'amicale des Algériens en Europe.



Les Français en Algérie

Un encouragement

par
CHARLES DE CUTTOLI (*)

LES cinquante-trois mille Français d'Algérie constituent la plus forte population française à l'étranger, après celles de l'Allemagne Fédérale, du Maroc, de la Belgique et de la Suisse. Particulièrement concernés par la visite à Alger du chef de l'Etat, ils sont heureux que ce premier voyage ait lieu dans le pays où ils vivent et travaillent.

L'Algérie n'a jamais caché ses options socialistes. Son accession à l'indépendance, dans des conditions révolutionnaires, a fait s'éloigner d'elle un million de Français dont beaucoup portent encore en eux l'amertume du départ. Depuis treize années, les Français établis en Algérie ont été inévitablement confrontés aux problèmes de la décolonisation. Beaucoup de difficultés ont été aplanies. D'autres peuvent subsister et l'ère nouvelle qui s'ouvrira dans les relations franco-algériennes ne manquera pas de les faire disparaître.

Si un tiers à peine des Français d'Algérie y résidaient avant 1962, les autres sont des enseignants dans les établissements français, des coopérants culturels et techniques, des cadres et employés de sociétés industrielles et commerciales.

***

Comme celle de tous les Français de l'étranger, leur première préoccupation est l'enseignement de leurs enfants. Dans ce domaine, leur situation est excellente. Un office culturel et universitaire français dispense un enseignement de qualité dans plusieurs lycées, collèges, écoles primaires et maternelles. Il délivre des diplômes français, baccalauréat compris. D'autre part, il existe quatre centres culturels français d'un haut niveau, et plusieurs milliers de professeurs français sont détachés, au titre de la coopération, dans les universités et les établissements d'enseignement algériens. Il conviendrait d'établir une plus étroite coopération entre les universités françaises et algériennes, notamment par des échanges de travaux.

La récente visite à Alger de M. Michel Poniatowski a permis de régler plusieurs problèmes en suspens. Le résultat le plus important a été la décision de transfert des « comptes départ définitif » qui était la préoccupation essentielle de nos compatriotes. Le caractère très strict du contrôle des changes algérien a ralenti, jusqu'à présent, l'application de cette mesure. De nouvelles dispositions viennent d'être prises par le gouvernement algérien pour la faciliter. Il serait souhaitable qu'une commission franco-algérienne se réunisse périodiquement pour trouver une solution aux difficultés de transfert.

L'Algérie, dont l'effort d'industrialisation est considérable, est le premier client de la France en Afrique et dans le monde arabe, le cinquième en dehors de la C.E.E. De nombreuses firmes françaises, employant un important personnel technique français, participent à cette industrialisation et, par là, à l'expansion économique française.

Un certain nombre d'entreprises françaises, établies en Algérie, ont été nationalisées depuis 1968. En dehors des sociétés pétrolières dont les modalités d'indemnisation ont fait l'objet d'accords particuliers, elles se sont groupées dans le GENAPI, dont l'un des remarquables animateurs a été M. Bernard, président de la chambre de commerce française d'Algérie. Le total convenu de l'indemnisation est de 3,3 milliards de nouveaux francs dont le premier tiers a déjà été versé. En vue d'une socialisation plus complète de son économie, l'Etat algérien a récemment racheté à l'amiable de nombreuses entreprises françaises.

***

Plusieurs conventions franco-algériennes garantissent les droits de nos compatriotes. Le petit et moyen commerce n'étant pas exploité par les sociétés nationales, ils peuvent l'exercer librement. D'autres sont avocats, médecins, architectes, propriétaires immobiliers. Une convention judiciaire leur permet de rester soumis à la législation française en ce qui concerne le droit des personnes, et de s'exprimer en français devant les tribunaux. Les actes authentiques passés dans chacun des deux pays sont valables dans l'autre et une procédure simplifiée d'exequatur permet l'exécution des jugements civils et commerciaux. Une convention consulaire qui facilite l'information des consuls en cas de poursuites judiciaires a été récemment conclue. Une convention fiscale évite les doubles impositions. Une convention sociale permet l'affiliation aux organismes français de protection sociale et aux divers régimes de retraite. Les cotisations sont évidemment transférables, mais parfois avec des lenteurs administratives qu'il est souhaitable de voir disparaître.

Français de l'étranger, les Français d'Algérie âgés ne peuvent bénéficier du Fonds national de solidarité. Toutefois, ils bénéficient d'une aide substantielle de l'ambassade de France à laquelle il convient de rendre un particulier hommage. De son côté, l'Etat algérien subventionne les établissements religieux français qui hébergent les vieillards.

Comme dans tous les pays du tiers-monde, un certain nombre de Français établis en Algérie sont appelés à acquérir la qualité de rapatriés. Certains d'entre eux, dont les biens ont été nationalisés et qui n'ont pas été indemnisés, sont dans une situation particulièrement digne d'intérêt car, en raison de leur domicile, ils ne peuvent bénéficier de la législation des rapatriés. C'est pourquoi j'ai tenu à intervenir à plusieurs reprises à la tribune du Sénat, lors du dernier débat budgétaire, pour demander la revalorisation des prêts de reclassement, le maintien de l'indemnité particulière, l'amélioration de la loi du 15 juillet 1970 sur l'indemnisation. Sauf sur le premier point, j'ai été entendu par le gouvernement, même si les mesures prises sont encore insuffisantes.

***

Pays francophone tenant à maintenir l'enseignement du français, demandant des coopérants culturels, notamment pour l'enseignement scientifique, faisant appel à nos techniciens pour les besoins de son développement industriel, l'Algérie devrait voir encore venir à elle de nombreux Français.

Le voyage du président Giscard d'Estaing à Alger, les fréquentes visites ministérielles de ces derniers temps et celles qui sont projetées périodiquement pour le développement des rapports économiques des deux pays, sont pour nos compatriotes autant d'encouragements à poursuivre leur effort laborieux à une heure d'avion de leur patrie.

(*) Sénateur représentant les Français établis hors de France, délégué des Français d'Algérie au Conseil supérieur des Français de l'étranger.



DE M. GISCARD D'ESTAING

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A SON ARRIVÉE

« La France historique salue l'Algérie indépendante »

Voici le texte du discours prononcé par le président de la République à son arrivée à Alger :

Voici que le chef de l'Etat français est en Algérie.

La France historique salue l'Algérie indépendante.

Il ne serait conforme ni à la considération due au peuple algérien dans cette première visite ni aux égards dus au peuple français que je représente de paraître oublier l'époque où nos histoires, jadis et à nouveau indépendantes, ont été étroitement mêlées.

Je ne pense pas seulement au moment où elles se sont dénouées, aux épreuves qu'ont pu subir les uns ni au souvenir qui habite encore les autres. Je pense aussi à la connaissance et à l'estime que les Français ont gardées de cette époque pour les Algériens et aux sentiments réciproques que leur portent, je le crois, vos compatriotes.

Aujourd'hui nos peuples travaillent ensemble. Nombreux sont les travailleurs algériens qui apportent à l'économie française la contribution de leur activité et de leurs capacités. Nombreux sont les Français, enseignants, coopérants, techniciens, qui concourent au développement de l'Algérie moderne.

Nos deux pays exercent des responsabilités internationales. Ils participent chacun selon sa manière propre à la recherche d'un nouvel ordre économique mondial, dont nous savons, les uns et les autres, qu'il exprimera un état différent des relations entre les Etats, fondé sur une préoccupation de dignité, d'égalité, de justice et aussi de compréhension, dont ma rencontre avec le président Boumediène constitue un symbole et, à certains égards, un exemple.

Je salue les membres du Conseil de la révolution et du gouvernement algérien, les délégués de mes compatriotes français vivant en Algérie et les membres du corps diplomatique. Qu'ils sachent que les premiers entretiens entre le président de la République algérienne et le président de la République française seront consacrés à ce qui peut, dans le monde moderne, apaiser les tensions, réconcilier les hommes et organiser l'avenir.

A cette terre d'Algérie que nous regardons en face de nous, de l'autre côté de la Méditerranée, à cette ville d'Alger, dont on aperçoit de loin le miroitement blanc, comme jadis en venant de la mer, au peuple algérien, j'apporte le salut de la France.



(Dessin de KONK.)

Les relations entre les deux pays avaient pris un nouveau départ en 1973

De notre correspondant

Alger. — Les relations franco-algériennes avaient pris un nouveau départ à la suite de la visite officielle que M. Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, avait faite en France en juillet 1973, à l'invitation de son collègue, M. Michel Jobert. Le contact direct qui s'était établi entre les deux hommes avait permis de mettre un terme à la morosité qui marquait les rapports entre Alger et Paris à la suite d'une série de crises.

La plus grave avait abouti en février 1971 à la nationalisation à 51 % des sociétés C.F.P. et ELF en Algérie. Paradoxalement, c'est à ce problème que fut apportée la solution la plus rapide, deux accords ayant été signés, le premier, le 30 juin, entre la C.F.P. et la Sonatrach, le second, en septembre, entre ELF et la Sonatrach.

Depuis, plusieurs autres accords ont été conclus entre la Sonatrach et la C.F.P (6 juin 1973 et 26 février 1974), aux termes desquels cette dernière effectuait des recherches au Sahara et en mer. En outre, le 24 mars dernier, Total-Algérie (C.F.P.) a signé les conventions portant renouvellement pour la période 1976-1980 des accords de 1971. ELF-Algérie, qui a conclu le 19 janvier 1974 un accord de prospection, devrait en faire autant prochainement.

La visite de M. Bouteflika et celle que lui rendit au printemps 1974 M. Jobert à Alger permettaient d' « *enlever quelques cailloux du chemin* » pour favoriser une normalisation. Ainsi, les relations entre les deux trésors, définies en décembre 1962, avaient connu bien des tiraillements. Une nouvelle convention, reposant sur un système plus égalitaire, a été signée le 8 août 1974. En contrepartie, comme ils l'avaient promis, les Algériens décidaient, en septembre, de libérer les comptes départs définitifs. Malheureusement, moins d'une dizaine de transferts de fonds étaient autorisés dans les mois qui suivirent. Finalement, le ministère des finances a mis au point une procédure simplifiée (*le Monde* du 25 mars) applicable à partir du 1er avril 1975 ; les intéressés espèrent que cette fois elle entrera effectivement en vigueur.

Autre caillou retiré du chemin : celui de l'indemnisation des sociétés françaises nationalisées il y a quelques années. Aux termes de l'accord du 26 février 1974, l'Algérie s'était engagée à verser en deux ans 130 millions de francs à une centaine de firmes. Le premier tiers du montant a été versé. Certains ont estimé que cette somme était assez faible, voire symbolique. Elle a permis néanmoins d'apurer un contentieux, et les Algériens font remarquer que les affaires conclues dans le cadre du plan de développement constituent en quelque sorte une compensation pour l'industrie française prise globalement. Le président Boumediène a lui-même indiqué que les commandes pour le plan 1974-1977 pourraient atteindre 20 milliards de dinars. Il a précisé : « *A conditions égales, nous donnerons la préférence à la France.* »

Des questions en suspens

D'autres problèmes demeurent cependant en suspens, comme ceux, assez complexes, qui concernent l'imposition sur les bénéfices des sociétés françaises travaillant en Algérie. Les industriels estiment qu'il existe une contradiction entre la loi de finances algérienne pour 1972 et la convention fiscale franco-algérienne du 2 octobre 1968, dont ils demandent la stricte application.

La nationalisation, à l'automne 1974, d'une quinzaine de firmes françaises, qui devaient donner lieu à un rachat négocié à l'amiable, semble devoir créer un nouveau contentieux au lieu de liquider l'ancien. L'évaluation des biens — entre 18 % et 30 % de leur valeur fiscale — avait été fixée à 30 millions de dinars par la partie algérienne, et un premier versement devait être effectué dès la prise de possession. Les sociétés intéressées se plaignent de ce que non seulement rien n'a été fait mais encore de ce que les autorités algériennes entendent procéder à une nouvelle évaluation.

Les rapatriés soulèvent périodiquement un problème douloureux : celui des quelque six cents Français qui ont disparu peu après l'indépendance et dont la trace n'a jamais été retrouvée. Ils affirment qu'ils se trouveraient dans des camps au Sahara. On fait remarquer du côté français que quatre-vingts médecins militaires français, font un admirable travail dans le Sud et qui vivent en contact étroit avec la population, n'auraient pas manqué d'être informés de l'existence de tels camps. En outre, les investigations ont montré que des personnes qui avaient affirmé dans le passé détenir des renseignements sûrs à ce sujet n'étaient que des affabulateurs ayant le plus souvent spéculé sur la détresse des familles pour leur soutirer de l'argent.

Une commune bonne volonté

D'autres problèmes qui n'ont pas été définitivement réglés sont abordés dans un esprit d'ouverture par les deux pays. Ainsi, le gouvernement français a-t-il pris en considération les conditions de vie et la formation des travailleurs émigrés et l'envoi d'un plus grand nombre de coopérants. De leur côté, les dirigeants algériens avaient promis en décembre dernier à M. Michel Poniatowski d'examiner cas par cas les demandes des harkis qui souhaitent venir voir leurs proches en Algérie.

Pendant toute l'année 1974, les liens se sont resserrés et diversifiés entre les deux pays. Ainsi a été créée le 12 décembre dernier une banque franco-algérienne, l'Union des banques de la Méditerranée (1). En outre, ont eu lieu de nombreux échanges de visites de ministres, de parlementaires, d'hommes d'affaires et de syndicalistes. Pour la première fois depuis 1962, une délégation du C.N.P.F. conduite par M. Ceyrac et une délégation parlementaire se sont rendues en Algérie. M. Georges Marchais et plusieurs dirigeants du P.C. et d'autres formations de gauche ont également eu des entretiens avec le président Boumediène et les dirigeants du F.L.N. M. François Mitterrand devrait à son tour se rendre enfin en Algérie prochainement.

Les dirigeants algériens estiment en effet que la coopération entre les deux pays est une donnée permanente, indépendamment des idéologies, même si celles-ci ne peuvent être ignorées.

PAUL BALTA.

(1) Elle comprend, du côté algérien, la Banque nationale d'Algérie et le Crédit populaire algérien ; du côté français, la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais, la Société générale, le Crédit industriel et commercial, le Crédit commercial de France et la banque Paribas, qui se partagent à égalité un capital de 80 millions de dinars.

EUROPE

Grande-Bretagne

EN DÉPIT DU VOTE DES COMMUNES EN FAVEUR DE LA C.E.E.

M. Wilson a subi un grave revers au sein du parti travailliste dans le débat sur l'Europe

De notre correspondant

Londres. — Après trois jours de débat, la Chambre des communes s'est prononcée le mercredi 9 avril par 396 voix contre 170 et une soixantaine d'abstentions « pour l'Europe ». C'est là une majorité bien plus large que lors de l'adhésion britannique à la Communauté, en 1971, où la cause du Marché commun l'avait emporté par 112 voix seulement. L'opinion du Parlement paraît d'ailleurs refléter celle du pays : selon un sondage publié ce jeudi matin 10 avril par le *Daily Telegraph*, 57 % des électeurs envisageraient, lors du référendum, de voter pour le maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. et 31 % seulement y seraient défavorables.

Si, dans l'immédiat, la victoire des pro-Européens est éclatante, le résultat du vote n'en constitue pas moins un très grave échec personnel pour M. Wilson. Le premier ministre se retrouve aujourd'hui dans l'une des situations les plus difficiles de sa carrière. Sa politique est déjà combattue ouvertement par le comité exécutif du Labour Party et par la direction du TUC. Elle sera sans nul doute condamnée par le congrès extraordinaire du parti travailliste qui doit se tenir avant la fin du mois. La bataille qui vient de se terminer aux Communes a révélé que, en dépit de toutes les pressions et de tous les appels à la loyauté de ceux qui l'ont élu à son poste, le premier ministre n'est même pas soutenu par la majorité du groupe parlementaire.

Parmi les 315 députés travaillistes, 137 seulement se sont prononcés pour le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté, alors que 145 ont voté contre et que 33 se sont abstenus dans ce vote historique. Le gouvernement lui-même s'est profondément divisé. Les sept membres du cabinet qui ont, depuis le début, combattu la cause européenne, ont naturellement maintenu leur position lors du scrutin. Plus sérieux encore est le fait que sur les quatre-vingt-douze membres du gouvernement, y compris les secrétaires et sous-secrétaires d'Etat, trente-huit au total, ont voté contre l'Europe.

Le dernier jour du débat a également fourni aux adversaires de la Communauté le « *martyr* » dont ils avaient besoin. En plaidant devant les Communes pour la cause anti-européenne, M. Eric Heffer, ministre de l'industrie, a en effet violé la règle de conduite imposée par M. Wilson. M. Heffer est l'un des rares intellectuels du parti d'origine ouvrière et il jouit d'un grand prestige au sein de la gauche. Une heure après son plaidoyer, il a été exclu du gouvernement par M. Wilson, qui ne lui a même pas laissé le temps d'offrir lui-même sa démission.

Les conservateurs, en revanche, sont apparus beaucoup plus unis qu'il y a quatre ans : deux cent quarante-neuf d'entre eux se sont prononcés pour l'appartenance à la Communauté, huit seulement ont voté contre. La moitié du groupe travailliste mise à part, le clan des « *non* » a encore bénéficié du soutien des treize nationalistes écossais et gallois, tandis que les unionistes de l'Ulster se sont divisés, six se prononçant en faveur de la politique européenne du gouvernement, et quatre s'abstenant.

Les dernières heures du débat ont permis à M. Callaghan de se montrer plus européen que jamais. Il a notamment répliqué aux avocats de la souveraineté britannique que les Français ne sont pas « *moins Français* » après avoir vécu vingt ans dans la Communauté. C'est toutefois le plaidoyer de M. Heath — son premier discours aux Communes depuis qu'il a perdu la direction du parti conservateur — qui a dominé la fin du débat. Plutôt que de se montrer amer, il a eu le courage de reconnaître que la renégociation du contrat avec les Huit apporte quand même quelques avantages nouveaux à la Grande-Bretagne.

Ainsi, M. Wilson se voit placé pour l'instant à la tête d'une coalition de fait, dans laquelle les conservateurs occupent la plus grande place. La rupture au sein du *Labour party* est d'autant plus grave qu'à bien des égards, l'opposition entre pro et anti-européens recouvre celle des doctrinaires du socialisme et du travaillisme modéré, soucieux de défendre un système d'économie mixte. L'existence politique de M. Wilson dépend donc aujourd'hui d'une victoire des « *oui* » à un référendum qui pourrait bien décider aussi de l'orienta future du parti travailliste.

JEAN WETZ.

Portugal

Selon la « plate-forme d'entente »

Le Conseil de la révolution pourra dissoudre l'Assemblée législative en cas d'« impasse politique »

De notre correspondant

Lisbonne. — Une semaine après avoir été présenté aux partis politiques par le Conseil de la révolution, le texte de la « *plate-forme d'entente* » qui doit s'imposer à la prochaine Assemblée constituante et déterminer la structure des organes de pouvoir au Portugal pour les trois à cinq prochaines années a été rendu public le mercredi 9 avril à Lisbonne. Le Conseil de la révolution est, ainsi, allé très vite dans sa recherche d'un compromis entre la « *légalité révolutionnaire* », imposée par « *ceux qui ont fait le 25 avril* » et la « *légalité populaire* » représentée par les organisations politiques qui « *soutiennent les intérêts légitimes du peuple portugais* ».

Pendant une période de transition, qui durera de trois à cinq ans, les organes du pouvoir seront constitués par le président de la République, le Conseil de la révolution, l'assemblée plénière du Mouvement des forces armées, l'Assemblée législative, le gouvernement et les tribunaux. Le président de la République sera élu par un collège où siégeront les membres de l'Assemblée législative et ceux de l'assemblée du M.F.A. Il présidera le Conseil de la révolution et, en accord avec celui-ci, nommera le premier ministre. Celui-ci formera le gouvernement en fonction de la représentativité des différents partis à l'Assemblée législative. Les ministres de la défense, de l'intérieur et de l'économie, néanmoins, ne devront, eux, avoir la confiance que du seul M.F.A.

Le Conseil de la révolution déterminera les orientations générales de la politique intérieure et extérieure du pays. En outre, il aura le pouvoir de ratifier les décisions de l'Assemblée législative et du gouvernement concernant : la politique économique, sociale et financière ; les relations extérieures, notamment avec les pays d'expression portugaise et les territoires encore sous domination coloniale ; l'exercice des libertés et des droits fondamentaux ; l'organisation de la défense nationale ; la réglementation de l'activité politique, notamment en ce qui concerne les actes électoraux.

S'il y avait une « *impasse politique* », le Conseil de la révolution pourrait prononcer la dissolution de l'Assemblée. Celle-ci, élue par le suffrage universel, sera constituée de deux cent cinquante députés au maximum. Les décisions prises par l'Assemblée seront promulguées si, après un avis contraire du Conseil de la révolution, un second vote dégage une majorité des deux tiers des députés en leur faveur.

L'assemblée du M.F.A. sera constituée, comme actuellement, de deux cent quarante militaires, dont cent vingt de l'armée de terre, soixante de la marine et soixante de l'aviation. Elle sera présidée par le Conseil de la révolution. A la fin de la période de transition, une nouvelle Assemblée législative pourra procéder aux révisions constitutionnelles jugées nécessaires.

JOSE REBELO.



A Paris

ATTENTAT A L'EXPLOSIF CONTRE LE CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE

Un attentat à l'explosif a été commis, ce jeudi 10 avril vers 1 heure du matin, contre le consulat général d'Algérie, 11, rue d'Argentine, à Paris-16e. Le siège du consulat n'a pas été endommagé mais la déflagration a causé d'importants dégâts sur des automobiles stationnées à proximité et brisé de nombreuses vitres des immeubles voisins. Le propriétaire d'un restaurant proche, M. Saïd Boutabou, a été très légèrement blessé au cuir chevelu par des éclats de verre. Il a déclaré peu après qu'il était sorti « *pour prendre l'air* » quand l'explosion est survenue.

M. Jean Paolini, préfet de police, s'est rendu sur les lieux et a expliqué les circonstances exactes de l'attentat qui n'a pas encore été revendiqué : « *Nous avions été prévenus, au commissariat d'arrondissement, qu'un engin piégé allait exploser devant le consulat général d'Algérie*, a déclaré le préfet. *Aussitôt, un officier de police a foncé, puis, avec l'aide des gardiens de la paix en faction devant le consulat, a examiné les véhicules garés rue d'Argentine. Une sacoche avait été déposée contre le pare-chocs avant d'une R 8 garée devant le consulat général.* »

Par mesure de prudence, les policiers de garde ont été priés de s'écarter en attendant l'arrivée de personnel spécialisé et la rue a été barrée à ses deux issues. Quelques instants plus tard, c'était l'explosion. Le préfet de vée du personnel spécialisé et la garde des établissements et bâtiments consulaires algériens avait été renforcée depuis plusieurs jours. Avant de quitter les lieux de l'attentat, M. Paolini a eu un long entretien avec le consul général d'Algérie.

L'attentat a été revendiqué dans la matinée du 10 avril par le Groupe d'action du club Charles-Montel, une organisation d'extrême droite qui avait déjà signé plusieurs attentats le 5 mars dernier dans le Sud-Ouest. Le mouvement entendait « *saluer le départ du président de la République vers l'Algérie* ».

La réunion de l'avenue Kléber

LES « DIX » PROGRESSENT LENTEMENT

Les dix délégations (Algérie, Arabie Saoudite, Brésil, C.E.E., Etats-Unis, Inde, Iran, Japon, Venezuela, Zaïre) ne devaient reprendre leurs travaux en séance plénière, avenue Kléber, que vers midi, jeudi. Auparavant, un groupe restreint, composé de la Communauté européenne d'une part, et de l'Iran et du Zaïre d'autre part, avait cherché à rapprocher les thèses en présence sur le contenu de la conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing. Le problème posé par le nombre des invités à cette conférence n'était toujours pas résolu en fin de matinée.

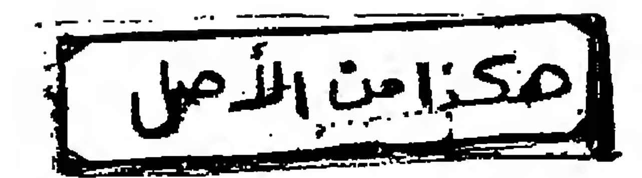
Mercredi, la constitution du groupe de travail avait été l'occasion d'un incident. Les Américains, appuyés par les Japonais et les Européens, avaient proposé que les observateurs, et donc l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), participent à ce groupe. Le Venezuela, le Brésil et l'Iran s'y étaient opposés. Comme le délégué des Etats-Unis insistait, le délégué algérien avait déclaré en substance : j'en fais un point d'ordre ; nous avons accepté la présence de l'A.I.E. en tant qu'observateur, par courtoisie pour la puissance invitante, mais nous ne voulons pas qu'elle participe aux travaux.

Les Dix avaient alors renoncé à former ce groupe de travail, et ce n'est que mercredi soir que le groupe restreint cité plus haut a pu être constitué.

Commentant cet incident, Algérie-Presse-Service a écrit, sous le titre : « *La conférence de Paris déraille* », que M. de Guiringaud, « président technique » de la réunion, en proposant la participation de l'A.I.E. au groupe de travail, avait « *créé toutes les conditions d'un échec de la conférence* ».

Dans les milieux proches de la « présidence technique », on dément de la manière la plus catégorique que M. de Guiringaud ait fait une telle proposition. Bien au contraire, ajoute-t-on, il avait suggéré que le groupe de travail en question ne comprenne pas les « observateurs » (ONU, O.C.D.E., A.I.E.).

L'incident paraît clos et les discussions progressent lentement. La modération des Etats-Unis a été remarquée. — Ph. S.



LES ÉTATS-U


dernière création
LANCEL
et dépositaires agréés


EPEDA
multispire
CAPELOU
LIVRAISON GRATUITE DANS LA JOURNÉE


STROPEZ
HOTEL BYBLOS

DIPLOMATIE

LES ÉTATS-UNIS EN PERTE DE VITESSE

(Suite de la première page.)

Les Etats-Unis seraient-ils donc en train de déposer le mandat qu'ils s'étaient arrogé de gendarme de l'univers? Si tel est le cas, que va-t-il en résulter pour l'Europe et pour le monde? On ne peut éviter aujourd'hui de se poser ces questions. Dans *Newsweek* un spécialiste britannique de la guérilla en Asie, le général Sir Robert Thomson, affirme que la politique étrangère actuellement suivie par Washington s'apparente à la retraite de Russie de Napoléon, *en pire.* A l'en croire il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'elle conduise à leur « reddition » complète avant la date fatidique de 1984, retenue par George Orwell pour le déroulement de son célèbre roman d'anticipation sur le communisme universel. Conclusion de Sir Robert : « *Ne comptez pas sur les Etats-Unis comme alliés.* »

Entre l'isolationnisme et l'interventionnisme

Il faut se rappeler que si la tentation de l'interventionnisme a été présente tout au long de l'histoire américaine, elle ne l'a que rarement emporté. Le dogme originel, c'est l'isolationnisme, que prêchait George Washington, en 1797, dans son message d'adieux : « *C'est notre véritable politique que de nous tenir à l'écart de toute alliance permanente avec n'importe quelle partie du monde extérieur.* » Le futur président John Quincy Adams renchérissait en 1831 : « *En s'enrôlant une seule fois sous des bannières autres que la sienne, l'Amérique se mêlerait sans pouvoir s'en libérer à toutes les guerres d'intérêt et d'intrigue mues par l'avarice, l'envie et l'ambition qui prennent les couleurs et usurpent l'étendard de la liberté. Les règles de sa politique glisseraient insensiblement de la liberté à la force... Elle pourrait ainsi devenir le dictateur du monde. Elle perdrait le contrôle de ce qui fait son gnie propre.* » Paroles clairvoyantes.

Isolationnistes comme interventionnistes professent en réalité une même vénération à l'égard du système politique américain. Mais les premiers redoutent de perdre la pureté dont ils se targuent au contact des souillures du Vieux Monde, tandis que les seconds aspirent à faire profiter les autres des recettes de leur propre bonheur, quitte bien entendu à n'être pas les derniers à bénéficier de cette extension : les intérêts les plus sordides ne dédaignent pas les couvertures idéalistes.

L'impérialisme de Théodore Roosevelt au tournant du siècle, le prophétisme de Woodrow Wilson pendant la première guerre mondiale, relevaient de cette conception-là. Mais, dès 1920, les Etats-Unis retournèrent à l'isolationnisme, refusant de participer aussi bien à la Société des Nations nouvellement créée qu'à tout système de sécurité collective. Il faudra des années d'efforts et de ruses à Franklin Roosevelt pour entraîner ses compatriotes dans la seconde guerre mondiale. Encore, l'initiative des hostilités viendra-t-elle du Japon et du Reich, non de l'Amérique.

Au début de 1945 encore, à Yalta, Roosevelt, tout en se consacrant à la réalisation de son rêve des Nations unies, répète qu'il ne pourra laisser les « boys » en Europe plus de deux ans après la victoire. Pour que les Etats-Unis en viennent à diriger la plus vaste coalition de tous les temps, il faudra la rencontre d'un homme qui se voulait ordinaire et d'une occasion à n'en pas douter extraordinaire.

L'homme, c'était Harry Truman, modeste commerçant du Missouri devenu sans l'avoir cherché président des Etats-Unis. Dans le communisme il voyait un nouvel avatar du nazisme et était aussi déterminé à lui résister qu'un shérif de western aux agissements des hors-la-loi. L'occasion, c'était l'épuisement de la Grande-Bretagne, au lendemain d'une victoire chèrement payée, coïncidant avec la promotion des Etats-Unis, grâce à la possession de l'arme nucléaire, au rang, célébré par Truman lui-même au soir d'Hiroshima, de « *nation la plus puissante de l'histoire* ».

Depuis plus d'un siècle, l'Angleterre avait assumé une double mission internationale : s'opposer à toute hégémonie sur le continent européen, garantir la liberté des mers. Les Américains, auxquels elle avait déjà légué sa langue, son pragmatisme, sa foi dans les institutions libérales, étaient tout prêts à reprendre le flambeau de ses mains défaillantes. Dans leur grande majorité, ils admettaient désormais que leur refus de se mêler des affaires de l'Europe était largement responsable de la seconde guerre mondiale. Pour en éviter une troisième, ils ne demandaient qu'à se lancer dans l'interventionnisme, avec une vigueur que la saignée, pour eux très limitée, de la guerre n'avait en rien entamée. Tout naturellement, ils attribuaient le mérite essentiel de leur toute neuve puissance à leur système politique béni par la Providence, alors qu'elle tenait surtout à la largeur de l'océan, qui non seulement avait tenu le sol des Etats-Unis loin des bombes et des combats mais encore avait permis d'y établir, pour leur plus grand bénéfice, l'arsenal et la banque de la coalition anti-hitlérienne.

Ecartant les conseils de ceux qui, comme Churchill ou le général Patton, le poussaient à mettre à profit le monopole nucléaire pour faire reculer l'U.R.S.S. ou plus tard, comme Mac Arthur et même de Gaulle, pour obliger Pékin à cesser son intervention en Corée, Truman s'appuya sur cet atout décisif pour « contenir » le communisme dans ses frontières de 1945. Complétée, de l'Iran au Guatemala, d'opérations clandestines de refoulement confiées à la C.I.A., cette stratégie dite de l'« *endiguement* » *(containment)* a été poursuivie sous les présidences ultérieures, dans l'espoir formulé en 1947 par le diplomate George Kennan de convaincre en fin de compte « *les maîtres du Kremlin que leur grand dessein est futile et hors de portée et qu'en s'y accrochant ils n'ont aucune assurance de venir à bout de leurs propres difficultés et dilemmes... la possibilité demeure*, concluait-il, *que la puissance soviétique porte en elle le germe de sa propre décadence* ».

L'endiguement n'a pu empêcher ni le coup de Prague en 1948 ni la victoire du communisme en Chine, à Cuba, au Vietnam du Nord.

Mais, au prix des parties au bord du gouffre chères à John Foster Dulles et de quelques millions de morts, il a enregistré, de la Corée à Berlin, une série de succès. C'est au nom de cette doctrine que les Etats-Unis se sont laissé prendre progressivement dans l'engrenage indochinois. Or l'endiguement est devenu singulièrement difficile à appliquer au fur et à mesure que l'U.R.S.S. rattrapait les Etats-Unis dans la course aux armements nucléaires : on n'envisage pas de la même manière l'attitude à observer vis-à-vis d'un allié en difficulté suivant qu'on risque ou qu'on ne risque pas de voir ses propres villes détruites. Et depuis 1957, date du lancement du premier Spoutnik, l'ensemble du territoire des Etats-Unis est à la portée des fusées soviétiques.

De nouveaux atouts

La décolonisation, bien qu'elle ait été fortement encouragée, surtout dans ses débuts, par Washington, a généralement tourné à son désavantage. Le neutralisme du tiers-monde a pris une coloration de plus en plus anti-impérialiste et donc anti-américaine, tandis que le soutien donné par la Maison Blanche à Israël lui a aliéné la majorité du monde arabe. Comme vient de le constater un conseiller de la Maison Blanche, cité par *Newsweek*, les Américains n'ont « *pas assez de doigts pour boucher tous les trous de la digue* » qu'ils ont voulu élever pour préserver le *statu quo* mondial.

De nouveaux atouts, il est vrai, sont apparus dans le jeu américain : le relèvement de l'Europe, la détérioration des rapports sino-soviétiques, la prudence extrême des successeurs de Khrouchtchev, enfin et surtout la nécessité où ces derniers se sont trouvés de faire appel à la technologie et aux capitaux de l'Occident. Nixon et Kissinger ont utilisé avec un froid réalisme toutes les possibilités qui leur étaient ainsi offertes, ce qui explique la série de succès diplomatiques qu'ils ont enregistrés et dont l'un des plus notables fut la conclusion des accords de Paris sur le Vietnam. Ceux-ci furent en effet signés sans que Hanoï et le G.R.P. obtiennent ce qui avait été longtemps pour eux la condition indispensable du cessez-le-feu : la destitution par les Américains eux-mêmes du gouvernement Thieu.

De partenaires contraints par les raids massifs de B 52 et par la discrète pression de Moscou de renoncer ainsi à un de leurs objectifs essentiels, il ne fallait pas cependant attendre qu'ils assistent sans réagir à la tentative du régime de Saigon d'ignorer, comme il l'avait déjà fait après les accords de Genève, les clauses politiques du compromis intervenu.

En 1954 il avait été convenu que des élections se dérouleraient dans un délai de deux ans pour parvenir à la réunification du Vietnam. A aucun moment on ne vit Diem accomplir le moindre geste dans ce sens. Dès décembre 1954, un cadre du Vietminh avait dit au correspondant du *Monde* à Saigon : « *Nous savons que le but des Etats-Unis comme celui de Diem est d'empêcher à tout prix les élections de 1956, qui nous donneront une victoire certaine. Cependant, nous ne sommes pas inquiets. On n'arrête pas la roue de l'histoire et nous aurons la victoire à la longue, même s'il faut recommencer la guerre pour cela* » (1).

Les accords de Paris de 1973 prévoyaient, eux aussi, des élections qui devaient être préparées par un « conseil national de réconciliation » à trois composantes. Mais Saigon s'est bien gardé de s'engager le moins du monde sur cette voie. On ne voit pas par quel miracle, dans ces conditions, les communistes n'auraient pas repris l'offensive.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Le Monde* du 16 décembre 1954.

Prochain article :

DES TROUS DANS LE PARAPLUIE

LE DÉBAT SUR LA MOTION DE CENSURE

M. Chirac a surtout répondu aux accusations

Du bon usage de la motion de censure. Ainsi pourrait être sous-titré le débat qui s'est déroulé mercredi 9 avril à l'Assemblée nationale.

Pour les communistes, les choses étaient très claires : le gouvernement ayant refusé d'organiser un débat de politique générale, la gauche se devait de l'y contraindre pour « démasquer, sous un libéralisme de façade, une politique réactionnaire et mesquine ». Après un an de pouvoir, c'était l'heure du bilan et les socialistes se déclaraient décidés « à juger sur pièces » et à démontrer que « la gauche n'avait pas dit son dernier mot ».

Pour M. Labbé (U.D.R.), au contraire, tout allait pour le mieux dans la plus cohérente des majorités et le plus populaire des gouvernements. la démarche de l'opposition avait « un air anachronique ». Sans refuser le débat, il ne s'en montra pas moins insensible « au charme discret et démodé » d'une formule par trop « solennelle » ; une formule qui lui permit, cependant, d'opposer aux « donneurs de leçons d'aujourd'hui » la volonté réformatrice du général de Gaulle.

Avec M. Coulais (R.I.), l'offensive contre une opposition « procédurière et négative » se fit plus vive. Du débat, il ne retient, en effet, que « le déroulement monotone d'un rite », celui de « la critique excessive, des slogans trompeurs et des propositions démagogiques ».

Avec M. Soustelle (Réf.), l'offensive virait ouvertement à l'anticommunisme, la motion présentée traduisant, à son avis, la volonté du P.C. « de reprendre en main des alliés soupçonnés

Rappelant que le gouvernement a refusé d'organiser un débat de politique générale sanctionné par un vote, M. PAUL LAURENT, porte-parole du groupe communiste, note que *« c'est la gauche qui doit imposer au gouvernement la discussion nécessaire sur le bilan d'un an de pouvoir de M. Giscard d'Estaing et du gouvernement »*.

De quoi peut bien s'enorgueillir votre système ? demande l'orateur, qui affirme : *« L'économie du pays est en pleine récession ; nos exportations n'ont pratiquement pas progressé, notre balance des paiements reste dangereusement déséquilibrée. L'activité économique connaît une chute sans précédent depuis la guerre. L'extension du chômage a pris des proportions angoissantes: un million deux cent mille chômeurs totaux. »*

Face à ce drame, M. Laurent dénonce l'« *inaction* » du gouvernement et les réformes « *dont on parle mais qui n'existent pas* », tel le maintien de 90 % du salaire en cas de licenciement.

Puis il poursuit : « *Vous qui accusiez le programme commun de la gauche d'être générateur de catastrophes, vous voilà avec cinq millions six cent mille salariés percevant moins de 1 500 F par mois, sans parler des chômeurs, des personnes âgées, des agriculteurs. (...) L'escalade des prix se poursuit, les faillites se multiplient, la promotion féminine demeure presque partout un leurre.* »

L'orateur évoque ensuite « *le développement visible de l'insécurité publique* » ; il estime que « *la présence de M. Poniatowski au ministère de l'intérieur apparaît de plus en plus comme une cause d'aggravation de cette situation, en raison des directives de violence du ministre de la police* ».

M. Paul LAURENT : le retour au giron atlantique

M. Laurent accuse le gouvernement de pratiquer « *une politique extérieure à la fois réactionnaires et mesquine* » qui tend, par exemple, « *à replacer notre pays dans le giron atlantique et à le réinsérer de force dans l'OTAN* ». Au sujet de la politique de défense, M. Laurent affirme à nouveau que notre force nucléaire « *est étroitement dépendante du dispositif américain* ».

Puis il dénonce « *la volonté arrêtée de continuer à n'envisager qu'une politique de course aux armements* » et déclare : « *Votre politique est à contre-courant de la détente. (...) En Indochine, on mesure chaque jour ce que la trop longue inertie de votre gouvernement a déjà fait perdre au prestige international de la France (...) Au Portugal, vous ne pardonnez pas au peuple de ce pays de s'être libéré de la dictature fasciste. (...) Au total, vous parlez de paix mais vous vous comportez surtout en marchand de canons. Vous parlez d'indépendance, mais vous bradez les intérêts de la France. Vous parlez de coopération, mais vous encouragez la politique des blocs.* »

M. Laurent estime urgent de « *s'attaquer au gâchis de la gestion capitaliste* », de réaliser « *une relance rapide et très importante des équipements collectifs* » et de créer les conditions « *d'un accroissement immédiat de la consommation intérieure* », afin « *de lutter efficacement contre l'inflation et le chômage* ».

En terminant, l'orateur mentionne la tenue dans les cent plus grandes villes de France des meetings de la gauche et y voit le moyen de « *renforcer l'union et faire triompher les solutions préconisées par le programme commun de gouvernement* ».

Et M. Laurent conclut : « *Aujourd'hui on parle du durcissement communiste. Tout simplement parce que, face aux difficultés actuelles, les communistes sont partout aux côtés des travailleurs, pour faire reculer le pouvoir et le patronat ; pour démasquer, jour après jour, votre politique réactionnaire.* »

M. MAUROY : le gouvernement n'a pas de politique

M. PIERRE MAUROY (Nord) prend alors la parole, au nom du groupe des socialistes et radicaux de gauche. Après avoir affirmé : « *Ce n'est pas le gouvernement qui agit sur la crise ; c'est la crise qui agit sur le gouvernement* », M. Mauroy évoque M. François Mitterrand, dont « *il apparaît à l'évidence, selon lui, qu'il assume une sorte de magistrature morale qui inspire à tous le respect* ». Le député du Nord entreprend ensuite de démontrer que le premier ministre n'a pas de politique.

Il constate que « *l'ordre ancien, né de la deuxième guerre, se défait progressivement* », et assure « *la confrontation véritable, aujourd'hui, se situe moins entre l'Est et l'Ouest, entre le pacte Atlantique et celui de Varsovie, qu'entre les riches et les pauvres* ».

Pour M. Mauroy : « *La seule possibilité pour la France de défendre (...) le camp de l'indépendance est encore de ne pas s'enfermer dans un dialogue seulement atlantique.* » Constatant qu'« *aucune des actions concrètes de la France* [sur le plan international] *n'est en prise sur le réel* », il relève qu'un « redressement européen » n'est possible que « *si la communauté des grandes affaires cède le pas à l'Europe des travailleurs* ». En ce qui concerne les départements d'outre-mer, il reproche au gouvernement de « *ne rien entreprendre de sérieux* ».

Abordant la situation économique et sociale, M. Mauroy dénonce là aussi l'absence de politique du gouvernement, politique qu'il qualifie de « *dilatoire* » et d'« *ostentatoire* ». Face au chômage et à l'inflation, « *les remèdes homéopathiques, qui sont la médecine préférée de M. Giscard d'Estaing, ne constituent pas la thérapeutique appropriée* », explique-t-il. En ce qui concerne le chômage, « *le gouvernement*, note-t-il, *prétend (...) qu'il entend (...) en atténuer les conséquences* », alors que « *la politique d'aide aux travailleurs privés d'emploi* [ne] *porte* [que] *la marque de la lenteur et de l'emphase* ». Pour ce qui est de la lutte contre l'inflation, M. Mauroy constate qu'« *il aura fallu un million de chômeurs* » pour atteindre une augmentation des prix à la consommation de 13,9 %, alors que l'objectif du gouvernement et le taux d'inflation allemand est de 6 à 7 % de hausse annuelle.

Après avoir affirmé que, « *lorsque l'économie capitaliste se dérègle, le chômage est* [la]*solution* [du gouvernement] *au problème de l'inflation* », l'orateur propose une « autre politique » dont il définit, pour le court terme, les trois volets : « *assurer un nouveau plein emploi* » en relançant la demande intérieure, en réduisant la T.V.A. sur les produits de première nécessité, en développant les équipements collectifs, en créant des emplois publics, en réduisant la durée du travail et en abaissant l'âge de la retraite. « *Il faut*, poursuit-il, *réduire les inégalités, par la revalorisation du minimum vieillesse, des allocations familiales et des revenus agricoles, et surtout par la création d'un impôt sur les grosses fortunes et par la taxation de toutes les sources d'« enrichissement sans causes » ; assurer l'autonomie de l'économie française, par une réduction ordonnée des importations d'énergie, le développement de nos exportations de haute valeur ajoutée et le maintien d'un franc fort, associé à une politique européenne active.* »

Puis il conclut : « *Nous voterons la censure parce que votre gouvernement est en train de démontrer qu'à côté de la routine dans l'immobilisme, il existe aussi une routine dans l'apparence du changement.* »

M. LABBÉ : pour nous, la réforme n'est pas une découverte

M. CLAUDE LABBE (Hauts-de-Seine), président du groupe U.D.R. de l'Assemblée, évoque cette motion de censure déposée « *presque les larmes aux yeux* », et estime que rien ne justifiait vraiment une déclaration de politique générale et la mise en cause de l'existence du gouvernement. Il souligne, en effet, « *la cohésion croissante de la majorité et la popularité croissante de ses dirigeants* ». *Il s'agit donc*, constate l'orateur, *d'une motion à blanc sans doute mieux destinée à animer les rapports internes au programme commun, qu'à répondre aux exigences majeures de l'opinion* ».

M. Labbé réaffirme « *la forte et libre adhésion* » de son groupe à M. Chirac, et juge que le gouvernement a lutté efficacement dans le domaine de l'emploi, par une relance ponctuelle ou sélective. L'orateur explique que l'U.D.R. veut être jugée sur sa volonté réformatrice et non sur des faux-semblants. « *Pour nous, l'idée de réforme n'est pas une découverte* », affirme-t-il à l'adresse « *des donneurs de leçon* » en rappelant l'œuvre accomplie par le général de Gaulle et la Ve République.

Après avoir défini sa conception de la majorité, M. Labbé explique ce qui sépare celle-ci de l'opposition. Opposé à « *un type de société de collectivisme avoué ou camouflé* », il précise qu'il y a « *ceux qui veulent libéraliser la France dans l'expansion et la promotion sociale et ceux qui veulent la socialiser* ». M. Labbé aborde la politique extérieure. Il estime notamment qu'il n'est pas concevable qeu la France demeure muette en face du calvaire des populations vietnamiennes et cambodgiennes.

Affirmant, pour conclure, que l'U.D.R. entend poursuivre un processus de transformation de la société, qu'il a été le premier à engager, M. Labbé déclare : « *Il ne peut exister de progrès dans une nation où les intérêts particuliers prennent le pas sur l'intérêt national, où les ambitions politiques font appel à des moyens illégaux, ou tout au moins en marge de la légalité. Que les Français n'aient pas l'illusion de croire que l'on peut sans dommage bousculer les structures, revendiquer sans envisager les conséquences, prétendre sauver l'emploi en détruisant l'entreprise.* »

M. COULAIS : les rites

Au nom du groupe des républicains indépendants, M. CLAUDE COULAIS (Meurthe-et-Moselle) qualifie cette motion de censure d'« *étonnante* », car « *tout y est faible et rien n'y est bien nouveau* ». Elle apporte à ses yeux la preuve que l'opposition « *reste négative* », constitue « *une erreur politique* » au moment où le gouvernement propose la discussion « *de plus de cinquante projets de loi utiles et attendus* ».

Après avoir analysé le texte de la motion dans laquelle il relève trois « *rites* » : celui de la « *critique excessive* », celui des « *slogans trompeurs* » et celui des « *propositions démagogiques* », il les dénonce affirmant notamment que les Français ont « *bien compris que, en face de cette crise,* [leur] *président et le gouvernement leur tenaient bien un langage de vérité* ». Après avoir énoncé les mesures qui prouvent que « *ni le gouvernement ni la majorité ne sont insensibles ni passifs devant les difficultés* » des entreprises, des personnes sans emploi, des personnes âgées et des familles, M. Coulais énumère les « *les résultats positifs* » de la politique menée, démontrant ainsi que « *tout n'est pas sombre dans la situation économique* ».

Pour l'orateur, « *la politique de changement et de lutte contre les injustices sociales gêne l'opposition et lui ôter ses chances de combat, en attendant de la dépouiller de sa raison d'être* ». Evoquant la politique étrangère, il constate « *un changement important dans l'action diplomatique* » de la France, qui s'emploie à « *renforcer la solidarité européenne et à surmonter les conditions extérieures de la crise* ». Puis il reproche à l'opposition de préconiser des mesures « démagogiques » qui relanceraient l'inflation, mineraient au développement des exportations et compromettraient le rétablissement de l'économie. Aussi propose-t-il le dépôt d'un collectif budgétaire « mesuré » et demande-t-il que des décisions soient prises « *dans les prochains mois pour mieux orienter l'épargne vers l'investissement productif et pour donner une nouvelle dimension à la politique de l'emploi* ».

M. SOUSTELLE : la méfiance des communistes à l'égard des sociaux-démocrates

M. SOUSTELLE (réf., Rhône) note qu'« *une certaine anxiété s'est emparée de la population, malgré les résultats non négligeables obtenus par le gouvernement* ». Le député du Rhône voit, dans cette motion de censure, « *le moyen pour le parti communiste de reprendre en main des alliés que l'on soupçonne d'être indociles. C'est le témoignage d'un phénomène historique bien connu depuis cinquante ans : la méfiance des communistes à l'égard des sociaux-démocrates* ».

Analysant les thèmes du texte de cette motion, M. Soustelle se dit être frappé par « *son caractère irréel* », presque « *onirique* », et affirme qu'en matière de politique étrangère, et plus particulièrement sur le reproche fait à la France de se réinsérer dans l'OTAN, « *il n'y a rien de nouveau (...) sinon une coopération peut-être plus ouverte mais parfaitement admise sous la présidence précédente* ».

Il s'étonne de voir figurer au bas de cette motion « *les signatures de certains collègues, qu'on peut s'étonner de voir prendre position contre un retour éventuel ou supposé vers l'alliance atlantique, ce qui n'était pas leur attitude* » en 1966, lors d'une motion de censure qui condamnait le retrait de la France de l'OTAN. Il cite les noms de quelques signataires d'alors : MM. Chandernagor, Max Lejeune, Longequeue, Mollet, Defferre et Mitterrand.

Pour le porte-parole du groupe des réformateurs, centristes et démocrates-sociaux, « *aucune solution sérieuse n'est proposée* ». Il indique que ses collègues ne voteront pas cette motion, et qu'ils voteraient « *la confiance au gouvernement s'ils avaient à le faire* ». Avant de demander au gouvernement d'« *accentuer le caractère social de sa politique* », il évoque « *la lenteur inexplicable qui est mise à liquider les dossiers des rapatriés* » et, d'autre part, « *la nécessité de ne pas porter atteinte à la recherche fondamentale, bien que nous nous trouvions en période de basse conjoncture* ».

M. CHIRAC : la France n'est pas rentrée dans l'OTAN et elle n'y rentrera pas

M. CHIRAC reproche à l'opposition de s'en tenir à la condamnation globale et systématique de la politique gouvernementale. La motion de censure devient ainsi, selon lui, « *un procès d'intention qui repose sur des statistiques inexactes ou qui affecte d'ignorer des décisions déjà annoncées* ». M. Chirac relève « *la référence rituelle au programme gouvernement, bible vieillissante mais immuable, malgré tous les commun, bible vieillissante mais immuable, malgré tous les changements intervenus et le recours à la facilité* ». « *En fait*, estime-t-il, *il s'agit en réalité de vous donner l'illusion de la cohésion.* »

Le premier ministre rappelle les mesures que le gouvernement a prises pour faire face à la crise économique et estime que les objectifs fixés ont été atteints dans les délais et les conditions prévus. « *Dans le domaine des prix, la hausse a été ramenée, pour les trois derniers mois, à 2,7 %, ce qui correspond à un rythme annuel de l'ordre de 10 %. Cette évolution sera confirmée dans les prochains mois. En ce qui concerne le commerce extérieur, l'évolution favorable s'est trouvée confirmée et notre commerce a été pratiquement équilibré dans les premiers mois de cette année (...). Nos exportations industrielles, notamment des biens d'équipement, sont en très net progrès. En matière monétaire, le franc est aujourd'hui l'une des monnaies les plus stables et les plus recherchées sur le marché international. Il pourra ainsi, le jour où les circonstances monétaires internationales s'y prêteront, rejoindre sans difficulté le « serpent » européen.* »

Après avoir polémiqué avec M. Ballanger sur les statistiques concernant le chômage, le premier ministre rappelle qu'à la relance globale et massive il a préféré des mesures sélectives afin « *de protéger les citoyens les plus vulnérables dans la conjoncture actuelle, notamment les agriculteurs (pour qui jamais, dans le passé, un tel effort n'avait été fait), les personnes âgées et les familles* ».

M. Chirac en vient au problème de la défense et à « *l'incroyable campagne menée pour accréditer l'idée que la France réintégrerait l'OTAN* », il déclare :

« *A défaut de pouvoir s'entendre sur les modalités de la défense nationale et la nécessité d'une force de frappe, l'opposition a limité à cette contre-vérité les ambitions de sa motion de censure. Et je regrette que l'absence de M. Mitterrand, guide reconnu bien que, semble-t-il, contesté de l'opposition, ne nous permette pas d'avoir enfin une idée claire sur la doctrine socialo-communiste en matière de défense.* »

Après s'être référé à l'allocution télévisée du 25 mars de M. Giscard d'Estaing, il poursuit :

« *Nos moyens militaires dépendent de nous seuls. Ils ne peuvent être engagés que par la décision souveraine des seuls responsables de la politique française en considération des seuls intérêts français. La France s'est dégagée voici neuf ans d'une organisation de défense intégrée, où elle se trouvait subordonnée à des décisions dont elle n'eût pas été maîtresse. La France n'est pas rentrée dans cette organisation. Elle n'y rentre pas. Elle n'y rentrera pas. Quiconque affirme le contraire dit un mensonge et sait qu'il ment.* »

Le premier ministre évoque la motion de censure présentée en 1966, au moment du retrait de la France de l'organisation intégrée de l'OTAN. M. Gaston Defferre précise, à ce sujet, que la motion de censure dénonçait le fait que la décision avait été prise sans que le Parlement ait été consulté. « *Ni le programme du P.S. ni le programme commun ne demandent le retour à l'OTAN* », précise-t-il.

M. Chirac poursuit :

« *C'est mentir que prétendre que la politique de la France a changé. C'est mentir que prétendre que le gouvernement renonce à l'indépendance nationale. C'est mentir plus encore que réclamer à grands cris une défense indépendante et combattre sans relâche le seul instrument décisif de cette indépendance, c'est-à-dire la dissuasion nucléaire nationale.*

» *Le gouvernement présentera, le moment venu, à l'Assemblée nationale, des propositions budgétaires qui répondent aux besoins d'une défense indépendante. Car on ne peut à la fois — le président de la République l'a souligné — souhaiter une défense indépendante et en refuser les moyens. On ne peut critiquer, sans relâche, l'armée, la politique nationale d'armement, la conception même*

LES RETARDS DANS L'INDEMNISATION DU CHOMAGE A 90 %

Selon les déclarations du premier ministre à l'Assemblée nationale, le nombre de chômeurs bénéficiant de l'« *allocation supplémentaire d'attente* » (90 % du salaire brut antérieur) est actuellement de 13 000. Les derniers chiffres officiels, ceux de février, étaient de 11 400.

Il est vraisemblable que, lors de la publication, imminente, des statistiques relatives au mois de mars, le chiffre sera plus élevé encore que celui indiqué par le premier ministre. L'application assez complexe — et rétroactive — de l'accord sur l'indemnisation à 90 %, ainsi que l'afflux actuel des chômeurs, expliquent en partie les retards apportés à la mise en service du nouveau système. On estime généralement que 60 000 à 80 000 personnes pourraient bénéficier de cette indemnité, soit moins du dixième du nombre des demandeurs d'emploi.

LE MEETING UNITAIRE DE LA MUTUALITÉ

L'épreuve de force entre les partis de gauche n'est pas oubliée

Dans le cadre de la série de meetings communs organisés par les grands partis de gauche, c'était mercredi 9 avril au tour des fédérations parisiennes du parti communiste, du parti socialiste et du mouvement des radicaux de gauche de tenir leur réunion. La Mutualité était comble. Des salariés de l'entreprise Everwear de Saint-Quentin (Aisne), en grève depuis quarante-cinq jours, étaient venus pour procéder à une vente sauvage de couvre-lits.

Le public, enthousiaste, semblait disposé à toutes les mobilisations. Sa jeunesse le rendait, en particulier, sensible aux attaques des orateurs contre le projet de réforme du système éducatif élaboré par M. Haby. Phénomène nouveau, dans la rue et dans le hall, les militants vendant la presse socialiste étaient aussi nombreux et actifs que les diffuseurs de la presse communistes. Dans la salle, en revanche, les communistes affirmaient leur supériorité numérique. M. Christian Pierre, premier secrétaire de la fédération de Paris du parti socialiste, a d'ailleurs pu s'en rendre compte quand, dès le début de son intervention, il a dû s'interrompre sous les huées et les slogans : « Unité, action, programme commun ! » ou « Unité populaire pour le programme commun ! », parce qu'il avait indiqué que la campagne des meetings communs avait été décidée lors d'une réunion du comité de liaison de la gauche demandée par le parti socialiste.

Si les trois orateurs de la soirée, MM. Mattei (radical de gauche, Pierre (P.S.) et Fiszbin (P.C.F.) ont consacré leurs interventions à dénoncer la politique économique et sociale du gouvernement, l'épreuve de force entre partis de gauche n'était pas oubliée pour autant. — T. P.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu le 20 novembre 1973, le Tribunal de Grande Instance de LYON (6e Chambre Correctionnelle) a condamné M. Emile BRUN, artisan imprimeur, demeurant à LYON (1er), 12, impasse Perret, prévenu :

— à une amende de 2.000 F,

— et à payer à la société CARREFOUR SUPERMARCHES, partie civile, la somme de UN FRANC à titre de dommages-intérêts en réparation du délit de diffamation publique commis par lui début décembre 1972 au préjudice de ladite société, en imprimant 30.000 exemplaires d'un tract contenant des allégations diffamatoires à l'encontre de ladite société CARREFOUR SUPERMARCHES.

Le Tribunal a ordonné la publication dudit jugement dans trois journaux au choix de la partie civile.

Pour extrait,
P. VERON,
Avocat à la Cour de Lyon.

LES ÉLECTIONS CANTONALES NE POURRONT VRAISEMBLABLEMENT PAS AVOIR LIEU EN MARS 1976.

M. Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (Union centriste), maire de Menton, rappelle au ministre de l'intérieur, dans une question écrite, que les prochaines élections cantonales doivent avoir lieu en mars 1976 ; il lui demande s'il ne conviendrait pas de choisir dans le mois une date qui tienne compte de la clôture définitive des listes électorales, seulement à la fin février, car les cartes électorales doivent être changées.

« *Le prochain renouvellement triennal des conseils généraux*, indique en réponse M. Poniatowski, *doit effectivement avoir lieu en mars 1976. Le gouvernement est bien conscient que cette élection interviendra ainsi peu de temps après la clôture des listes électorales, et après une refonte d'ensemble desdites listes, ce qui implique la délivrance de nouvelles cartes à tous les électeurs. Il sera bien évidemment tenu compte de cette circonstance lorsque le moment sera venu de choisir la date précise du scrutin.* »

COMBIEN DE CHOMEURS ?

Le débat, qui a lancé, il y a plusieurs semaines, la C.G.T. sur l'évaluation du chômage, a rebondi, mercredi soir, à l'Assemblée nationale. « *A la fin février, il y avait, en réalité, moins de sept cent soixante-dix mille chômeurs* », a affirmé M. Chirac. « *Non*, ont répliqué les députés communistes, *il y en a un million deux cent mille, chiffre déjà publié par la C.G.T.* » Peut-on expliquer cette différence importante ?

Du côté gouvernemental, on ne retient comme indicateur du chômage que le nombre des demandes d'emploi non satisfaites inscrites à l'Agence nationale pour l'emploi ; le premier ministre a même ajouté, au cours du débat, qu'il faudrait réduire ce total de 15 %, dans la mesure où l'Agence comptabilise, en fin de mois, des demandes qui viennent d'être satisfaites mais n'ont pas encore été annulées auprès de l'Agence.

L'opposition de gauche s'en tient, elle, à la définition du chômage établie, pour tous les pays du monde, par le Bureau international du travail. Selon cette norme, doivent être comptés comme chômeurs non seulement les travailleurs qui sont inscrits comme tels dans un service officiel de main-d'œuvre, mais aussi ceux qui recherchent effectivement du travail sans cependant s'être fait inscrire comme demandeurs. Pour chiffrer cette définition, la C.G.T. utilise le coefficient établi par l'I.N.S.E.E. à chaque recensement, pour mesurer le rapport entre le nombre de chômeurs inscrits et le nombre de personnes qui, à l'époque, déclarent rechercher un emploi. Ce rapport était de 1,46 lors du dernier recensement ; c'est celui-là qu'utilise la C.G.T.

En fait, comme *le Monde* du 21 janvier a tenté de le démontrer, les deux méthodes, qui s'opposent en cette affaire, sous-estiment ou surestiment le chômage. Le coefficient appliqué par la C.G.T. n'est plus exact aujourd'hui, du fait notamment de la multiplication des bureaux de l'Agence de l'emploi, mais celui qu'a présenté M. Chirac à l'Assemblée nationale (1,004) est seulement indicatif, dans la mesure où il est le résultat d'une enquête par sondage réalisée l'année dernière. Si l'on applique la définition du B.I.T., retenue dans de nombreux pays, notamment aux Etats-Unis, le nombre de chômeurs français est, de toute évidence, supérieur au chiffre de sept cent soixante-dix mille avancé par le gouvernement, même si l'évaluation de la C.G.T. est considérée comme excessive.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

des communistes sur l'emploi et la défense

d'être indociles ». Opinion partagée d'ailleurs par le premier ministre.

Convoqué « à la demande de l'opposition », M. Chirac censura une censure qu'il jugeait « globale, sans nuance et systématique ». Appelé à témoigner sur le bilan de sa politique, il exposa sa vérité, dénonçant « un procès d'intention reposant sur des statistiques inexactes ».

D'où la tournure du débat, trop souvent réduit à une bataille de chiffres (M. Chirac eut même recours aux services d'une calculatrice de poche) dans la mesure où l'on peut se demander, avec M. Maurice Andrieux (P.C.), s'il n'est pas « mercantile » de discuter pour savoir par quel pourcentage on doit multiplier les sept cent mille chômeurs.

Débat irréel et inutile ? Pas pour la majorité, puisqu'il a, selon M. Marie (U.D.R.), permis au gouvernement de rétablir les faits. Pas pour la gauche, qui a exercé « son droit fondamental d'opposition » et réaffirmé, en passant, qu'elle était « solidaire sur ce texte comme sur le programme commun ». Pas pour la France, enfin, qui apprit dans la même journée qu'elle avait la chance d'avoir en M. Chirac un premier ministre « si efficace, si dynamique, si marqué par la réussite », et en M. Mitterrand un homme « investi d'une magistrature morale propre à inspirer du respect à tout le pays ».

Ainsi le débat se termina sur un score identique à celui obtenu, le même soir, par l'équipe de football de Saint-Étienne : match nul. Avec, cependant, une assez nette domination du premier ministre.

PATRICK FRANCÈS.

de notre défense toujours fondée sur la maîtrise de nos décisions et accuser, en même temps, le gouvernement de préparer je ne sais quel retour clandestin dans l'OTAN. »

Le premier ministre définit



(Dessin de PLANTU.)

« *l'esprit de réforme* » et dresse le bilan de dix mois d'action :

« *Cela*, déclare-t-il, *n'est qu'un début. Nous sommes les premiers à le dire. Nous n'avons pas tout fait et nous ne pourrons pas tout faire. A la différence de ceux qui nous censurent, nous ne prétendons pas tout changer en un jour, par une opération magique, qui transformerait d'un seul coup la condition même des hommes.* »

En conclusion, il s'interroge :

« *Qui est vraiment visé par cette motion de censure ? Qui s'agissait-il de « contraindre » ? Ce n'est évidemment pas le gouvernement de la République, qui ne réagit pas sous les impulsions de la censure et qui, du reste, est assuré d'une majorité au Parlement. N'est-ce donc pas plutôt certains des signataires de la motion elle-même ?*

» *N'est-ce pas eux bien plus que nous qu'il s'agit en quelque sorte d'emprisonner dans un texte dont chaque paragraphe porte la marque entre toutes reconnaissable des véritables responsables de cette initiative ?* »

Pour M. Michel CREPEAU (Charente-Maritime), porte-parole des radicaux de gauche, « *les responsables du pays paraissent loin des préoccupations réelles de la population* ». L'orateur conteste « *les remèdes classiques pour une crise qui ne l'est pas ; remèdes qui frappent l'épargne mais pas le capital* ».

M. Paul BALMIGERE (P.C., Hérault) affirme que la preuve est faite aujourd'hui que le Marché commun « *était conçu pour servir les intérêts des trusts multinationaux. Pour les viticulteurs du Midi*, estime-t-il, *c'est la misère et le désespoir* ». Pour terminer, il rappelle les mesures d'urgence proposées dans ce domaine par les communistes.

M. PIERRE MEHAIGNERIE (réf., Ille-et-Vilaine) examine les mesures prises concernant les disparités régionales et l'aménagement du territoire, et qui, à son avis, présentent un bilan positif.

En séance de nuit, sous la présidence de Marcel Anthonioz et en présence d'une assistance limitée sur les bancs de la majorité, M. HUBERT DUBEDOUT (P.S., Isère) évoque, comme maire de Grenoble, les problèmes des élus locaux, et souligne « *que, en dix ans de mandat municipal, jamais l'administration de l'État, au niveau local, n'a aussi mal fonctionné* ». L'orateur réclame un collectif budgétaire pour assurer la relance des équipements collectifs.

Selon M. MAURICE ANDRIEUX (P.C., Pas-de-Calais), « *le chômage partiel atteint la démesure* ». La politique d'austérité frappe, assure-t-il, les collectivités locales, qui, touchées de plein fouet par les hausses, « *se trouvent au bord de l'asphyxie* ». Et il demande : « *Entendez-vous inscrire, pour 1975, des mesures nouvelles au collectif budgétaire de printemps, afin de mettre à la disposition des collectivités locales des crédits importants ?* »

M. ADRIEN ZELLER (réf., Bas-Rhin) s'interroge sur la répartition de la charge de la crise et réclame une attention prioritaire en faveur des plus défavorisés.

Lors des explications de vote, M. LOUIS BAILLOT (P.C., Paris) reproche au gouvernement de refuser le contrôle parlementaire, de caricaturer les analyses de l'opposition, de minimiser l'importance du chômage et de l'inflation ; enfin, de pratiquer à l'égard de l'OTAN la politique des petits pas. Il annonce que le groupe communiste votera la censure.

Les rapports de la France avec l'alliance atlantique

M. CHIRAC intervient alors pour préciser notamment, en réponse aux nombreuses critiques formulées par les communistes :

« *L'Eurogroupe*, explique-t-il, *n'est pas un organisme de l'OTAN à proprement parler.*

» *L'Eurogroupe comprend en effet dix membres, alors que l'OTAN en compte quatorze. Ensuite, nous ne sommes pas dans l'Eurogroupe. Notre position vis-à-vis de cet organisme, créé en 1969 à la suite d'initiatives prises l'année précédente par le ministre britannique de la défense, M. Healey, n'a pas changé : ce groupe est considéré par la France comme trop proche des structures intégrées de l'OTAN. Nous avons donc refusé d'y participer. Notre position à cet égard, je le répète, n'a pas changé.*

» *Le parti communiste nous reproche également de participer au système atlantique NADGE. Or la France a toujours été membre de ce système de protection aérienne, qu'elle considère comme absolument nécessaire à sa propre sécurité. Rien n'a changé dans ce domaine depuis 1967.*

» *Les communistes critiquent ensuite l'existence de la délégation permanente de la France auprès de l'OTAN. Il existe effectivement une délégation permanente de la France au conseil de l'alliance, et son chef a même rang d'ambassadeur. Mais le conseil de l'alliance n'appartient pas à l'organisation intégrée de l'OTAN. C'est un organisme politique où prévaut la règle de l'unanimité et où la France peut, par conséquent, faire valoir en toutes circonstances son point de vue. Au sein de la délégation française, il y a effectivement un ingénieur général, qui est un expert pour les questions d'armement, et cela n'a naturellement rien d'anormal. La France a toujours été membre du comité national des directeurs d'armement de l'alliance, organisme de quinze membres qui rend compte, non pas aux structures militaires intégrées, mais directement au conseil de l'alliance atlantique. Il se trouve d'ailleurs que le titulaire de ce poste n'a pas changé depuis 1967.*

» *Les communistes reprochent à la France d'avoir une mission militaire auprès du commandement suprême des forces atlantiques. Il s'agit là, bien sûr, d'un argument de pure propagande : si la France a, en effet, des missions de liaison, c'est précisément parce qu'elle n'appartient pas à l'organisation intégrée. Ces missions n'ont aucun rôle opérationnel ; elles existent depuis longtemps pour des raisons de coordination.*

» *Les communistes reprochent à la France de fournir à l'OTAN des informations et des plans, et, notamment, d'utiliser les forces navales en Méditerranée pour surveiller les bâtiments soviétiques. Cet argument ridicule, dépourvu de tout fondement, montre que le parti communiste vise en réalité l'alliance atlantique lorsqu'il fait semblant de parler de l'OTAN.*

» *Enfin les communistes nous reprochent la participation de nos forces aux récentes manœuvres de l'OTAN au large des côtes du Portugal. Il est bien normal que la marine nationale, qui est chargée de la sécurité de la France en matière navale, participe régulièrement, dans l'Atlantique comme en Méditerranée, à des manœuvres. Ces manœuvres sont décidées au niveau gouvernemental, sur une base d'égalité et selon un principe bilatéral entre les forces françaises et les forces de l'OTAN ou celles de tel ou tel de nos alliés. les manœuvres récentes au large du Portugal ont été décidées il y a très longtemps, et l'actuel gouvernement portugais ne s'est d'ailleurs, à aucun moment, opposé à ce qu'elles aient lieu ; il n'a fait à leur égard aucune espèce d'observation.* »

M. ANDRE BOULLOCHE (P.S., Doubs) insiste sur « *les droits de l'opposition* ». Pour lui, « *ce qui compte c'est le dialogue politique public* ». Réclamant « *un égal accès de l'opposition aux moyens audio-visuels* », il demande à M. Chirac de ne pas jouer les Sherlock Holmes et de cesser sa chasse aux sorcières dans la gauche, cette dernière étant solidaire sur ce texte comme sur le programme commun de gouvernement.

Selon M. ROGER CHINAUD (R.I., Paris), la gauche cherche à tromper son ennui, mais il n'y a en revanche « *ni résignation ni désespérance* » chez les républicains indépendants.

M. MAX LEJEUNE (réformateur, Somme) constate que « *le P.C. a tenu à contraindre ses alliés à s'affirmer sur le thème du programme commun* ». Il demande au gouvernement de poursuivre les relances sélectives.

M. BERNARD MARIE (U.D.R., PyrénéesAtlantiques) relève « *les faits et les chiffres aisément vérifiables* » avancés par le premier ministre dans un débat « *par trop inégal mais utile, puisqu'il aura permis de rétablir la vérité* ».

Enfin, pour M. ANDRE AUDINOT (N.I., Somme), cette motion est l'une de celles qui se justifient le moins. Il ne votera donc pas « *cete manœuvre dilatoire du P.C.* ».

A l'issue d'un scrutin public à la tribune, la motion de censure recueille 183 suffrages, la majorité requise étant de 246 suffrages.

P. Fr. et A. Ch.

LES 183 CENSEURS

La motion de censure a été votée par 183 députés : les 108 socialistes et radicaux de gauche, les 74 communistes et 1 « non-inscrit », M. Cornut-Gentille.

M. Chirac a ...

Communiqué officiel du conseil des ministres

Le chômage partiel

La viticulture

LE DÉBAT SUR LA MOTION DE CENSURE

M. Chirac a exploité le manque de cohésion de l'opposition

(Suite de la première page.)

Le premier ministre ne s'est pas privé alors d'utiliser à son profit la légèreté avec laquelle M. Georges Marchais avait parlé lundi soir à la télévision des relations de la France avec l'OTAN. Ce fut à deux reprises, l'après-midi et le soir, une réplique cinglante et catégorique : « *La France n'est pas rentrée (dans l'OTAN). Elle n'y rentre pas, elle n'y rentrera pas. Quiconque affirme le contraire dit un mensonge et sait qu'il ment.* »

Poussant son avantage, le premier ministre ne s'est pas privé non plus de rappeler qu'il y a neuf ans les socialistes ne s'indignaient pas comme aujourd'hui d'une éventuelle « réinsertion » de la France dans l'OTAN mais déploraient, au contraire, qu'elle s'écartât de cet organisme. Si M. Gaston Defferre a eu raison d'indiquer que la Fédération de la gauche s'était principalement émue de l'absence de consultation du Parlement avant la décision du général de Gaulle, il n'en est pas moins vrai que la motion de censure que socialistes et radicaux avaient alors déposée déclarait à propos du désengagement de l'OTAN : « *Cette décision en l'absence d'une politique de rechange, notamment en matière de politique européenne, isole la France, et crée par là une situation dangereuse pour le pays.* » Au cours de la discussion de cette motion, le 19 avril 1966, M. Guy Mollet avait déclaré : « *Pourquoi cette hâte ? En agissant ainsi, le général de Gaulle sait qu'il pose au monde entier un problème très grave, celui de la valeur des engagements internationaux.* » M. Maurice Faure, aujourd'hui radical de gauche, avait reproché au pouvoir de rechercher non pas la réforme de l'OTAN, mais « purement et simplement sa destruction ». M. Gaston Defferre, actuel président du groupe des socialistes et radicaux de gauche, avait estimé : « *Nous voici maintenant arrivés à l'époque de l'anti-américanisme... Ce qui nous inquiète, c'est qu'en avançant en âge le général de Gaulle revient de plus en plus au nationalisme maurassien qui était le sien au début de sa vie.* » Cinq jours plus tôt, à l'occasion d'un débat de politique générale, M. François Mitterrand avait lancé à Georges Pompidou, alors premier ministre : « *On a le droit de conquérir de nouveaux alliés, de nouveaux amis — nous sommes favorables à cette tentative, — mais il n'est pas nécessaire pour autant de s'éloigner des autres... Que signifie le désengagement atlantique s'il n'implique pas d'autres engagements ?* »

Ne se contentant pas d'exploiter le malaise de la gauche, que ne saurait contribuer à dissiper le nouvel ajournement par Moscou du voyage que M. Mitterrand devait faire en U.R.S.S. du 14 au 21 avril, M. Chirac a purement et simplement présenté les socialistes comme prisonniers des communistes lorsqu'il a déclaré à la fin de sa première intervention : « *Qui est vraiment visé par cette motion de censure ? Qui s'agissait-il de contraindre ? Ce n'est évidemment pas le gouvernement de la République. N'est-ce donc pas plutôt certains signataires de la motion elle-même ?* »

Le jeu de M. Chirac aurait assurément été moins facile si l'opposition s'était montrée à la fois plus dynamique et plus ingénieuse. Il est étrange qu'avant l'intervention du premier ministre aucun des porte-parole de la gauche n'ait fait état des dernières appréciations pessimistes de l'INSEE, qui étaient pourtant de nature à apporter de l'eau à leur moulin (*le Monde* du 10 avril). Au lieu d'actualiser le débat, MM. Laurent, Mauroy et Crépeau se sont bornés à reprendre, sans les rafraîchir, les thèmes et les arguments que leurs formations respectives développent depuis des semaines.

Manifestant sa volonté unitaire, M. Mauroy a souligné à plusieurs reprises que la crise économique n'était pas « fatale » mais due à l'action du pouvoir, conformément à une analyse dont le P.C. avait souvent déploré qu'elle ne fût pas faite par les socialistes, mais on a pu relever qu'il s'était beaucoup moins étendu que M. Laurent sur l'affaire de l'OTAN et s'était borné à souligner qu'il ne convient pas de « s'enfermer dans un dialogue seulement atlantique ».

Ces observations faites, il faut convenir qu'il ne s'est pas agi mercredi d'un « grand débat » ni d'une discussion vraiment animée et passionnée en dépit de quelques passes d'armes sur le volume réel du chômage et de l'indemnisation des travailleurs licenciés pour causes économiques. Il ne pouvait pas en aller autrement à partir du moment où l'opposition n'avait pas cru bon de faire jouer ses premiers violons, M. Mitterrand étant absent de Paris, MM. Marchais et Fabre demeurant muets et sagement assis à leur banc du début à la fin du débat.

RAYMOND BARRILLON.

Le sentiment du devoir accompli

Si le débat sur la motion de censure n'a pas suscité un grand enthousiasme, du moins aura-t-il permis aux députés, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, d'avoir le sentiment du devoir accompli.

Les « censeurs » avaient saisi cette occasion pour « s'affirmer solidairement », comme l'assurait M. Jean Poperen, député socialiste du Rhône. De leur côté, les députés de la majorité ne regrettaient pas d'avoir entendu « leur » premier ministre plus « passionné » qu'il ne le leur avait laissé croire. Ainsi, M. Jean de Préaumont se félicitait-il d'avoir vu M. Jacques Chirac « atteindre un seuil d'agressivité convenable », tout en assurant que la motion de censure « ne correspondait plus à rien », et que seul un grand débat sur un sujet précis « permettait un contrôle parlementaire utile ».

M. André Chandernagor, député P.S. de la Creuse, face aux détracteurs de cette procédure, ne manquait pas de relever dans cette attitude tendant à généraliser « les débats sans sanction » la preuve de la volonté gouvernementale de voir l'Assemblée se transformer en « académie ».

Si pour M. Jean-Pierre Cot (P.S., Savoie) ce débat a permis de « couper l'herbe sous les pieds du gouvernement » avant la déclaration de politique générale qu'il doit faire devant le Sénat, pour M. Charles Josselin (P.S., Côtes-du-Nord), la « pauvreté » du discours du premier ministre permettra à l'opinion publique de trouver « la confirmation que le gouvernement n'a rien à dire et qu'il le sait ». Tandis que M. Jacques Fouchier, député apparenté aux républicains indépendants de Vendée, appréciait la performance d'un premier ministre qui, selon lui, a fait « preuve de son autorité, dans ce qu'il voulait dire à la majorité et dans ce qu'il a répondu à l'opposition »... ajoutant qu'il retirait de ce débat « une opinion et non une conviction ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

A l'issue du conseil des ministres, réuni le mercredi 9 avril à l'Elysée (*le Monde* du 10 avril, dernière édition), M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a lu le communiqué officiel suivant :

La protection de la nature

Un projet de loi relatif à la protection de la nature a été adopté. Ce projet, qui affirme le caractère d'intérêt général de la protection de la nature, prévoit la prise en compte des préoccupations d'environnement par les projets et travaux d'aménagement publics et privés. Il définit les normes de protection de la flore et de la faune sauvages et institue un contrôle de l'ouverture et du fonctionnement des parcs zoologiques. Il complète et renforce la législation applicable à la création de réserves naturelles.

Le code minier

Le conseil a approuvé un projet de loi complétant et modifiant le code minier, afin d'améliorer la mise en valeur des réserves naturelles. Ce texte comporte, d'autre part, l'adaptation et la modernisation des règles traditionnelles de gestion des ressources naturelles par la limitation de la durée des concessions et la possibilité de prononcer la déchéance des titres miniers inexploités. Il renforce la protection de l'environnement des activités minières. La loi fixe d'autre part le statut juridique d'une source d'énergie nouvelle en classant les gîtes géothermiques dans les gîtes miniers.

Le chômage partiel

Le conseil des ministres a pris acte de l'accord intervenu sur l'indemnisation du chômage partiel qui prévoit que l'indemnité horaire versée par l'employeur serait portée de 3 F à 3,50 F. Comme le gouvernement s'y est engagé, le taux de l'indemnité publique passera de 2,10 à 2,50. En outre, les plafonds de ressources applicables à l'aide publique seront très substantiellement relevés.

Le ministre du travail a fait part au conseil de ses projets de réorganisation des services centraux et extérieurs de son département, qui sont chargés de l'emploi et des relations avec le travail, ainsi qu'un renforcement des moyens de l'Agence nationale pour l'emploi.

La viticulture

Le ministre de l'agriculture a fait une communication sur les problèmes de la viticulture. Le conseil a décidé la nomination d'un commissaire de la rénovation de la culture languedocienne.

La situation internationale

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur les divers aspects de la situation internationale, et notamment sur la situation au Vietnam. Le conseil a estimé qu'il n'existait pas d'autre solution pour mettre fin au malheur du peuple vietnamien que l'application d'urgence des dispositions des accords de Paris, prévoyant la mise en œuvre d'une solution politique.

La réforme du divorce

Le projet de loi portant réforme du divorce, dont les principes avaient été arrêtés par le conseil des ministres le 19 février et dont la rédaction a été simplifiée et clarifiée, a été définitivement adopté. Trois cas de divorce sont prévus : le consentement mutuel, la rupture prolongée de la vie commune et la violation unique ou renouvelée par l'un des époux des obligations du mariage.

En ce qui concerne les conséquences du divorce, entre les époux, le texte rapproche le plus possible du jugement la fixation et le paiement des obligations pécuniaires : à cet effet, il substituera autant que possible au versement d'une pension alimentaire un versement forfaitaire qui peut prendre la forme d'une dotation unique ou d'une rente.

Les prestations entre époux ne seront plus fixées en fonction des torts qui leur sont imputables, mais en fonction des besoins de l'époux à qui elles sont versées et des ressources de l'autre. Toutefois, l'époux aux torts exclusifs duquel le divorce est prononcé n'a droit à aucune prestation. Par ailleurs, quand le divorce est prononcé pour rupture de la vie commune, l'époux qui a pris l'initiative du divorce reste entièrement tenu au devoir de secours.

En ce qui concerne les enfants, le projet renforce, comme pour les époux, les garanties de versements réguliers de la pension. L'époux auprès duquel les enfants majeurs continuent de vivre pourra obtenir une contribution de son conjoint, notamment jusqu'à la fin de leurs études en cas d'infirmité.

D'autres dispositions législatives actuellement en préparation permettront d'assurer le recouvrement effectif des créances alimentaires.

UNE INTERVIEW DE M. MICHEL DURAFOUR

● *Malgré l'arrivée des jeunes, rien ne permet d'assurer que le chômage ira croissant*

● *Le gouvernement va renforcer et régionaliser les services de l'emploi*

Après la décision du conseil des ministres de créer une délégation à l'emploi et de renforcer les services de l'Agence nationale pour l'emploi, M. Michel Durafour, ministre du travail, répond ci-dessous à ces questions sur l'objectif de cette réforme et sur sa politique de l'emploi à court et à moyen terme.

« Le chômage continue de s'accroître à la veille même de l'arrivée sur le marché du travail de six cent mille jeunes supplémentaires. Pensez-vous toujours, comme vous l'avez indiqué à plusieurs reprises, que le cap du million de chômeurs, à s'en tenir aux statistiques officielles, ne sera pas dépassé cette année ? Quelles mesures comptez-vous prendre d'ici au mois de septembre ?

— Rien ne permet d'assurer que le chômage ira croissant au cours des prochains mois. A l'heure actuelle, on note une certaine stabilisation. Et il y a même, ici et là, des signes d'amélioration. Mais il est vrai que la reprise saisonnière n'a pas eu lieu comme les années précédentes. Je crois qu'il faut cesser de faire des comparaisons qui ne signifient rien. La hausse des produits pétroliers a bouleversé les économies occidentales. Et la situation ne se redressera pas du jour au lendemain. D'autant que nous sommes solidaires, de fait, de l'évolution de la conjoncture chez nos voisins.

» Un fait me préoccupe essentiellement, et je ne l'ai pas caché : le nombre de plus en plus grand de jeunes à la recherche d'un premier emploi. Dès juillet, celles et ceux sortant de l'appareil scolaire s'inscriront à l'Agence nationale pour l'emploi, comme chaque année. Il y aura donc un afflux brutal de demandes. Mais, à partir de septembre, les mesures arrêtées par le gouvernement en faveur des jeunes (l'emploi contrat-formation et la réorientation des jeunes ne disposant d'aucun diplôme professionnel) produiront leurs premiers effets. J'espère, en outre, que les entreprises, rassurées sur l'avenir, prendront la responsabilité de créer les emplois, nécessaires d'ailleurs à leur développement. Vous le voyez, tout n'est pas rose. Tout n'est pas noir, non plus. Et gardons toujours à l'esprit le péril inflationniste auquel nous semblons avoir échappé.

— *Quelles mesures le ministère du travail, pour ce qui le concerne, a-t-il prises pour faire face à l'événement ?*

— J'ai demandé le renforcement des moyens d'intervention de mon département. Et le conseil des ministres de mercredi me l'a accordé. D'abord, le gouvernement a décidé d'accroître les moyens de l'Agence nationale pour l'emploi. Des efforts avaient déjà été consentis dans cette direction, lors du vote du budget de 1975, puis à l'occasion d'un programme supplémentaire, enfin le 9 avril. En tout, près de mille trois cents emplois auront été créés en 1975 sur un effectif de six mille (donc un accroissement de plus de 20 % des effectifs) dont sept cent quarante mercredi. L'accueil des demandeurs d'emploi sera ainsi assuré dans de meilleures conditions. Surtout, la prospection des offres sera faite avec plus d'efficacité. Car, même en ces temps difficiles, des milliers et des milliers d'offres d'emploi demeurent insatisfaites, en raison de l'inadéquation de l'offre et de la demande.

» J'ai, d'autre part, proposé de nouvelles structures administratives pour le ministère du travail, mon souci étant d'adapter l'appareil à la conjoncture et de permettre une politique active de l'emploi. Ainsi est créée une délégation à l'emploi, administration de mission, à effectif limité mais de haut niveau, dont la tâche sera de concevoir et d'animer la politique de l'emploi, en harmonie et en liaison étroite avec l'AFPA et avec l'ANPE.

» Je souligne un aspect important de la nouvelle politique que je recommande : la décentralisation et la régionalisation de la politique de l'emploi ; non seulement dans les mots, mais dans les faits. Les responsables régionaux du ministère auront notamment la possibilité d'accorder des aides du FNE sans attendre un feu vert de Paris. De même, l'AFPA et l'Agence nationale pour l'emploi s'installeront en profondeur en province — et les problèmes seront examinés en fonction de la réalité et du contexte local. Vous le constaterez, il s'agit d'une réforme fondamentale.

— *Quand cette délégation et les échelons régionaux seront-ils opérationnels ?*

— Très vite. Avant juillet, je l'espère. De toute façon, la délégation à l'emploi sera installée dans les toutes prochaines semaines. Et l'une de ses premières actions sera précisément la mise en place des structures régionales de décision. J'y veillerai personnellement.

— *Ferez-vous appel uniquement à des fonctionnaires ?*

— L'équipe, animée par le délégué, sera ouverte. Il s'agit d'une administration très souple. Des fonctionnaires venus d'horizons différents y participeront. Pourquoi d'autres personnes issus de milieux syndicaux et professionnels, ne seraient-elles pas associées à cette recherche et à cette action ? Naturellement, la délégation à l'emploi ne recouvrira pas l'ancienne D.G.T.E. (Direction générale du travail et de l'emploi). A côté de la délégation, il y aura une direction du travail, chargée des relations du travail, et un service d'études.

— *Aurez-vous un budget suffisant en 1976 pour appliquer ces réformes ?*

— Nous l'aurons dès cette année. Je le répète, nous souhaitons aller très vite.

Deux millions de chômeurs en 1980 ?

— *Le conseil de la planification s'est réuni mardi dernier. Selon les calculs des spécialistes, au rythme d'une croissance de la production d'environ 3,8 %, il y aurait en 1980, 21 200 000 personnes occupées pour une population active de 23 200 000, soit un chômage avoisinant les 2 millions. Quelles sont vos prévisions et la politique que vous comptez mener pour remédier à cette situation ?*

— Le conseil de planification n'a pas terminé ses travaux sur ce sujet. Il est donc prématuré d'en parler. Et au demeurant, une nouvelle réunion aura lieu dans la seconde quinzaine de mai.

» Toutefois, dès maintenant, je suis en mesure de dire qu'un taux de croissance de 3,7 % n'aurait pas pour conséquence nécessaire deux millions de chômeurs. D'ailleurs, il n'est pas si simple d'établir la nature exacte du rapport entre le taux de croissance et le chômage. La croissance ne crée pas toujours autant d'emplois qu'on l'imagine.

» Votre question n'en demeure pas moins pertinente. E ttous ceux qui ont des responsabilités s'interrogent. Pour ma part, je crois que l'emploi est l'un des critères essentiels à retenir au moment de la conception d'une politique économique. Je crois aussi qu'il faudra définir une politique qualitative de l'emploi plus affirmée que par le passé — et je pense notamment à la revalorisation du travail manuel. Le travail manuel doit non seulement être mieux payé et s'effectuer dans de meilleures conditions, il doit aussi être considéré comme noble. Et d'ailleurs, il l'est. La durée du travail, les conditions d'accès à la retraite sont des problèmes posés.

— *Pensez-vous, par exemple, avancer l'âge de la retraite à soixante ans ce qui provoquerait un départ de deux cent mille personnes et laisserait, dans une moindre mesure il est vrai, près de deux cent mille postes vacants ?*

— C'est une hypothèse de travail. Mais il ne pourrait s'agir que d'une retraite à la carte, une retraite volontaire : les organisations syndicales sont hostiles à la retraite obligatoire à soixante ans. Et il ne faut pas s'illusionner sur les effets d'une telle mesure. En vérité, l'abaissement de l'âge de la retraite, pour ceux qui souhaitent bénéficier d'une telle disposition, doit être considérée sous l'angle de l'amélioration des conditions de travail.

— *Cela veut-il dire que l'avancement de l'âge de la retraite pourrait d'abord concerner ceux qui travaillent à la chaîne ou en équipe ?*

— Ces questions sont étudiées, mais encore une fois il n'y a pas d'effet mécanique. Avancer l'âge de la retraite à soixante ans pourrait créer des emplois, mais cette mesure n'aurait pas d'effet à court terme ; elle ne permettrait pas, même en cas de réalisation immédiate, de libérer deux cent mille postes cette année pour deux cent mille jeunes. Une telle mesure n'aurait une influence que dans un délai de deux à trois ans. En outre, elle pèserait lourdement sur les actifs, ce qui exige un action par étape.

— *Vous n'excluez pourtant pas de telles mesures ?*

— Toutes les solutions sont envisagées.

— *Vous avez contesté la définition du chômage donnée par le B.I.T., selon laquelle il faut ajouter aux demandeurs d'emploi inscrits toutes les personnes — notamment les jeunes et les femmes — qui recherchent effectivement un emploi sans passer par l'Agence. En rejetant cette définition, estimez-vous que tous ces derniers groupes doivent être ignorés, et que le plein emploi consiste à réduire seulement le nombre des chômeurs secourus ?*

— Il faut remarquer tout d'abord que la définition du B.I.T. date de 1954. Depuis, bien des choses ont changé dans le domaine de l'emploi, et bien des progrès ont été accomplis dans la qualité des méthodes. Nous disposons à présent de différents moyens statistiques qui nous permettent de cerner, avec une précision accrue, la réalité du chômage. C'est ainsi que chaque mois sont relevés le nombre des chômeurs secourus, celui des demandes non satisfaites, et chaque année, à partir d'un sondage de l'INSEE, l'évaluation de la population disponible. Ces différentes statistiques ne s'additionnent pas, car elles rendent compte d'une même réalité avec des méthodes et un éclairage différents. Mais je dois dire que pour la conduite de la politique de l'emploi le chiffre le plus précis et le plus utile est celui des demandeurs d'emploi inscrits tous les mois à l'Agence nationale pour l'emploi.

— *Vous ne pouvez pas nier que des chômeurs, notamment des jeunes et des femmes, ne s'inscrivent pas comme demandeurs d'emploi. Votre politique de plein emploi prend-elle en compte ces personnes ?*

— Tout jeune sorti de l'école, toute femme, tout retraité, est aussi un demandeur d'emploi potentiel, et l'Agence nationale pour l'emploi compte d'ailleurs sur ses listes un nombre non négligeable de retraités. Vous le voyez bien, les cas sont très différents. Il est possible qu'ici ou là un vrai demandeur d'emploi ne soit pas inscrit à l'Agence, encore que cela devient de plus en plus rare en raison du grand nombre de points d'inscription dont elle dispose désormais. Mais l'Agence comptabilise aussi des demandeurs d'emploi qui ne le sont plus, soit qu'ils aient retrouvé du travail, soit qu'ils soient affiliés à des bureaux de travail temporaire, auquel cas ils ne se font pas rayer des registres. Tout compte fait, les chiffres de l'Agence sont d'environ 10 à 15 % supérieurs à la réalité.

— *Le gouvernement s'est félicité de l'accord syndicats-C.N.P.F. sur l'indemnité de chômage qui consiste à verser 90 % du salaire aux personnes licenciées pour motif économique. Or les résultats sont loin d'être ceux qui ont été avancés : onze mille bénéficiaires au lieu de quatre-vingt mille à cent mille. Quelles mesures comptez-vous prendre, notamment en ce qui concerne l'inspection du travail, pour remédier aux lacunes ?*

— Il faut rappeler qu'il s'agit d'un accord syndicats-C.N.P.F. et que la gestion en est confiée à un organisme paritaire : l'UNEDIC. Cet accord a permis d'améliorer considérablement la situation des chômeurs licenciés pour motif économique. Il est exact qu'en février dernier onze mille quatre cents personnes seulement en ont bénéficié, mais, compte tenu des délais d'application et de l'effet rétroactif de l'accord qui compliquent la tâche des services, on peut estimer que prochainement soixante mille à quatre-vingt mille personnes recevront cette indemnité. Le ministère du travail, pour sa part, n'a pas à entrer dans la gestion des ASSEDIC, mais il apporte son concours pour l'application de l'accord. L'inspection du travail atteste, en effet, le caractère économique du licenciement, lorsqu'elle est amenée à délivrer l'autorisation de licencier. Des instructions ont été données à l'inspection pour que son action intervienne sans délai lorsque la cause économique apparaît dûment justifiée.

— *Un seul syndicat — F.O. — et le C.N.P.F., viennent de signer un accord sur le chômage partiel. Le gouvernement va majorer l'allocation publique, mais le nouveau montant prévu (2,50 F) reste inférieur à ce qui avait été tacitement convenu en 1968 : une indemnité égale à la moitié du SMIC. Comptez-vous procéder d'ici à la fin de 1975 à une augmentation supplémentaire ?*

— L'allocation publique de chômage partiel a déjà été relevée de 1,75 F à 2,10 F le 13 janvier dernier. Elle va être à nouveau portée à 2,50 F. Mais il faut préciser que, outre cette allocation de base, la plupart des chômeurs partiels reçoivent une ou plusieurs majorations pour personne à charge, dont chacune est égale à 0,84 F. Ainsi, bien souvent, l'allocation publique de chômage partiel est-elle voisine ou même supérieure à la moitié du SMIC. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

ÉDUCATION

LE DÉBAT SUR LA RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

NOUVELLES GRÈVES DE LYCÉENS ET DE COLLÉGIENS

Concertation « bidon » ?

M. René Haby a réuni, mercredi 9, pour une « concertation nationale », cinquante délégués d'élèves (1). Une manifestation d'une centaine de lycéens a eu lieu le même jour, en fin d'après-midi, sous les fenêtres du ministère. Une certaine effervescence continue de régner dans divers établissements, notamment à Paris. Des assemblées générales se sont réunies dans plusieurs d'entre eux. Des mouvements de grève ont affecté, ces jours-ci, le C.E.T. de Varenne-sur-Seine (Seine-et-Marne), le C.E.T. Pierre-Semard et le lycée Jean-Masset à Vitry (Val-de-Marne). A Paris, le C.E.T. de la rue du Docteur-Potain a été fermé, par décision rectorale, jusqu'au 21 avril. Les « comités unitaires contre la réforme Haby » appellent à une nouvelle « réunion de coordination », vendredi 11, et Ceux du technique, animés notamment par les militants de Lutte ouvrière, à une « fête », dimanche 13, au marché de La Villette, à Paris (19e).

En recevant mercredi au ministère deux délégués d'élèves par académie, M. René Haby a incontestablement marqué un point. La centaine de lycéens qui ont manifesté en fin d'après-midi à l'angle de la rue de Grenelle ont certes apporté une ombre au tableau, mais la satisfaction affichée par le ministre de l'éducation au cours de sa conférence de presse n'était pas feinte. Contrairement à ce qui avait pu être redouté, il n'y a pas eu de défection.

Nul doute que la perspective d'être l'objet pour quelques heures de la sollicitude du ministre et de la curiosité des journalistes ait pu exercer sur les délégués une certaine séduction. Mais le travail n'en a pas pour autant été bâclé.

Réunis dès le matin, les cinquante participants se sont d'abord séparés en quatre groupes, seuls, puis avec quelques membres du ministère chargés d'apporter les éclaircissements nécessaires à leur discussion. Ils se sont retrouvés l'après-midi avec le ministre de l'éducation.

Selon M. Haby, cette « première » a été un succès. Les délégués sont venus à Paris avec des rapports de synthèse reflétant les divers points de vue recueillis dans leur académie. Les remarques formulées n'ont rien à envier par leur argumentation à celles avancées par les organisations « adultes ».

Le tableau idyllique brossé par le ministre de l'éducation est-il justifié pour autant ? Etait-il nécessaire — profitant d'une victoire apparente — de fustiger en termes si vifs, voire de traiter par le mépris, les manifestations du second trimestre ?

Pour les organisations lycéennes qui sont à l'origine de ces manifestations, la « concertation nationale » de mercredi est une « *mascarade* ». M. Haby n'avait-il pas lui-même, dès le début de la semaine, pipé les dés en déclarant qu'il était prêt à tenir compte de toutes les suggestions, « *pourvu qu'elles ne mettent pas en cause la cohérence du document rendu public* » ? Les délégués qui ont réclamé au ministre la gratuité des études pouvaient-ils, dans ces conditions, être entendus ?

Double tranchant

En sortant du ministère, certains délégués ont sans doute eu la désagréable surprise de croiser d'importantes forces de police venues assurer la sérénité du dialogue. Un cordon de gendarmes mobiles tenait à distance respectueuse plusieurs de leurs camarades brandissant une banderole dénonçant la « *concertation bidon* ».

Y avait-il pour autant, dans la rue, le « pays réel » et dans les salons du ministère, le « pays légal » ? Rien n'est moins certain. Sauf à dénaturer le sens de leur mission, les délégués qui ont rencontré le ministre ne pouvaient guère ne pas lui faire part des protestations exprimées ces derniers temps par leurs camarades. Le rapport des représentants de Clermont-Ferrand, par exemple, indiquait que la plupart des remarques recueillies dans leur académie — « *surtout celles consistant en motions ou déclarations signées* » — condamnaient le projets du ministre.

Les suggestions formulées, mercredi, en termes feutrés par les cinquante délégués réunis rue de Grenelle, les slogans souvent peu amènes entendus récemment, sont-ils finalement si divergents ? M. Haby pouvait jusqu'à présent feindre de ne pas entendre les protestations de la rue. Aujourd'hui qu'elles se sont aussi largement exprimées dans les formes qu'il a souhaitées, il est au pied du mur.

L'arme de la concertation est à double tranchant. A moins de donner raison à ceux qui dénoncent le caractère illusoire du dialogue qu'il a tant prôné, le ministre de l'éducation risque d'être contraint de modifier profondément son projet. Le fera-t-il ? Le peut-il ? Le souhaite-t-il ? Le fait d'avoir indiqué son désir de sauvegarder malgré tout la « cohérence » de la réforme est déjà un indice.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Il s'agit d'élèves majeurs, tirés au sort, dans chaque académie, parmi les membres des commissions académiques. Ces commissions, créées pour discuter des conséquences de l'abaissement de la majorité à dix-huit ans, réunissent elles-mêmes des lycéens et collégiens tirés au sort parmi les élèves délégués des établissements de toute l'académie.

● *Les élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM)*, organisent samedi 12 avril, une « *opération portes ouvertes* » dans les différents centres de cette école. *Pour Paris* : de 10 heures à 18 heures, à l'ENSAM, 151, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

M. René Haby : les manifestations d'élèves ne sont pas significatives

M. René Haby, ministre de l'éducation, a tiré, mercredi 9 avril à Paris, au cours d'une conférence de presse, le bilan de la première phase de concertation organisée à la suite de la publication, le 12 février, de ses « propositions de modernisation du système éducatif ». Le ministre de l'éducation a indiqué qu'il avait rencontré officiellement, depuis deux mois, quatre-vingt-une organisations différentes. M. Haby s'est montré satisfait de ces rencontres et a précisé qu'elles seront poursuivies. Refusant de se laisser « enfermer dans un calendrier », il n'a pas voulu indiquer la date de discussion par le Parlement de son projet de réforme. Le ministre de l'éducation avait, auparavant, reçu rue de Grenelle cinquante délégués d'élèves venus de toutes les académies.

Pour M. Haby, cette réunion avec les élèves a constitué le « bouquet final » des discussions engagées sur son projet de réforme avec les fédérations de parents, les syndicats, les associations de spécialistes, les organismes consultatifs de l'éducation nationale, diverses commissions professionnelles, les milieux économiques et deux organisations familiales. M. Haby a jugé les élèves réunis autour de lui « *très au courant des propositions* » qu'il avait formulées. Il a indiqué qu'il allait néanmoins s'efforcer d'accroître l'information des délégués de classes. « *L'efficacité de la concertation d'aujourd'hui, pratiquée pour la première fois en France, a été remarquable*, a-t-il déclaré. *Elle a permis aux représentants des élèves de présenter de nombreuses remarques et propositions dont certaines portent sur des points importants du projet gouvernemental.* ».

Pour M. Haby, « *le fait que certains élèves se baladent dans les rues en agitant des banderoles n'est pas significatif* ». Il estime que les manifestations du second trimestre ont eu lieu pour obéir à certains mots d'ordre et que des élèves y ont vu la possibilité de se distraire.

S'agissant du silence gouvernemental observé à Rambouillet sur son projet (*le Monde* du 8 avril), le ministre de l'éducation a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'un recul, mais d'une « *prise de conscience* » de la complexité des problèmes soulevés et de la nécessité de poursuivre la concertation. Il a indiqué que le président de la République et le gouvernement restaient très attachés à la mise en œuvre de cette réforme.

« *La masse d'observations et de suggestions recueillies sur mes propositions est particulièrement riche*, a ajouté M. Haby. *Elles vont faire l'objet d'une étude approfondie.* » Le ministre de l'éducation a indiqué que seraient réexaminées les questions soulevées par l'enseignement de la philosophie, le contenu du tronc commun en seconde et en première l'articulation entre formation générale et formation professionnelle et celle entre la maternelle et l'enseignement primaire.

L'enterrement de Rambouillet

Le séminaire gouvernemental de Rambouillet a-t-il sonné le glas de la « réforme Haby » ? Après les déclarations publiques de MM. Jacques Chirac, premier ministre, et André Rossi, porte-parole du gouvernement, sur la nécessité d'une réflexion accrue et d'un débat approfondi, qui rendraient inévitable le report de la discussion parlementaire à l'automne, les « silences » du dernier week-end sont apparus comme un recul.

Le ministre de l'éducation avait déclaré, en préambule, qu'une réforme de l'enseignement supposait l'adhésion de la majorité des enseignants. Le président de la République, de son côté, a répété qu'elle devrait être comprise et acceptée par l'ensemble des Français. Dans ces conditions, la vigueur des oppositions pose un problème redoutable au gouvernement. Celui-ci s'attendait, compte tenu de la nature du projet, à moins d'hostilité de la part des syndicats d'enseignants : le « niet » de la Fédération de l'éducation nationale l'a pris au dépourvu. A l'opposé, il aurait pu compter sur un appui d'organisations modérées ou des partis de la majorité : les républicains indépendants eux-mêmes — le propre parti du président — font des réserves et demandent des améliorations (1).

Pourtant, on peut penser qu'un abandon du gouvernement est impossible. Après avoir mobilisé, une fois de plus, les énergies du ministère de l'éducation sur un énième projet de réforme, après avoir confirmé en janvier que celle-ci était un des objectifs prioritaires pour l'année 1975, un tel repli apparaîtrait comme une dérobade, et l' « image de marque » giscardienne pourrait en subir les conséquences. Face à ce blocage, deux stratégies sont possibles, entre lesquelles, semble-t-il, le choix n'a pas encore été fait.

La première se fonde sur le constat que le consensus est impossible, qu'on ne peut réduire l'opposition de gauche à tout projet de réforme de l'enseignement venant d'une majorité « libérale ». C'est présentement le sentiment de M. Haby. Il estime avoir « fait l'impossible » dans la concertation avec les partenaires sociaux. Il est prêt à revenir sur certaines, parmi les plus controversées, de ses propositions : philosophie, tronc commun de seconde et première, entrée à l'école élémentaire, articulation entre les enseignements général et professionnel... Dès lors, sans parvenir à faire tomber les oppositions, il considère que c'est au Parlement de trancher. Son intention est de présenter, dès la fin de cette session, un projet de loi, de caractère général, qui ne serait discuté qu'à l'automne. Le premier ministre serait favorable à une telle formule, dont il faut toutefois remarquer qu'elle fait fi des remarques antérieures du ministre sur l'impossibilité de faire une réforme « contre » les enseignants.

La seconde stratégie est toute différente. Pour débloquer la situation, osent penser certains, il faut aller au-delà du projet de M. Haby et prendre l'opposition de gauche à contre-pied. Et c'est bien dans le style du président de la République... Que faut-il faire pour amener celle-ci à renoncer au barrage de principe qu'elle oppose au projet ? Quelques concessions sur des points qui peuvent être importants, mais qui ne modifieraient pas la philosophie générale de la réforme, ne suffiraient pas. Pas plus que de nouveaux « cadeaux » aux enseignants (ceux dont viennent de bénéficier les instituteurs n'ont pas réussi à désarmer la puissante Fédération de l'éducation nationale). En fait, deux clés seulement pourraient ouvrir le verrou.

Il y a celle de l'argent. Un effort financier exceptionnel — permettant de réduire le nombre d'élèves par classe, d'assurer une meilleure formation initiale et d'entreprendre une formation permanente des enseignants, d'améliorer leurs rémunérations, de rendre possible une réelle adaptation pédagogique, de s'attaquer aux inégalités sociales, notamment par le biais de l'école maternelle — aurait très vraisemblablement la faveur d'une partie de l'opposition : depuis des années, les critiques des organisations d'enseignants et de parents d'élèves, celles des partis de gauche, portent essentiellement sur ce thème. Il est clair, toutefois, que le gouvernement n'a pas les moyens de mobiliser la nation sur un tel effort.

Une autre clé, plus audacieuse peut-être, mais moins coûteuse, est de s'attaquer à la vieille pomme de discorde de l'enseignement français : les écoles privées.

Concevoir un « système éducatif pour l'an 2000 », n'est-ce pas, pensent certains, aller au-delà d'une réforme pédagogique ou des cursus scolaires, et modifier radicalement l'organisation des établissements ? En intégrant les écoles et collèges privés (dont neuf sur dix sont catholiques), on réalise le rêve de la gauche depuis des générations. En décentralisant une éducation nationale paralysée par son gigantisme, en donnant une large autonomie, donc davantage de liberté, aux étudiants, on rend possible toutes les évolutions. L'un et l'autre se complètent.

Une telle initiative embarrasserait la gauche. Comment pourrait-elle s'opposer à ce qu'elle réclame avec insistance depuis des lustres, à ce qui est, autant sinon plus qu'un programme commun, le ciment de son unité ? Comme en 1968 pour la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, ou récemment pour l'avortement, les voix des parlementaires de gauche pourraient renforcer celles de la majorité sur la question de la laïcité. L'hypothèse est hardie, risquée même, pensent certains.

Une partie importante de l'opinion est, en effet, favorable à l'enseignement privé (2). D'autre part, les plus attachés à la dualité de l'enseignement comptent aussi parmi l'électorat traditionnel de l'actuelle majorité. Si l'Eglise a beaucoup évolué à propos de cette question — elle est elle-même divisée — le « lobby » de l'enseignement catholique reste puissant. On l'a vu récemment lorsque, alerté par une « rumeur » de nationalisation de l'enseignement privé, il a rapidement mobilisé ses énergies pour y faire face (*le Monde* du 29 mars). Une telle rumeur est-elle fondée ? L'Elysée dément présentement que le président de la République ait eu cette intention. Mais l'hypothèse est loin d'être absurde.

Une chose est certaine : une véritable réforme de l'enseignement, qui modifie le système de telle façon que les évolutions ultérieures soient possibles, reste encore à proposer. Elle irait bien au-delà des propositions de M. Haby, et le gouvernement semble en avoir pris conscience. Dès lors la « réforme Haby » a peut-être été enterrée à Rambouillet.

YVES AGNÈS.

(1) Lire dans *le Monde* du 9 avril le point de vue de M. Claude Guichard.

(2) Un sondage de la SOFRES indiquait l'an dernier que 87 % des Français étaient favorables à un choix entre l'enseignement public ou l'enseignement privé (*le Monde* du 21 septembre 1974).

DÉFENSE

La société Dassault dénonce l'hégémonie américaine

DÉFENSE

Proposant aux Européens de créer une industrie aéronautique

La société Dassault dénonce l'« hégémonie américaine »

Président-directeur général du groupe privé Dassault-Bréguet, M. Benno-Claude Vallières a dénoncé, mercredi 9 avril à Paris, « *l'hégémonie américaine pour la vente de matériels aéronautiques civils et militaires* » et, à propos du remplacement de leurs avions F-104 anciens par quatre pays européens, il a estimé que « *la construction du Mirage-F 1-M 53 était une occasion à ne pas rater* » pour renforcer l'industrie aéronautique en Europe. Sortant, pour la première fois, de la réserve qu'il observait jusqu'à présent, M. Vallières a contesté les appréciations portées sur les qualités opérationnelles et le prix de l'avion français, face au F-16 américain.

Selon le président de Dassault-Bréguet, une comparaison des performances et des prix, entre les deux appareils, devient « *difficile et discutable* », car le F-16 de General Dynamics est « *un avion expérimental qui va donner lieu à la construction de douze ou quinze prototypes* » tandis que le Mirage-F 1-M 53 « *est beaucoup plus avancé dans sa définition* » et qu' « *il vole déjà comme un prototype partiellement de série* ». M. Vallières estime, d'autre part, que le Mirage-F 1-M 53 est un avion polyvalent pour la pénétration à basse altitude, la supériorité aérienne à moyenne altitude en vitesse subsonique ou transsonique, l'interception et le combat aérien supersonique à haute altitude, alors que le F-16 est nettement orienté pour la supériorité aérienne à moyenne altitude en vitesse subsonique ou transsonique. Rappelant que le système d'armes et l'électronique de l'avion américain « *ne sont pas définis* », M. Vallières a conclu : « *Nous ne pouvons pas être sûrs*, in fine, *des performances du F-16.* »

A propos du prix des deux appareils en compétition, le président-directeur général de Dassault-Bréguet a reconnu : « *Je ne conteste pas que le F-16 est, aujourd'hui, moins cher que son rival, mais, là encore, on compare des choses qui ne sont pas comparables et personne ne sait si la différence de 7 % qui existe en faveur de l'avion américain sera maintenue.* » Pour M. Vallières, le prix du Mirage-F 1-M 53 « *est un prix ferme tout compris, sans révision possible pour des raisons techniques. Les clients ont reçu la garantie que l'inflation, liée à la hausse des indices économiques, restera limitée à 6,5 % par an, l'excédent éventuel étant payé par la France* ». Le prix du F-16 n'est pas garanti, affirme le président de Dassault-Bréguet, et l'estimation actuelle variera avec les aléas techniques, l'imprévu de la situation monétaire, les hausses économiques et les quantités d'exemplaires commandés.

M. Pierre François, secrétaire général du groupe privé, a exposé, de son côté, que l'industrie française a offert à ses clients européens d'être « *des partenaires associés au développement de l'avion et de tous ses systèmes* » et de créer « *une totale interdépendance de coopération dite source unique* ». Cet engagement se traduit par le fait qu' « *il n'y qu'un seul outillage et une seule chaîne de production* ». Chacun des pays fabrique les pièces ou les éléments qui lui ont été confiés, les Pays-Bas étant responsables de l'assemblage de la cellule, pour l'ensemble, et de son aménagement pour les trois cent quarante-huit avions commandés, et la France, la Belgique et les Pays-Bas recevant le soin de l'assemblage final. Du fait de ces compensations industrielles retournées aux clients, le total des achats belges et néerlandais sera couvert lorsque six cent quatre-vingts Mirage F-1 seront construits et vendus dans le monde, et ces deux pays recevront le double du montant de leurs achats à partir de mille cinq cents exemplaires.

En revanche, selon M. François, l'industrie américaine, sous la menace du maintien de la compétitivité ou de crainte de renforcer le chômage aux Etats-Unis, sera constamment en mesure de reprendre à son compte, ou de diminuer, la charge de travail confiée aux constructeurs européens. « *Le maître d'œuvre américain*, a expliqué notamment le secrétaire général du groupe privé Dassault-Breguet, *sera, en fait, le seul juge de la compensation offerte aux partenaires européens et cette compensation reste soumise aux fluctuations monétaires et à l'inflation.* »

Enfin, le Pentagone maintient « *l'embargo technologique* » sur certains éléments de la structure (composites), du réacteur (parties chaudes) et du radar du F-16 de General Dynamics, c'est-à-dire, en fin de compte, sur tout ce qui est technologie avancée de l'avion.



CARNET

Naissances

— Michel et Catherine Cresp, Ludovic Delphine et Sophie ont la joie de vous annoncer la naissance de

Sébastien,

le 1er avril 1975,
Rouville, 60151 Ormoy-Villers.

— Michèle et Roger Millot,
Sophie, Muriel et Lorraine,
ont la joie de faire part de la naissance d'

Ondine.

9 avril 1975.
10 ter, avenue Belmontet,
92210 Saint-Cloud.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Axel Le Blanc
et de
Mme Guy Mordacq,

née Magdeleine Le Bel de Penguilly, qui a été célébré dans l'intimité le 7 avril 1975, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

15, rue Le Regrattier,
75004 Paris.
P.O. Box 11-1915 Téhéran (Iran).
7, rue des Arènes,
75005 Paris.

Décès

— Feyzin.

La direction et le personnel de la Société Plymouth française ont le regret de faire part du décès de la

Vicomtesse Arnaud DE COURVILLE,
née France de Montdivault,

épouse de leur directeur technique.

Messe de funérailles le jeudi 10 avril à 15 heures, en l'église de Saint-André-le-Gaz (38).

— Mme Louis Goffin
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis GOFFIN,
ambassadeur honoraire
de S.M. le roi des Belges

survenu à Bruxelles le 6 avril 1975.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

[*Né en 1904, M. Louis Goffin est entré dans la carrière diplomatique en 1928. Il est d'abord en poste à Bombay, puis au services commerciaux de l'ambassade de Belgique à Washington, il est nommé ministre plénipotentiaire en 1947, puis représente son pays comme ambassadeur à Moscou et Téhéran. Secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale, il devient, en 1962, ambassadeur à Lisbonne.*]

— M. et Mme Pierre Hippert
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Auclair
et leurs enfants,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Frédéric HIPPERT,
ancien élève de l'Ecole centrale
des arts et manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Nice dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Cloud le samedi 12 avril à 10 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Bory-d'Arnex,
Saint-Cloud.

— Saint-Lo.
Saint-Martin-de-Bonfossé.
Mlle Antoinette Hue de Mathan,
Mme Louise Hue de Mathan La Taille,
M. François de La Taille,
Mlles Marie-Eudoxe, Elisabeth et Isabelle de La Taille,
Ses filles et petits-enfants, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de la

baronne Raoul HUE DE MATHAN,
née Louise de Vigan,

pieusement éteinte en son domicile, munie des sacrements de l'Eglise, le 8 avril 1975, et vous prient d'assister aux obsèques, qui auront lieu en l'église Sainte-Croix de Saint-Lo, sa paroisse, le vendredi 11 avril 1975 à 15 heures.

Réunion et remerciements à l'église.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille, à La Barre-de-Semilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Suzanne Magne,
Mme Berthe Magne,
Mme Dambrosio Magne,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MAGNE,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu à Cosne-sur-Loire, le 31 mars, à l'âge de soixante-dix ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Joseph MANTOUX,

survenu le 4 avril 1975.

De la part de
M. et Mme Guy Michaud
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Mantoux
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Marchesseau.
104, rue Charles-Laffitte,
92 Neuilly-sur-Seine.
161, rue Tahère,
92210 Saint-Cloud.
22, rue Docteur-Mercier,
30100 Alès.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Toulon - Héricourt - Marly-le-Roi.
M. et Mme Gilles Tissot,
André et Eric,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Iliade-Edelweiss
TISSOT-CLERC,

survenu à l'âge de soixante et un ans, le 31 mars 1975 à Toulon, à l'issue d'une longue maladie affrontée avec courage.

La cérémonie religieuse s'est déroulée en l'église protestante, rue Picot à Toulon, le 2 avril 1975 à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Toulon-Lagoubran.

— On nous prie d'annoncer le décès soudain de

M. Henri WALCH,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 29 mars 1975, dans sa soixante-dix-septième année.

De la part de
Mme Henri Walch, née Amsler,
M. Claude Rabaud et ses enfants,
M. et Mme Daniel Walch et leurs enfants,
Ainsi que de la part de ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Remerciements

— Moussac - Bourg-en-Bresse.
Mme Henri Boucoiran,
M. Jacques Boucoiran,
Mlle Véronique Boucoiran,
M. et Mme Clément Boucoiran,
M. et Mme François Boucoiran,
M. et Mme Aimé Vesson,
Mme Louis Durillon-Vesson,
profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

M. Henri BOUCOIRAN,
préfet de l'Ain,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

— La famille de M. l'abbé de Lapparent, très touchée par les nombreuses marques de sympathie qu'elle a reçues à l'occasion de son décès, prie tous ceux qui se sont associés à sa peine, de trouver ici l'expression de ses remerciements.

Anniversaires

— Ce 11 avril 1975 est le deuxième anniversaire de la mort d'

Aron LANGBORT
ingénieur E.N.S.C.T.

Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Jean SCHOENLAUB

une messe sera célébrée le mardi 15 avril 1975 à 18 h. 40 en l'église Notre-Dame-des-Polonais, 263 bis, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Avis de messe

— Mme René Ebner et toute la famille prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée, le mardi 15 avril à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e, à la mémoire de

M. René EBNER
contrôleur financier honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant,

mort subitement le 18 septembre 1974 dans sa résidence de Quintin (Côtes-du-Nord).

28, rue Vanneau, 75007 Paris.
35, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.
Le Notheret-en-Sainte-Tréphine, 22480.

— Une messe sera célébrée le jeudi 17 avril à 18 h. en la chapelle du couvent des dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, en premier anniversaire du retour à Dieu de de la part de son épouse, Mme Jean Louis, et de son frère, M. Victor Louis.

25 bis, rue de Constantine.
75007 Paris.

— La Chambre syndicale de la couture parisienne et l'Union française des arts du costume feront célébrer une messe à la mémoire de

Madeleine VIONNET

le mercredi 16 avril 1975, à 11 h. 30, en l'église de la Madeleine.

— Un service sera célébré le 14 avril à 11 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, pour le repos de l'âme de

Germaine PICOT,
née Clément-Broment,

endormie dans l'espérance de la résurrection le 5 mars à Paris.

Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Martin d'Août (Drôme).

De la part de :
Paul Picot, son époux, architecte S.A.D.G., A.A., U.I.A.,
Jean-Marie et Marie-Thérèse Picot-Berton,
Odile, Henri, Jean et Hélène, ses enfants et petits-enfants,
Jeanne Allovon, Hélène Froment et Marie-Cécile Bourrut,
Jean et Jeanne Picot,
Pierre et Jeanne Aubertin,
Bernard et Armande Picot,
sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants, filleul et filleule, parents et amis, et prient de s'associer à leurs prières et intentions.

21, rue du Cirque, Paris 75008.
22, rue de Tocqueville, Paris 75017.

Soutenances de thèses

— Samedi 12 avril à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Marie-Claire Dumas : « Robert Desnos ou l'exploration des limites. »

— Mardi 15 avril à 9 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Anne Prache : « L'œuvre de Pierre de Celle à Saint-Rémi de Reims et sa place dans l'architecture gothique. »

Communications diverses

— Nous apprenons avec plaisir la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de M. Michel Etlin, de Sao-Paulo (Brésil).

ASSOCIATION FRANÇAISE DES EXPERTS DE LA COOPERATION TECHNIQUE INTERNATIONALE

L'assemblée générale de l'AFECTI aura lieu le vendredi 11 avril à 18 h. 15 au palais de l'UNESCO (dern ét.)ét.). Elle sera suivie d'un repas présidé cette année par M. Francis Blanchard, directeur général du B.I.T.

Inscriptions : 150, avenue des Champs-Elysées. Tél. 225-44-57.

Visites et conférences

VENDREDI 11 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 254, rue Saint-Jacques, Mme Carry : « L'institut des sourds-muets de l'abbé de l'Epée ». — 15 h., 42, av. des Gobelins, Mme Détrez : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ».

Réunion des musées nationaux. — 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais). — 15 h. 15, 51, rue de l'Université : « Hôtel Pozzo di Borgo » (Art et histoire). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Les plus beaux hôtels du Marais, la place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h., devant le portail des Invalides : « Un musée Napoléon insoupçonné aux Invalides » (M. Bunassat).

CONFERENCES. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre). — 20 h. 30, salle La Rochefoucauld-Liancourt, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Claude Ferraton : « Les Nabis : Vuillard et Bonnard. Le fauvisme et Henri Matisse ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Yves Masselot : « Poésie et mystique » (L'Homme et la connaissance).

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1. - Meubles et objets d'art des XVIIIe et XIXe siècles. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 4. - Bons meubl. Me Pescheteau.

S. 7. - Bijoux. Argenterie ancienne et moderne. MM. de Fommervault, Monnaie. Mes Solanet, Oger.

S. 10. - Art Pompier. Art Déco. M. Camard. S.C.P. Loudmer, Poulain.

S. 12. - Sièges et meubl. Me Bondu.

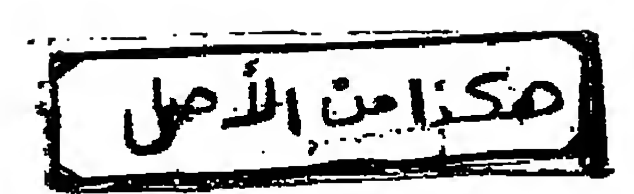
S. 14. - Ameublem. Mes Boisgirard.

S. 19. - Timbres — Mes Ribault-Menetière, Marlio.

HOTEL GEORGE V, à 14 h. 30
Précieux livres anciens.
Mes Ader, Picard, Tajan. M. Guérin.

VENTE A VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, c.-pr. ass., tél. 950-58-08
DIMANCHE 13 AVRIL
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
6 b, av. de Sceaux - 10 et 14 h.
350 TABLEAUX MODERNES
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
3, imp. Chevau-Légers - 14 h. :
FAIENCES ANCIENNES
MEUBLES HAUTE EPOQUE
Exposition vendredi et samedi.





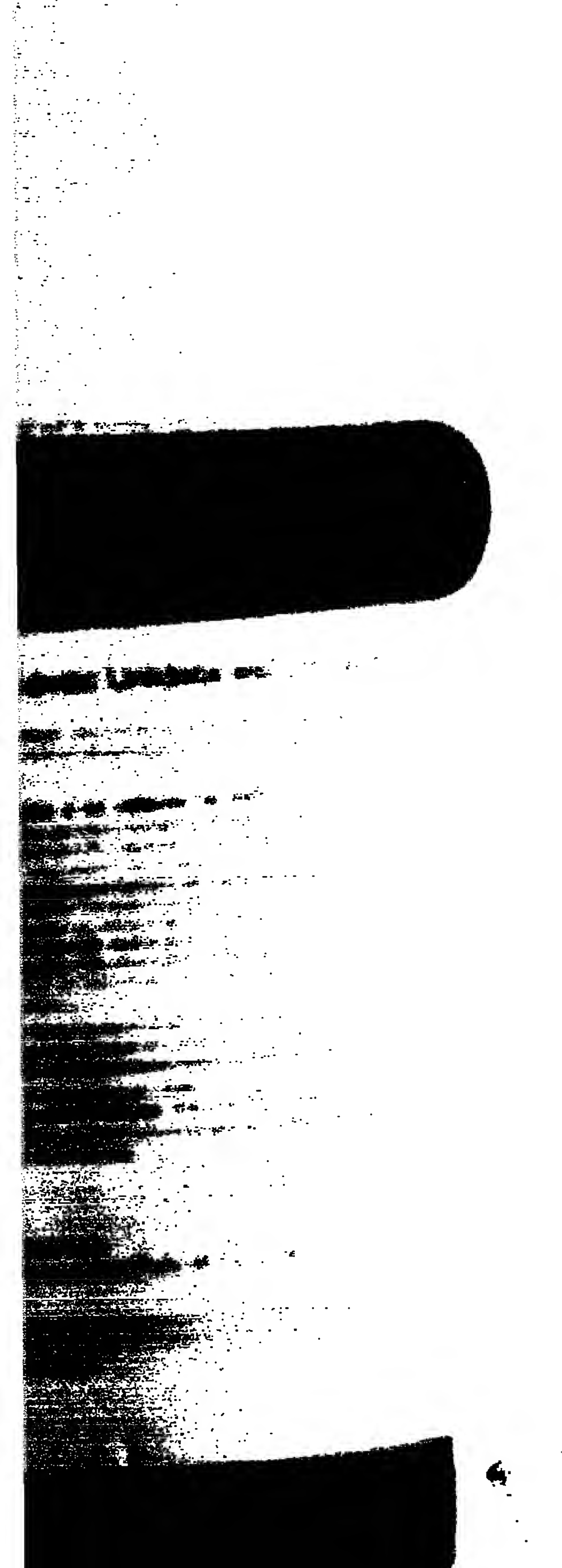
SOLJENITSYNE ET SON COMBAT

Le lion vêtu de la pe

David et Goliath

« Le Sou

Le Monde DES LIVRES



SOLJENITSYNE ET SON COMBAT D'ÉCRIVAIN

Le lion vêtu de la peau de veau

★ LE CHENE ET LE VEAU. Traduit du russe par René Marichal. Ed. du Seuil. 544 pages, 45 F.

LE nouvel ouvrage de Soljenitsyne emprunte son titre à un ancien dicton : « Le veau voulait déraciner le chêne », qui dénote une tentative vouée à l'échec. Le héros du livre n'est pas un veau, le régime n'est pas un chêne ; l'écrivain Soljenitsyne n'a rien « déraciné », mais c'est bien lui qui a remporté la victoire.

Le Chêne et le Veau raconte plusieurs campagnes de cet étrange capitaine qui a lutté plus de dix ans contre une superpuissance possédant la première armée du monde, une police innombrable et inexorable, des engins nucléaires, un parti communiste de millions de membres organisé mieux que l'ordre des jésuites ; Soljenitsyne, lui, est seul et il nous fait penser au mot de Victor Hugo : « Quelle était son arme ? Celle qui a la légèreté du vent et la puissance de la foudre. Une plume. Avec cette arme il a combattu, avec cette arme il a vaincu ».

C'est de Voltaire que parlait Hugo, de Voltaire qui luttait contre tout un royaume et toute une Eglise. Le mot a une puissance surnaturelle, nous le savons encore, malgré le positivisme de notre siècle.

David et Goliath

C'est la raison pour laquelle les autorités soviétiques ont jeté leurs bataillons sur un homme qui se dressait contre elles de toute sa taille, s'offrant aux balles. Comment ne pas admirer ce duel entre David et Goliath ? Soljenitsyne se réfère lui-même à ces personnages bibliques. Lui, qui d'abord ne croyait pas quitter la clandestinité avant sa mort, « *eut la chance de vivre pour connaître ce bonheur : sortir la tête et décocher les premiers cailloux contre le front stupide de Goliath* ».

Ces « premiers cailloux », ce fut, dans *Novy Mir*, en 1962, la publication d'*Ivan Denissovitch* et de *la Maison de Matriona*. Dans les douze ans qui suivirent, les cailloux devinrent de plus en plus lourds : *le Premier Cercle, le Pavillon des cancéreux, Août 1914*, enfin *l'Archipel du Goulag* ; pour le dernier, l'auteur se demande sans fausse modestie : ... « *la publication d'un texte pareil n'était-elle pas quasi mortelle pour leur régime... ?* »

Le Chêne et le Veau nous fait suivre ce combat de très près depuis les premiers pas de l'écrivain souterrain qui vient de sortir des camps de concentration et qui travaille sans repos ni trêve, en apprenant par cœur ses textes, ou en cachant le matin ce qu'il a écrit pendant la nuit dans des planques mystérieuses. Il ne peut jamais relire son manuscrit, se permettre une seule parole sur son activité clandestine, une seule rencontre ; il est obligé de calculer le volume de ses pages « en centimètres cubes »... Un écrivain, en France, peut-il imaginer une existence pareille ? Et tout cela « *pour faire non pas la révolution, mais tout simplement de la littérature* ».

Etait-il vraiment seul à combattre ? Il avait des amis, des alliés, des aides dévoués, parfois des protecteurs puissants. Ce livre, qui est en même temps un journal et un roman, nous donne des portraits véridiques (quoique subjectifs) des personnages qui faisaient partie de sa vie d'écrivain et de combattant : Tvardovsky, Khrouchtchev, Sakharov, Chafarevitch d'autres encore comme Rostropovitch et Tchoukovskaïa. Toutes ces relations humaines n'ont jamais été simples, les intellectuels russes étant inconséquents, animés de passions violentes et parfois d'idées confuses. Dans une société où la censure « normalise » la presse, où la vérité ne peut pas jaillir du choc des opinions, puisque les différentes opinions ne sont pas admises et restent inexprimées, les idées sont vagues, les convictions imprécises.

L'ami majeur

Après l'auteur, le personnage central du livre est Tvardovsky. Soljenitsyne en parle beaucoup, et fait avec admiration, tendresse et compassion le portrait du poète déchiré par deux vérités qu'il cherchait toujours à marier : « *Présider aux destinées de la littérature russe, lui apporter son appui, il n'aurait pu le faire sans la carte du parti. Et il était incapable de garder la carte du parti sans être loyal. Comme de l'air que l'on respire, il avait besoin que ces deux vérités, loin de diverger, se confondissent* ».

Tvardovsky change aux yeux du lecteur, et cette évolution est ce qu'il y a de précieux dans le livre : le poète, l'homme, le moujik l'emportent peu à peu sur le fonctionnaire, l'intuition de la vérité sur le dogmatisme.

Le côté faible de cette histoire, au contraire, c'est l'apparente immobilité intérieure du narrateur : il sait tout dès le début et juge les autres d'après son savoir, sans hésitation. Dans ce livre où les dialogues sont nombreux, jamais l'auteur n'apparaît comme ayant changé d'opinion sous l'influence d'un ami : il s'agit toujours de son influence à lui sur ceux qui l'entourent. En connaissance de cause je me permets d'affirmer que ce n'est pas exact : Soljenitsyne a toujours été un excellent interlocuteur qui écoutait et cédait quand il n'avait pas raison ; il avait assez de sagesse et de modestie pour préférer la vérité à son amour-propre. Dans son livre, on ne le voit presque pas, et j'en comprends la cause : c'est un journal écrit au jour le jour, et le héros, le « moi », semblait invariable au narrateur.

Néanmoins, d'un bout à l'autre du *Chêne*, on s'aperçoit que ce « moi » a changé, à l'insu de son auteur peut-être, et c'est ce qui rend la lecture de cette autobiographie particulièrement impressionnante : l'auteur du *Goulag*, lu par le monde entier, qui est déporté en avion et qui arrive en Allemagne chez Heinrich Böll, n'est plus l'écrivain libéré des camps sibériens et qui se croyait obligé de rester dans l'ombre jusqu'à la fin de ses jours. Il est vrai que l'essentiel reste invariable : Soljenitsyne (pour se servir du mot fameux de Franklin) sait toujours ce qu'il veut et il aime ce qu'il veut d'après ce qu'il sait. Quant à moi, je n'aime pas toujours tout ce qu'il veut.

Le Chêne et le Veau dissipera bien des préjugés. Par exemple, maintes fois j'ai entendu dire que Soljenitsyne méprisait l'intelligentsia, et que son idéal humain n'étaient que les Ivan Denissovitch et les Matriona. Je voudrais citer ce qu'il dit avec véhémence des gens de lettres qui lui ont accordé leur soutien après sa célèbre lettre au congrès des écrivains soviétiques de 1968 : « *Infortunée intelligentsia des lettres !*

EFIM ETKIND.

(Lire la suite page 20.)

Le « Journal » de Raymond Tournoux

L'HISTOIRE SECRÈTE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

★ JOURNAL SECRET, de Raymond Tournoux. Ed. Plon, 350 pages, 40 F.

UN nouveau Tournoux, une nouvelle méthode. Au lieu de rassembler des notes sur « l'histoire secrète » soit autour d'un ou deux personnages (« Pétain et de Gaulle », « la Tragédie du général », « le Mois de mai du général »), soit sur un ou plusieurs thèmes précis (« Jamais dit », « le Tourment et la Fatalité »), Raymond Tournoux publie son journal, « Journal secret » bien entendu, de l'année 1974, « une année pas comme les autres ».

Portraits pris sur le vif, documents recueillis au fil des événements, réflexions, témoignages et confidences reçus au hasard de la fourchette, il s'attache au jour le jour par priorité aux aspects mal connus, voire inconnus, de la vie publique. Il raconte, il analyse mais se garde de conclure, ne tente pas la synthèse. « L'historien n'est pas celui qui sait, disait Lucien Febvre, il est celui qui cherche. » Et plus encore le journaliste !

Précisions inédites et anecdotes

La quête est particulièrement riche, on s'en doute, pour une année si pleine et mouvementée pour le monde, une année qui, en France, a vu mourir un président et naître, avec un nouveau prince, un pouvoir qui est loin d'avoir livré encore tous ses secrets, mais dont chacun sent bien qu'il sera, qu'il est déjà différent. Ainsi apprend-on par exemple au fil des pages le nom du mal dont souffrait Georges Pompidou, emporté par un incident de traitement, d'ailleurs classique, de la maladie de Waldenström, qui s'attaque à la moelle osseuse. Ou bien que le code secret qui permet au chef de l'Etat de déclencher le dispositif atomique en cas d'alerte nucléaire a été perdu pendant les cinq jours qui ont suivi le décès du président, cinq jours pendant lesquels M. Poher a porté consciencieusement sur sa poitrine le médaillon qu'on appelle « le collier », vide du document qui aurait dû s'y trouver.

Mais ce ne sont pas ces petits secrets-là, même s'ils foisonnent, qui font l'intérêt principal du livre.

Un rapport « parvenu par la voie hiérarchique sur le bureau du premier ministre » traite de « L'espionnage soviétique en France et en Europe occidentale ». Instructif. Une étude intérieure du parti socialiste et une circulaire adressée aux cadres et élus par M. Mitterrand font l'historique et l'analyse de la crise entre cette formation et le parti communiste. Intéressant. Voici quatre lettres échangées en 1958 et 1962 entre le général de Gaulle et M. Paul Reynaud. Eclairant. Voilà des rapports d'ambassadeurs, des plans inédits sur la crise de Chypre. Utile pour comprendre. Mais surtout, et ce sont là les deux « clous » du livre, les trois rapports des policiers qui ont enquêté sur la mort l'an passé du cardinal Daniélou ; puis une douzaine de procès-verbaux d'interrogatoires, bulletins de levée d'écrou et pièces diverses relatifs à la tentative communiste de reparution de « l'Humanité » dans Paris occupé, en juin 1940.

Les rapports sur le décès du cardinal Daniélou

La question que pose le décès du cardinal Jean Daniélou, survenu le 20 mai 1974 dans l'appartement d'une femme de mœurs légères, Raymond Tournoux la formule crûment : « Est-il mort de façon scandaleuse ou bien est-il tombé en martyr de la charité ? » Le rapport du brigadier du XVII[e] arrondissement appelé le premier sur les lieux avec le car de police-secours, puis les deux récits officiels établis vingt jours plus tard par la direction de la police judiciaire et le cabinet du préfet de police ne comportent pas de réponse à cette interrogation, du moins pas directement.

Toutefois, la façon dont le corps était vêtu est si minutieusement décrite qu'on sent bien que le rédacteur du document se demande si le cardinal n'a pas été rhabillé en hâte après sa mort. On apprend aussi qu'il ne venait pas pour la première fois dans cet appartement, sa dernière visite remontant à trois mois.

Le cardinal Marty, prévenu, annonce sa venue.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 17.)

DE BECKETT A RABELAIS

« Le Sourire de Jonas », de Jean Demélier

Par Bertrand Poirot-Delpech

LA loi du pendule à laquelle on dit soumise l'évolution des mœurs semble jouer aussi en art. Au refoulement cérébral du nouveau roman et de la linguistique succède, depuis environ 1968, une explosion bachique. Après la rétention, le débondage, après Beckett, Rabelais. Cette ouverture des sphincters était illustrée jusqu'ici par Guyotat ou Duvert. Il faudra désormais ajouter le nom de Jean Demélier. Une fois oublié ce qu'a de ressassant dans la provocation son espèce de légende érotico-philosophique, *le Sourire de Jonas* mérite de figurer parmi les inventaires des perplexités farceuses et des restes d'extases par lesquels aime à se définir l'avant-dernière génération du siècle.

Pourquoi sommes-nous sur terre et pour quoi faire ? Dans l'espoir d'élucider ce mystère fondamental jamais éclairci depuis que Jonas est sorti du ventre du monde, deux éphèbes fous de leurs corps dressent le bilan de ce qu'ont fait de l'homme les institutions et la vie quotidienne d'une ville de province française telle que Poitiers. Leur enquête tournant au désastre, il faut préciser tout de suite qu'à travers la cité pictave, c'est évidemment l'ensemble de l'humanisme occidental qui est visé, et avec un acharnement dont sont seules capables les passions déçues.

DE leurs visites aux prisons, collèges, gymnases, librairies, théâtres, séminaires, abattoirs, hôpitaux hôtels et autres hauts lieux de la civilisation, de leurs entretiens avec édiles, épiciers et hommes de lettres, nos deux chérubins ne rapportent qu'une sensation uniforme de néant généralisé et d'absurdité ravageuse. Rien qu'un marécage pisseux coulant vers nulle part, qu'une molle montagne pleine de vide, que bestialité morne, que rots et pets. Avec l'obstination lancinante d'une vache balançant la queue au bord du Clain, une même phrase nous rappelle que les hommes de tous les Poitou « vont et viennent comme des rats, comme des chiens, comme des vers, comme des bœufs, ne font rien, ne disent rien, chacun allant son rond dans la noire lumière du savon inconnu... ».

Au lieu d'expliquer le monde et de fonder des raisons d'y vivre, la culture est devenue un des aspects les plus navrants de la bouffonnerie sociale. L'enseignement a châtié la poésie au profit de décorticages stériles. La vacuité philosophique est totale. Réincarné en « grand cadastreur », Jonas lui-même doute de son existence. Poursuivis par l'horrible croyance en un secret perdu, nous sommes réduits à employer les mots de Dieu, d'âme, d'infini, sans savoir ce qu'ils contiennent, en attendant que « la massue de l'éternité frappe un grand coup sur le crâne du cosmos et le fasse s'engloutir dans un nulle part autre ».

Seules certitudes face au chaos impensable et au silence moqueur de l'ancêtre Jonas : ce que l'auteur appelle la « glaire », la buée de la vie, les chyles, chymes, urines et autres sécrétions au rythme desquelles se découpent temps et espace, la scansion de l'orgasme d'où naissent, confondus dans le plaisir fécond, sperme et parole.

LES deux éphèbes témoignent de ce salut par la palpitation biologique. S'ils ne cessent de se caresser et de s'étreindre tout au long de leur reportage, ce n'est pas malice de l'auteur mais la condition, d'ailleurs plus ingénue que perverse, de leur rattachement à la « vraie vie ». Leurs ébats de bons petits diables sodomites ne sont peut-être que les fantasmes d'une névrose gaie. On songe aux couples larvaires de Beckett, chez qui le sado-masochisme radoteur aurait fait place à une frénésie d'amour.

Désir des corps, qu'exaltent à tout propos des odes pindariques ou ronsardelettes, mais aussi communion dans le goût des idées, où alternent l'ironie de *Dupuis et Cotonet* ou *Bouvard et Pécuchet*, et la gravité du *Banquet*. Sous leurs airs de lutins lutineurs, des philosophes érudits et amples se révèlent. Sur le fumier pictave pousse la fleur d'une sagesse point trop désespérée.

Non que l'illusion d'un savoir et d'un pouvoir soit permise : leur vie n'aura été, ils le savent, qu'un « *cumular sacré* », qu'une jonglerie étourdie au-dessus du néant. « *Rien n'épuise la question du rien* », « *On écrit dans le noir pour des aveugles* », on ne peut que « *mijoter sur place* », sans espoir de transformer le monde « *avec les petits bouts de silence éternel que sont les mots* »...

MAIS à force de « *désétoiler le bol avachi de la coupole céleste* », de s'accepter dans la glaire inconnaissable et de se placer « *du point de vue du vide* » sans autre but qu'« *en soi-même* », il doit y avoir moyen de « *couler à vif dans la vie* », de se réaliser dans l'instant, en riant de notre rien, en nous étonnant d'être vivants et en nous aimant jusqu'à « *épuisement de tous les mots* ».

Tout se permettre et tout-spermeêtre : tel serait l'avenir. L'exemple d'une nouvelle élite libertaire et jouisseuse suffirait à féconder la masse et à lui rendre son âme, celle-ci étant entendue non comme un principe surnaturel mais comme l'extrême pointe du plaisir. « *Il n'y a qu'un pas du rectum au tunnel labyrinthique de l'âme* », est-il expliqué, et « *l'anus est le cœur du crâne* ».

LES purs esprits qui se pensent maîtres de leurs viscères risquent de trouver complaisantes ces réductions obsédées du spirituel et de l'affectif au glandulaire, et du social à l'ébouage. Ils trouveront aussi que ce thème sans cesse repris des glaires sur fond de néant pouvait tenir en moins de six cents pages.

Mais c'est ignorer que la vie, telle que l'auteur veut la suggérer, donne l'exemple du rabâchage et de la déjection, sinon de l'abjection. L'art n'est pas forcément là pour raccourcir ou enjoliver, et on n'en a jamais fini si on commence à « extraire de soi tous les fantasmes dépuratifs qui guettent derrière le noir aveugle du crâne ». Le propos de Demélier est affiché : non pas restituer la réalité, qui est proprement irreprésentable, mais donner la sensation physique de son désordre apocalyptique, de ses nuages et de ses lymphes mélangés par on ne sait quelle baleine baveuse. A la question : « *Que reste-t-il de l'homme quand il ne lui reste que l'existence ?* », sans même un Dieu à accuser par contumace, comme chez Beckett, l'auteur et un nombre croissant de ses contemporains répondent par une vaticination délibérée aux confins de l'écriture, du sexe et de la mort, par des giclées de mots tirés du « rien quotidien ».

Contrairement aux autres écrivains du corps, Demélier coule cette matière brute dans un moulé aux dessins familiers. A aucun moment sa phrase ne se perd dans le borborygme incommunicable. Son délire est plutôt celui de l'à-peu-près plus vrai que nature, notamment dans les noms de lieux ou de personnes, et de la précision surabondante. Il se saoule d'énumérations érudites et d'élans prophétiques comme quelque archiviste pictave qui aurait perdu la boule.

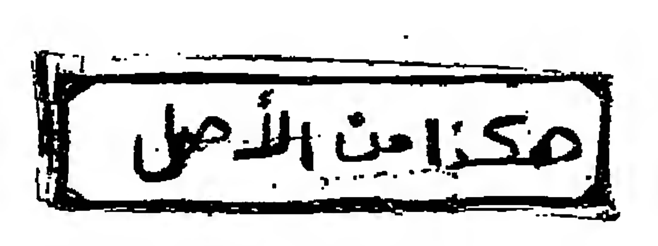
CE monde gavé d'encyclopédies caduques, et auquel il ne manquerait peut-être qu'un peu de désir nu pour reprendre goût à lui-même, cet hymne rieur aux trous des corps sur fond de terroirs et de bibliothèques finalement chéris, il n'est pas excessif d'y reconnaître l'écho moderne du seizième siècle européen. On retrouve le même doute que la Renaissance, consolé dans le même foisonnement satirique et avide de métamorphoses.

De nombreuses scènes où monuments et notables poitevins se démantibulent à vue d'œil font penser aux facéties de Breughel, celui des *Jeux d'enfants*, des *Danses de paysans* ou du *Jugement dernier*. Les envois amoureux évoquent la verdeur candide de Marot. Surtout, bien sûr, on songe à Rabelais et à la toute moderne mise en garde de *Pantagruel* : « *Si les signes vous fâchent, ô combien vous fâcheront les choses signifiées !* »

Le Sourire de Jonas suit le rythme des consultations itinérantes dont se compose le *Tiers-Livre*. C'est le même mélange épicé et subtil d'ébats et de débats, de gaillardise et de fraîcheur, de nature et de culture, de scepticisme quant aux anciennes sciences et d'invincible espoir en une civilisation réussie. Mêmes bocages gorgés d'eau et de sève, même retour salutaire à l'homme-sphincter, même tendresse pour la bête sans laquelle il n'y aurait pas d'ange, mêmes ventrées de choses et d'idées, mêmes coliques de mots. Même sensation, en les lisant, de divagation sarcastique, de feux follets nourris de nos pestilences, de fresque rassemblant une époque, ses paysages et ses interrogations, bref, d'un humour à la mesure de celui de notre naissance.

Car enfin, rien ne dit que ce n'est pas à force de rire que la baleine a vomi de ses entrailles glaireuses Jonas l'étonné, vous et moi.

★ LE SOURIRE DE JONAS, de Jean Demélier, collection « Le Chemin », Gallimard, 610 pages, 75 F.



LITTÉRATURE

Le mois poétique

★ PEAU-ETRE, de Michel Rachline. Librairie Saint-Germain-des-Prés, 80 pages, 18 F.
★ LA BARRIERE BLANCHE, de Jacques Crickillon. André de Rache, 58 pages, 150 francs belges.
★ PASSE MIDI, de Jacques-Gérard Linze. André de Rache, 60 pages, 150 francs belges.
★ UNE PIERRE TRAVERSEE PAR LE GOUFFRE, de Serge Brindeau. Librairie Saint-Germain-des-Prés, 110 pages, 15 francs.

Michel Rachline

A sa manière, Michel Rachline sait être aussi volcanique et aussi tonitruant qu'un autre, comme le prouvent deux romans pleins de sève et de paroxysme, *le Bonheur nazi* et *la Viande*. Il sait aussi se montrer tendre et subtil, comme dans son dernier récit, *Lil*. En poésie il nous a habitués aux mêmes changements de ton, qui sont autant de preuves de son éventail psychologique. *La Nuit trahie* était à cet égard un petit livre bouleversant. Aujourd'hui, *Peau-être* se présente comme un long poème, tantôt dialogué, tantôt romantique, tantôt sous forme d'une prose écumante. Avoir un corps, n'est-ce pas une torture ? Etre promis à la mort, n'est-ce pas la désirer ? Et imaginer le trépas, n'est-ce pas y prendre un plaisir sadique ? Sur ce thème qui le rapproche des Espagnols du siècle d'or et des expressionnistes allemands, Michel Rachline a écrit des pages d'une grande force impudique et comme étranglée, unique dans notre poésie du moment.

Je suis enterré au cimetière Montmartre
Avec une femme que j'ai aimée
Ai-je moins froid quand le givre des morts
Glace dans mes veines le sable-sang de ma poussière ?

Les femmes n'ont pas peur de ma virilité ;
Elles passent les bras chargés de fleurs
La bouche pleine de terre
Et viennent uriner sur ma pierre.

Parfois un beau garçon s'assied sur mon visage
Et je sens sa fatigue à travers mon cercueil
Les doux poils de ses jambes répandent une odeur
Qui grise l'odorat de mon squelette blanc...

Jacques Crickillon

Le troisième recueil de Jacques Crickillon confirme l'originalité des deux premiers : il y a, en effet, dans *la Barrière blanche*, une recherche mallarméenne du mot qui combat sa propre sonorité comme pour lui arracher un sens longtemps dissimulé. Ce qui est dit, on soupçonne que le poète veut le dire avec une sensualité convenue, mais qu'il aspire aussi à une certaine impossibilité qui ne serait plus paralysante. Les poèmes s'adressent à une femme : c'est pour se créer un écho et un miroir, tous deux déformants et surtout *re-formants*. Mais la nature, avec ses vastes espaces, intervient, comme pour donner à tant de réflexion une nécessité tellurique. On peut se donner l'illusion d'un langage inouï; on ne peut pas échapper au destin géologique et charnel. C'est cette haute leçon que reflète le lyrisme minutieux et ardent de Jacques Crickillon.

A la barrière blanche son fantôme :
Voyance
— les albums dégorgent d'images ces filles ont les mêmes yeux
nous rêvons face à face
Violence
— le sang peu à peu s'est tari tu parles pâle tu parles pluie ton arme n'a plus de caresses
Mais le jardin plein d'ombres t'engloutit toutes les nuits
Présence
— perdu ce blé immense bruit dans ta tête de mort
Ta vie pendue par les pieds

Jacques-Gérard Linze

Quelque chose de lamartinien et de schubertien traverse les poèmes de Jacques-Gérard Linze, dans les rares pages de *Passé midi*. Cette harmonie ne tient pas compte des révolutions langagières de ce siècle. D'habitude cette constatation éveille des regrets. Ici, au contraire, on a le sentiment d'assister à une confession hors du temps ; c'est dire qu'elle semble bénéficier de vertus immuables.

Ces soleils-là dorment le jour
et la nuit me tourmentent
Quelles obscure vengeance
votre monde attend-il
et qu'y pouvais-je si d'adorer la lumière
n'empêchait pas les soirs de tomber ponctuels
lettres noires d'encre trop grasse
sur un mauvais papier journal ?
Vos montres battent la chamade
Il y a bien longtemps que j'ai jeté la mienne
fardeau trop lourd d'un morne sacerdoce
aux orties
Mes souvenirs ont froid
mon âge a des nausées
et tout au bout de moi j'ai mal à l'écriture

Serge Brindeau

Depuis vingt ans, Serge Brindeau multiplie les tentatives de renouvellement poétique, se bat pour la bonne cause, s'essaie aux instruments les plus divers du langage. En fin de compte, c'est la notation rapide qui lui convient le mieux : il sait y capter — cette fois dans *Une pierre traversée par le gouffre* — une scène, une humeur, une fable du réel toute de prolongements en demi-teintes.

Au petit bar
Où s'arrêtaient les aviateurs
C'est maintenant
Hygiène
Economie
Elégance
Ils ont vingt ans
Je saluerai le port
Avec des gants de prêtre blanc

ALAIN BOSQUET.

Le sacrement du sexe

★ SEXAGA, de Gaston Criel. Editions Plasma. 115 p., 15 F.

GASTON CRIEL est un « en dehors », un « en marge ». Un solitaire, un « rebelle », aujourd'hui comme, à vingt ans, jadis. Il n'a guère ennuyé les libraires : une dizaine de recueils de poèmes, un roman *la Grande Foutaise*, publié chez Fasquelle dans les années 50, et dont beaucoup se souviennent encore, un autre livre, préfacé par Cocteau, *Swing*.

Et pourtant de Gaston Bachelard à Breton (qui le nomme « chasseur du Grand Matin »), de Picabia à Le Corbusier, de Cocteau à Henry Miller, qui affirme : « c'est un langage vivant, plein de mordant et des sortilèges de la misère qui l'a produit », ils furent nombreux ceux qui vibrèrent à la voix de Gaston Criel.

Cette voix ne s'embarrasse pas des prudences d'expression chères à une certaine littérature. Elle vocifère, éructe un flot de verbe rageur.

Pas plus que *la Grande Foutaise*, on ne saurait raconter ce « roman » qui n'en est pas un. Pendant plus de cent pages une sorte d'opéra fabuleux qui se jouerait dans quelque sordide bas-fond urbain (un bar par exemple) se déroule devant nous, scandé par la rauque rumeur du sexe sacralisé, comme chez l'auteur des *Tropiques*.

Des noms de villes lointaines, chaudes, exotiques, des cuisses, des ventres, des aubes navrantes, des nuits électriques, des lambeaux de rocks et de chorus de jazz, des lumières et des ombres alertent nos sens, notre pensée.

C'est sordide, et c'est parfois splendide. Ordure et clarté confondues. En vérité, il s'agit là d'un poème, et il faut lire à haute voix cette « saga du sexe » pour éprouver dans la chair la puissance du cri de Criel.

Un « discours » s'entend ici que la plupart ont refoulé. L'individu sans Dieu, sans Révolution, éprouvé, trucidé cent fois par la vie vache, dépossédé, meurtri mais fraternel, pour lequel selon Bouddha (cité en exergue) : « les phénomènes de la vie peuvent être comparés à un rêve, un phantasme, une bulle d'air... ».

« Tête haute, les yeux fixés sur les étoiles, mais les jambes lourdes ne quittent pas la terre » : Gaston Criel, entre Céline et Allen Ginsberg, embrase notre Nuit.

ANDRÉ LAUDE.

VIENT DE PARAITRE

Récits

MICHEL BUTOR : *Matière de rêves*. — Cinq rêves reconstitués par l'auteur de *la Modification*. (Gallimard, « Le Chemin », 150 p., 34 F.)

MARC PIERRET : *le Divan romancier*. — Un récit de l'auteur de *Donnant Donnant*, précédé de *l'Amateur amaté* de Félix Guattari, avec des dessins de Michèle Pierret. (Christian Bourgois, 80 p., 15 F.)

Littérature étrangère

Anthologie de la poésie danoise contemporaine : Etablie par J. G. Brandt, U. Harder et K. Rifbjerg. Introduction de Torben Brostrom. (Gallimard, « Du Monde entier », 275 p., 35 F.)

PHILIP ROTH : *le Sein*. — Un récit court, comique, obscène. Par l'auteur de *Portnoy et son complexe* publié chez le même éditeur en 1970. Traduit de l'anglais par Georges Magnane. (Gallimard, « Du Monde entier », 129 p., 21 F.)

Poésie

PICABIA : *Ecrits*. — Ce tome I rassemble les écrits publiés par Picabia de 1913 à 1920. Un second tome réunira les écrits de 1921 à 1953. Textes réunis et présentés par Olivier Revault d'Allonnes. (Belfond, « Les bâtisseurs du vingtième siècle ». 290 p., 45 F.)

JACQUES REDA : *la Tourne*. — Un nouveau recueil de poèmes de l'auteur d'*Amen* et *Récitatif*. (Gallimard, 90 p., 21 F.)

GEORGES JEAN : *les Mots du Ressac*. — Une fois de plus Georges Jean — qui anima naguère le principal débat de la Quinzaine de poésie à Lyon, sur la communication poétique (*le Monde* du 31 janvier) — prêche l'exemple avec *les Mots du Ressac*, *Où le jour luit*, et *Comme des bulles montent*, qui pathétiquement tentent de fixer « le temps immobile du poème », car « pour construire un poème il faut briser le temps ». (Seghers, « Poésie 74 », — p., 25 F.)

Société

RENE FLORIOT : *la Réforme du divorce*. — Une étude critique du projet de loi présenté prochainement au Parlement sur le divorce. Par l'auteur des *Erreurs judiciaires*. (Flammarion, 190 p., 28 F.)

Histoire

FRANCE A. YATES : *l'Art de la mémoire*. — Une étude de cet art, des orateurs de l'Antiquité à la forme occultiste de la Renaissance en passant par le Moyen Age gothique, à la lumière de Raymond Lulle, Pierre de La Ramée et Giordano Bruno. Traduction de l'anglais par Daniel Arasse. (Gallimard, 440 p., 100 F.)

Histoire littéraire

Michelet cent ans après : Recueil des témoignages et des études consacrés à l'un des maîtres du romantisme français et européen à l'occasion du centenaire de sa mort par la Société des études romantiques. (Presses universitaires de Grenoble, 230 p., 33 F.)

Mémoires

FLORA GROULT : *Mémoires de moi*. — L'auteur, en collaboration avec sa sa sœur Benoîte Groult, du *Journal à quatre mains*, se penche ici sur l'adolescence de deux jeunes filles bourgeoises. (Flammarion, 200 p., 24 F.)

Journal

BERNARD NOEL : *Treize cases du je*. — Le journal de l'auteur du *Château de Cène* et des *Premiers mots*. (Flammarion, « Textes », 295 p., 35 F.)

ET CRITIQU

D'étranges liturgies

ECHOS ET NOUV

ET CRITIQUE

D'étranges liturgies

★ LES MAINS NUES, de Marie Balka, 376 p., 39 F., Gallimard.

DEPUIS que Marie de Balkany est devenue M. Balka, elle s'est taillé une réputation de romancière aux sujets virils et au style musclé. *La Rançon du silence*, c'était le Tchad, une garnison, un safari, à travers un récit nerveux, ramassé, avec des échos de Mac Orlan et de Céline. *Oratorio*, à coup de scènes brutales et de répliques brèves, pouvait passer pour une sorte de « Série Noire » : la drogue, les truands, les voitures de course. Ici et là, pourtant, on notait des vertiges, des agonies lentes, des échappées vers l'insondable. Entre-temps *la Nuit*, roman plus ambitieux, avait été moins bien accueilli. Dans ce récit à plusieurs voix auquel mai 68 donnait un fond de colère indistincte, se mêlaient l'échec d'une passion et l'aventure d'une ville nouvelle.

Les Mains nues, par la composition, le ton et les thèmes, renoue avec *la Nuit*. Tableau initial : les décombres d'un bidonville, rasé au bulldozer, à l'emplacement où s'élèvera une ville nouvelle. Dans la boue, le cadavre d'un piéton loqueteux, fauché par une Bentley. Balayés, les pouilleux, Ecrasés, les minables. Place au promoteur : Rebattet, ivre de puissance et de gloire. Démiurge aux mâchoires crispées, il malmène deux êtres qu'il se flatte d'avoir « inventés » : Paolo, son bras droit, et Belle, un mannequin-vedette, une « *rousse avec des étoiles plein les yeux* ». Il les traque et fait épier par un certain Versi leurs rencontres clandestines.

Ces personnages qui figuraient déjà dans *la Nuit* apparaissent ici prolongés par leur propre histoire. Belle, issue d'une morne famille provinciale. Rebattet, nanti d'une « gynécée » (sa femme, Ada, et une fillette grêle et criarde) et d'un père, vieillard encore redoutable. En toile de fond, grondant leur colère ou leur résignation, les Portugais du bidonville. Ce dernier aspect, il faut bien le dire, n'est pas très convaincant. Les « mains nues » sont celles que tend en vain Mendoza, un contremaître qui ne sait s'il doit choisir le camp des moutons ou celui des loups. Il finit par se jeter sous la voiture d'Ada, tandis que Rebattet assassine Belle.

M. Balka semble osciller, d'un roman à l'autre, entre la tentation du dépouillement et celle de l'outrance. Lorsque la violence, contenue, ne se trahit que par éclats fugaces, elle donne à son écriture une étonnante vigueur. Ici un climat paroxystique, une sorte de naturalisme véhément, rappellent plus le Druon de *la Chute des corps* que le Zola de *la Curée*. M. Balka nous plonge dans un monde pourrissant, traversé de stridences, taché d'horreurs mystiques, où se célèbrent d'étranges liturgies. Un univers qui appelle les victimes expiatoires (Mendoza, Belle, Versi) comme dans les livres précédents il suscitait des anges exterminateurs (Rocco, Willy). Pourtant, et c'est nouveau, *les Mains nues* se terminent sur une note sereine : le chant de tendresse d'une jeune femme.

MARION RENARD.

Les expériences de « Luna-Park »

« Luna-Park », nouvelle revue publiée en Belgique, présente dans son premier numéro des « proses expérimentales » de Marc Dachy, Christian Dotremont, Sophie Podolski, Jean-Jacques Schuhl, etc. La sobriété et la rigueur de la mise en pages font ressortir l'allure insolite, voyageuse des textes. Le numéro se termine avec des photos de Martin Fraudreau, qui a saisi les attitudes ou plutôt les absences de William Burroughs. Chez lui, aucune des « simagrées d'homme de lettres » ; il ne fait « mine de rien », comme dit Raphael Sorin. (Transédition. 59, rue Henry - Van - Zuylen, B - 1180 Bruxelles. Le numéro : 27 F ou 240 F belges.

Un voyage fiction

★ TRANSIT-EXPRESS, d'Yves Simon. Ed. Grasset, 224 pages, 25 F.

UNE guitare, des plantes, un chat. Et lui, en jean délavé, le regard lointain. Sur les photos de couverture de son livre, de ses disques, Yves Simon ne sourit jamais. Les complaintes entêtantes qu'il compose et qu'il joue sont un peu plus que des chansons : des fragments, des feuillets épars où cheminent rêves et obsessions. Gauloises bleues qu'on partage sur le pavé des villes, bateaux surgis des escaliers du métro, flippers, fleurs du mal d'aujourd'hui.

Dans son troisième livre, Transit-express, *le même paysage mental se prolonge. Des choses, et puis des gens : Le Clézio et Bob Dylan, Modiano et Lou Reed. Après un début dans le genre traduit-de-l'américain (« Il y avait ce type qui s'appelait Japhie... »), le récit tourne vite au voyage-fiction Un homme, Marco, échange le quotidien contre l'inconnu, son trousseau de clés contre un billet de train pour n'importe où. Le Transsibérien n'a rien perdu de son charme ni la bourlingue de son éclat. En 1975 encore, rien ne vaut les express transcontinentaux pour aller vers les villes qui sont au bout de leur nom. Rencontres, oublis, peur d'être « coincé », désir d'être transparent, « instantané ».*

Pas mal construite, bourrée de notations brèves, cette fable qu'Yves Simon a composée avec les quatre-vingt-dix signes de sa Brother Deluxe 1350 ne manque pas de ton. Son talent, et sa limite, c'est de capter un peu trop bien l'air du temps.

M. R.

L'histoire secrète d'hier et d'aujourd'hui

Suite de la page 15.)

Le nonce apostolique, moins de deux heures après la mort du cardinal, est sur place, dans le petit logement de deux pièces, au quatrième étage, à gauche, 54, rue Dulong, quand arrive une amie de la locataire, « une femme connue des services de police du XVIIe arrondissement pour se livrer à la prostitution avenue Carnot ». Enfin, cette mention qui ne peut manquer d'intriguer et que l'on trouve à deux reprises dans les rapports : le directeur de la police judiciaire donne au commissaire principal du XVIIe l'ordre de « ne pas procéder à enquête », « de surseoir à l'habituelle enquête décès ».

La tentative de reparution de « l'Humanité » en juin 1940

Remontant trente-cinq ans en arrière un dossier de rapports et documents de police achèvent d'éclairer une tout autre affaire, longtemps controversée : la tentative de communistes pour faire reparaître « l'Humanité » à Paris en juin 1940.

L'armée française s'est effondrée, c'est l'exode, la débâcle. A Bordeaux, le maréchal Pétain n'a pas encore adressé à Hitler sa demande d'armistice — il sera demandé le 16 au soir et conclu le 25 juin — et le général de Gaulle s'apprête à partir pour Londres afin d'y lancer, le 18 juin, son appel à la résistance. Le parti communiste est officiellement dissous depuis dix mois, sa presse interdite depuis le pacte conclu entre Hitler et Staline. A Paris, l'armée allemande s'installe. Le lieutenant Weber, chargé de la presse à la Kommandantur du boulevard de la Madeleine, a été saisi par deux avocats, qui seront par la suite exclus du P.C., d'une demande d'autorisation de faire reparaître « l'Humanité », avec en manchette « Organe central du parti communiste » et sous le contrôle de la censure allemande. Il donne son accord le 20 au soir à une émissaire du P.C. qu'il a déjà reçue deux jours plus tôt. Le journal pourra sortir le 22.

Mais la police française surveille et pourchasse les communistes. Elle arrête l'émissaire et trois de ses camarades, deux femmes et un homme. Ce sont donc les procès-verbaux de leurs interrogatoires que l'on peut lire dans le « Journal secret ». L'homme est M. Maurice Tréand, permanent et membre du comité central du P.C.F., aujourd'hui décédé. L'émissaire est Mme Denise Ginollin, qui sera arrêtée en 1943 par la Gestapo, torturée, condamnée à mort, déportée et, après la guerre, député communiste. Les deux autres, des militantes dévouées.

Après quelques flottements, les quatre appréhendés reconnaissent les faits, leurs démarches, leurs préparatifs, le versement d'une somme de 50 000 francs à l'imprimeur à titre d'avance. Emprisonnés à la Santé et, pour les femmes, à la Petite-Roquette, ils seront libérés le 25 juin, le jour de l'armistice, « sur l'ordre de monsieur le docteur Fritz, conseiller supérieur de l'administration militaire allemande » ainsi qu'en témoignent les notifications signées par les directeurs français des deux maisons d'arrêt. Ce sont ces pièces, et aussi les premiers textes préparés en vue de la reparution du journal ainsi que des documents ultérieurs, qui sont aujourd'hui rendues publiques.

Après la guerre, le P.C.F. avait d'abord nié en bloc l'affaire ; puis il l'a reconnue, l'imputant, comme l'a répété M. Jacques Duclos au Sénat dans son empoignade avec M. Poniatowski le 12 novembre dernier, « à des camarades de bonne foi circonvenus par des éléments contre lesquels notre parti prit les sanctions qui s'imposaient ». Plusieurs historiographes du parti communiste, notamment Jacques Fauvet et Annie Kriegel, avaient établi les faits.

Ainsi, avec ce nouveau livre, le spécialiste de « l'histoire secrète » démontre une fois de plus sa patience, son obstination et son savoir-faire.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

ECHOS ET NOUVELLES

Colloques

— UN COLLOQUE SUR « SAINT-SIMON ET SON TEMPS » et un concert à la mémoire du duc de Saint-Simon marqueront la célébration du troisième centenaire de la naissance du célèbre mémorialiste, organisée par la société Saint-Simon sous le patronage du secrétariat d'Etat à la culture. Le colloque réunira au Collège de France les 11 et 12 avril de nombreux universitaires français et étrangers qui évoqueront les divers aspects de l'œuvre de Saint-Simon. Le concert se déroulera le 11 avril en l'église Saint-Thomas-d'Aquin et sera consacré à des œuvres de compositeurs contemporains de Saint-Simon.

Collections

— LA BIBLIOTHEQUE MARABOUT va relancer sa collection de romans populaires interrompue depuis plusieurs années. Six titres sortent ensemble au mois d'avril, puis un par mois jusqu'en septembre et trois par mois ensuite (vitesse de croisière retenue en principe). Les classiques du genre (« la Guerre du feu » de Rosny aîné, « Quo Vadis? » de Sienkiewicz, « le Bossu » de Féval, « le Chevalier de Maison-Rouge » de Dumas), alterneront avec des livres oubliés ou méconnus dont beaucoup sont à redécouvrir : « la Guerre des océans » de l'admirable Moselli, « les Catacombes de Rome » du Bibliophile Jacob, « la Belle-Jenny » de Gautier, « Trois ombres sur Paris », d'H.-G. Magog, etc. Souhaitons bonne chance à cette initiative, la seule du genre dans l'édition française actuelle.

Précisions

— CANCEREUX ET INCARCERE. — Dans l'article qu'elle a consacré au livre de Françoise Prévot, « Ma vie en plus » (voir « le Monde » du 2 avril 1975), Josane Duranteau écrivait : « Je ne peux m'empêcher de rêver au triomphe de l'ingénieux auteur qui, cumulant les recettes du succès, s'aviserait d'être à la fois cancéreux et incarcéré. »

S'appuyant sur cette phrase, un de nos lecteurs, M. Chartrain, nous fait la remarque suivante : « Cette recette, ou plutôt cette double recette, n'a-t-elle pas déjà été utilisée avec succès, reconnaissons-le, par A. I. Soljenitsyne dans « le Pavillon des cancéreux » ?

— ERRATUM. — Par suite d'une erreur typographique, il a été indiqué (« le Monde » du 14 février) que le prix du livre de Carlo Suarès, « Mémoire sur le retour du Rabbi qu'on appelle Jésus » (Robert Laffont), était de 26,20 F. Le prix de cet ouvrage est en réalité de 28 F.

Prix

— LE VINGT-QUATRIEME PRIX ARTAUD DE POESIE, a été décerné à Christian Hubin, de Namur (Belgique), pour son recueil « la Parole sans lieu », publié aux éditions « la Fenêtre ardente ». Le prix Voronca a été attribué à André Laude, de Paris, pour son livre « Le bleu de la nuit crie au secours ». Pour son manuscrit « la Grande Porte » publié aux Editions Rougerie, Raoul Becousse, de Lyon, a obtenu le prix Claude Sernet.

— LE JURY DU PRIX GRAPHIQUE « FOIRE D BOLOGNE » pour l'enfance vient de décerner le premier prix pour l'année 1975 à l'ouvrage de Bernard Barokas, illustré par Joëlle Boucher : « Trois petits flocons. »

— LE PRIX ETOILE-DE-MER, décerné chaque année au meilleur ouvrage traitant de la navigation de plaisance, a été attribué à Patrick Van God pour son livre « Trismus » (Arthaud), par douze voix contre dix à « Viva Binga », de Jean-Louis Cotte et Jacques Boone (Editions France-Empire). « Le Grand Océan », de Jean-Pierre Millet et Olivier Stern-Veyrin (Robert Laffont), avait obtenu des voix.

Henri Bosco devant trente critiques

BACHELARD disait d'Henri Bosco qu'il était « le plus grand rêveur de notre temps ». C'est cet univers de rêves qu'une trentaine d'universitaires et de critiques ont exploré, en présence de l'écrivain, chacun selon sa méthode : Georges Raillard et Huguette Laurenti en formalistes, Georges Poulet à la recherche du « cogito » de Bosco, Léon Cellier en quête d'ésotérisme, Michel Mansuy passionné de symbolisme, Daniel Moutote intéressé par le végétal, Claude Girault par le thème de la maison, Jean Onimus par celui de l'attente.

Les professeurs et chercheurs étrangers — canadiens, tels J.C. Godin et L. Poitras ; américains, tel J.P. Cauvin d'Austin (Texas), italiens, allemands et belges, — par leur contribution au colloque, ont dévoilé l'audience internationale de ce romancier. Bosco est un auteur à thèses : il doit bien y avoir des raisons à cela. Le Fonds de documentation Henri-Bosco, créé à Nice en 1973 (180, boulevard Herriot), en organisant ce colloque, a voulu donner une nouvelle impulsion aux études bosciennes ; il y a été encouragé par la chancellerie de l'université et la municipalité de Nice, conscientes qu'un grand écrivain a jeté l'ancre dans la cité.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Albert Béguin, l'impatient

★ LA REALITE DU REVE, d'Albert Béguin. Choix de textes et notes par Pierre Grotzer. Préface de Marcel Raymond. Editions du Seuil. 397 pages, 50 francs.

LE second tome de Création et Destinée (1), d'Albert Béguin, s'il n'est pas plus riche que le premier, paru il y a un an, est sans conteste plus enseignant. Ces deux volumes présentent un choix de textes critiques publiés en divers endroits par Béguin de son vivant. Leur éditeur, Pierre Grotzer, demeure parfaitement fidèle aux intentions de l'auteur, qui avait retenu ces textes en vue d'un recueil que la mort seule l'empêcha de réaliser. Simplement, cette deuxième partie, titrée la Réalité du rêve, *parce qu'elle rameute des écrits consacrés principalement aux poètes, touche d'une manière plus décidée à l'intime d'Albert Béguin, un homme extraordinaire, engagé dans l'impatience, et d'une générosité de l'esprit et du cœur dont il est peu d'exemples en notre temps.*

Lorsque Albert Béguin était à Paris, on le voyait dans son bureau de la revue Esprit, *dont les locaux, alors, occupaient le grenier des éditions du Seuil ; ou bien chez lui, rue du Vieux-Colombier, au-dessus du théâtre, dans un appartement noyé de livres. Albert Béguin, capable cependant de colères héroïques, était essentiellement l'homme de la maïeutique : il tentait, l'éternelle cigarette à la bouche, dans des conversations qui dévoraient une part précieuse de son temps, d'accoucher vos convictions intérieures et votre vérité. Il était, de ce fait, tout l'opposé d'un apôtre ou d'un convertisseur. Seulement, la gratuité des esthétiques l'effarait, il avait des querelles au niveau de la bibliothèque.*

La lecture comme une nécessité

Il avait développé et mis au point une véritable éthique de la lecture. Il appartenait à la race des liseurs, *comme il disait, et il accordait parfois ce beau titre à certains de ses familiers. Il fallait à toute force, pensait-il, éprouver la lecture comme une nécessité. Le monde moderne le satisfaisait peu sur ce terrain-là. Et, par* nécessité, *il fallait entendre une exigence spirituelle, et non le divertissement.*

Ainsi, à la fin de sa vie, lorsqu'il fut sur le point de rompre avec Pascal, auquel il en venait à reprocher le jansénisme, Pascal était vivant : *la dispute,* actuelle ; *le texte,* actif. *De la même façon, lorsqu'il se déprenait d'un auteur, ce n'était jamais abstraitement. Georges Poulet l'a fort bien noté, écrivant :* « Si étroit que fût Béguin dans ses jugements d'exclusion, personne n'était plus perspicace et plus fervent dans ses jugements *d'inclusion,* je veux dire dans ceux où son grand amour pour un auteur lui permettait *d'inclure* en lui tout ce qu'il y avait à la fois de plus intime et de plus universel dans la pensée animée (2). » *C'est signifier que Albert Béguin était un critique sans méthode. Il n'avait qu'un parti pris : l'authentique.*

Dans la Réalité du rêve, *on saisit, presque sur le vif, la conversion d'Albert Béguin au catholicisme, et le sens même de cette conversion. Nous sommes dans les dernières années de l'avant-guerre, lorsque Albert Béguin est hanté par les prémonitions de la catastrophe et convaincu de la proximité d'une apocalypse des valeurs de la personne humaine. Plus tard, lorsqu'il voyait de jeunes enthousiastes porter aux nues son ouvrage sur* l'Ame romantique et le Rêve, *et méconnaître ses travaux ultérieurs, il s'irritait. Son grand traité ne représentait pour lui qu'une étape de son itinéraire spirituel. Ensuite, il avait rencontré Bloy, Péguy, Claudel, Ramuz et Bernanos, enfin ! Sa conversion, ainsi, devait s'entendre sur tous les plans.*

Un regard juste sur la mort

Il avait ajouté aux poètes du rêve, qui furent ses premières admirations, ceux qui se dévouaient au concret. La leçon de Claudel avait été décisive, où il avait puisé la certitude, *comme il l'écrit,* « que le monde *existe* pour la langue et l'offrande ». *Mais il se refusait à distinguer délibérément entre les premiers et les seconds. Marcel Raymond remarque très justement que, pour Béguin, les* « évocateurs du concert » *sont* « aptes à embrasser celui-ci en sa totalité, mais comme dans un rêve ». *L'*« ici-bas », *par les poètes qu'aimait Béguin, est ressaisi en sa* « premièreté ».

Une notion bernanosienne : celle de l'enfant que l'on a été, et auquel on doit demeurer fidèle, car seul cet enfant jette sur la mort un regard juste — traverse la Réalité du rêve *et s'y amplifie. Elle rejoint ce thème inlassablement évoqué par Béguin : celui de l'incarnation, qui exige la présence au monde*

Lorsqu'il mourut, à Rome, en mai 1957 (il était né à La Chaux-de-Fonds en juillet 1901), Béguin avoua qu'il avait forcé durant des années. Oui ! il poussait ses journées jusqu'à la limite de ses forces, attentif à tout et tous, certes ! mais poursuivant sans trêve une quête solitaire qui fait, aujourd'hui, à nos yeux, sa grande valeur.

HUBERT JUIN.

(1) Chez le même éditeur.

(2) Dans un ensemble d'hommages : « Essais et témoignages : Albert Béguin ». Collection des Cahiers du Rhône. Editions du Seuil. 1957.

Victor Hugo voyageur

★ « Voyages : France et Belgique (1834-1837) », de Victor Hugo. Texte établi et annoté par Claude Gely. Presses universitaires de Grenoble. 384 p., 65 F.

HUGO, dans *Océan*, se disait « *le somnambule de la mer* ». On le croirait plutôt somnambule de la terre, à lire ces extraordinaires *Voyages : France et Belgique (1834-1837)*, que les Presses universitaires de Grenoble ont l'heureuse idée de nous présenter dans une édition nouvelle, très soignée, très scrupuleuse, due à Claude Gely Ecumeur de la terre picarde, normande, bretonne ou flamande, en tout cas, qu'il parcourt avec l'ardeur et l'appétit de ses trente ans, au rythme des coches et des malles-poste.

Le microscopique et le gigantesque

Et c'est bien cela d'abord le somnambulisme Ce perpétuel mouvement de secousse des diligences, ce bercement éveillé, ce roulement qui ne s'arrête jamais : « *Voilà deux nuits que je roule, secoué comme une bouteille qu'on rince.* »

Ces impressions, ces « sensations », s'égrènent au fil de lettres familiales, toutes semées d' « *à bientôt mon ange* », « *bonjour ma Didine* », « *adieu mon Toto* » (à l'exception des notes du second voyage de 1834, où Victor Hugo calcule le temps qu'il faudra à Juliette Drouet pour venir le rejoindre au bout de la Bretagne !)

L'important n'est pas dans ces effusions débordantes mais dans la manière dont elles essaient de faire partager un flot de choses vues, entendues, senties, touchées, palpées. S'il est une modernité de ces notes, c'est qu'elles veulent tout inscrire, tout coder — le « microscopique » et le « gigantesque » — sur le ruban du regard et de la parole. La bande cinématographique ne s'interrompt jamais. Elle fait défiler des clochers, des tours, des cathédrales, des vitraux, des cadrans, des carillons, les alignements des peulvens de Carnac, un « *vaste tremblement de flaques vertes* » sur l'horizon, le déferlement de la mer, « *les larges mousselines de l'écume se déchirant aux cailloux* ». Mais, tout d'un coup, elle s'arrête sur un enfant devant une masure « tenant ses sabots dans ses deux mains... avec de beaux grands yeux étonnés » ou sur « une charmante petite poule qui vient becqueter je ne sais quoi à mes pieds dans un rayon de soleil »...

Un univers se bâtit, aussi étonnant, aussi insolite, aussi neuf que celui des *Voyages du Capitaine Cook*.

Le merveilleux est que toutes ces découvertes exotiques se font à fleur de terre, dans un pays familier et rassurant, au gré des haltes et des auberges. Hugo a une manière de génie pour juger les hôteliers, jeter l'anathème sur les gargotiers ou les serveurs ricanants, dénoncer les odeurs de fricassée, traquer les punaises dans les literies de fortune, déplorer les insuffisances de la cuisine : à Ostende, on lui sert de tout sauf des huîtres, à Dol, il se contente d'un « gigot à demi-rongé ». Malgré cela, il continue, il couche partout, se met à table partout, ne se lasse pas de voir et d'entendre.

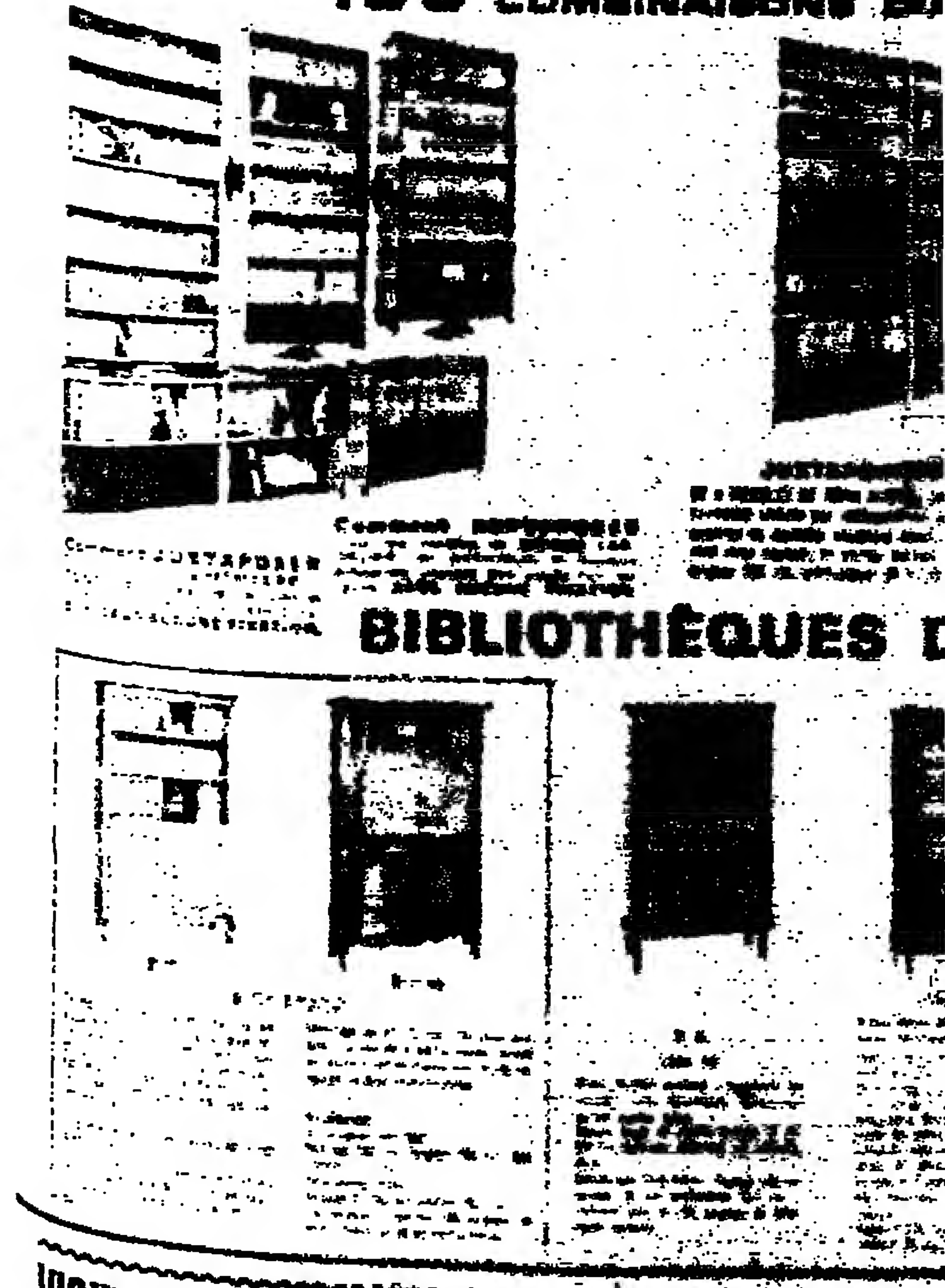
Zigzags

C'est à peine si son rythme se modifie un peu en Belgique, au cours de ses pérégrinations de 1837. Là, quelque chose le retient, le ralentit, qui sent un peu l'idée reçue ou le parti pris à la Baudelaire. Dès Arras et Cambrai, il flaire l'ennui et la platitude, les lieux lui paraissent « médiocres » ou « bêtes ». Et il est injuste, même au moment où il épingle les plus belles notations colorées : « *La couleur de ce pays-ci commence à m'ennuyer. Les maisons sont rouges, les femmes sont blondes, les plaines sont jaunes.* »


Le beffroi de Mons (*dessin de Victor Hugo*).

Il n'en parcourt pas moins la Belgique en tous sens — « cela me fait faire des zigzags sans fin », — il admire des « architectures », des vieux buffets, des paysages de dunes, contemple avec ravissement les lumières de Sainte-Gudule. Et, chaque fois qu'il le peut, charbonne des beffrois, des remparts, des toits, des murs gothiques dans ces dessins dont il a le secret et que reproduit le livre. Un beau livre, réjouissant, attrayant, palpitant, mené à bride abattue et à coups de fouet joyeux.

RAYMOND JEAN.



T CRITIQUE

r Hugo voyageur

SCIENCE-FICTION

PRIX APOLLO 1975

Ian Watson inspiré par Chomsky

★ L'ENCHASSEMENT, d'Ian Watson. Calmann-Lévy, 231 p. 23 F.

UN linguiste, Georges Mounin, a parlé avec dédain des « élucubrations de la science-fiction ». Fort heureusement, la science-fiction le prend de moins haut avec la linguistique, à qui *les Langages de Pao* (1) de Jack Vance, ou *Babel 17* (2) de Samuel Delany, ajoutent des développements assez inattendus.

Mais ces premières tentatives, menées à partir de la linguistique classique, sont maintenant distancées par *l'Enchâssement*, qui extrapole sur la linguistique de Chomsky. L'auteur, Ian Watson, est né en 1943 et signe là son premier roman ; il est enseignant dans le supérieur (conformément à une coutume qui se répand en science-fiction comme dans les autres branches de la littérature) et, quand il manipule des concepts linguistiques, il sait à l'évidence de quoi il parle.

On se rappelle qu'il y a deux personnages en Chomsky : le cartésien et l'homme engagé. Ces deux figures sont séparées dans le roman : l'homme engagé est comme il se doit ethnologue et partage la vie d'une tribu d'Amazonie ; le cartésien est linguiste et entreprend de « chercher de quoi est fait, en réalité, le monde, et comment il est perçu par la pensée de l'homme ». Or l'un et l'autre, au terme de leur quête, trouvent des langages enchâssés suivant le principe défini par Raymond Roussel dans les *Nouvelles impressions d'Afrique* et à qui Chomsky, on le sait, a fait un sort dans sa théorie.

Un langage trop enchâssé est parfaitement grammatical mais incompréhensible, encore qu'il ne soit pas *a priori* dépourvu de sens (exemple : « *Le secrétaire d'Etat à qui les Israéliens dont le Raïs sur qui les Palestiniens que les pétrodollars que les compagnies du cartel à qui l'Etat américain n'avait rien à refuser payaient rubis sur l'ongle finançaient généreusement faisaient pression n'a pas accepté les propositions refusaient toute concession a échoué dans sa tâche.* ») Ce sens, il faudrait être un surhomme pour en percevoir directement toutes les implications — encore qu'à notre avis l'enchâssement fasse très bien ressortir certaines d'entre elles.

Mais la surhumanité est-elle à notre portée ? L'expérience du cartésien conduit à la folie, celle de l'homme engagé à la monstruosité et à la mort. A supposer d'ailleurs que la réussite soit possible, il resterait à évaluer ce que nous y gagnerions : sans doute peu de choses, à en juger par ces extraterrestres en visite, qui ont eux-mêmes un langage enchâssé et n'en parcourent pas moins la Galaxie en collectionnant les langues dans l'espoir d'appréhender un jour la « totalité exhaustive de l'univers présent » et peut-être d'en déduire les contours de l' « Autre-Réalité », extérieure à cet univers, et de communiquer avec elle. Au départ, la réalité ne se distinguait pas du langage qui l'appréhende, dans la grande tradition des philosophes anglais ; et voici qu'à l'arrivée nous débouchons en plein mysticisme.

Toutefois, ce retournement n'en est pas nécessairement nu ; la quête d'un langage enchâssé par le linguiste et celle d'un au-delà du langage par les extraterrestres ont ceci de commun qu'elles nous font sortir de nous. Chaque homme porte en lui une multitude de possibles, et les langages qu'il parle n'en actualisent qu'une partie ; reste l'angoisse de tout ce que nous aurions pu être et que nous ne serons pas. Telle est peut-être la portée dernière de ce livre très riche, qui manie les concepts les plus difficiles avec une remarque aisance et, avec cela, réussit à être parfaitement limpide et même à retrouver l'écriture réaliste qui était de règle en science-fiction au temps de Jules Verne.

C'est à la quasi-unanimité que les jurés du prix Apollo ont couronné ce premier roman très brillant — et avec lui l'excellente traduction de Didier Pemerle, qui traduit en écrivain et à qui on ne peut faire qu'un seul reproche : il n'est pas familier de Chomsky (c'est ainsi qu'à la page 53 il écrit *récurrence* là où il aurait fallu *récursivité*).

JACQUES GOIMARD.

(1) Denoël.
(2) Calmann-Lévy.

Notes de lecture

PHILIPPE CURVAL : *les Sables de Falun*. — Des lentilles qui permettent de voir dans le temps mais ne reflètent peut-être pas l'exacte réalité. L'auteur confirme cette maîtrise dans la description d'univers irréels et chatoyants qu'on a déjà pu voir à l'œuvre dans *l'Homme à rebours* (voir *le Monde* du 29 novembre 1974). (Marabout, Gérard, 184 p., 7,50 F.)

PHILIP JOSÉ FARMER : *l'Univers à l'envers*. — L'enfer revu et corrigé par la science-fiction. A notre avis le chef-d'œuvre de l'auteur. (« J'ai lu », 158 p., 4,50 F.)

WARD MOORE : *Encore un peu de verdure*. — Une fin du monde par la végétation traitée avec un humour féroce. Ce roman célèbre, où Thomas Disch puisa l'inspiration des *Génocides*, est traduit un quart de siècle après sa parution aux Etats-Unis. (Denoël, 256 p., 12,50 F.)

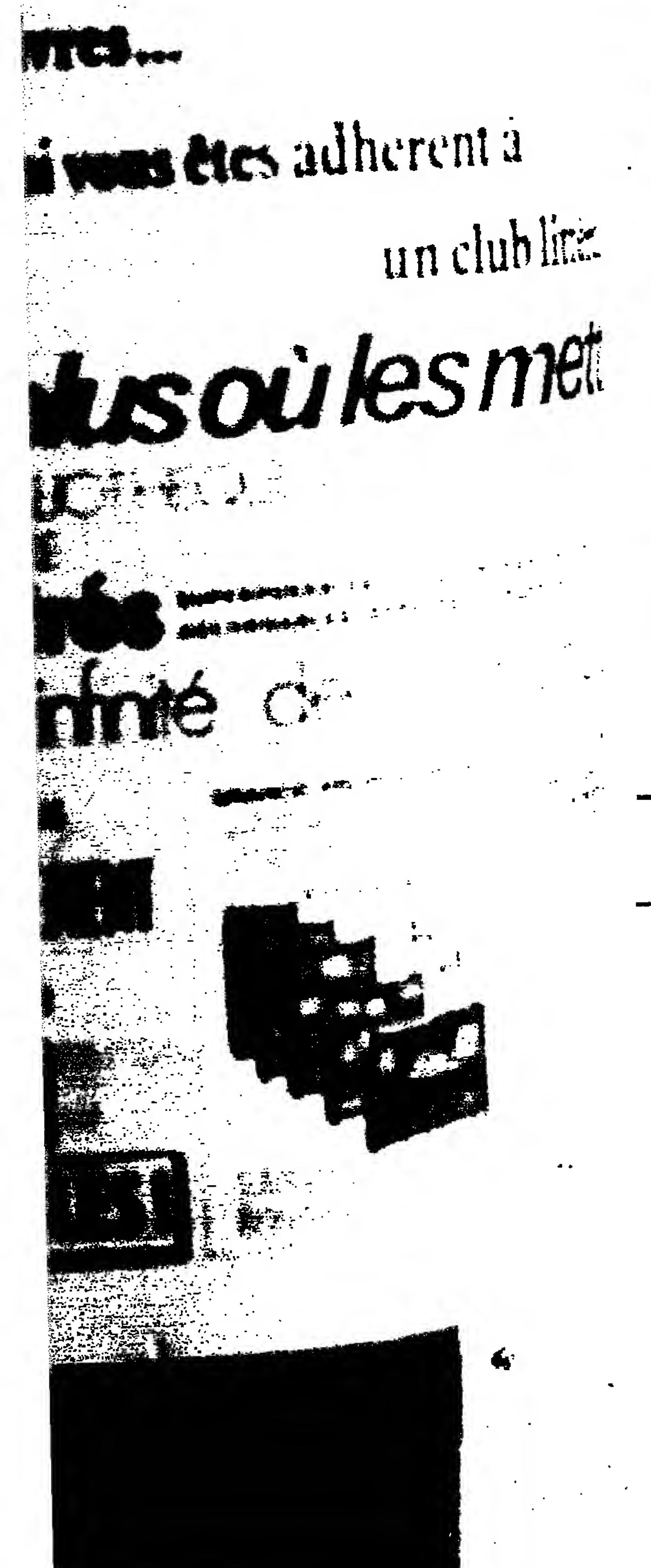
ROGER ZELAZNY : *les Neuf Princes d'Ambre*. — Un mélange de science-fiction et de merveilleux dans la grande tradition de l'auteur. (Denoël, 208 p., 9 F.)

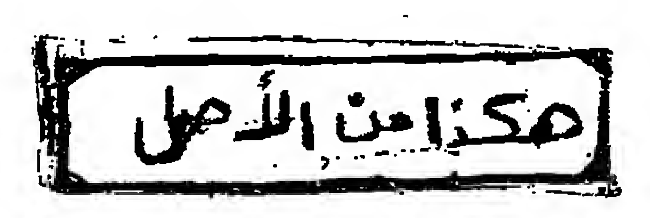
ROBERT BLOCH : *Contes de terreur* — L'auteur, célèbre grâce à *Psychose*, est depuis quarante ans l'un des plus grands spécialistes américains du fantastique. Il a choisi lui-même les nouvelles de ce recueil dans l'ensemble de son œuvre. (Opta, 437 p., 65 F.)

ABRAHAM MERRITT : *la Nef d'Ishtar* — Un archéologue fait un voyage magique dans le passé qu'il étudie et y vit des aventures romantiques et merveilleuses. Un classique du genre. (« J'ai lu », 254 p., 5,50 F.)

■ LE DEUXIÈME CONGRÈS DE LA SCIENCE-FICTION FRANÇAISE, qui se tiendra à Angoulême du 28 avril au 4 mai 1975, a fait connaître son programme : une conférence de Ian Watson (prix Apollo 1975 pour son livre « l'Enchâssement ») sur « linguistique et science-fiction », des « tables rondes » (sur science-fiction et cinéma, science-fiction et critique, science-fiction et littérature populaire); des expositions, des diaporamas, des films, un festival de musique électronique, etc. Des prix seront décernés au meilleur roman français de 1974, à la meilleure nouvelle française publiée en 1974 et aux meilleures nouvelles inédites. Renseignements à demander au secrétariat du congrès, hôtel de ville, 16016 Angoulême.

■ PILOTE entreprend la publication d'une bande dessinée de jeunesse de Robert Crumb, le « pape » de l'underground. « Oggie, la jeune fille et le haricot » est consacrée aux états d'âme d'un étudiant, et la jeunesse d'aujourd'hui s'y reconnaîtra sans peine. Dans le même numéro, d'excellentes bandes de Caza, Pétillon et Druillet.





LETTRES

LYDIA TCHOUKOVSKAIA

Le martyre des mères

Fille de l'auteur des œuvres en vers et en prose pour enfants, poète, critique et essayiste russe Korniei Tchoukovski (1882-1969), Lydia Tchoukovskaïa, née en 1904, demeurant à ce jour en U.R.S.S., a été pendant longtemps connue surtout par son activité de traductrice. Elle a acquis une autorité morale incontestable grâce à ses prises de position courageuses en faveur des écrivains persécutés. On se souviendra, dans ce contexte, de sa lettre ouverte en avril 1966, flétrissant l'attitude de Cholokhov, qui, après le procès contre Siniavski (Teriz) et Daniel (Arjak), avait attaqué ses confrères emprisonnés. Dans une autre lettre ouverte du 27 juin-4 juillet 1968, colportée en Russie par les soins du « Samizdat », Tchoukovskaïa a pris la défense de Soljenitsyne face aux insinuations de l'officielle Literatournaya Gazeta.

Dans son dernier livre, le Chêne et le Veau, *Soljenitsyne parle avec une amitié chaleureuse de cette vieille femme malade. Il mentionne ses séjours dans sa maison de Peredelkino, où il trouvait un abri pendant des moments difficiles. Il cite, parmi d'autres documents, la lettre de Lydia Tchoukovskaïa du 4 février 1974, après la parution à l'Ouest du premier volume de* l'Archipel du Goulag, *dont elle compare l'importance historique avec celle de la mort de Staline...*

Cet appui donné à Soljenitsyne a valu à Tchoukovskaïa l'expulsion de l'Union des écrivains soviétiques.

« *LA rectification des erreurs du passé* », « *Plus jamais de violations de la légalité socialiste* », ces affirmations répétées du parti communiste soviétique et de ses laudateurs occidentaux rendent un son particulièrement creux lorsqu'on réalise que les œuvres originales de Lydia Tchoukovskaïa restent à ce jour interdites au public de son pays. Pourtant, il serait faux de voir un instrument d'une propagande quelconque dans ces récits dont la langue est d'une grande pureté et dont le caractère « linéaire » fait penser à une estampe japonaise. L'écriture est dépouillée, économe et « modeste » au meilleur sens de ce mot. Avec des traits délicats, justes et minuscules, sans jamais élever la voix, en bannissant le pathétique, l'auteur de ces récits parvient à transmettre une réalité cauchemardesque.

Le déclenchement, par le parti communiste, en 1948, d'une sanglante campagne antisémite sous le couvert d'une lutte « contre le cosmopolitisme », l'impossibilité de l'amour entre une femme intègre dont le mari, totalement innocent, avait été assassiné par la police et un homme qui, ayant lui-même connu la déportation, met son expérience concentrationnaire et son talent d'écrivain au service de la tyrannie du jour — tout cela sur le fond d'un paysage hivernal fait de gel et de pureté cristalline, — tel a été le sujet de *la Plongée*.

La chasse aux sorcières

La Maison déserte (écrite durant l'hiver 1939-1940), qui vient de sortir chez Calmann-Lévy dans une excellente traduction de Serge Duchesne, retrace, à partir de la destinée d'un groupe de petites gens, une autre période peu glorieuse du pouvoir communiste en Russie : celle de la grande purge, de la chasse aux sorcières des années 1936-1939 (1).

Ayant perdu son mari une femme respectable entreprend pour la première fois de gagner sa vie. Dactylo dans une maison d'édition, elle obtient rapidement de l'avancement. Son fils peut faire de brillantes études d'ingénieur et partir pour un stage dans une usine de province. Il y met au point une invention technique.

Mais tout commence à se gâcher : le directeur de la maison d'édition où travaille sa mère est arrêté, ainsi que la plupart de ses collaborateurs. A l'unisson, la presse se met à hurler contre les espions, les traîtres, les saboteurs et les monstres trotskistes. La mère et ses « co-locataires » sont ceux qui considèrent le régime soviétique comme le meilleur du monde, et Staline comme le guide bienveillant du peuple... Les amis arrêtés ne se sont-ils pas réellement rendus coupables des crimes qu'on leur reproche ?

Et puis, la foudre éclate : le fils lui-même est arrêté. Sa mère croit à un malentendu. Avec des milliers d'autres femmes, sœurs et épouses, elle fait le siège des prisons et des bureaux de procureurs. Bien plus tard, elle apprendra que les prétendus « aveux » de son fils ont été extorqués par la torture...

Nous voici plongés d'emblée dans ce martyre des femmes russes décrit par Soljenitsyne dans *le Premier Cercle*, chanté par Anna Akhmatova dans son *Requiem*. A travers quelques destins individuels détruits on perçoit non seulement l'image d'une terreur qui frappe des millions d'hommes, mais aussi cette hypnose collective et ce lavage de cerveau appliqué à tout un peuple qui ont rendu possible et inévitable la terreur.

Rétablir, reconstituer les chaînons de la mémoire collective éliminés délibérément par un appareil étatique tout-puissant, cette tâche gigantesque entreprise par Soljenitsyne, par Nadejda Mandelstam, par Maximov, Lydia Tchoukovskaïa y participe grâce à son talent de narratrice, à son élévation morale, à son discernement du bien et du mal.

PIOTR RAWICZ.

(1) 192 pages, 26 F.

Soljenitsyne et son combat d'écrivain

(Suite de la page 15.)

N'es-tu point l'hydre capitale qu'ils commencèrent à détruire en 1918 par la hache, la faux, le poison, les tourments, le bûcher ? Ils avaient fait place nette, non ? Quels yeux énormes ils roulaient, comme ils s'activaient du balai ! Et te revoilà vivante ? Et te voici repartie dans ta croissance désarmée, désintéressée, désespérée ! Justement toi, encore toi, et non point tes frères nantis, constructeurs de fusées, atomistes, physiciens, chimistes, avec leurs traitements assurés, leurs appartements modernes, leur vie douillette ! Ce serait bien à eux, les préservés, de reprendre à leur compte ta destinée amère, d'hériter de ton sort sans espoir — mais non, l'homme à cheval ne peut comprendre le piéton. Ils nous préparent une mort par le feu, mais pour rendre la terre florissante, tu peux périr, toi ! »

Ces paroles, j'ai eu la chance de les lire il y a cinq ans, à Leningrad, et je ne les ai jamais oubliées. Depuis, beaucoup de choses ont changé : des constructeurs de fusées, des atomistes et des mathématiciens se sont jetés dans le combat, eux aussi. Mais la priorité appartient quand même à l' « *infortunée intelligentsia des lettres* ».

Une tâche insurmontable

Il me reste à dire une chose, « last but not least ». Ces paroles, je les ai retenues par cœur en russe, et voilà que maintenant, en les lisant en français, j'ai été déçu.

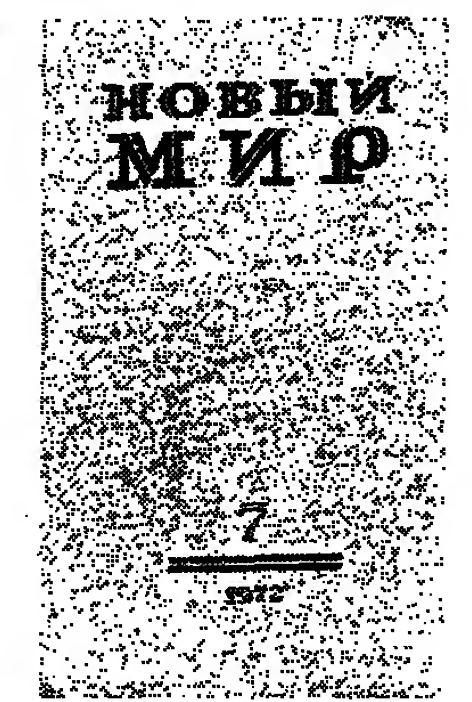
Il n'est pas facile, c'est vrai, de traduire la prose d'un Soljenitsyne, et ce livre-là est parmi les plus difficiles : un mariage singulier du langage spontané tombant parfois dans le familier sinon dans le vulgaire (quand il s'agit de personnages vulgaires), avec des passages solennels, poétiques, et toujours très personnels. Soljenitsyne crée des mots, bouleverse leur ordre, renouvelle la syntaxe, reprend des archaïsmes presque oubliés, mais très expressifs. Chaque nouveau livre de cet auteur est une découverte du russe, de cette langue si riche et si variée qu'il y reste toujours des continents à découvrir. Une traduction au niveau de cette langue est une tâche qui semble insurmontable. Le traducteur du *Chêne* nous donne un texte qui est assez facile à lire, mais c'est parfois une fausse facilité ; espérons que, pour les éditions qui vont suivre, la traduction sera perfectionnée et rendue digne de l'original.

EFIM ETKIND.

LE CINQUANTENAIRE DE DEUX

« NOVY MIR » : derrière cette couverture monotone des tempêtes d'idées et de passions

IL y a presque six mois, je partais de Leningrad pour un exil que je savais indéterminé (mais un exil même court est toujours une éternité), et je faisais mes adieux aux livres que j'abandonnais lâchement ne pouvant tout emporter. Mon regard glissait sur plusieurs centaines de volumes bleu clair, ne se distinguant les uns des autres que par de petits chiffres. La collection de « Novy Mir » depuis trente ans, à peu près trois cents volumes semblables à des soldats, ou bien à des forçats, et silencieux. Il fallait avoir vécu ces quelque trente ans dans la Russie d'après-guerre pour savoir ce qui se cachait derrière ce silence et ces couvertures monotones : des luttes sanglantes, des tempêtes d'idées et de passions, des lâchetés et des exploits. La résistance, l'espoir, et aussi toutes nos déceptions.



La couverture de « Novy Mir ».

En Russie les éveilleurs d'idées, les porte-parole de l'intelligentsia, les maîtres de l'opinion publique n'ont jamais été les journaux quotidiens, mais les grandes revues mensuelles, notamment celles des belles lettres : puisque toute activité politique a presque toujours été interdite, c'étaient les romans, les poésies, la critique littéraire qui informaient le lecteur et lui parlaient en pleine franchise de la vie contemporaine, de l'histoire et même des problèmes métaphysiques. Qui sont, au dix-neuvième siècle, les grands penseurs de la Russie ? Nous n'avons jamais eu de Hegel ni de Feuerbach, de Schopenhauer ni de Fichte, de Descartes ni de Bergson, nous avons eu Belinsky et Tchernychevsky qui étaient critiques littéraires, Herzen qui était essayiste et romancier, Tolstoï et Dostoïevsky. Les belles lettres nous remplaçaient les autres formes de pensée. Les revues littéraires étaient, pour nos pères, des partis politiques, des systèmes philosophiques et des universités : le célèbre « Contemporain », de Pouchkine et de ses héritiers, les grandes revues de Nekrassov et de Saltykov-Chtedrine. A notre époque ce fut le « Nouveau Monde » (Novy Mir), d'Alexandre Tvardowsky, qui se chargea de cette fonction et qui l'exerça avec éclat pendant dix-huit ans (1950-1954, 1958-1970).

La Russie éclairée d'Alexandre Tvardovsky

On fête, en U.R.S.S., le cinquantième anniversaire de « Novy Mir ». Mais le « Novy Mir » comme porte-parole de la Russie éclairée, comme voix de la vérité, comme espoir de toute une nation, n'a existé que presque vingt ans. Et c'est le Novy Mir de Tvardovsky.

Au cours des années 20, 30 et 40, le « Novy Mir » avait publié beaucoup d'excellents auteurs : Prichvine, Babel, Maïakovski, Iessenine, Pasternak, Bagritski, Asseiev... Souvenirs glorieux, mais « l'Homme noir », de Iessenine, « le Lieutenant Schmidt », de Pasternak et, certes, « Pierre premier », d'Alexis Tolstoï auraient pu aussi bien paraître dans d'autres revues. Les œuvres publiées par Tvardovsky ne pouvaient trouver un autre éditeur : ni les mémoires d'I. Ehrenbourg ou de O. Bergholts, ni les romans et nouvelles de V. Grossman, F. Abramov, S. Zalygine, V. Tendriakov, V. Mojaiev, F. Iskander, ni les essais de V. Nekrassov, E. Doroch, V. Ovetchkine, G. Troïepolsky, G. Vladimov, V. Voïnovitch, I. Grekova, ni les œuvres de Soljenitsyne.

Le lecteur français ne connaît que deux ou trois noms parmi ceux que je viens de citer ; mais pour nous, Russes, chaque publication de ces écrivains et de bien d'autres encore dans le « Novy Mir » était une joie, un triomphe, une brèche percée. Quinze ans se sont écoulés après les premières publications des mémoires d'Ilya Ehrenbourg « les Hommes, les Années, la Vie » ; aujourd'hui on peut y trouver beaucoup de compromis et de concessions, mais c'est lui, Ehrenbourg qui, le premier, après une longue période de silence, a reparlé de la poésie tragique et du sort terrible de Mandelstam et de Tsvetaïeva, de la grande peinture russe dite antiréaliste des années 20, de l'importance de la culture occidentale et, avant tout, française pour la Russie.

D'autres brèches : V. Mojaiev, F. Abramov, V. Tendriakov, et tous les autres, ont détruit le mythe des paysans heureux et riches dans les kolkhozes millionnaires et ont montré la vie presque réelle du village soviétique privé de pain, de passeports pour aller même en ville, et d'argent. Ou encore : V. Doudintsev qui a montré dans son roman « L'homme ne vit pas que de pain », le caractère routinier de la société incapable d'apprécier et de faire pénétrer dans l'économie une invention même très utile et très profitable pour l'Etat.

L'optimisme et l'énergie d'un homme

Chacune de ces brèches était une victoire qui couronnait un véritable combat, et pour les remporter, ces victoires, il fallait avoir l'optimisme et l'énergie d'Alexandre Tvardovsky. Chaque fois qu'il avait presque perdu sa cause, elle était tout à coup gagnée, et chaque fois Tvardovsky recommençait là où un autre aurait reculé. Il luttait contre le comité central de son parti, de ce parti auquel il voulait rester fidèle ; contre la censure, même contre les membres de son comité de rédaction. L'histoire de ces luttes est écrite dans le nouveau livre de Soljenitsyne « le Chêne et le Veau ». Les ennemis étaient puissants et recevaient toujours du renfort. Et ils étaient des esprits obtus, ce qui les rendait plus forts encore ; rien de plus pénible pour un homme intelligent que de l'emporter sur la stupidité.

Tout ne fut pas que victoires. Tvardovsky a lutté en vain pendant des années pour obtenir le permis de publier l'excellent roman d'Alexandre Bek, « la Nouvelle Nomination », le roman, resté en manuscrit, s'infiltra plus tard dans le Samizdat et parut à l'Ouest. Tvardovsky n'a pas réussi non plus à publier dans la revue qu'il dirigeait lui-même le grand poème d'Alexandre Tvardovsky « les Droits de la mémoire » ; ce poème a été donné deux fois à la composition, deux fois il a été interdit et le plomb a été détruit sur ordre formel de la censure.

Le coup de grâce

Malgré tous ces obstacles (insurmontables pour un autre que lui), la revue est sortie pendant des années. Presque chaque numéro était en retard de deux ou trois semaines ; les abonnés savaient très bien que c'était la censure qui l'avait arrêté ou bien que le comité central avait fait arracher des pages. Pour un tirage de 155 000 exemplaires, c'est un long travail que d'arracher des pages qu'il faut remplacer ! Les abonnés comprenaient tout et attendaient patiemment.

La lutte restait inégale : Tvardovsky n'avait que sa foi, son courage, son énergie et plusieurs amis. Il arriva un jour où l'on ne voulut plus le tolérer ; le pouvoir agit comme le joueur d'échecs qui perd plusieurs parties de suite et puis, pour prendre sa revanche, vous jette l'échiquier à la tête. Au mois de février 1970, le comité de rédaction de « Novy mir » fut dissous, Tvardovsky renvoyé. Il avait supporté beaucoup de coups, mais celui-là fut le coup de grâce : Tvardovsky succomba au cancer. Soljenitsyne, qui raconte les tribulations de « Novy mir », explique cette mort en disant : « Ce cancer est le lot de tous ceux dont la brûlante humeur bilieuse se heurte aux vexations et à l'oppression. Les gens peuvent vivre entassés : offensés, ils périssent...

» Il est bien des manières de tuer un poète.

» On a tué Tvardovsky en lui arrachant Novy Mir. »

E. E.

ÉTRANGÈR

REVUES LITTÉRAIRES PRESTIG

« NEW YORKER » : le monde à tr



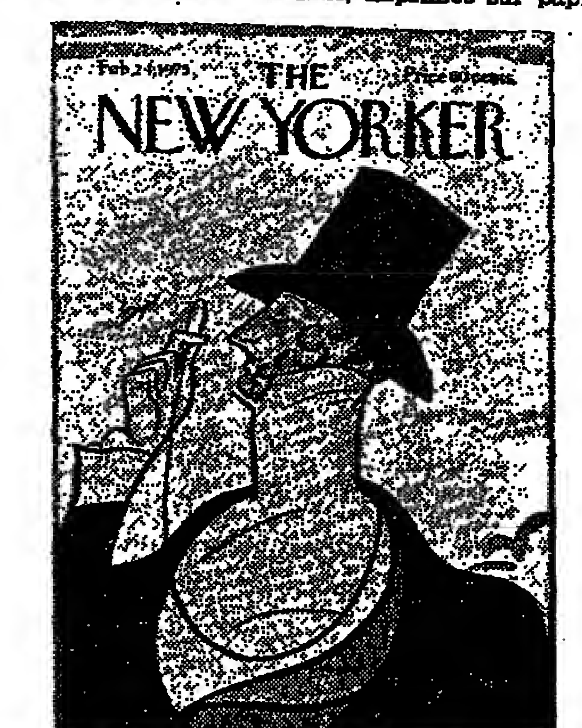
ÉTRANGÈRES

REVUES LITTÉRAIRES PRESTIGIEUSES

« NEW YORKER » : le monde à travers un monocle

CHAQUE année, vers la fin février, la couverture du *New Yorker* présente un air de déjà vu. S'en détache le profil d'une sorte de Brummel en haut-de-forme et à favoris bouclés, le cordon d'un monocle qu'il tient du bout de ses doigts délicats traçant une large courbe sur un plastron immaculé qui se prolonge en un col en tuyau de poêle : la tête légèrement inclinée en arrière, Eustace Tilley, personnage emblématique, examine les yeux mi-clos... un papillon rose. C'est en reproduisant la couverture de son premier numéro que le magazine signale aux initiés qu'il vient d'atteindre un an de plus. La date de sa fondation ne figure nulle part. Il faut la déduire d'une indication en caractère minuscule au bas du sommaire du numéro du 24 février dernier (vol. LI, n° 1), qui nous reporte, la fameuse « cover » du dandy à monocle aidant, à 1925. Dans le corps du numéro, aucune mention de ce premier demi-siècle, célébré cependant par tout le reste de la presse américaine.

Qu'est-ce qui a fait la longévité quelque peu arrogante de ce qui peut paraître simplement, au lecteur qui la feuillette pour la première fois, une revue hebdomadaire de luxe, imprimée sur papier



glacé, envahie par une publicité composant, page après page, un univers feutré de loisirs et de charme, si opposé à la retape criarde de la « pub » des journaux américains ?

Le retour cyclique de l'impassible Eustace Tilley, qui ne s'apparente à aucun héros du folklore américain, est-il symbole d'un monde où l'immémorial défierait les modes ? Est-ce au contraire, sur le registre élégiaque, le rappel parodique de la vanité de toute vanité ?

Cette ambiguïté est bien le genre du *New Yorker*. Pour ses admirateurs étrangers, il est un régal hebdomadaire de l'œil et de l'esprit. Ses dessins humoristiques allient la sûreté du trait et l'ironie douce amère de la légende. Peut-être en trouverait-on l'équivalent en Grande-Bretagne ; plus difficilement sur notre continent, plus encore sur le continent nord-américain où ce qui fait prime est la caricature politique impitoyable.

« Editor » ou maître-d'œuvre

Mais il ne faut pas s'y tromper : les « drawings » du *New Yorker* ne sont pas une génération spontanée. L'un des plus illustres dessinateurs, le défunt James Thurber, a raconté avec quel soin, au bout de quelles discussions multilatérales dans le bureau de l'« art departement », les dessins à paraître dans la prochaine livraison étaient amendés et améliorés (1). En un sens, la rédaction du *New Yorker* était — et demeure — un centre de « formation permanente » qui eut de surcroît la chance de connaître une rare permanence de son magistère intérieur. De 1925 à 1975, ce dernier fut exercé d'abord par son co-fondateur, Herbert Ross. A sa mort, en 1951, le flambeau passa aux mains de William Shawn, lui-même dans la maison depuis 1935.

Il n'y a pas de traduction française au terme « editor ». A la grande époque des lettres américaines, il a désigné une pluralité de fonctions associées aux ultimes responsabilités. L'« editor » est à la fois animateur et censeur, garant de l'essentiel et veillant au moindre détail, exigeant jusqu'à la tyrannie et à la brutalité, mais jamais mesquinement autoritaire. Sans doute, avec les progrès de la superdivision du travail, cette race de maîtres d'œuvre omniprésents et omnipesants risque-t-elle de s'étioler et même de s'éteindre. Elle aura eu au moins deux spécimens exemplaires en Ross et Shawn, ni l'un ni l'autre particulièrement « intellectuels », artistes ou même audacieux, mais professionnels aussi scrupuleux qu'intuitifs, recruteurs et, pourrait-on dire, raboteurs de talents. Mais une influence aussi étendue que la leur ne finit-elle pas par imposer à la prose du *New-Yorker* une unité de style frisant l'uniformité ?

Une plume égale

On l'a souvent reproché au magazine. Une lecture rapide pourrait souvent donner l'impression que, de la première à la dernière ligne, il a été écrit d'une même plume ; plume « égale », plaisante, limpide, plus pointue qu'acérée. Les rubriques se suivent dans un ordre immuable et s'enchaînent sans surprise ni rupture de ton si bien que, jusqu'en 1969, le *New Yorker* se payait l'économie d'une table des matières.

Le sommaire habituel s'ouvre sur une chronique de huit à quinze pages de typographie serrée passant en revue les « *Goings on about town* » — calendrier exhaustif de ce qui est à l'affiche de la métropole américaine : expositions, des galeries aussi bien que des musées, théâtres, cabarets, variétés, concerts et récitals, rencontres sportives, divertissements pour enfants, restaurants, à l'occasion, plus une liste complète des films projetés dans les cinémas et cinémathèques. Chaque titre de ce très copieux programme est accompagné d'une concise « fiche d'information » qui permet de s'orienter. L'ensemble est si complet que, à notre connaissance, il n'existe pas à New-York de guide des spectacles et réjouissance qui, pour le prix modique de 60 cents (2,50 francs environ), lui fasse concurrence sur ce plan-là.

Puis, dès la page suivante, commence la grande spécialité du *New Yorker*, le « *Talk of the town* » (« On en parle en ville »), réflexions non signées sur l'actualité, choses vues et entendues, petites paraboles du quotidien humain et politique. Ces hors-d'œuvre peuvent atteindre au chef-d'œuvre, et visent en tout cas à la perfection de « ce qui se passe de commentaires ». Ils introduisent les textes littéraires (à supposer que tout ne soit pas littéraire dans le *New Yorker*) : récits, short stories, et, presque à chaque numéro, une « pièce de résistance » si longue qu'on la sert en feuilleton, que ce soit un roman, un reportage et, de plus en plus fréquemment, un essai.

Du moment qu'elles sont en bon anglais, les controverses ne sont pas bannies du *New Yorker*. Il publia *Eichmann à Jérusalem*, d'Hannah Arendt, qui fit un bruit énorme dans la communauté juive américaine. L'érudition n'est pas non plus jugée trop sévère. Le grand critique Edmund Wilson y publia souvent. C'est le lieu, justement, de renoncer à énumérer toutes les gloires qui collaborèrent un jour ou l'autre au *New Yorker*, que ce soit comme écrivains, reporters, correspondants, peintres de portraits *(profiles)*.

L'espace rédactionnel est vite épuisé — comprimé par la publicité qui absorde entre 50 et 60 % de la surface, il est aéré par les poèmes et les dessins qui s'encadrent en pleine page, — et les chroniques « de queue », très suivies des lecteurs (comptes rendus des nouveautés du cinéma, du domaine musical et de l'édition, sans oublier la chronique turfiste), sont condamnées à briller par le raccourci pénétrant et la litote. Après la dernière notule, le numéro se ferme sur une pirouette : quelques perles de la « presse déchaînée »...

Il faudrait remonter à ses origines, à ces semaines de 1924-1925, où le riche héritier d'un grand nom de la levure et de la pâtisserie en gros, Raoul Fleishman, investit 700 000 dollars dans le projet d'un journaliste du Middle West, Harold W. Ross, pour saisir ce qui valut à ce départ incertain les faveurs de la fortune. Aujourd'hui le *New Yorker* a un chiffre d'affaires annuel de 25 millions de dollars ; il emploie trois cent cinquante personnes à temps plein et tire à quatre cent quatre-vingt-sept mille exemplaires. Depuis 1930, le *New Yorker* n'a pas emprunté un sou à une banque. La propriété est restée limitée à quelques porteurs — la famille Fleishman en détient encore le plus gros paquet, — ce qui, pour les Etats-Unis, est une définition de l'indépendance financière. Une indépendance fort rentable d'ailleurs, doublée d'une stricte séparation de l'administration et de la rédaction.

Son ascension et sa stabilité peuvent s'expliquer de plusieurs manières : sagesse de la gestion, continuité de la direction « éditoriale », culte sourcilleux de la qualité... Le *New Yorker* n'en a pas eu l'exclusivité ininterrompue depuis 1925. En revanche, on peut imaginer qu'il a pu séduire *parce que new-yorkais*, branché sur la grande pulsation de Manhattan, les milliers de citadins sans cité qui peuplent ce qui s'appelle encore des villes aux Etats-Unis. Il éveille en eux, et satisfait partiellement, la quête d'une *urbanité* qui n'est ni de leur milieu ni de leur localité, et qui, faute de pouvoir être vécue sur place, est captée magiquement par le reflet des pages sans ride du *New Yorker*.

ALAIN CLÉMENT.

(1) James Thurber, *The years with Ross*, dans les numéros de janvier à avril 1958 de l'*Atlantic Monthly*. Un collaborateur du *New Yorker*, Burton Bernstein — le frère du compositeur et chef d'orchestre — vient d'écrire la biographie de cette personnalités curieuse et tourmentée. *Thurber*, Dodd, Mead, eds.

هكذا من الأصل



AVRIL 1975 | Le monde à travers les livres

ESSAIS ET DOCUMENTS POLITIQUES

★ Enver Hodja : *Sur la construction du socialisme en Albanie.*

Textes choisis par Patrick Kessel. Union générale d'éditions, « 10/18 », 2 vol., 463 et 509 pages, 15 F chaque.

Sur la couverture du premier volume, un jeune maquisard ; sur celle du second, un sexagénaire. Mais c'est le même homme : Enver Hodja, premier secrétaire du Parti du travail albanais (le nouveau nom du P.C.), et les deux photos, ainsi que les textes choisis par Patrick Kessel, veulent illustrer la continuité entre la Résistance et la période actuelle.

L'Albanie, nation européenne plus proche de nous que la Grèce, est ignorée parce qu'elle n'était avant la guerre qu'un pays arriéré et parce qu'on la prend maintenant pour un satellite de Pékin. Or elle n'est ni l'un ni l'autre : elle « décolle » économiquement en *« construisant le socialisme »*, et si elle est alliée de la Chine, c'est parce qu'elle se veut fidèle au marxisme-léninisme.

Patrick Kessel néglige délibérément, dans son choix de textes, les réalisations de la République populaire d'Albanie sous la direction du Parti du travail. Il a pris le risque de souligner les aspects négatifs et les problèmes pour mieux attribuer à la fermeté, à la créativité et à la vigilance révolutionnaires du parti et d'Enver Hodja la façon dont ils ont été surmontés...

Il s'agit pour Patrick Kessel de prouver que le marxisme-léninisme ne porte pas en lui les germes de son dépérissement, mais reste l'espoir de l'humanité à condition que soit médité et suivi l'exemple albanais de « révolutionnarisation générale ». Lecture austère, mais indispensable à qui veut comprendre un cas unique en Europe.

J. H.

★ Jean-Claude Buhrer : *Allende, un itinéraire sans détour.*

Ed. « l'Age d'homme », 167 pages, 21 F.

Jean-Claude Buhrer, correspondant du *Monde* à Berne, s'est rendu plusieurs fois au Chili. Il y a rencontré Allende quand celui-ci n'était encore que sénateur socialiste. Il l'a retrouvé président de la République. L'homme n'avait pas changé, aussi cordial, prompt à la réplique et infatigable que par le passé. Mais le personnage politique faisait mentir le dogme selon lequel *« le pouvoir est au bout du fusil »* ; il était devenu la preuve vivante que le bulletin de vote offert par la bourgeoisie pouvait permettre à un marxiste de s'emparer des commandes d'un pays. Jean-Claude Buhrer s'attache à montrer à quel point l'homme-Allende, dont il restitue la complexité, est demeuré « fidèle à lui-même ».

Le danger était de tomber dans le dithyrambe ou l'image d'Epinal. Buhrer évite le piège et nous offre un des meilleurs portraits du « compañero presidente », jovial mais lucide, à l'écoute des revendications des petites gens mais aussi grand seigneur. — P. K.

★ Roland Huntford : *le Nouveau Totalitarisme.*

Fayard, 251 pages, 39 F.

Correspondant à Stockholm de l'excellent hebdomadaire anglais indépendant *The Observer*, Roland Huntford a minutieusement scruté, à partir de 1963, le *« modèle suédois »*. Il en a retiré la conviction que le parti social-démocrate, au pouvoir depuis 1932, a insidieusement transformé la Suède en une illustration parfaite du *Meilleur des mondes*, d'Aldous Huxley. A son avis, une oligarchie technocratique a rendu inutile l'existence d'hommes politiques et transformé subtilement les Suédois en un peuple aimant la servitude.

Ce livre franchit un peu allègrement la frontière qui sépare le paradoxe de la démagogie. Il met certes en relief les dangers que recèle le système suédois. Mais il ne rend guère justice aux préoccupations profondes qui animent les responsables de ce pays, fort conscients des déviations possibles. De plus, il ne tient guère compte de l'explosion de non-conformisme qui secoua la Suède avec les grèves sauvages en cascade de la fin des année 60 et qui sortit le pays de sa torpeur apparente. Il est regrettable que la traduction française, due à Frank Straschitz, soit nettement plus courte que l'original. A.-M. B.

HISTOIRE

★ Jean-Charles Varennes : *les Très Riches Heures du Bourbonnais.*

Librairie académique Perrin, 350 p. illustrées, 45 F.

Sans frontières naturelles et de peuplement composite, la province bourbonnaise est la création d'une lignée qui a fait le chemin que l'on sait. Aucune grande ville, mais des cœurs multiples qui ont battu plus ou moins fort au long des siècles : Moulins, capitale au charme discret, et Souvigny, le « Saint-Denis des Bourbons » ; Montluçon et Chantelle, d'où le connétable « félon » partit pour l'exil ; Vichy, Murat, Bourbon-l'Archambault et ses sources, dont belles dolentes et beaux esprits firent le succès au Grand Siècle ; enfin, la forêt de Tronçais, une des plus somptueuses de France, celle du *Grand-Meaulnes* peut-être...

C'est le pays d'*Allen*, chanté par Larbaud, qui y avait sa « retirance », et qui eût aimé ce livre de bonne compagnie. — G. G.-A.

★ Amiral Lepotier : *Dunkerque.*

Editions France-Empire ; 482 pages, 45 F.

Depuis le mois de mai 1940, Dunkerque évoque surtout un épisode particulièrement tragique de la seconde guerre mondiale. C'est oublier que Dunkerque s'est trouvée, à toutes les périodes de l'histoire, au premier plan de l'actualité. La Convention déclarait, en 1793, que la cité avait « bien mérité de la patrie ». Auparavant, les corsaires et les « gueux de la mer » lui avaient acquis une réputation redoutable, tempérée par celle, plus sensible aux pêcheurs d'aujourd'hui, d'une grande habileté dans l'art de conserver le hareng saur. C'est naturellement sa position géographique, à l'abri des « Bancs de Flandre », défenses naturelles contre l'attaque et le blocus, qui a fait du simple abri de pêcheurs dont l'origine se perd dans la protohistoire le complexe maritime à vocation mondiale que Dunkerque devient aujourd'hui, et auquel l'amiral Lepotier, spécialiste de l'histoire des grands ports français, consacre ces pages documentées. — P. G.

SCIENCES HUMAINES

★ Pierre Moron : *le Suicide.*

PUF, 123 p., 5,50 F.

Pour Pierre Moron, professeur de psychiatrie, le suicide, fondamentalement, est pathologique. L'homme normal ne se suicide pas. L'auteur esquive la signification morale et philosophique d'une attitude qui ne relève pas nécessairement de la pathologie mentale. Peut-être conviendrait-il à cet égard de distinguer le suicide, pris dans son acception péjorative et psychiatrique, du fait de « se donner la mort » au sens où l'entendaient les stoïciens : *« On sort de la vie avec autant de satisfaction que d'une chambre enfumée »*, ou un écrivain comme H. de Montherlant : *« Le suicide est le dernier acte par lequel un homme puisse montrer qu'il a dominé la vie. »* — R. J.

★ P. Watzlawick, J. Weakland et R. Fisch : *Changements, paradoxes et psychothérapie.*

Traduit de l'anglais par P. Furlan. Editions du Seuil, 190 p., 27 F.

En psychothérapie, une intervention paradoxale est une intervention contraire au bon sens, apparemment absurde et pourtant productrice de changements. Par exemple : prescrire à un insomniaque de rester éveillé. Les psychologues de l'école de Palo-Alto, en Californie, sont passés maîtres dans ce genre d'interventions ; les causes profondes d'un trouble, d'une attitude, d'un symptôme, les laissent indifférents ; leur travail porte sur ce qui, ici et maintenant, peut être modifié. Après un premier ouvrage sur *la Logique de la communication* (Editions du Seuil), ils nous donnent une illustration vivante, claire et bien dans la ligne du pragmatisme anglo-saxon de ces psychothérapies brèves », où l'humour et l'art de manipuler autrui intelligemment font un curieux ménage. — R. J.

SOCIÉTÉ

★ Jean-Jacques Lubrina : *l'Enfer des pompiers. — Journal d'un pompier de Paris.*

Ed. Syros, 9, rue Borromée, Paris (15e), 184 pages, 24 F.

Il sait de quoi il parle, J.-J. Lubrina. De 1961 à 1969, il a été membre du corps des pompiers de Paris. Il a vécu de l'intérieur une institution dont les rouages échappent à la plupart des citoyens de la capitale.

A l'aide d'une succession d'anecdotes, de souvenirs agrémentés de renseignements précis, historiques, l'auteur éclaire d'un jour assez inquiétant ce fragment d'univers secret. Tout tient dans un mot : la « militarisation » du pompier parisien. A cause de cette militarisation, les « soldats du feu », réglés par une hiérarchie stricte, commandés par des officiers qui ont souvent la nostalgie des douars algériens, des rizières vietnamiennes, ne sont pas, selon l'auteur, en mesure de remplir au mieux leur mission. L'auteur dévoile les liens existant entre les pompiers, la police et l'armée. Il rappelle que les pompiers réprimèrent par les armes les insurgés de 1830, de 1848, de la Commune. Qu'en 1968 ils auraient très bien pu épauler les policiers en cas d'intervention armée.

Ce réquisitoire ponctué d'humour, de drôlerie, d'échos fraternels aussi, en appelle à une réforme nécessaire. — A. L.

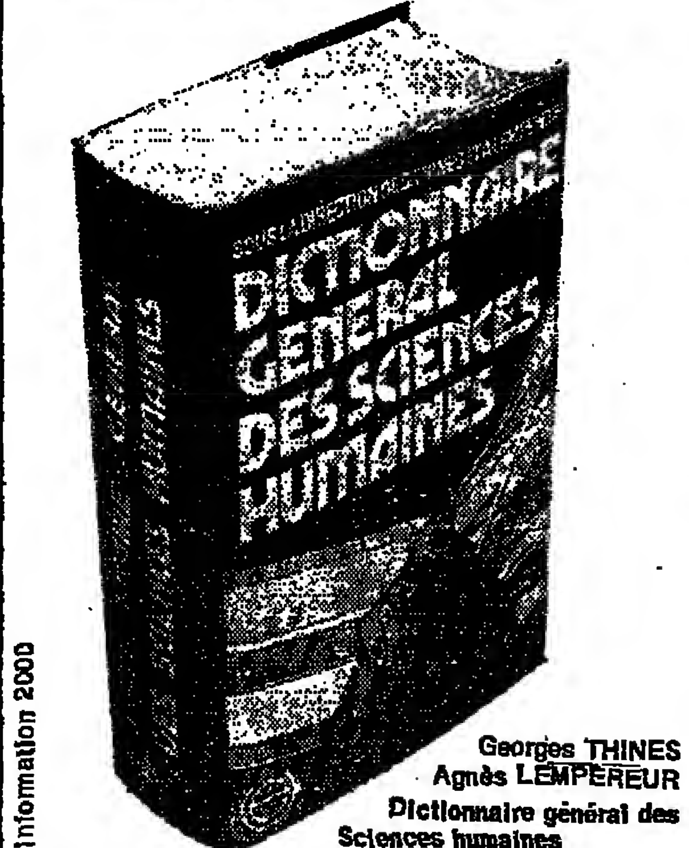
★ Aurelio Peccei : *l'Heure de la vérité.*

Fayard, 137 p., 26 F.

Tous ceux qui ont eu quelque commerce avec le rapport du MIT sur *« les limites de la croissance »* ou celui de MM. Mesarovic et Pestel, intitulé *Stratégie pour demain*, n'auront pas de choc en lisant *l'Heure de vérité*, d'Aurelio Peccei, fondateur du Club de Rome. Le livre est essentiellement composé d'articles parus de 1970 à 1973 dans la revue *Successo*, et l'on chemine sur des routes connues. Mais l'on s'y promène libéré de tout l'appareillage scientifique, informaticien, qui, forcément, alourdissait la marche dans les précédents écrits. Car Aurelio Peccei est un intuitif, il a la foi du prophète, et, s'il a réussi à faire déplacer des montagnes de chiffres, d'équations, d'un bout à l'autre de la planète, il se garde bien d'y avoir recours pour faire passer son message. Celui-ci est d'une étonnante, d'une effrayante simplicité : si l'humanité continue sur sa lancée « productiviste », mélangeant la fabrication de l'utile et du nuisible, hypnotisée par la seule croissance quantitative, elle va à sa perte.

Si l'appel est très clair, certaines analyses de M. Peccei apparaissent du même coup comme un peu sommaires. La tentation de « globaliser » à tout propos, de traiter les maux de la société comme ceux d'*« une seule Terre »*, est décidément trop forte. — P. D.

Ces notes ont été rédigées par Ambar Bouzoglou, Pierre Drouin, Paul Gillet, Ginette Guitard-Auviste, Jean Houdart, Roland Jaccard, Pierre Kalfon, André Laude.





«LE BOOK BUSINESS», OU L'...

L'écrivain, ou la six...

CORRESPONDANCE

Le point de vue d'un c...

UNE NOUVELLE MAISON

«Entente» et les phénomènes de mutation

ÉDITION

« LE BOOK BUSINESS », OU L'ODYSSÉE D'UN CHASSEUR DE TÊTES

★ LE BOOK BUSINESS OU L'EDITION FRANÇAISE CONTRE LA LECTURE POPULAIRE, d'André Gouillou. Temascope, 254 p., 30 francs.

ON a beaucoup parlé, beaucoup écrit et presque tout dit sur la crise de l'édition. Editeurs, libraires, auteurs, plaident tour à tour leur dossier, chacun rejetant sur le voisin la responsabilité des difficultés actuelles, pour se réconcilier tant bien que mal sur le dos du lecteur, ce pelé, ce galeux, qui en réalité ne lit pas de livres, pas assez en tout cas, pas ceux qu'il devrait choisir certainement. Après quoi, tous en chœur, lecteur compris cette fois, on montre du doigt le vrai coupable qui est, en cela comme en tout — et nul n'en ignore — l'Etat Moloch.

Ce qui fait l'originalité du réquisitoire qu'à son tour André Gouillou vient de consacrer à la crise éditoriale, c'est qu'il prend en compte et à son compte tous les arguments de toutes les parties, sans en omettre aucun. Or il y a évidemment du vrai dans les raisons de chacun et les critiques sont parfois fondées que s'adressent mutuellement les éditeurs qui ne sont pas sans reproches, les libraires qui n'ont pas toujours le sens de la mesure ni la compétence voulue, les auteurs qui poussent parfois trop loin certaines de leurs exigences, enfin le lecteur, personnage quasi mythique, qui est censé s'exprimer à travers des sondages le plus souvent discutables. Simplement la synthèse de ces critiques et attaques en tous sens est impossible, leur somme forcément contradictoire.

Ainsi, on a envie d'approuver quand André Gouillou s'en prend avec vivacité aux mauvaises pratiques de l'édition, l'« office » qui n'est pas un mal en soi, mais donne lieu à trop d'abus, la scandaleuse mise au pilon des invendus, les tirages-bidons des placards de publicité, le sort misérable des lecteurs professionnels et des traducteurs. On applaudirait presque quand il dénonce les mauvais libraires, quand il met à mal la fiscalité du livre et des droits d'auteur. Dans le même temps, on s'interroge sur le bien-fondé de ses assauts sans nuance et sans quartier contre la critique, contre les ventes par correspondance, contre les clubs, contre le manque d'audace et d'imagination qui préside, selon lui, au choix des ouvrages édités en poche... Et puis il y a tant et tant d'incapables, d'imbéciles, de truqueurs, de margoulins dans les professions du livre telles qu'il les décrit qu'on en vient finalement à se demander si cet impitoyable chasseur de têtes n'a pas un peu perdu la sienne.

Publie-t-on trop ou pas assez d'ouvrages en France ? Faut-il réglementer la vente des livres comme celle des produits pharmaceutiques ? Etablir un contrôle qui permettra que les mauvais soient écartés et seuls les bons — ceux qui plaisent à M. Gouillou — édités ? Interdire la vente par correspondance, les clubs, peut-être les poches — enfin, certains, — exiger des libraires (dont cinq cents seulement sur vingt mille points de vente seraient de « vrais libraires ») une agrégation au moins ? Ou au contraire laisser entière liberté à tous et en tout afin que le dieu du livre reconnaisse les siens ? Doit-on encore supprimer les impôts sur tout objet culturel ou frapper plus durement les éditeurs douteux, les libraires incultes, les auteurs méprisables — et qui les désignera ?

Alors on se dit tantôt que M. Gouillou a bien raison vraiment, qu'il a du courage et du mordant ; tantôt qu'il exagère, qu'il lance le bouchon un peu loin ; tantôt qu'il en rajoute et en fait trop pour qu'on puisse le croire et le suivre. Cette fois, ce ne sont plus les têtes qui volent, sabrées comme à Ryad, mais le lecteur qui a la tête qui tourne et ne sait plus où il en est.

Et, en refermant ce « Book Business », on ne peut s'empêcher de penser qu'il est bien dommage qu'un aussi ardent et virulent sabreur soit à la fois juge et partie. Ne pourrait-il plaider tout aussi ardemment pour sa maison, la FNAC, sans démolir systématiquement ceux qui, après tout, lui fournissent les livres qu'il écoule à grand profit, ceux qui les écrivent à grand effort, et ceux qui les lui achètent à bon prix ?

P. V.-P.

« L'écrivain, ou la sixième roue du carrosse »

★ L'ECRIVAIN OU LA SIXIEME ROUE DU CARROSSE, de Françoise Xénakis. Julliard, « Idée fixe », 112 pages, 18 F.

CURIEUSE coïncidence. En même temps ou presque que le livre d'André Gouillou *Le Book Business*, paraît un court pamphlet de Françoise Xénakis dans la collection « Idée fixe » : *L'écrivain ou la sixième roue du carrosse*. Or ces deux ouvrages se complètent. Mieux, ils se répondent, ils disent, dans un ton différent, les mêmes choses.

Françoise Xénakis a choisi de foncer en piqué sur l'édition et les éditeurs avec une rage sympathique, une détermination de pilote de chasse, une audace de kamikaze. Nourrie dans le sérail, on ne peut lui reprocher de manquer d'expérience si l'on peut adresser à André Gouillou le grief d'être un nouveau venu dans la profession. Elle fait en particulier une fixation sur les attachées de presse. Mais on aurait tort de ne voir dans ces attaques que des réactions d'humeur ou épidermiques. Les attachées de presse ne sont que les produits et les victimes d'un système qui s'est abandonné à la surchauffe, qui vise à fabriquer toujours davantage sans pour autant s'assurer des moyens de vente. Elles sont les chevau-légers qu'on envoie livrer des batailles perdues d'avance.

Derrière elles se profile tout un monde qu'on devine, qu'on pressent, selon l'image qu'en donne Françoise Xénakis, plus préoccupé de son existence, de sa survie et de son confort que du destin du livre lui-même. Editeurs qui ne lisent pas les manuscrits qu'ils éditent, directeurs littéraires qui brassent du vent, anxieux de leurs propres œuvres, critiques abreuvés d'ouvrages, tout cela courant, s'agitant dans le vide, discourant, déjeunant, brassant les épithètes à défaut de chefs-d'œuvre.

Bien sûr, on ne manquera pas de dire que la peinture est poussée au noir. C'est la loi du pamphlet que de durcir le trait pour le rendre plus pénétrant. Mais ce qu'on ne saurait nier c'est le ton de sincérité de l'auteur, l'authenticité de sa colère, le désarroi qui perce sous sa révolte. Son petit livre acide mais pourtant savoureux témoigne de la solitude de l'écrivain abandonné à lui-même. Car si ce que dit Françoise Xénakis est vrai, alors l'écrivain serait le seul à payer comptant dans un monde qui ne vivrait plus que de fausse monnaie.

PAUL MORELLE.

CORRESPONDANCE

Le point de vue d'un correcteur

A travers mon métier qui consiste dans l'édition à lire les livres sur épreuves, je peux faire état d'une expérience non seulement de lecteur mais aussi, ce qui revient pratiquement au même, de liseur dans des conditions bien particulières, c'est-à-dire que je lis, à l'échantillonnage, *tout* ce que publient une, deux ou trois maisons d'édition, indifféremment romans, essais, études, poésies, etc., sans autre critère pour la répartition du travail que les délais de livraison des auteurs ou des imprimeurs, c'est-à-dire que mon temps de travail, au sens marxien du terme.

A la lumière de cette expérience, je peux tout de même me rendre compte que les éditeurs n'ont *aucune politique* quant à la publication des livres, dans les deux sens du terme. Le sens fort : toutes les maisons, ou à peu près, publient indifféremment des livres de droite ou de gauche ; le sens faible : aucune maison d'édition actuellement ne porte ou ne supporte aucun mouvement, spirituel, littéraire en particulier, comme c'était l'usage, il n'y a pas si longtemps, avec les éditions Gallimard, N.R.F. ou le Mercure de France. Quelques maisons portent ou supportent des revues littéraires philosophiques mais non essentiellement (la même maison porte la revue *Esprit* et la revue *Tel quel* d'origines en tout cas totalement différentes). Les efforts se portent ailleurs, si je puis dire : principalement sur les nouvelles collections, qui se ressemblent toutes, sur les couvertures, sur les nouveaux sujets (Palestine, Chine, Japon, femmes) qui se vendront.

Les maisons d'édition ne désirent elles plus être un foyer de culture, d'une culture fondée sur la différence ? Tel éditeur, qui vend ou vendait honorablement des récits historiques honnêtes faits pour le grand public, se donne tout à coup un vernis en publiant une revue philosophique réservée à un petit public et verse d'autre part dans l'ésotérisme. Tel autre ne signe plus et publie du « porno » en sous-main. Etant jeune homme, j'étais fier de ramener chez moi un bouquin à couverture blanche portant le sigle Gallimard N.R.F. Le livre avait un sens, au-delà de ces belles jaquettes bariolées, allusives en couleurs qu'on fabrique maintenant et qui me donneraient plutôt l'envie de devenir peintre en bâtiment qu'écrivain. La maison d'édition accueillait, on pouvait y parler. En tout cas, quand on achetait un livre chez Plon, on savait qu'on n'achetait pas un livre de la N.R.F.

Le problème n'est pas uniquement économique. Il faut aussi que les éditeurs prennent leurs responsabilités sur le plan culturel, que chacun détermine face à soi, face au public, *une véritable politique* : qu'il soit responsable, non pas d'une ou de plusieurs collections, mais d'une maison d'édition. Responsable économiquement, un directeur de collection épongerait-il les frais généraux de ladite collection en publiant un livre inutile ? C'est là peut-être que l'édition capitaliste, libérale et permissive est prise dans ses propres contradictions.

En attendant, l'écrivain pourrait commencer à voir à quelle maison d'édition il s'adresse quand il désire faire publier un livre, car un bon éditeur conscient de son rôle et de son public vaut mieux encore que n'importe quelle subvention. Et c'est finalement à l'acheteur, au public de choisir, à condition toutefois que l'on brouille un peu moins les cartes et que, à défaut d'autres critères, celui-ci soit apte enfin à distinguer un éditeur honnête d'un marchand de soupe. Que les écrivains, les liseurs sachent au moins actuellement qui ils côtoient.

CHARLES FRYC.

UNE NOUVELLE MAISON

« Entente » et les phénomènes de mutation

ANNONCEES en mai 1974, les Editions Entente, 12, rue Honoré-Chevalier (6e) viennent de publier leurs cinq premiers volumes : deux dans la collection « Entente littérature » : la Nuque raide *d'Yves Hourté, médecin de montagne en Haute-Garonne qui publia un premier livre en 1970 chez Gallimard :* la Ruche en feu, *et* Irradiante, *précédé de* Ishtar et des Eaux fourrées *de Jean-Joël Barbier, pianiste, directeur du Conservatoire de Charenton. Ces trois œuvres avaient été publiées en 1946, 1951 et 1954 chez des éditeurs peu connus.*

La collection « Vivre demain » à vocation économique s'ouvre par un ouvrage de Jean Gray et David Carrière : les Misères de l'abondance : sept questions sur la croissance. *Il sera suivi de divers autres dont :* le Partage industriel *de Bernard Carrère et* l'Argent et l'imaginaire *de Harold Portnoy.*

La collection « Chroniques » est ouverte à des histoires simples, écrites par des non-professionnels de l'écriture qui transcrivent des dessins individuels ou collectifs : les Exilés de la paix *de Georges Medzadourian, médecin à Paris, évoque ainsi le sort des Arméniens devenus apatrides à la suite des événements politiques qui ont marqué l'entre-deux-guerres. Il sera suivi de la réédition de* Ma mère et moi à travers la révolution chinoise *de Cheng Tcheng, paru en 1929 avec une préface de Paul Valéry. L'auteur fit ses études en France avec Chou En-lai.*

Une quatrième collection : « Antidotes », dirigée par Thierry Lemaresquier, recueille des écrits œuvrant pour une modification des doctrines, valeurs et méthodes. Elle débute par l'Homme du devenir *de Paul Lengrand, sur le thème de l'éducation permanente et se poursuivra par un ouvrage du metteur en scène italien Fabio Pacchioni, sur le théâtre comme moyen de prise de conscience, et* Anarchie et Autogestion *de Philippe Oyamburu.*

Enfin, la cinquième collection « Impacts » se propose de publier des documents inédits ou introuvables, d'intérêt historique, sociologique, politique, culturel. A paraître : Documents autographes *de J.S. Bach et* les Noires Vallées du repentir *d'André Martin, sur les phénomènes mystiques en Italie du Sud, avec une préface de Danilo Dolci.*

Enfin des Cahiers de l'écologie complètent ce programme ambitieux d'une jeune maison d'édition qui s'est donné pour label d'être une tribune ouverte aux idées et actions nouvelles, nécessitées par les mutations modernes.

Une librairie écologique, la première à Paris, appartenant aux Editions Entente, ouvrira ses portes le 14 avril, 12 bis, rue Honoré-Chevalier (6e) avec un fonds consacré à l'écologie, l'environnement, l'urbanisme, les problèmes du développement et les rapports entre pays industrialisés et tiers-monde, l'autogestion, autant dans le domaine industriel que communal, pédagogique, etc.

UNE ÉTUDE SUR LE MARCHÉ DU LIVRE

LE Syndicat national de l'édition et le ministère du développement industriel et scientifique ont confié à SERVO, services et organisation, une très importante étude sur le livre en France. Elle porte sur les marchés des différentes catégories de livres et les types d'acheteurs privilégiés des différents circuits de distribution. Un sondage a été réalisé auprès d'un échantillon représentatif de deux mille personnes.

La Bibliographie de la France *a publié dans son numéro du 12 février 1975 les premiers résultats qualitatifs portant sur les non-acheteurs de livres.*

On y remarque notamment l'existence de deux catégories de non-acheteurs :

— les non-consommateurs absolus qui n'achètent ni ne lisent,

— les non-consommateurs partiels qui sont des lecteurs et des non-acheteurs.

Les premiers sont étrangers au livre culturellement, intellectuellement, et socialement. Les seconds ont abandonné le livre : cet abandon est justifié par la pression des contraintes professionnelles et du rythme de la vie urbaine, par le coût excessif des livres, par le manque de disponibilité d'esprit et par la préférence pour d'autres formes de loisirs. On lit moins et l'on préfère renoncer à acheter des livres.

Le livre a une image beaucoup plus forte chez les non-consommateurs absolus : le livre n'est pas un objet de consommation. Livre et télévision sont psychologiquement concurrents : la facilité du spectacle détourne de l'effort de la lecture. Bien que l'éditeur soit un inconnu, le non-acheteur a l'impression que le livre est omniprésent : cela aggrave le complexe des non-consommateurs absolus, puisqu'ils manquent de l'éducation élémentaire pour se débrouiller dans le monde des livres.

— LA LIBRAIRIE LAROUSSE organise, du 12 au 16 avril 1975, dans toute la France, une Quinzaine sur le thème « Larousse, c'est aussi la cuisine, la santé, le jardin, les animaux familiers ». Cette Quinzaine a pour but de mieux faire connaître au grand public toute une série d'ouvrages consacrés à la nature et au foyer. Citons, parmi les plus récents : « la Cuisine », de Jacqueline Gérard, le « Larousse des plantes qui guérissent », « Plantes et jardins d'intérieur », « Plantes d'appartement » et les trois premiers titres d'une nouvelle collection en couleurs consacrée aux animaux familiers, le « Larousse du chien », le « Larousse du chat », le « Larousse des oiseaux de cage et de volière ».

Comment travaillent les écrivains

ALPHONSE BOUDARD : une prison ou un hôpital sont de merveilleux révélateurs

● *Avez-vous une méthode de travail ?*

— Je travaille très bien lorsque je suis enfermé. Ce n'est pas, notez bien, que je n'aime pas mon travail. Quand je suis sur un bouquin, je me prends au jeu. Je m'efforce de le faire le mieux possible. Mais lorsqu'il s'agit de m'y mettre, alors là, je trouve toutes les raisons pour me débiner. La vérité — libre à vous de me qualifier d'instable, de caractériel ou de tout ce que vous voudrez, — c'est que je ne trouve pas du tout que ce soit naturel de travailler. Ce qui se passe autour de moi m'intéresse beaucoup plus que ce qui doit se passer sur le papier. Alors, comme je n'ai pas la chance d'une Françoise Sagan — elle est certainement, elle aussi, très paresseuse, mais il lui suffit pour vivre de faire un petit bouquin de cent quatre-vingts pages tous les deux ans, — pas question d'attendre que l'inspiration vienne (je ne sais pas comment cela se passe chez les autres ; chez moi, elle ne vient jamais).

Lorsque j'ai décidé de faire un bouquin, il faut qu'il n'y ait aucun copain autour de moi, aucune sollicitation extérieure, bref que je sois en roue libre. Ma méthode consiste, en principe, à aller me boucler à la campagne et là, à me forcer à écrire un certain nombre de pages tous les jours. Mais il faut toujours être prêt à affronter les situations imprévues : pour achever mon dernier livre, *Cinoche*, j'avais décidé de me retirer dans un coin isolé de Bretagne. Je m'étais dit : « *Il va pleuvoir. Je vais être obligé de me calfeutrer. Ça sera idéal pour travailler.* » Pas de chance. Il s'est mis à faire un temps superbe. Pour une fois, c'est mon goût de la vadrouille qui m'a aidé. J'ai découvert une petite plage absolument déserte. C'est là que j'ai écrit : en plein air.

● *Cela ne devait pas être particulièrement confortable.*

— Oh, alors là, les conditions matérielles, je ne m'en préoccupe absolument pas. Même en prison, j'ai réussi à écrire. Le plus difficile, en l'occurrence, ce n'était pas de travailler — du moment qu'ils vous voient tranquilles, les « *matons* » se disent : « *Voilà un mec qui n'est pas en train de scier ses barreaux* », — c'était de faire sortir le manuscrit. Si vous entassez les cahiers dans votre cellule, on risque de vous les bloquer à la libération. Le mieux, c'est de payer un maton qui vous sort clandestinement le paquet.

En sanatorium pénitentiaire, j'ai eu un peu plus de mal à travailler parce que les gars ont la radio et ne cessent de la faire gueuler. Ma méthode consistait à me boucher les oreilles avec des boules Quies. Ou, lorsqu'il y avait vraiment trop de bordel, à m'isoler dans un endroit relativement tranquille : entre les douches et les water-closets. C'est ainsi que j'ai écrit la première partie de *la Cerise* ; à califourchon sur un banc, bercé par le vacarme intermittent de la chasse d'eau. Peut-être faut-il chercher là la coloration particulière de ce livre.

Alors, vous voyez, j'ai appris à ne pas être difficile. Ma seule manie — elle peut paraître un peu grigou, mais elle date de l'époque où, étant en taule et sans le rond, j'étais bien obligé d'économiser le papier — consiste à réutiliser systématiquement mes brouillons en écrivant au dos. Inutile d'ajouter que je ne travaille pratiquement jamais devant un bureau, mais le plus souvent au lit (encore une habitude de sana), coincé entre deux oreillers, un carton sur les genoux et tous mes petits papelards étalés autour de moi.

Et qu'on n'aille surtout pas me dire que c'est inconfortable. Rien n'est plus terrible que le confort. Il fait engraisser moralement. Plus grave encore, pour un écrivain, il rend aveugle. A vivre comme je l'ai fait trente-trois ans dans l'illégalité, on acquiert une certaine acuité de perception. C'est une constatation que vous pouvez faire chez tous les gens qui, d'une manière ou d'une autre, vivent dans l'infraction : j'ai connu en prison des illettrés ; sans être spécialement intelligents, ils savaient tout de suite où était l'ennemi.

● *Quelle est la part respective de la réalité et de l'invention dans votre œuvre ?*

— Cela peut paraître paradoxal : les choses les plus énormes sont les plus authentiques. L'aventure de l'Arménien antisémite Felonian (*l'Hôpital*), obligé de jouer les rôles de juifs dans les films de propagande nazie, est rigoureusement exacte. Le personnage de *la Cerise* qui s'imagine, dans sa cellule, en train de conduire un autobus : exact. On n'invente pas des choses pareilles. Etait-il réellement fou ? Faisait-il-semblant ? (Dans les prisons on appelle ça « battre les dingues ».) C'est autre chose. Vous avez des gars qui « battent les mystiques » pendant des années : la Bible, la messe tous les matins... Libérés, ils entrent au couvent. Et, cinq jours plus tard, tirés dans la nature avec un flingue.

Un personnage de Marcel Aymé

Une prison ou un hôpital, ce sont de merveilleux révélateurs pour un écrivain. J'ai connu dans un sana un ancien balayeur de la Ville de Paris qui consacrait toutes ses économies à acheter du matériel de bureau : des sous-main par-ci, des dateurs, des classeurs par-là, le tout somptueux. Tous ses loisirs, il les passait à classer et à trier, bref à mener une activité de bureaucrate pour lui tout seul. Eh bien, si je l'avais rencontré dans la vie normale, il aurait été en train de balayer, peut-être de rouler une cigarette : aucun intérêt. Mais un balayeur qui rêve de devenir ministre des finances, c'est formidable. Cela devient un personnage de Marcel Aymé.

L'invention : elle est dans le traitement que je fais subir à cette matière première. Je comparerais assez volontiers mon travail à celui d'un caricaturiste. Vous avez vingt gars dans une salle d'hôpital. Il faut réussir à faire sentir leur présence. Mais parmi eux il y en a tout au plus deux ou trois qui sont vraiment intéressants. Ceux-là, il faut les isoler, les cerner, essayer de découvrir le g r o s défaut qui leur servira de locomotive.

En ce qui concerne mon propre rôle, en revanche, ma règle est de ne jamais me mettre en avant. Vous avez lu *En prison*, d'Anne Huré. L'auteur a commis une erreur : elle se considère comme un cas exceptionnel et elle se raconte. Ce n'est pas comme ça qu'il faut procéder. Pour observer une prison il n'y a que deux manières de se placer : tout en haut ou tout en bas. De même, un hôpital n'est intéressant que raconté par le grand patron ou par l'infirmier. Personnellement, j'aime assez le rôle de fantassin de l'écriture.

● *Prenez-vous des notes avant de commencer un livre ?*

— Chaque fois qu'il m'arrive de noter un calembour, un coq-à-l'âne, sur un bout de papier ou un dos d'enveloppe, je les égare. Et c'est beaucoup mieux ainsi. Il faut laisser au temps son rôle de filtrage (vous avez là toute la différence entre le journaliste, directement sur l'événement, et le romancier qui a besoin d'une certaine distance).

Je précise que je ne commence jamais un livre sur un sujet, mais plutôt sur un thème : la prison, l'hôpital... Si j'étais un peintre, je dirais que je sais au départ les dimensions qu'aura ma toile. Ce qui viendra se placer dessus, c'est ma mémoire qui me le livre au fur et à mesure. Ainsi, alors que je travaillais sur le scénario du film *le Soleil des voyous*, j'étais en train d'imaginer une scène où le héros (Jean Gabin) endort un caissier au penthotal pour lui faire avouer la combinaison d'un coffre. Soudain, je me suis rappelé une anecdote d'hôpital : revenant de consultation, un de mes voisins, complètement ahuri, m'avait annoncé : « Il paraît qu'ils vont m'endormir au pain complet. »

Mais il ne s'agit pas de rassembler une simple collection d'histoires drôles. Je tiens à ce que mes livres soient construits. (A un certain stade, je trace même une sorte de plan ou plutôt d'aide-mémoire sur des bouts de papier : par exemple, pour *Cinoche*, j'ai mis : révolution de mai ; un chapitre : voyage à Majorque ; un autre : la Suisse ; encore un autre...) Je dois donc élaguer et équilibrer, quitte à attribuer tel trait de X à Y et *vice versa*. Prenez Milo des Lafs (*Cinoche*), il est créé à partir de deux personnages, l'un vivant, l'autre mort : un ancien voyou de l'entre-deux guerres qui, à quatre-vingts ans, avait repris du service avec des jeunes. Riton le Tatoué (*la Cerise*) a, lui, des traits qui sont à Jo Attia (j'ai partagé sa cellule pendant deux mois) et d'autres qui sont à Pierrot le Fou numéro 2. Tous les héros du crime de l'après-guerre, je les ai rencontrés, ne serait-ce que dans le panier à salade. Ils m'ont tous quelque peu servi de modèles.

★ Dessin de Julem.

● *Et l'argot de vos livres, est-ce spontané ? Dans la vie courante, vous semblez vous exprimer en français comme tout le monde.*

— Alors là, je vous arrête. Je suis tout simplement bilingue, comme tout le monde dans l'univers argotique. J'ai même commencé par lutter contre l'argot. Je le cachais comme on cache un casier judiciaire chargé. L'écriture, c'était pour moi Anatole France ou André Gide. Quelque chose que j'admirais, mais comme dans un musée.

L'argot, c'est un mouvement

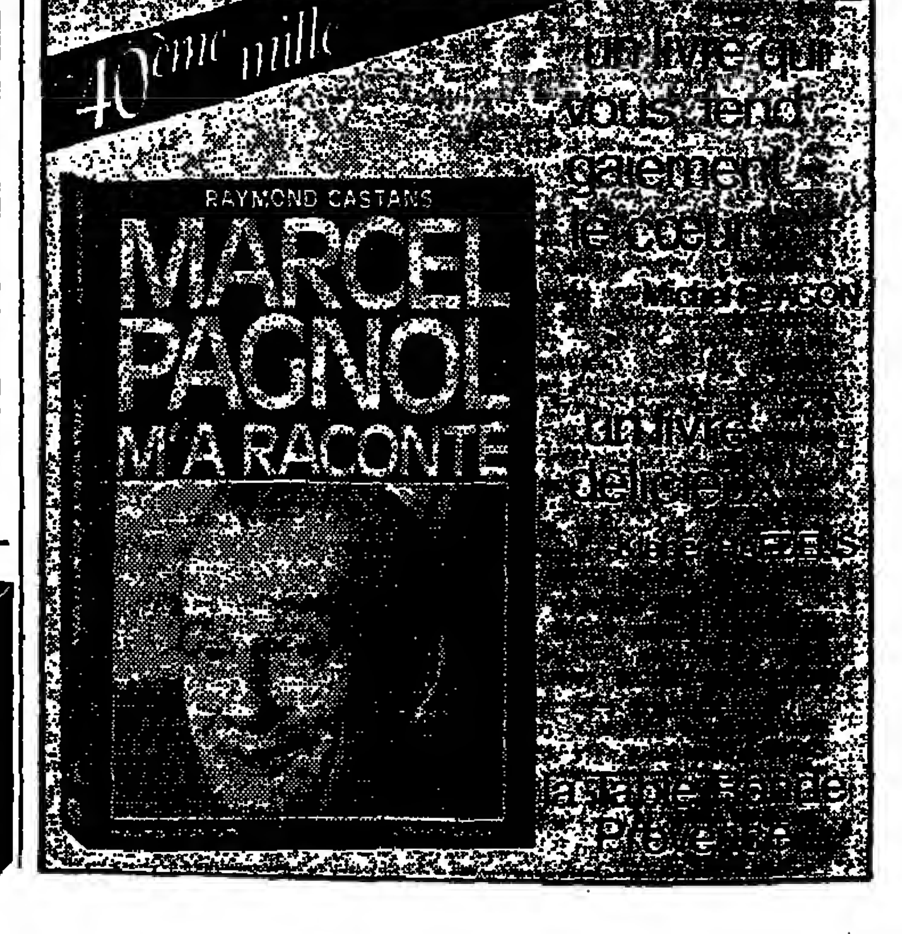
J'ai trouvé ma voie en découvrant que je pouvais écrire en argot (Céline a été une révélation). Mais attention, ce ne sont pas les mots eux-mêmes qui importent. (L'argot est d'ailleurs une langue secrète, exclusive et même raciste : lorsqu'un mot est tombé dans l'usage commun, le milieu ne l'emploie plus.) L'important, c'est le mouvement même de l'argot. Vous remarquerez que je n'emploie que de temps en temps un mot d'argot. C'est la forme plutôt que les mots qui est argotique...

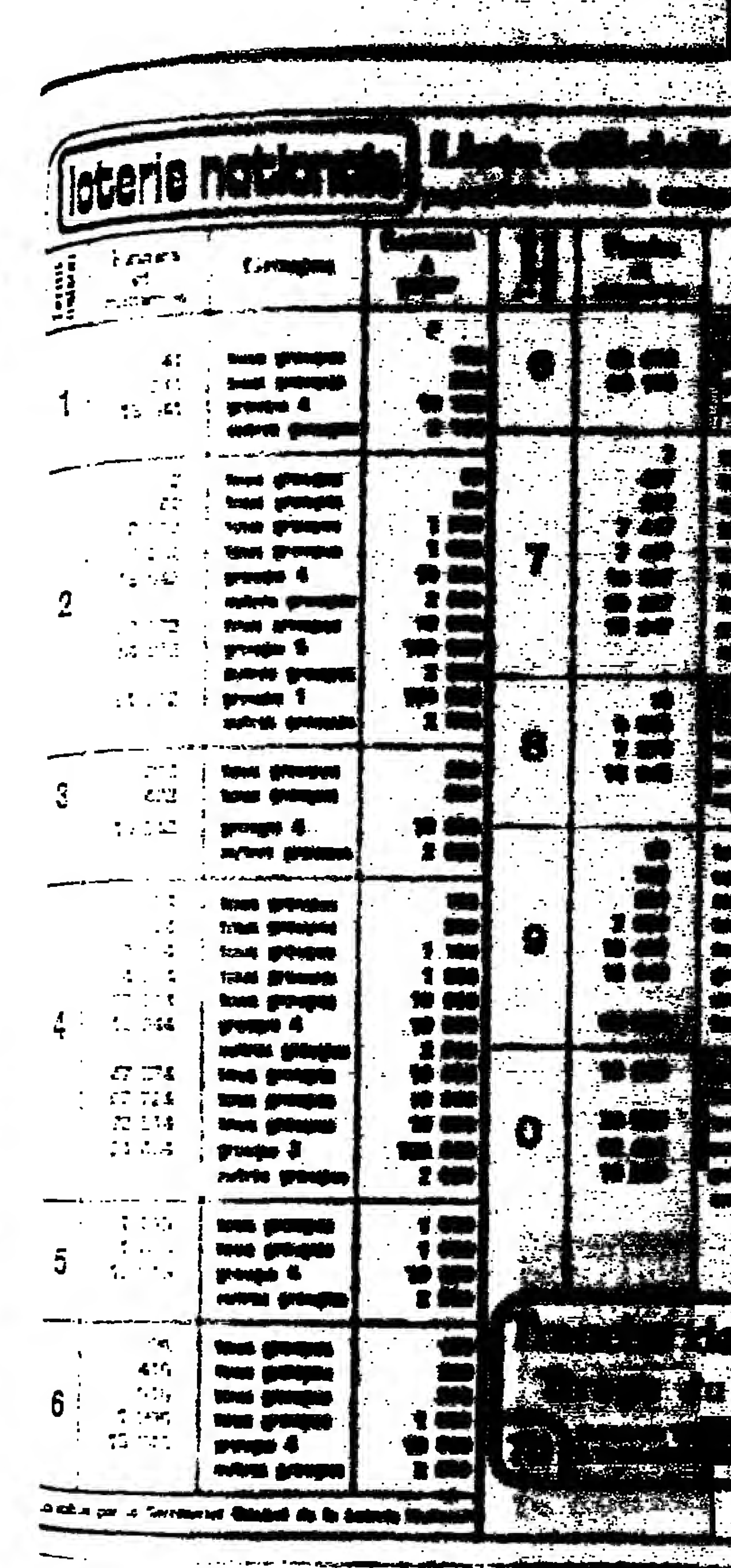
De même, lorsque je fais parler un voyou ou une star, je n'utilise son accent que de temps en temps. Rappelez-vous le Suisse de *Cinoche* qui m'appelle toujours « Alphinse ». Un mot marqué par l'accent vaudois suffit à teinter tout le morceau du livre. Cela a l'air facile, mais c'est dans ce domaine du langage que je fais le travail le plus considérable.

● *Si vous deviez comparer le « plaisir d'écrire » à celui de vos anciennes activités, où irait votre préférence ?*

— C'est une question que je me pose souvent. Je me suis fait voleur parce que j'aime la liberté par-dessus tout. Mais c'est une liberté qui se paie un peu trop cher. Aujourd'hui, je n'ai plus peur de la descente des flics au petit jour. En revanche, j'ai la hantise du percepteur. Je ne risque plus de me retrouver à un banc de justice. Mais j'ai fait connaissance avec un tas de paperasses que j'ignorais : la Sécurité sociale, les caisses de retraite... Il m'arrive de rêver un coup fabuleux qui me ferait enfin sortir de l'épicerie. L'ennui, c'est que pour préparer ce coup fabuleux, il faut d'abord le financer, autrement dit on se retrouve dans l'épicerie. L'épicerie et la mort au bout. C'est toujours la même chose, que l'on soit écrivain ou voyou. C'est emmerdant. Mais il n'y a pas moyen d'y échapper.

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.





crivains

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

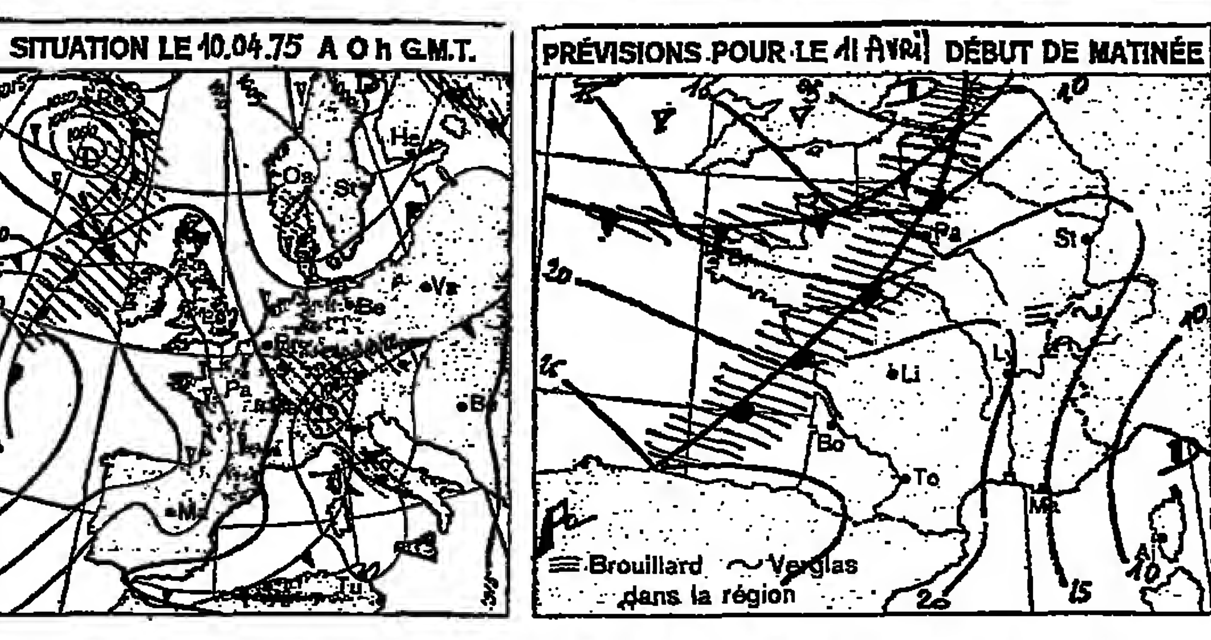
Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
			F
1	41	tous groupes	100
	341	tous groupes	300
	15 941	groupe 4	10 100
		autres groupes	2 100
2	2	tous groupes	50
	62	tous groupes	150
	0 932	tous groupes	1 050
	9 282	tous groupes	1 050
	15 942	groupe 4	10 050
		autres groupes	2 050
	83 872	tous groupes	10 050
	54 812	groupe 5	100 050
		autres groupes	2 050
	61 392	groupe 1	100 050
		autres groupes	2 050
3	093	tous groupes	200
	423	tous groupes	500
	15 943	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
4	94	tous groupes	100
	024	tous groupes	200
	0 694	tous groupes	1 100
	4 984	tous groupes	1 000
	00 364	tous groupes	10 000
	15 944	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	47 574	tous groupes	10 000
	67 724	tous groupes	10 000
	72 514	tous groupes	10 000
	34 464	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
5	1 095	tous groupes	1 000
	1 865	tous groupes	1 000
	15 945	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
6	06	tous groupes	100
	416	tous groupes	200
	916	tous groupes	200
	1 996	tous groupes	1 000
	15 946	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
			F
6	89 696	tous groupes	10 000
	65 166	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
7	7	tous groupes	50
	407	tous groupes	250
	527	tous groupes	250
	7 447	tous groupes	1 050
	7 467	tous groupes	2 550
	10 527	tous groupes	10 250
	69 227	tous groupes	10 050
	15 947	groupe 4	2 000 050
		autres groupes	20 050
8	18	tous groupes	100
	0 688	tous groupes	1 000
	7 278	tous groupes	1 000
	15 948	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
9	09	tous groupes	100
	309	tous groupes	300
	599	tous groupes	200
	7 529	tous groupes	2 500
	10 499	tous groupes	10 000
	15 949	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	65 229	tous groupes	10 000
0	15 940	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	34 520	tous groupes	10 000
	82 450	tous groupes	10 000
	13 230	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000

Tranche des Jonquilles
Tirage du 9 avril 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 16 AVRIL 1975 A St-HILAIRE-du-HARCOUET (Manche) — 17e

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 avril à 0 heure et le vendredi 11 avril à 24 heures :

Une perturbation venant de l'Atlantique circulera autour des hautes pressions centrées près des Açores et atteindra la plus grande partie de la France.

Vendredi 11 avril, sur la moitié nord-ouest de notre pays, le temps sera très nuageux et souvent pluvieux le matin, puis une amélioration avec éclaircies se produira l'après-midi. Toutefois, de rares averses pourront encore avoir lieu sur les régions situées au nord de la Loire, où les vents, assez forts, s'orienteront au nord-ouest. Les températures seront en hausse assez sensible.

Dans la moitié sud-est, après des éclaircies et des gelées matinales, le ciel se couvrira. Des pluies, parfois précédées de quelques chutes de neige, n'épargneront guère, en fin de journée, que l'extrême Sud-Est et la Corse. En montagne, les chutes de neige seront assez durables, mais les températures s'élèveront dans la plupart des régions. Durant les précipitations, les vents, modérés ou assez forts, souffleront du secteur ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 avril ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 10 et 1 ; Bordeaux, 10 et —2 ; Brest, 7 et 0 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 5 et 0 ; Clermont-Ferrand, 6 et —1 ; Dijon, 4 et —2 ; Grenoble, 10 et —1 ; Lille, 3 et —1 ; Lyon, 9 et 0 ; Marseille, 11 et 3 ; Nancy, 6 et 0 ; Nantes, 7 et —2 ; Nice, 15 et 4 ; Paris - Le Bourget, 6 et —1 ; Pau, 9 et 0 ; Perpignan, 12 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24 ; Rennes, 6 et —2 ; Strasbourg, 9 et 1 ; Tours, 6 et —2 ; Toulouse, 10 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 3 et 1 degré ; Athènes, 22 et 13 ; Bonn, 6 et —2 ; Bruxelles, 3 et 0 ; Le Caire, 32 et 18 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 7 et 1 ; Genève, 5 et 0 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 6 et —1 ; Madrid, 14 et 0 ; Moscou, 23 et 8 ; New-York, 8 et 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 3 ; Rome, 15 et 10 ; Stockholm, 7 et 1 ; Téhéran, 24 (max.).

Bulletin d'enneigement

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 210, 520 ; Autrans : 35, 150 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs : 150, 410 ; Chamonix : 20, 380 ; Chamrousse : 110, 220 ; Châtel : 30, 300 ; La Clusaz : 30, 350 ; Les Contamines-Montjoie : 30, 300 ; Les Deux-Alpes : 70, 400 ; Flaine : 220, 485 ; Megève : 40, 290 ; Méribel : 30, 280 ; Morzine-Avoriaz : 25, 400 ; Pralognan : 90, 150 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 100, 320 ; Samoëns : 15, 400 ; Tignes : 260, 370 ; Val-d'Isère : 215, 420 ; Villard-de-Lans : 40, 250.

ALPES DU SUD

Auron : 150, 290 ; Isola 2000 : 235, 275 ; Montgenèvre : 120, 210 ; Orcières-Merlette : 15, 120 ; Pra-Loup : 100, 240 ; Le Sauze : 40, 200 ; Serre-Chevalier : 70, 320 ; Valberg : 100, 150.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 80, 300 ; Cauterets-Lys : 330, 510 ; Font-Romeu : 80, 120 ; La Mongie : 170, 430 ; Saint-Lary-Soulan : 75, 250.

MASSIF CENTRAL

Super-Besse : 60, 140 ; Super-Lioran : 60, 120.

JURA

Métabief : 15, 110 ; Les Rousses : 50, 300.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

Colloques et débats

● *Le Centre de Villemétrie* (Centre protestant de recherche éthique) organise un séminaire, dirigé par le professeur Paul Ricœur. Le programme initialement annoncé s'étendait du 22 au 29 avril. Il est remplacé par le suivant : 15 avril : Fonctions de l'idéologie ; 16 avril : Le concept marxiste d'idéologie ; 22 avril : Science et Idéologie ; 23 avril : Théologie et Utopie.

Les lieux et heures restent les mêmes : 8, villa du Parc-Montsouris, de 20 à 22 heures.

● *Comprendre la crise mondiale aujourd'hui.* — Sur ce thème, la Centre de formation internationale organise deux sessions : « Quatre heures d'études sur le monde », le 12 avril : Les forces syndicales, avec Gilles Martinet et Jacques Chérèque. « Quinze heures d'études sur le monde », les 18 et 19 avril : Les problemes de défense (Etats-Unis, U.R.S.S.-Europe), avec le général Gallois, M. Pierre Dabezies, le colonel Bonnin, l'inspecteur général Martre, MM. Charles Hernu, Alexandre Sanguinetti.

★ Inscriptions : 30, rue Cabanis, 75014 Paris, tél. 336-04-41.

● *La mort dans la vie sociale.* — Le service de formation de l'Ecole des parents et des éducateurs organise un séminaire sur le thème « *Place de la mort dans la vie sociale* ». Ce séminaire a pour objectif d'élargir le champ de la réflexion sur les multiples aspects de la vie, de la naissance, de l'amour, de la sexualité par rapport à la mort. Il aura lieu pendant trois week-ends, les 12-13 avril, 26-27 avril et 10-11 mai.

★ Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris, tél. 754-29-00.

● *Le Mouvement aide à toute détresse (A.T.D.) organise*, les 12 et 13 avril, un week-end de réflexion sur le « *sens de la mort en quart-monde* ».

★ Mouvement A.T.D., science et service, 122, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye, tél. 464-11-11.

Formation permanente

● *Un stage sur l'enseignement du français* sera organisé du 3 au 31 juillet à Montpellier, par le service de la formation continue de l'université Paul-Valéry. Ce stage est destiné principalement aux instituteurs et professeurs du premier cycle. Il portera sur la linguistique générale, la linguistique française, l'analyse des textes et la psycho-pédagogie.

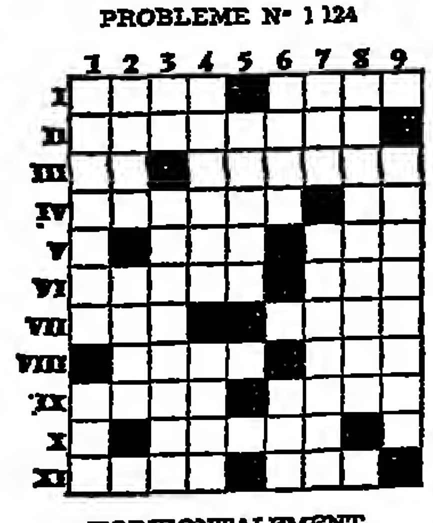
★ Renseignements et inscriptions : M. Bouillut, boîte postale 5043, 34032 Montpellier Cedex.

Jeunesse

● *Colonies de vacances.* — La revue de l'Union française des centres de vacances et de loisirs (U.F.C.V.) consacre son numéro du mois de mars 1975 à un exposé très détaillé des différentes responsabilités, obligations, démarches pratiques, incombant à un directeur dans l'organisation et la gestion d'un centre de vacances. Ce numéro spécial, intitulé *Journal du directeur*, peut être obtenu à l'adresse suivante : U.F.C.V., 54, rue du Théâtre, 75015 - Paris. Tél. : 577-02-20.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 124



HORIZONTALEMENT

I. Civil, même pour le militaire ; Régna en maître. — II. Devient souvent intenable lorsqu'elle a été trop arrosée. — III. Va à la mer en toutes saisons ; Caissons. — IV. Entrent dans un épais maquis ; Lettres de voiture. — V. Bout de terrain ; Compagne du fils. — VI. Loin d'être nobles ; D'un verbe joyeux. — VII. Ville étrangère ; Ses œuvres sont à Ferrare. — VIII. Manquait sans doute de clairvoyance ; Abréviation. — IX. Se laissa tenter par des farineux ; Pousser certains cris. — X. Le Danube des Anciens. — XI. Nom de famille ; Délia maintes fois les langues.

VERTICALEMENT

1. Pierre de touche du courage : On peut excuser sa faute par suite de son manque total d'éducation. — 2. Sans exception ; Poissons. — 3. Où passe mainte affaire un peu gênante ; Meurtrirait. — 4. Succéda à son auguste père ; Cours d'Anglais. — 5. Ville étrangère. — 6. Posséda ; Trouble le silence relatif de la forêt. — 7. Revient dès qu'il rencontre un obstacle ; Maltraitera. — 8. Ne pardonne pas, dans un drame de la rupture. — 9. Travailleurs de force.

Solution du problème n° 1 123

Horizontalement

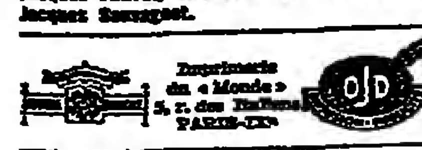
I. Poussière. — II. Outardeau. — III. Il ; Ir. — IV. Talées ; Do. — V. Etêta. — VI. Seconde. — VII. Râ ; Sentie. — VIII. Va ; Ecran. — IX. Reposée. — X. Eut ; Roi. — XI. Exécutant.

Verticalement

1. Porteur ; Rée. — 2. Ou ; At ; Aveux. — 3. Utiles ; Apte. — 4. Saletés. — 5. SR ; Eacées. — 6. Ides ; Once. — 7. EE ; Entrera. — 8. Raid ; Dio ! ; On. — 9. Européen ; It.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	86 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

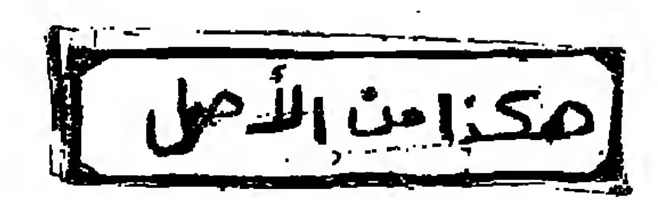
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



هكذا من الأصل

PRESSE

Au « Parisien libéré »

NOUVELLE PLAINTE DÉPOSÉE CONTRE LE SYNDICAT DU LIVRE

Le Parisien libéré a reparu jeudi 10 avril après la grève des ouvriers du Livre qui a empêché sa sortie la veille. La direction du quotidien s'adresse à ses lecteurs en ces termes :

« *Nos lecteurs savent déjà — hélas ! — au milieu de quelles difficultés parait actuellement* le Parisien libéré. (...) *Une nouvelle agression contre* le Parisien libéré *s'est produite dans la nuit de mardi à mercredi quand, quelques minutes avant 23 heures, alors que le journal était composé, le syndicat C.G.T. du Livre fit savoir que la confection du numéro était « stoppée » et que* le Parisien libéré *ne paraîtrait pas.* »

« *Tout en protestant contre ce véritable sabotage organisé* », la direction précise qu'elle dépose une nouvelle plainte à l'encontre des organisations syndicales du Livre C.G.T.

RÉUNION DES RÉDACTEURS DE « FRANCE-SOIR »

La Société des journalistes de *France-Soir* a convoqué une assemblée générale de la rédaction ce jeudi 10 avril en fin d'après-midi. Cette réunion a notamment pour but de débattre de l'organisation du journal depuis l'arrivée, fin janvier 1974, de M. Henri Amouroux au poste de directeur, qu'il serait appelé à quitter. Les journalistes feront également le point des mesures de compression de personnel dont le processus a été engagé par la direction du groupe FEP et qui affectent les effectifs rédactionnels.

Une réunion tripartite — avec des représentants de l'inspection du travail — est prévue lundi prochain 14 avril. Des réunions du même genre ont déjà eu lieu concernant d'autres catégories de personnel, puisque, rappelons-le, ces mesures devraient affecter quelque 290 personnes, non compris la suppression de 624 services à l'atelier de composition, c'est-à-dire l'équivalent d'une centaine de postes ouvriers.

● *Le Comité intersyndical du livre parisien (C.G.T.)* précise que le mot d'ordre de grève lancé pour le mardi 15 avril, « *touche aussi bien le secteur du labeur que le secteur de la presse, c'est-à-dire que tous les travailleurs du livre, au niveau régional, sont concernés par cet arrêt* ».

Le comité ajoute que les dispositions prévues sont semblables à celles arrêtées habituellement pour la journée du 1er mai. La manifestation se déroulera de la Nation à la République, et le rendez-vous est fixé à 14 h. 30, place de la Nation, à l'angle de l'avenue Philippe-Auguste.

● *Une manifestation d'amitié confraternelle* a marqué, mercredi 9 avril, dans un grand hôtel parisien, la fin d'un stage de six mois, à l'Institut français de presse, d'une cinquantaine de journalistes africains venant des écoles de formation de Dakar et de Yaoundé. Cette réunion était organisée par l'Union internationales des journalistes et de la presse de langue française. M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, présidait la soirée. Le secrétaire général de l'agence de coopération culturelle et technique, M. Dan Dicko, qui participait également à cette manifestation, a affirmé que la langue française est « *une élément fondamental de fraternité et de solidarité* » et ne doit pas être considérée comme un « *instrument de l'impérialisme* ».

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

JULES ROY COMMENTE LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN ALGÉRIE SUR TF1

● La direction de l'information de TF 1 a décidé de faire un effort important pour couvrir la visite en Algérie du chef de l'Etat. C'est ainsi qu'IT 1 a transmis en direct l'arrivée à Alger de M. Giscard d'Estaing.

Pendant toute la durée du voyage présidentiel, l'écrivain Jules Roy, originaire d'Algérie, ajoutera ses commentaires à ceux des envoyés spéciaux d'IT 1.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 10 AVRIL

— *M. René Haby*, ministre de l'éducation, répond aux questions de Mme Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves ; de M. Camy-Peyret, secrétaire général du SNES ; d'un élève délégué de classe, sur Radio-Monte-Carlo, à 19 heures ;

— *La Ligue internationale contre l'antisémitisme* (LICA) exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, est interrogée au cours du magazine « Satellite » sur TF 1, à 21 h. 20.

VENDREDI 11 AVRIL

— *Mme Nguyen Thi Binh*, ministre des affaires étrangères du G.R.P., est interviewée par les responsables du « Rendez-vous des grands reporters », qui demandent : « *Quel est le vrai visage du G.R.P. ?* » à Serge *Bromberger (le Figaro)*, Hynh Huu Nghiep (agence de presse du G.R.P.) et Jacques Segui (Antenne 2), sur France-Inter, à 19 h. 20 ;

— *Les Comités de défense de la République* exposent leur point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

VU

L'île aux brebis

Terriblement démodée cette îles aux chèvres et pourtant difficile à dater. La création doit remonter à 1951 ou 1952. Cela se passait au Lutèce, je crois, sur une petite scène d'avant-garde, en tout cas. Il y avait là réunies, autour de Sylvia Montfort, Rosy Varte et... impossible de se rappeler qui jouait la troisième femme. Mercredi soir sur TF 1, c'était Maria Casarès, très âpre, très dramatique, trop.

Factice et fuyant, le texte — dire qu'il accrochait à l'époque ! — supporte mal d'être ainsi déchiré, mâchonné, englouti, recraché. Même traduit, bien traduit par Maurice Clavel, Ugo Betti, ça n'est pas Sophocle. Le peu qui en reste va se perdre dans un paysage de montagne et de pierrailles, écrasé de soleil, va se réfugier entre les murs épais de la ferme en ruine où cette veuve, sa fille et sa belle-sœur attendent, drapées de noir, accueillent, subissent, servent, tremblantes brebis et, pour finir, jettent au fond d'un puits l'homme venu d'ailleurs, le beau mâle inconscient, volage, égoïste, le bouc.

Elles sont très typées, elles aussi : la vieille, c'est la méchante ; la jeune, c'est la coquette ; la petite, c'est la pure, le noyau, le fruit, la fleur. Lui, c'est André Oumansky. Mais André Oumansky n'est pas le personnage. Il a du talent, il n'a pas de sex-appeal. On ne comprend pas la passion et la jalousie de ses partenaires. Cela paraît exagéré, gonflé, du théâtre de carton-pâte. Le cadre tourne au décor coupé, et de la tradition et de la réalité.

L'adaptation souffre aussi de l'absence d'entracte. Au théâtre, pendant que l'on se dégourdit les jambes dans les couloirs, le temps passe dans les coulisses, la situation mûrit, les sentiments changent. C'est admis, c'est prévu. A la télé, pas de caramels, pas de chocolats glacés. Pour renverser le sablier, on doit se contenter d'un plan éloigné, panoramique et à nouveau rapproché. C'est bien court, bien précipité. On a du mal à renouer, sans le secours d'une quelconque convention de remplacement, le fil tenu de l'action.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 10 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 Série : « Maîtres et valets ».
Lady Marjorie cède au charme de Charles Hammond.
21 h. 20 Satellite, prod. J.-F. Chauvel.
Portrait de Mme Simone Veil ; Crise de l'automobile à Motors City ; Interview du vice-président du Front de libération de l'Erythrée.
22 h 25 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabanes et L. Feyrer.
Avec Olivier Guichard (auteur de Un chemin tranquille*), Robert Sabatier (*Histoire de la poésie française*), Claude Dauphin et Jean-Pierre Grenier (*Philippe et Jonas*), Madeleine Robinson (*Madame Marguerite*), Jean-Michel Damase, pianiste...*

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Dramatique : Messieurs les jurés. « L'Affaire Andouillé ». Réal. M. Genoux. Avec Reybaz, H. Gignoux, F. Bercher.
En décembre 1973, Julien-Marcel Andouillé est accusé d'avoir tué, d'un coup de fusil, un jeune homme de vingt ans, au cours d'une altercation.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA).
20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film... un auteur : « Autopsie d'un meurtre », de O. Preminger (1959), avec J. Stewart, L. Reemick, V. Gazzara, J.-H. Welch, G. Scott.
Un obscur avocat de province assure la défense d'un jeune lieutenant accusé d'avoir tué un barman qui venait de violer sa femme. Le cas paraît simple. Il est loin de l'être. Démontage minutieux de la mécanique judiciaire américaine dans un procès criminel.

FRANCE-CULTURE

20 h. Nouveau répertoire dramatique de France-Culture : « le Téléphone », de J. Worms, avec J. Magre et J. Guiomar ; « Mougnon-Mougnioo », de J. Worms, avec M. Mercadier, L. Badie, R. Favey (réalisation H. Soubeyran) ; 22 h. 30, Entretien avec Louis Guilloux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), « Le Prophète », actes I, II, III, (Meyerbeer), avec M. Horne, N. Gedda, R. El Hage, F. Peler, B. Carmeli, M. Rinaldi, A. Giacomotti, Orchestre symphonique de la R.A.I. Direction H. Lewis ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : le groupe Pulse ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Pop music.

VENDREDI 11 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

18 h. 47 Pour les petits : Pierrot. « La pipe ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 32 Au théâtre ce soir : « le Système Ribadier », de G. Feydeau et M. Hennequin. Mise en scène R. Manuel. Avec P.-E. Deiber, S. Renant, A. Feydeau, R. Manuel, J. Roquel, V. Pradal.
Ribadier, second époux d'Angèle, utilise ses dons de magnétiseur pour endormir sa femme lorsqu'il a besoin d'assister à quelque conseil d'administration d'ordre intime. Mais Angèle perce son secret et fait semblant de... dormir.
22 h. 10 Boxe : Championnat d'Europe (poids coq).

● CHAINE II (couleur) : A 2

17 h. 30 Concert : Orch. de Chambre de Radio-France, dirigé par A. Schneider.
Symphonie en sol mineur, Adagio et Rondo pour violon *(Mozart)*.
18 h. Aujourd'hui, demain.
18 h. 20 Il était une fois.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Stone et Charden, et Jacqueline Monsigny pour son livre « le Miroir aux pigeons ».
21 h. 40 Magazine littéraire : « Apostrophes », de B. Pivot.
Débat autour du livre de Soljenitsyne le Chêne et le Veau. *Avec la participation de Pierre Daix, pour* Ce que je sais de Soljenitsyne ; *de Georges Nivo, auteur de* Sur Soljenitsyne ; *de Jean Daniel et de Nikita Struve, éditeur des œuvres de Soljenitsyne en langue russe.*
22 h. 50 Ciné-club : « Lettre d'une inconnue », de M. Ophüls (1948), avec J. Fontaine, L. Jourdan, M. Journet, J. Good, A. Smith. (V.o. sous-titrée. N.)
A Vienne, dans les années 1900, Liza Berndle, adolescente, puis femme, vit un amour désespéré pour un pianiste célèbre qui la rencontre à diverses reprises sans jamais la reconnaître. Admirable adaptation ophülsienne d'une admirable nouvelle de Stefan Zweig.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum le dauphin et Des livres pour nous.
19 h. 40 Tribune libre : Les comités de défense de la République (C.D.R.).
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Documentaire : Lumière du M'Zab, de C. Pavard.
A 600 kilomètres d'Alger, sur un plateau rocheux, le M'Zab regroupe sept villes millénaires. La civilisation des mozabites, leur vie privée, leur religion et surtout leur système d'irrigation — parmi les plus ingénieux du monde.
21 h. 20 Morceaux de bravoure : le film bouffon.
Marco Ferreri explique ce qu'est pour lui le film bouffon. Avec des extraits de films : le Harem, la Femme à barbe *et* la Grande Bouffe, *qu'il a réalisés ;* Nazarin, *de L. Bunuel et des dessins animés de T. Avery.*

FRANCE-CULTURE

20 h., Les vendredis de la musique : « la Bohème », de R. Leoncavallo (en italien), avec A. Vanzo, A. Terzian, R. Currier-Christensen, E. Trembley, E. Tumagéanian, J. Venezia, M. Roux, A. Salvetti, G. Quenez. Orchestre lyrique et chœurs de Radio-France. Direction N. Bonavolonta ; 22 h. 20, Entretien avec Louis Guilloux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20 (S.), Les soirées publiques de France-Musique. Lever de rideau par R. Stricker. Avec le concours de E. Balmas, violoniste, et T. Paraskivesco, pianiste : « Sonate opus 12, no 2 », « sonate en la majeur, opus 30, no 1 », « Sonate en ut mineur, opus 30, no 2 » (Beethoven) ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« LA MESSE DORÉE » de Beni Montresor

Pour l'homme occidental façonné par la morale judéo-chrétienne, pour un catholique romain en particulier, *la Messe dorée* ne peut être reçu que comme un film blasphématoire, attentant à toutes les valeurs reconnues. Pour le spectateur curieux d'attitudes osées, *la Messe* offre un aimable divertissement, un peu lent, privé de toute caution dramatique. Pour un public moderne, ce nouveau film de l'Italien Montresor, mène un degré plus loin, à travers un regard d'esthète, la poursuite très à la mode des ailleurs insaisissables, de l'évasion sans frein, pour aboutir à une prétendue libération loin des contraintes sociales et économiques.

La Messe dorée ne se veut d'autre référence que la pureté absolue de la sensation. Dans un château baroque, « la mère instigatrice » (Lucia Bose) organise un cérémonial qui aboutira à une parodie de sacrifice. En présence de son mari (Maurice Ronet), idiot achevé, une douzaine de jeunes gens et jeunes filles, au terme d'un repas très sensuellement décrit (rôle essentiel de la nourriture, déjà présent dans le premier film de Montresor, *Pilgrimage*), entament une farandole autour de la table du repas, puis se dispersent à travers l'aristocratique demeure. Des couples se forment. La mère, somptueusement drapée, trône comme la reine des abeilles. Une frêle silhouette de jeune fille erre dans les couloirs, rejoint la fête, parée comme pour un sacrifice propitiatoire : la cérémonie se déroule dans un silence « religieux », entrecoupé de halètements, et se termine par la désacralisation de la vierge.

Pour faire bonne mesure, la mère tutélaire viole son jeune fils, et, juste avant le mot fin, une phrase s'inscrit en haut à droite sur l'image : « *Ce film est dédié à la mémoire de ma mère.* » Nous naviguons dans l'absurde.

La Messe dorée est d'abord le fruit d'un délire, délire très conscient, très organisé, orné de couleurs somptueuses comme seuls les grands Italiens en sont capables. Le monde réel n'existe furtivement que par l'office, cuisinières, bonnes, tout un personnel à genoux devant les caprices des maîtres. Film fascinant, *la Messe* s'inscrit dans le néant métaphysique d'une imagination qui se donne à elle-même, en grande pompe, le spectacle de sa vaine quête de la beauté.

LOUIS MARCORELLES.

★ Biarritz, Gaumont-Madeleine, U.G.C.-Odéon, Montparnasse - Bienvenüe, Clichy-Pathé, Cambronne.

La reprise des « Enfants terribles »

En 1949, Jean-Pierre Melville avait trente-deux ans et il était, dans le cinéma français, depuis *le Silence de la mer*, un franc-tireur de la production artisanale et indépendante, du tournage en décors naturels, sans vedettes et sans équipe réglementaire. Le « style de franc-tireur » séduisait Jean Cocteau qui confia à Melville l'adaptation cinématographique de son roman *les Enfants terribles*. Les admirateurs de Cocteau et ceux de Melville ont, sur la genèse et le tournage de ce film — plus ou moins renié depuis par le cinéaste, — des versions contradictoires. Nous n'en tiendrons pas compte, car cela importe peu devant son existence. Sorti en 1950, il déconcerta à peu près tout le monde et fit surtout carrière dans les ciné-clubs. Aujourd'hui, c'est moins une reprise qu'une découverte. Le style cinématographique de Melville et l'univers de Cocteau y sont, prodigieusement, inséparables.

Le roman est de 1929, le film (en format standard et noir et blanc) de 1949, mais c'est, à l'écran, une œuvre intemporelle c'est-à-dire non marquée par les modes ou l'esprit d'une époque. *Les Enfants terribles* ne ressemblaient à rien de ce qui se faisait alors dans le cinéma français en matière d'adaptation littéraire. Non plus d'ailleurs — mais le cas est différent — que *le Journal d'un curé de campagne* de Bresson, d'après Bernanos. *La Symphonie pastorale* de Jean Delannoy, et *le Diable au corps* d'Autant-Lara, qui eurent, dans le « cinéma de qualité », une importance historique, sont maintenant datés, vieillis. Pas *les Enfants terribles* qui ne sont pas une adaptation littéraire, mais un film littéraire avec son langage propre, un film où la voix et les dialogues de Cocteau sont en rapport étroit, direct, naturel, avec la mise en scène très concertée des images. Melville avait aimé, dans sa jeunesse, ce livre qui appartient par toutes ses racines à l'être de Cocteau. Ce n'est pas le livre d'une génération. C'est le livre d'un certain désordre psychologique et sociologique propre aux êtres jeunes, désordre qui, pour Cocteau, rejoint, jusqu'au tragique, la difficulté de l'amour.

On ne peut pas dire qu'après *le Silence de la mer* (transposition d'un récit de Vercors publié clandestinement sous l'occupation allemande) Melville avait déjà une mythologie cinématographique personnelle. Or, à y bien regarder, les marginaux des « films noirs à l'américaine » qui ont été, par la suite, et jusqu'à sa mort, les personnages du cinéma de Melville, ses créatures, dirons-nous, ressemblent, par leur complicité, l'ambiguïté de leurs rapports, et leur destin tragique, à Paul et à Elisabeth, ce frère et cette sœur qu' entraînent, dans le jeu de leurs passions, dans leur univers clos, tous ceux qui les approchent. Melville ne s'est pas approprié le roman de Cocteau, comme le faisaient alors alors les scénaristes et réalisateurs des adaptations littéraires et comme il le fit, lui-même, plus tard, avec *Léon Morin, prêtre*. Mais la mythologie littéraire de Cocteau est un rouage essentiel de sa mythologie cinématographique.

Et l'on ne trouve pas trace ici du naturalisme descriptif et psychologique cher au cinéma français dit romanesque. Melville s'en tient au réalisme du décor et du comportement, un réalisme qui ne va pas sans apprêts, puisque tous ces personnages prennent des attitudes. Ce réalisme, relayé par l'aspect fonctionnel des dialogues de Cocteau (admirablement écrits), se transforme, par la mise en scène, en « poésie de roman » (par exemple, la chambre, réelle, en désordre, de Paul et d'Elisabeth, et l'autre chambre « chinoise » que Paul se construit avec des paravents dans la demeure extravagante achetée par Michael).

En fin de compte, et quoi qu'il en ait dit lui-même, *les Enfants terribles* nous apparaissent en 1975 comme le plus melvillien des films de Jean-Pierre Melville. Un film littéraire qui ne peut être refait, car il est le roman de Cocteau, de toute évidence, comme Edouard Dermit, jadis jugé inexistant (imposé par Cocteau, il n'était pas comédien), est, de toute évidence, le personnage de Paul, comme la merveilleuse et forcenée Nicole Stéphane et la tendre Renée Cosima, ces comédiennes choisies par Melville et dont la carrière au cinéma fut trop brève, sont Elisabeth et Agathe-Dargelos.

JACQUES SICLIER.

★ Elysées-Lincoln, Dragon, Saint-Lazare-Pasquier, Gaumont-Sud.

Musique

RÉCITAL EDITA GRUBEROVA à l'Institut autrichien

Le cadre intime de l'Institut autrichien n'est peut-être pas absolument idéal pour un récital de chant, du moins, comme ce fut le cas avec la soprano Edita Gruberova, lorsque l'interprète possède une authentique voix d'opéra qui ne demande qu'à se déployer dans de vastes espaces (elle a chanté notamment la Reine de la nuit *au dernier Festival de Salzbourg).*

L'air de concert si périlleux, Ma che vi fece, o stelle, *K 368, de Mozart a souffert de ces conditions : la sûreté de l'aigu frappait moins qu'une alternance pénible entre la retenue et l'éclat. Mais dès les* Lieder, *opus 25, de Webern, la partie était gagnée : l'intonation si difficile était non seulement irréprochable mais toujours expressive : interprété de cette manière, Webern ne rencontre aucune résistance de la part du public.*

Les Lieder *assez indigents de T.C. David (né en 1925) ont seulement montré l'aisance d'E. Gruberova dans le registre aigu, tandis que les* Mélodies *tziganes, opus 55, de Dvorak, constituèrent avec celles de Webern, le moment le plus captivant du programme. D'origine tchèque, c'est dans la langue originale qu'E. Gruberova chante ces courtes pièces dans lesquelles Dvorak livre le meilleur de lui-même ; elle sait trouver une couleur vocale à mi-chemin entre la mélodie et la chanson populaire.*

Dans toutes les œuvres, cette jeune artiste au talent très prometteur a montré la même intelligence du texte poétique et musical, et la même plénitude vocale dans tous les registres (seul le grave est un peu moins puissant). Elle était accompagnée avec beaucoup de musicalité par Harald Goertz

GÉRARD CONDÉ.

« ZOROASTRE », de Rameau A LYON

C'est un plaisir bien rare que de voir représenté un opéra de Rameau et surtout une de ses tragédies lyriques. Lyon a toujours fait plus que d'autres villes pour celui qui fut quelques années l'organiste des Jacobins, en montant notamment à Fourvières les Festes d'Hébé, Castor et Pollux *ou les* Paladins. *Aujourd'hui, l'Opéra de Lyon consacre un grand spectacle à* Zoroastre, *dont la résurrection au Mai de Bordeaux et à l'Opéra-Comique, il y a quelques années, avait révélé les richesses.*

Cette reprise est pourtant différente : alors que Claude Arrieu avait fortement « actualisé » la partition, ou du moins l'instrumentation, la réalisation de Françoise Gervais est un modèle de fidélité musicologique ; au contraire, la mise en scène de Gaston Benhaïm et la chorégraphie de Vittorio Biagi sont délibérément modernes, tandis que Henri Doublier, à Bordeaux, avait joué le jeu classique avec d'ailleurs beaucoup de délicatesse et de charme.

Mais l'important est que Rameau soit représenté, que les airs sur des paroles conventionnelles, les incessantes entrées de ballet qui lassent au concert, retrouvent leur sens à la scène, s'incarnent dans des personnages et des mouvements. Alors, on est plus sensible à ce jaillissement intarissable d'une musique claire, poétique, souvent tendre et profonde.

Et pourtant, le livret schématique et statique de Cahusac n'a guère tiré un bon parti de son sujet en rabaissant la mystérieuse figure de Zoroastre à celle d'un amoureux obligé de disputer celle qu'il aime à Abramane, grand prêtre des idoles. A la fois Tamino et Sarastro, Zoroastre n'a pas l'envergure de ce dernier, ce qui oblige à le coiffer d'un « roi des génies » pour le conseiller et le protéger. La touchante Amélite est tiraillée tout au long de l'œuvre entre les deux antagonistes, enfin délivrée par la puissance tous azimuts de Zoroastre, dont on se demande pourquoi il lui a fallu cinq actes pour se manifester... Mais peu importe au fond, puisque Rameau a su utiliser ces données falotes pour caractériser avec une réelle force musicale ces deux couples infernaux et célestes, Abramane et Erinice comme Telramund et Ortrud en face de Zoroastre et Amélite tel Lohengrin et Elsa.

Tout le spectacle joue adroitement de cette opposition. Le dispositif unique de Jacques Rapp érige un temple en ruine au sommet d'un escalier à double révolution, au milieu duquel s'ouvrent les cachots et les enfers ; temple aux colonnes brisées et sanguinolentes, avec, dans les niches, d'amusantes statues de type plutôt roman, malgré quelques archers rappelant de loin Persépolis, où les prêtres des idoles paradent en costumes rouge et or, chamarrés d'insignes, de triangles, de tabliers, aux coiffures baroques ornées de crânes, etc., symboles réjouissants d'un monde de superstitions dépassées, dans une lumière rougeoyante. Par le seul contre-jour se déployant sur un ciel d'une clarté mystique, on rejoint en un instant le monde éthéré de Zoroastre, dont les personnages sont vêtus de blanc virginal (Zoroastre lui-même a le costume lilial d'un prélat romain de Sa Sainteté).

Aux contorsions caricaturales des uns s'opposent les cortèges harmonieux et parfois un peu mièvres des autres, aux attitudes déclamatoires du couple maudit l'immobilité idyllique des amoureux, joue contre joue, comme dans les photos de mariage. Les chœurs appartenant tour à tour aux deux mondes sont en costume gris d'ouvriers léninistes, sans cravate, aux vestes sans revers, et les femmes en tailleur à jupe new-look, idée baroque qui n'est guère heureuse.

Mais ces chœurs participent par leurs mouvements de type « unanimiste » (qui est une tradition à l'Opéra de Lyon) à un environnement chorégraphique fort original du spectacle. Vittorio Biagi a en effet contrebalancé l'argument par une chorégraphie très nourrie et effervescente qui « muscle » la musique, double parfois le chant, et invente inlassablement pas de deux et ballet, pleins d'allant, de charme, voire d'émotion ou de comique, ballet très séduisant grâce à son excellente troupe où l'on remarque en particulier Jean-Pierre Martal et Bénédicte Billiet, héros du bien, Hector Mohr, Anatoly Yanowski et Hélène Diolot, héros du mal.

On imagine la peine qu'a entraînée ce travail ambitieux qui se veut total ; il est tout à l'honneur du metteur en scène, Gaston Benhaïm, même si les solutions adoptées sont parfois un peu compliquées et si maints détails ne sont pas encore tout à fait au point. Dans la distribution, on remarque surtout Frangiskos Voutsinos, Abramane, d'excellent style et personnage savoureux, Colette Alliot-Lugaz, délicieuse Amélite (en alternance avec Evelyn Brunner), à la voix idéale malgré quelques raideurs et une tendance à chanter un peu haut, Léonard Pezzino (qui alterne avec Eduardo Gimenez), à la voix claire de Zoroastre-Eliacin, Christine Chateau, Franz Petri, Philippe Huttenlocher, Christos Grigoriou et les chœurs de José Aquino, qui tous surmontent fort bien les difficultés d'un style vocal auquel ils ne sont guère habitués.

Au pupitre, Claire Gibault s'enchante à l'évidence de cette musique limpide et vigoureuse à laquelle elle donne un mouvement souvent irrésistible, même si beaucoup reste à faire dans la couleur des instruments, l'exactitude des traits et des agréments, et la cohésion des chanteurs et des chœurs, les uns et les autres trop souvent décalés, sans doute en raison d'une certaine surcharge de leurs responsabilités scéniques et musicales. Mais c'était là un risque généreux et le pari dans l'ensemble a été tenu.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 11, 12, 15, 16, 18 et 20 avril.

Culture

NOUVELLES ACQUISITIONS, LEGS ET DONATIONS AU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE

Avant de les disperser à travers ses collections, le Musée national d'art moderne présente un choix de ses récentes acquisitions (1974-1975), ainsi qu'une part des legs et donations qu'il vient de recevoir pour le centre Georges-Pompidou. En vedette figure une toile de Mondrian, composition de 1937 ayant appartenu à la collection Ben Nicholon-Barbara Heptworth. C'est l'unique Mondrian des collections nationales, qui vient ainsi combler une lacune. Autour de cette œuvre, d'autres toiles « *constructivistes* », notamment une fort belle composition de Gorin (1926), très proche de l'esthétique Mondrian, et quelques œuvres « *suprématistes* » de Nicolas Souetine et Sophie Taeuber-Arp.

Dans le domanie « *surréaliste* », c'est une œuvre de de Chirico, l'un des plus célèbres, qu'il faut metttre en avant : *le Portrait prémonitoire* de Guillaume Apollinaire (1914) ; un Dali rose de 1928 ; une sculpture de Miro (1937) ; une dizaine de Brauner pour la plupart données par la veuve du peintre. On y trouve également une étonnante sculpture de Pevsner et quatre œuvres d'Yves Klein.

Théâtre

« TRAKL » à la Cartoucherie

Le poète autrichien Georg Trakl est mort à vingt-sept ans, en novembre 1914, sans doute parce qu'une « over-dose » de cocaïne avait provoqué un arrêt du cœur.

Quelques semaines plus tôt, il avait soigné, en tant que pharmacien militaire, sur le front de Galicie, les blessés de la bataille de Grodek, une boucherie.

La vie de Trakl avait été affreuse. Il fuyait devant le jour, devant la nuit. Il étouffait, tombait dans le vide, ne pouvait se raccrocher qu'à la drogue, ou au cou de sa sœur Grete, de quatre ans plus jeune que lui. Une passion irrépressible, irrévocable, enchaînait le frère et la sœur. Grete prenait aussi de la drogue, et c'est probablement pour avoir de la morphine et de la cocaïne à portée de la main que Trakl devint apprenti dans une pharmacie.

Les poèmes de Georg Trakl sont très beaux. Suites d'images simples donnant à voir un fait précis, ces vers se lisent sans difficulté et projettent le lecteur dans des visions et même des sensations physiques inhabituelles. C'est une expérience sérieuse : Trakl permet de toucher un peu, par soi-même, des fils qui unissent la pensée et le monde, le corps et l'infini. Cela donne l'occasion aussi d'éprouver une bonne fois l'empire de l'écriture, de la lecture, puisque des phrases de Trakl aussi neutres que « Un terrassier passe midi à dormir sur l'asphalte brûlant » ou « Un vapeur blanc remonte le canal » ou « Les enfants du gardien cessent leur jeu et cherchent l'or du ciel » apparaissent chargées, lorsqu'on les parcourt dans le mouvement, d'un ascendant magique sur les apparences, sur la raison. La traduction des poèmes de Trakl a paru chez Gallimard en 1972.

Les acteurs de l'Orbe-Théâtre, sous la direction d'Irène Lambelet et Jean-Philippe Guerlais, ont composé un spectacle un peu mimé, un peu dansé. Des personnages costumés et de nombreux mannequins de toile représentent Georg Trakl, sa sœur Grete, des êtres ou des visions indiqués dans les poèmes.

L'impression d'ensemble est celle d'une reptation de larves, avec des accès épileptiques et des copulations grotesques simulées. Ce ballet sinistre s'achève par un charnier, pendant que Trakl plonge dans un lac, ou dans une améthyste, où il se dissout.

Les poésies de Georg Trakl, récitées ce faisant sur un ton fantômatique, ne sont plus reconnaissables. Elles deviennent un pathos abstrait. Un magma lourd, prétentieux. Nous nous trouvons là devant un exemple des méfaits de la sur-interprétation. Que les « dramaturgistes » pensent tant qu'ils le veulent, qu'ils codifient à loisir. Mais ils devraient s'adjoindre des enfants, pour retomber par terre. Cette terre que Georg Trakl n'a jamais quittée d'un centimètre, dont il connaissait chaque odeur, chaque couleur. Si les comédiens de l'Orbe-Théâtre disaient les beaux poèmes de Trakl dans le noir et d'une voix normale, le public verrait, verrait réellement, des arbres en fleurs, des soldats, des étoiles. A la Cartoucherie de Vincennes, il voit des manigances laborieuses, et il entend un charabia. C'est raté.

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

■ La Compagnie du Parnasse présente « Fin de partie », de Beckett, au Studio 14, 20, avenue Marc-Sangnier, du 10 au 30 avril, à 21 h.

■ Le Théâtre Praxis présente, à la Galerie de la Cité internationale, « Oreste », d'Euripide, dans une mise en scène de Yorgos Sevasticoglou.

■ Le Studio Theatre of Paris présente « Frost in Season », mise en scène de Gordon Heath, sur des poèmes de Robert Frost, au Centre culturel américain, le 15 avril, à 18 h. 30, et le 17, à 20 h. 30.

■ Le Théâtre du Square présente « la Grande Fête », de Marcel Le Bihan, les 14 et 21 avril, à 21 h., au Théâtre d'art du Châtelet.

■ Le Théâtre des Amandiers présente, à la Maison des jeunes et de la culture d'Issy-les-Moulineaux (65, boulevard Gambetta), « l'Opossum », de Marie-Françoise Egret, mise en scène d'Emmanuel Ostrovski, du 17 au 30 avril, à 21 h.

BECKETT - BARBEAU AU LUCERNAIRE

Fin de partie, de Beckett : un aveugle - paralytique et un boiteux effilochent soigneusement la trame de leurs jours inutiles ; ils attendent : « *C'est fini... ça va finir...* », la vie est une blessure mortelle. Deux hommes attendent au bord d'un fleuve, regardent l'eau couler, « jasent » pour meubler le vide, pour fuir et faire fuir l'angoisse : *Goglu*, de Barbeau. Trois Canadiens (Jean-Joseph Tremblay, Michel d'Aigle, Aude Nantais) et une Française (Anne Jolivet) présentent conjointement Beckett et Barbeau « *comme les deux faces d'une même pièce de monnaie* », disent-ils, et ils choisissent dans *Fin de partie* tout et seulement ce qui sert leur propos, et adaptent.

L'aveugle est une vieille dame tyrannique, rabâcheuse ; le boiteux, une fille jeune, sans doute sa fille. Le lien qui les accouple est plus solide que la fascination du désespoir résigné, plus organique que les rapports de force et de domination, plus essentiel qu'un amour tout simple. Elles tournent en rond dans la même obscurité, pareilles l'une et l'autre, toutes deux pareilles aux deux hommes du bord du fleuve, aux deux copains esseulés, liés par la peur de la solitude et par la méfiance apeurée de tout ce qui n'est pas eux.

Les femmes se déchirent avec les mots aigus, les phrases intenses de Beckett. Les hommes se cherchent avec le langage rond, concret, de Barbeau, pour nous anachronique et délectable. Tous les Français devraient apprendre le joual, parler doux et rude comme un vêtement de daim. Toute la qualité du spectacle est là, dans ce contraste étonnant, détonant, qui lance un éclairage provocant, criard, sur l'éternelle histoire de la détresse.

COLETTE GODARD.

★ Lucernaire, 20 h. 30.

■ Le Théâtre de Campagnol reprend « le Triomphe de l'amour », de Marivaux, dans la mise en scène de Jean-Claude Penchenat, à la Cartoucherie de l'Aquarium, à partir du 11 avril (les vendredi, samedi, lundi et mardi, à 20 h. 45).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Jeudi 10 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Loup, la Symphonie fantastique (ballets de Roland Petit).
Odéon, 20 h. 30 : Othon.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Cinna.
Chaillot, Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Bella Lewitzky Dance Company ; 20 h. 30 : la Mouette.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h., cinéma : l'Aveu.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 21 h. : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas ?
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage ; 22 h. : Intime conviction.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Femme morcelée.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Essaïon, 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Gymnase, 21 h. : Chat !
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Beckett-Jean Barbeau ; 22 h. : Ce soir, on fait les poubelles ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Mathurins, 21 h. : Grenouille.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 20 h. 45 : Un jeu d'enfants.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Qui, quoi, quoi de qui.
Nouveau Carré, 18 h. 45 : Comédies à une voix (André Frère) ; 21 h. : Serge Kerval et Anne Vanderlove.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams (voir danse).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky Horror Show.
Ranelagh, 22 h. 15 : les Mirabelles dans les Fauves.
Rive-Gauche, 19 h. : Résidence secondaire ; 21 h. 15 : l'Intervention.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Le Jardin, 21 h. : Max Rougier. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc. — La Galerie, 21 h. : Oreste.
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 14 h. à 24 h. : Pilgrimage (cinéma-théâtre).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Zarathoustra.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tchekhov - Tolstoï.
Théâtre 13, Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, 21 h. : le Baron perché. — Salle II, 20 h. 30 : la Résurrection de Maloupe ; 22 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Yoann Man Show ; 21 h. 30 : Offen Flash Back ; 23 h. : D'où qu't'en es, gars ?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Philippe Val, Patrick Font ; 22 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant ; 23 h. : Jean Hughes.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : la Moscheta.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Le Petit-Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : la Reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Excusez-nous de vous déranger ; 21 h. 45 : J. Biot ; 22 h. 30 : Henri Tachan ; 24 h. : P. et M. Jolivet.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

Les théâtres de banlieue

Boulogne-Billancourt, Théâtre, 20 h. 30 : Philippe et Jonas.
Créteil, Maison des arts et de la culture, 21 h. : En r'venant de l'expo.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skan Dalon.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Joséphine Baker.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Nouveau Carré, 21 h. : Serge Kerval, Anne Vanderlove.
Olympia, 21 h. 30 : Abeti Nasikini.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Le Palace, 20 h. 30 : Graziella Martinez (White dreams).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Lewitzky Dance Company.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : les Ballets de l'Opéra.

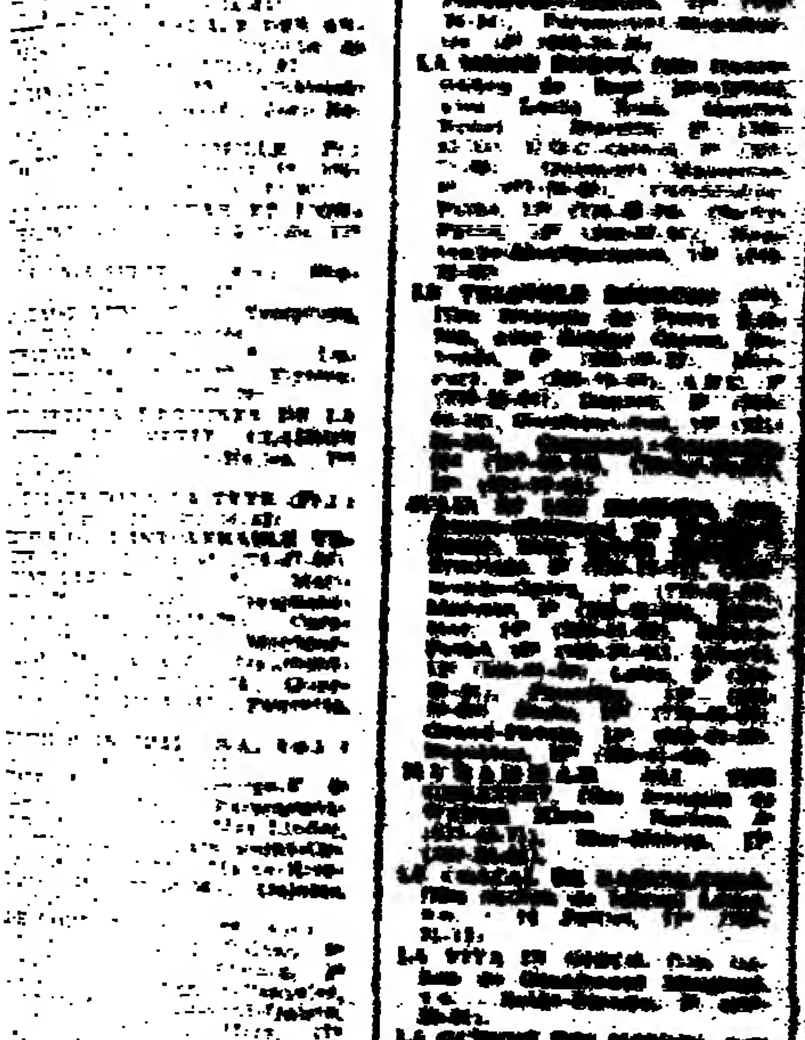
Les concerts

Musée d'art moderne de la Ville de Paris (ARC 2), 20 h. 30 : Pourquoi comment 1, de Malec et Reibel.
Musée Guimet, 21 h. : l'Orient et l'Occident à travers la musique électroacoustique.

Le jazz

Nouveau Carré, 21 h. : Jam et Folk (Bill Keith, Berkovitz).

cinémas



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Fin de Saint-Petersbourg, de V. Poudovkine ; Turksib, de V. Tourine ; 18 h. 30 : De la veine à revendre, d'A. Munk ; 20 h. 30 : Carnet de bal, de J. Duvivier ; 22 h. 30 : Pickpocket, de R. Bresson. — Petite salle, 21 h. : Mai sanglant ; 23 h. : la Révolte des étudiants.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : La clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) : Boîte à films, 17e (754-51-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) (en soirée).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE. LE PETIT CLAIRON (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-83) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74 ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (331-76-86).
FLESH GORDON (A.) (**, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Mary, 17e (522-59-54) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) (à partir du 11).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (349-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) : Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h.
LA GRANDE BOURGEOISE (Fr., It.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), Cambronne, 15e (734-42-96), Bonaparte, 6e (326-12-12), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IMAGES A PROPOS DES ENLUMINURES AUTOUR DES MINUTES DU PROCES DE GILLES DE RAIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) (à partir de 15 h. 30).

Les films nouveaux

PEUR SUR LA VILLE, film français d'Henri Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo ; Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul' Mich', 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA MESSE DOREE, film franco-italien de Beni Montrésor, avec Lucia Bose, Maurice Ronet : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE TRIANGLE ECORCHE (**), film français de Pierre Kalfon, avec Sabine Glaser, Rotonde, 6e (633-08-22), Mercury, 8e (225-75-90), A B C, 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JULIA ET LES HOMMES, film franco-allemand de Wolfgang Bauer, avec Sylvia Krystel : Ermitage, 8e (359-15-71), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), Marotte, 2e (231-41-39), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Latin, 5e (326-81-51), Fauvette, 13e (331-56-86), Scala, 10e (770-40-00), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Napoléon, 17e (380-41-46).
MUHAMMAD ALI THE GREATEST, film français de William Klein : Racine, 6e (633-43-71), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE CHACAL DE NAHUELTORO, film chilien de Miguel Littin, v.o. : 14 Juillet, 11e (700-51-13).
LA VITA IN GIOCO, film italien de Gianfranco Mingozzi, v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LA GUERRE DES MOMIES, film chilien d'H. Scheumann et P. Hellmich, v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
LA VACANZA, film italien de Tinto Brass, avec Vanessa Redgrave, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Helder, 9e (770-11-24), Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A.) v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA CHOCA (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MALE DU SIECLE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-60-74).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 heures.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
SUNSHINE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
THOMAS (Fr.) : Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Ugc-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
TROMPE L'ŒIL (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mayfair, 16e (525-27-06).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ZORRO (Fr.) ; Rex, 2e (236-83-93), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Miramar, 14e (326-41-02).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr. (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
UN HOMME QUI DORT (Suisse) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).

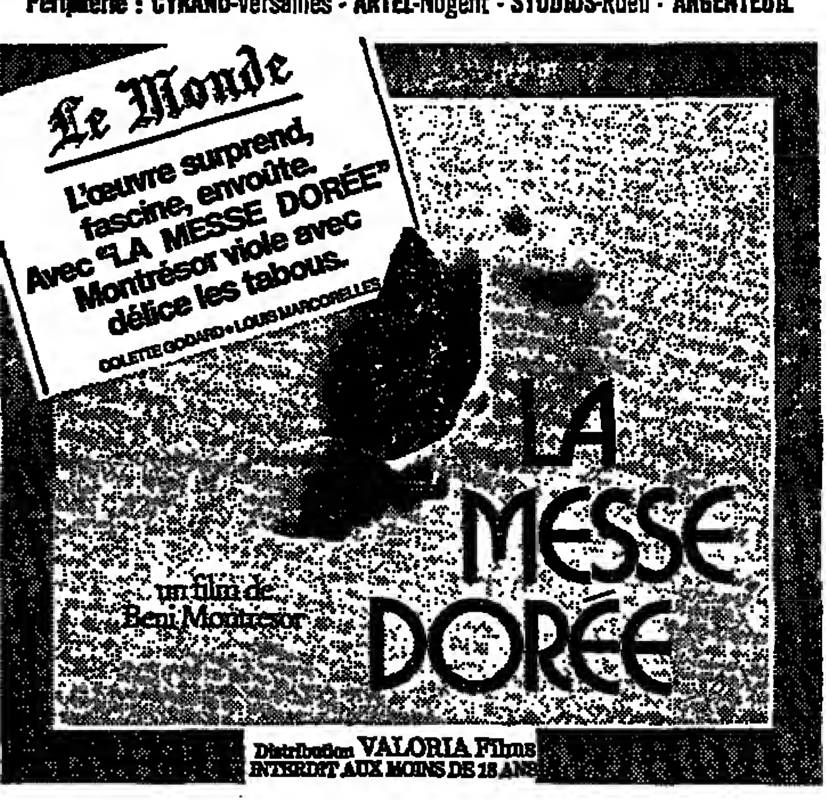
Les grandes reprises

LA CROISIERE DU NAVIGATOR (A.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55) (sauf mardi).
LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.f.) : Demours, 17e (380-22-44).
MASH (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
M LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA REGLE DU JEU (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (soir) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) (mat.) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53).

Les festivals

CINQUANTE ANS DU CINEMA AMERICAIN (v. o.). — Action-La Fayette I, 9e (878-80-50), Franck Capra : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
MARLENE DIETRICH (v. o.). — Action-La Fayette II, 9e (878-80-50) : Témoin à charge.
DIX ANS DE CINEMA AMERICAIN : REGARD SUR LE PASSE. — Olympic, 14e (783-67-42) : la Dernière Séance.
ROCK SHOW. — Artistic-Voltaire, 45, rue Richard-Lenoir, 11e (700-19-15) : Supershow.
JEUNE CINEMA AMERICAIN (v.o.) — Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h. : Jeremiah Johnson ; 16 h. : les Gens de la pluie ; 18 h. : The last Picture Show ; 20 h. : Délivrance ; 22 h. : la Dernière Corvée.
SEMAINE DU CINEMA TURC (v.o.). — Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Elégie.
FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION. — Palais des Congrès, 17e (758-27-78) : Films inédits.









JUSTICE

LA RÉFORME DU DIVORCE

Un fonds public de recouvrement des pensions alimentaires est à l'étude

Après un premier examen le 19 février, le conseil des ministres a définitivement adopté, le 9 avril, le projet de loi portant réforme du divorce, que nous avons analysé dans nos éditions du 10 avril.

Outre une réécriture *« en langue contemporaine »*, ce texte comporte certaines modifications de fond, telles que la disparition de l'adultère comme cause spécifique de divorce. L'adultère en tant que délit avait déjà été supprimé dans l'avant-projet du 19 février.

A propos de ce texte, largement animé du souci d'écarter la notion de faute dans le jugement de la procédure de divorce et de ses conséquences, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a déclaré à l'issue du conseil :

« Ce texte avait déjà été évoqué par le conseil des ministres du 19 février dernier, mais le président de la République en avait demandé un second examen, notamment afin que la rédaction en puisse être modernisée et simplifiée. »

Le porte-parole a indiqué que les cas de divorce retenus étaient les mêmes que dans le projet du 19 février, mais qu'ils étaient présentés dans un ordre différent. En ce qui concerne le divorce par consentement mutuel, a indiqué M. Rossi, deux cas sont possibles : ou bien les époux sont d'accord et un projet de convention doit être soumis au juge, convention qui porte sur les conséquences du divorce mais non sur ses causes. Ou bien un seul des époux fait état des raisons qui lui semblent rendre intolérable le maintien de la vie commune et l'autre reconnaît ces raisons et en accepte les conséquences.

Le second cas de divorce retenu par le projet de loi est celui de la rupture de vie commune. Il peut s'agir, a précisé le porte-parole du gouvernement, soit d'une séparation de fait égale ou supérieure à six ans, soit d'une altération des facultés mentales de l'un des époux telle qu'aucune communauté de pensée ne subsiste plus entre les conjoints. Mais, dans ce dernier cas, le juge peut rejeter la demande si elle lui semble avoir pour l'époux contre lequel elle est formulée des conséquences matérielles ou morales d'une exceptionnelle dureté.

Le troisième cas de divorce enfin est celui de la faute, terme qui remplace l'ancienne formule des violences, excès ou injures graves. Ce chapitre du droit civil demeure sans changement.

En ce qui concerne la procédure, elle sera désormais très simplifiée. Un juge spécialisé devra être nommé auprès de chaque tribunal. En ce qui concerne la garde de l'enfant mineur, ce juge ne devra retenir que l'intérêt de l'enfant. Le droit de visite ne pourra être refusé que pour un motif exceptionnellement grave. L'un des époux peut être tenu de verser à l'autre une « *prestation* » — tel est en effet le terme retenu par le nouveau texte — fixée par le juge selon les besoins de l'époux à qui elle est versée et les ressources de l'autre. Il s'agira d'un forfait pouvant être soumis à révision et chaque fois que la nature des biens de l'époux qui doit la verser le permettra, cette prestation prendra la forme d'un capital.

M. Rossi a souligné qu'une disposition nouvelle avait été introduite à cet égard : si l'époux contre qui le divorce est prononcé n'a normalement droit à aucune prestation, il pourra parfois en obtenir une tout de même, à titre exceptionnel, si, compte tenu de la durée de vie commune et de sa collaboration — éventuellement professionnelle — avec son conjoint, il apparaît comme manifestement injuste qu'il n'ait droit à aucune indemnité.

Si les dispositions concernant la séparation de corps demeurent sans changement, une nouveauté a également été introduite dans le régime des pensions alimentaires : dans le cadre de la loi du 2 janvier 1973 sur le paiement de ces pensions, les applications des amendes seront renforcées.

Le porte-parole du gouvernement a, d'autre part, indiqué qu'un projet de loi était actuellement à l'étude sur l'éventuelle création d'un fonds public de recouvrement de ces pensions.

UN COMMUNIQUÉ INCOMPLET

Tout ce qui touche au divorce est d'une extrême complexité. L'abondance des discussions préalables à l'adoption définitive du projet de réforme par le conseil des ministres du 9 avril le démontre. Pourquoi faut-il que le gouvernement, par l'intermédiaire du communiqué officiel, ait paru, mercredi, accroître cette complexité ?

Sur un point important — l'attribution possible d'une indemnité à l'un des époux, même s'il est coupable, — deux interprétations se sont trouvées en présence à l'issue du conseil des ministres.

Selon le communiqué officiel (qui le rédige ?), cette indemnité éventuelle était écartée, l'époux totalement coupable ne pouvant prétendre à rien, alors que le projet de loi, qui, en fait, a été approuvé sans modification, la mentionnait. Mais M. André Rossi a fait allusion à cette indemnité dans les commentaires qu'il formule à la fin de chaque conseil. Le porte-parole du gouvernement était dans le vrai. A quand un « erratum » à propos du conseil des ministres.

Ph. B.

● *M. Jean Lecanuet*, ministre de la justice, interrogé, mercredi 9 avril, sur la réforme du divorce au micro d'Europe N° 1, a notamment déclaré : *« Je trouve que la loi est très injuste en matière d'adultère parce qu'elle crée une très grave discrimination entre l'homme et la femme. L'adultère n'est constaté comme un délit, susceptible de sanctions pénales, pour l'homme que lorsque l'homme commet l'adultère au domicile conjugal. Tandis que pour la femme, cette obligation restrictive n'existe pas : où que l'adultère soit commis il existe comme délit. La discrimination entre l'homme et la femme est injuste. L'homme n'était exposé qu'à une amende, la femme à trois ans de prison. »*

Au tribunal des forces armées de Marseille

DES MILITAIRES, AUTEURS DE SÉVICES SUR UN APPELÉ, SONT CONDAMNÉS A DES PEINES D'EMPRISONNEMENT.

Le tribunal permanent des forces armées de Marseille a condamné, mardi 8 avril, à diverses peines d'emprisonnement, les trois soldats du 24ᵉ régiment d'infanterie de marine de Perpignan qui, dans la nuit du 23 au 24 janvier dernier, avaient fait subir de graves sévices sexuels à un jeune appelé. (*le Monde* du 4 février.)

Le caporal-chef Jean-Pierre Durand a été condamné à quatre ans d'emprisonnement et à la perte de son grade. Le caporal-chef Etienne Raisin s'est vu également infliger quatre d'emprisonnement, dont un an avec sursis, et sera privé de son grade. Quant au soldat Emile Antunez, il a été condamné à deux ans d'emprisonnement dont un an avec sursis.

Les débats se sont déroulés à huis clos en raison de l'affaire. Un communiqué de la 7ᵉ région militaire a seulement rendu publique les condamnations prononcées contre les auteurs des sévices qualifiés de *« graves et immoraux »*.

UNE INFORMATION JUDICIAIRE EST OUVERTE APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LA VILLA DES BEAUX-PARENTS DE M. FOURCADE.

Une information judiciaire a été ouverte et confiée à Mme Blok, juge d'instruction à Draguignan, à la suite de l'attentat commis contre la villa des beaux-parents de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, au Rayol-Canadel (Var). L'explosion, suivie d'un incendie, a très gravement endommagé la villa *« la Farigoulette »* dont il ne reste plus que deux pans de murs du côté de la route et une toiture qui risque de s'effondrer. Mais les meubles ont été à peu près épargnés, ce qui tend à prouver que l'explosion n'était pas *« à effet brisant »* et qu'il ne s'agirait donc pas de plastic.

Rien ne permet encore d'affirmer que ce dernier attentat et ceux qui ont été récemment commis dans le Var — contre une canalisation du barrage de Carcès et un foyer-hôtel de travailleurs immigrés à La Garde (*le Monde* du 8 avril) — sont l'œuvre d'une même organisation. Les motivations sembleraient, au contraire, très différentes.

● *La plainte contre X... en violation de domicile* déposée voici trois semaines par M. Michel Durafour, ministre du travail, visant le maire communiste d'Arcueil, venu demander audience avec un groupe d'administrés, sera instruite directement par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. C'est ce qu'a décidé, le mercredi 9 avril, la chambre criminelle de la Cour de cassation chargée de désigner un juge comme elle doit toujours le faire lorsqu'un magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire est mis en cause.

● *Trois des quatre adolescents qui avaient attaqué et blessé, le 6 avril, un professeur* du collège d'enseignement général de la rue Jomard, à Paris, dans le dix-neuvième arrondissement (*le Monde* du 9 avril), ont été interpellés et déférés au parquet. Il semble que les jeunes gens, tous âgés de seize à dix-sept ans, soient d'anciens élèves de l'établissement. Ils ont refusé de révéler le nom du camarade que les accompagnait et de s'expliquer sur les mobiles de leur acte.

● *Ancien directeur de l'agence de Palaiseau* (Essonne) de la Banque populaire de la région ouest de Paris, M. Walter Likus, quarante et un ans, a été inculpé d'abus de confiance, le mardi 8 avril, par M. Michau, juge d'instruction à Evry-Corbeil, et écroué à la prison de Fleury-Mérogis. M. Likus avait détourné 677 000 francs en conservant le montant des bons souscrits par des clients. Avec le produit des détournements, le directeur s'était fait construire une résidence secondaire dans le Cher.

A Rennes

DEUX MANIFESTANTS DE REDON SONT CONDAMNÉS POUR INFRACTION A LA LOI ANTI-CASSEURS

Le tribunal de grande instance de Rennes a condamné, mercredi 9 avril, à six mois d'emprisonnement avec sursis, M. Aimé Rouxel, quarante-neuf ans, agriculteur à Rieux (Morbihan), inculpé après les incidents qui se sont produits lundi 7 avril à Redon (Ille-et-Vilaine), à la fin d'une manifestation de soutien aux ouvriers de l'entreprise Garnier menacés de licenciement (*le Monde* du 9 avril).

M. Aimé Rouxel était poursuivi en vertu de l'article 314 du code pénal (loi anti-casseurs) ainsi que M. Philippe Dufraiche, vingt-quatre ans, qui a été condamné à quarte mois d'emprisonnement avec sursis. Les deux inculpés ont reconnu avoir participé aux incidents qui se sont déroulés devant la sous-préfecture, mais leur avocat, Mᵉ Berthelot, arguant du fait qu'ils n'étaient ni les meneurs ni les organisateurs de la manifestation, a demandé le sursis pour ses clients et affirmé que l'article 314 ne leur était pas applicable.

● *L'ancien trafiquant de drogue Andranik Paroutian, retrouvé à Marseille.* — Victime d'un enlèvement le 24 mars (*le Monde* du 2 avril), l'ancien trafiquant de drogue, Andranik Paroutian, a été libéré, le 9 avril, par ses ravisseurs avenue de Toulon, à Marseille. On ignore si la rançon réclamée — trois millions de francs — a effectivement été versée. Rentré depuis trois ans à Marseille, M. Paroutian avait été précédemment condamné à vingt ans de prison aux Etats-Unis — il en subit douze — pour sa participation à un réseau de trafic de drogue en provenance du Liban. — *(Corresp.)*

LES INCIDENTS DE SOMMEDIEUE

Quinze mois d'emprisonnement pour les principaux instigateurs d'une bataille rangée

« Tenir compte de la jeunesse des prévenus, mais aussi de l'ordre public », c'est ce qu'a demandé M. Bernard Daeschler, substitut du procureur de la République, en requérant, mercredi 4 avril, devant le tribunal correctionnel de Verdun, une peine de dix-huit mois d'emprisonnement à l'encontre des deux principaux instigateurs de la bataille rangée de Sommedieue, Bernard Bos et Gérard Chevalier.

Sept jeunes gens étaient en effet poursuivis en vertu de la loi « anti-casseurs », pour avoir envahi et saccagé, dans la nuit du 8 au 9 mars, un restaurant de Sommedieue, alors qu'ils étaient armés de tessons de bouteilles, de couteaux et de chaises. C'est après cette bagarre que le maire de Sommedieue, le docteur Barat-Dupont, avait décidé de créer une milice.

Les prévenus ont reconnu, au cours de l'audience, leur présence à Sommedieue le soir du bal, mais ont nié en bloc leur participation à la bataille rangée. La défense a demandé une personnalisation des peines, estimant que certains jeunes pouvaient bénéficier de circonstances atténuantes. Elle a tenté de démontrer que l'action n'était pas concertée.

Le tribunal a finalement condamné Bernard Bos et Gérard Chevalier à quinze mois d'emprisonnement, Thierry Dios et Michel Symons à un an d'emprisonnement, dont huit mois avec sursis, Patrice Bontemps à six mois d'emprisonnement, dont cinq avec sursis, et Philippe Leclerf et Bruno Larose à six mois d'emprisonnement, dont quatre avec sursis.

Tous ces jeunes seront en outre mis à l'épreuve pendant trois ans, avec interdiction de fréquenter bals et dancings, et devront réparer les dommages causés (soit un montant d'environ 10 000 francs).



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'AUTOMATISATION DU TÉLÉPHONE

Plus de 22 à Asnières

Après la mise en service d'un centre de secteur de deux cents lignes téléphoniques à Forêt-le-Roi (Essonne), le réseau téléphonique de la région parisienne est désormais entièrement automatisé. Ce progrès bien tardif souligne, une fois de plus, le retard accumulé par la France dans ce domaine. Le réseau de la République fédérale d'Allemagne est automatisé à 100 % depuis plus de dix ans, et celui de l'Italie depuis cinq ans...

Les avantages du téléphone automatique sont évidents pour l'usager. Tout le monde se souvient du « 22 à Asnières » : l'histoire n'aura plus cours. L'exemple récent de la commune de Sonzay (Indre-et-Loire) est encore plus parlant : faute de pouvoir être joint au téléphone manuel par ses clients, un entrepreneur de cette commune a mis, en mars 1974, ses quinze employés en chômage technique (le Monde du 2 avril).

Le téléphone automatique n'est pas moins utile pour la fluidité du trafic, car les opératrices ne sont pas capables d'établir les communications avec la même rapidité qu'un autocommutateur. L'automatisation conditionne aussi les raccordements de nouveaux abonnés, puisqu'un central dessert beaucoup plus de postes téléphoniques que la meilleure des opératrices. Enfin, le téléphone automatique économise de l'argent. On a calculé que le coût d'une communication par le « manuel » est supérieur de 70 % à son prix de vente.

Les ministres des P.T.T. successifs ont promis monts et merveilles dans ce domaine comme dans d'autres. Autant en emporte les budgets ! M. Robert Galley, en 1969, annonçait l'automatisation intégrale du territoire métropolitain pour l'année 1976. M. Hubert Germain repoussait cette date d'un an. La disparition des « demoiselles du téléphone » est programmée aujourd'hui pour 1979.

Trois régions P.T.T. (Paris, Strasbourg et Lille) sur dix-neuf sont automatisées et vingt et un départements sur quatre-vingt-quinze. Le « manuel » représente encore près de cinq cent mille lignes d'abonnés (sur six millions) et 8,5 % du réseau.

Pourquoi ce retard ? Les télécommunications manquent d'effectifs et de moyens financiers pour rattraper les retards, multiplier les raccordements, remplacer les matériels vétustes, améliorer la fluidité du trafic, développer les services nouveaux comme la téléinformatique ou la télédistribution et... pour achever l'automatisation.

Le conseil des ministres restreint, qui étudiera, le 22 avril, à l'Elysée, l'avenir des télécommunications, devra fixer des objectifs dans chacun de ces domaines et, grâce à une loi-programme, garantir que les promesses seront assorties des moyens de les tenir. Faute de quoi, l'affirmation de M. Aymar Achille-Fould devant le Sénat, le 8 avril : « Nous pouvons avoir le meilleur téléphone du monde », ne sera qu'une nouvelle fanfaronnade.

ALAIN FAUJAS.

● CONCORDE A LYON. — Pour célébrer la mise en service, le dimanche 20 avril, du nouvel aéroport de Lyon-Satolas, une fête aérienne aura lieu le dimanche 13 avril, à laquelle participera l'avion supersonique franco-britannique Concorde. Ce sera la première fois que cet appareil se posera sur un aéroport de province.

Région parisienne

Entre les rues Drouot et Chauchat

Le nouvel hôtel des ventes, pastiche du dix-neuvième siècle

Le feu vert vient d'être donné à la construction du nouvel hôtel des ventes, rue Drouot à Paris (9e). Le permis de construire a été accordé par la préfecture. Un premier projet, voyant et massif, a été refusé par le secrétaire d'Etat à la culture, après avis de la commission des abords. Le nouvel ensemble aura une architecture plus classique, s'inspirant de celle du quartier.

Le programme est très lourd. Dans l'îlot délimité par les rues Drouot, Rossini et Chauchat (9e), le Conseil de Paris a prévu, à la demande de M. Gabriel Kaspereit (U.D.R.), de construire une nouvelle salle des ventes, un commissariat de police, un tribunal d'instance, une crèche, un foyer pour personnes âgées et 4 700 mètres carrés de bureaux privés, qui doivent aider à financer l'opération (*le Monde* du 23 janvier 1974). La rue de la Grange-Batelière doit disparaître et le nouvel ensemble sera relié directement à l'église évangélique de la rue Chauchat. Les architectes, MM. André Biro et Jean-Jacques Fernier, avaient dessiné deux immeubles superposés et, à 10 mètres de hauteur, une dalle-jardin qui entourait la partie supérieure, réservée aux bureaux.

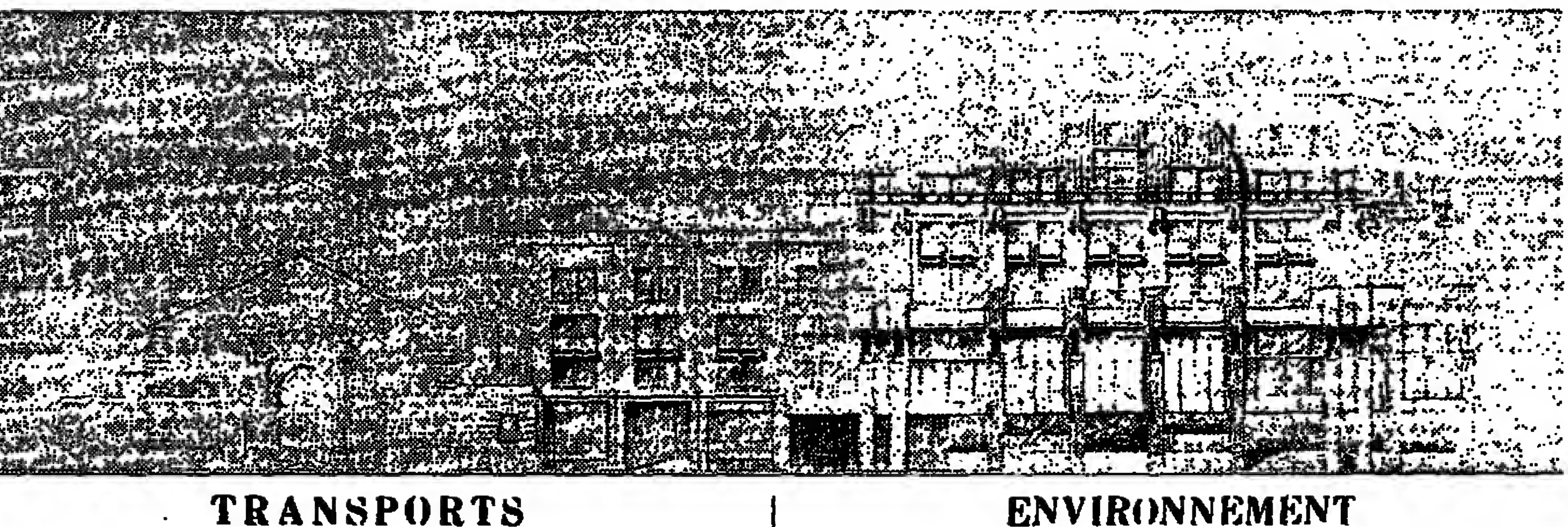
La commission des sites de la Ville de Paris donna son accord et personne ne protesta publiquement contre ce bâtiment massif et inélégant qui rompait l'harmonie de ce quartier du dix-neuvième siècle et dépassait largement les hauteurs des immeubles voisins. M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, refusa, quant à lui, cette construction, après avoir consulté la commission supérieure des abords (*le Monde* du 9 janvier).

Les architectes ont alors étudié un nouveau projet, mieux accordé à l'environnement. L'immeuble, de sept étages, aura une façade en pierre, fonte et verre. Celle de la rue Chauchat, présentée ci-dessus, donne une idée du style choisi et montre les colonnades qui orneront les murs. Un véritable pastiche ! Le toit sera en zinc, comme les combles de la rue de Rivoli. Au rez-de-chaussée, des arcades seront réservées à la promenade. L'immeuble sera séparé de l'église évangélique, la rue de la Grange-Batelière étant malgré tout supprimée entre les rues Drouot et Chauchat.

Trois ans seront nécessaires pour édifier ce bâtiment, dont le coût est évalué à près de 68 millions de francs. Les commissaires-priseurs ne retrouveront donc pas avant 1978 le neuvième arrondissement. En attendant, ils vont s'installer dans la nef de la gare d'Orsay.

L'îlot Drouot est un des points forts de la future cité financière. C'est dans cet esprit que MM. Biro et Fernier avaient dessiné leurs premières esquisses. En les refusant, M. Guy a confirmé qu'il n'y aurait pas d'immeubles « *crevant le plafond* » dans le quartier des affaires et signifie qu'une architecture classique serait préférée à un modernisme de mauvais aloi. Le neuvième arrondissement l'a échappé belle !

JEAN PERRIN.



TRANSPORTS

A partir du 15 avril

HAUSSE DE 8,5 % DES TARIFS D'AIR INTER

Le ministère de l'économie et des finances vient d'autoriser un relèvement de 8,5 % en moyenne des tarifs de la compagnie Air Inter, à compter du mardi 15 avril. La dernière majoration remonte au 9 mars 1974 : elle avait été de 16 %. Les tarifs voyageurs de la S.N.C.F. seront également augmentés de 8,5 % le 15 avril prochain.

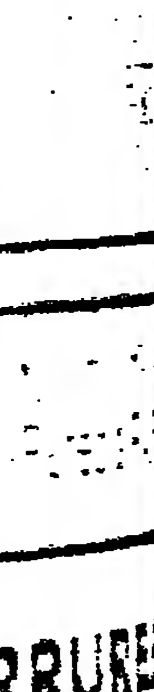
Le ministère vient également d'autoriser un relèvement de 5,12 % des tarifs routiers de marchandises et des tarifs fluviaux à compter du jeudi 1er mai (nos dernières éditions du 10 avril). La Rue de Rivoli a, d'autre part, accepté une seconde majoration des barèmes de 2,56 % (et non de 5,12 % comme nous l'avions écrit par erreur dans nos dernières éditions) à compter du 1er septembre prochain.

ENVIRONNEMENT

LE CONSEIL DES MINISTRES ADOPTE LE PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Un projet de loi sur la protection de la nature a été adopté par le conseil des ministres du 9 avril. Ce projet, qui affirme le caractère d'intérêt général de la protection de la nature prévoit la prise en compte des préoccupations d'environnement par les projets et travaux d'aménagement publics et privés. Il définit les normes de protection de la flore et de la faune sauvages et institue un contrôle de l'ouverture et du fonctionnement des parcs zoologiques. Il complète et renforce la législation applicable à la création de réserves naturelles.

[L'article 2 du projet de loi stipule qu'une « étude d'impact sur l'environnement » devra précéder l'autorisation donnée par la collectivité publique aux grands projets d'équipement : autoroutes, ports, centrales nucléaires, aérodromes, camps militaires, remembrement, carrières, usines, grands ensembles...]



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Banque Privée
PARIS (8e), cherche
CHEF de CONTENTIEUX
35 ans minimum
Licencié Droit, spécialiste droit commercial
ayant déjà acquis une expérience de plusieurs années en matière de rédaction d'actes et connaissant parfaitement la pratique de recouvrements contentieux.
Adresser curriculum vitae et prétentions à n° 2.381, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche
2 CADRES Hommes
ANALYSTES de CRÉDIT
Expérience professionnelle ou bancaire.
Langues étrangères indispensables soit Anglais, Allemand, Italien, Espagnol.
Adresser C.V. et salaire à Mme BLOHORN 116, rue de la Tour - PARIS-16e.

Important Groupe Financier National
recherche pour son département juridique
JURISTE DROIT DES SOCIÉTÉS
- Formation Droit privé ;
- Expérience 2 à 3 années acquise dans un cabinet juridique, une fiduciaire ou éventuellement chez un notaire dans le domaine du Droit des affaires et spécialement Droit des sociétés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 9.933, COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 Paris, qui tr.

L'OFFICE CHÉRIFIEN DES PHOSPHATES
305, avenue Mohammed-V - RABAT - MAROC
recherche des
PSYCHOLOGUES PRATICIENS
Niveau minimum de base :
— Maîtrise de psychologie ou
— Diplôme des instituts de psychologie (option industrie) ou
— Diplôme de l'I.N.O.P. (Paris).
Expérience professionnelle :
Plusieurs années d'application des méthodes de psychologie industrielle aux problèmes de recrutement et d'adaptation du personnel.
Transmettre C.V. avec photographie à l'adresse ci-dessus sous réf. DG/HC/G.

GROUPEMENT EUROPEEN POUR LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER TRANSGABONAIS 700 KM VOIE FERREE
recherche
TROIS INGÉNIEURS MÉCANICIENS CONFIRMÉS
AM, NANTES, INSA, etc.
— Le premier : pour prendre la Direction de l'atelier central au GABON.
— Le second : âgé de 32 ans min., sera responsable de l'entretien matériel sur chantier.
— Le troisième : qui aura au minimum 28 ans, sera chargé du contrôle administratif et de la surveillance prix de revient du matériel avec aide ordinateur, en collaboration avec INGENIEUR responsable du matériel, Direction technique et administrative.
Doit connaître le matériel T.P.
Résidence à M'DJOLE.
Ces postes nécessitent dynamisme, équilibre, méthode.
Adresser lettre candidature et C.V. complet manuscrit avec prétentions et photo au N° 759.131 : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

MAGIRUS DEUTZ FRANCE
recherche
UN COMPTABLE
(HME) très qualifié pour contrôle pièces comptables connaiss. analytiques souhait.
UN COMPTABLE
(HME) pour contrôle pièces bancaires-décompte d'agglo. Etablissem. situation trésor.
— 13e MOIS
— CANTINE GRATUITE
— MUTUELLE
Se présenter : 25, rue Paiol, PARIS-18e ou tél. : 205-71-09, poste 295.

Pour fonction responsabilité
- Travaux immobiliers
- Commandes matériel, mobilier et fournitures de bureau
- Surveillance des services généraux - entretien et gardiennage

Important Organisme de Retraite
recherche pour PARIS
UN COLLABORATEUR
Expérience souhaitée
Envoyer curriculum vitae et prétentions à N° 2.614, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

STÉ FICHET BAUCHE
15-17, avenue Morane-Saulnier - 78140 VELIZY
recherche
UN RESPONSABLE CONTENTIEUX
LIBRE RAPIDEMENT
— Ce collaborateur doit être qualifié et capable de seconder le chef du service juridique en prenant en main la gestion du contentieux clients.
— Extension possible dans l'avenir vers d'autres activités du secteur juridique selon aptitudes.
Rémunération environ 45.500 F par an.
Adresser curriculum vitae à FICHET BAUCHE, Direction du Personnel.

UN CHEF DE PROJET POUR LE CONTROLE BUDGETAIRE
Nous sommes une Société d'engineering et de constructions nucléaires. Notre développement nous conduit à créer un poste de chef de projet au sein du département gestion de notre service informatique.
Responsable du secteur contrôle budgétaire, il participera en liaison avec notre direction financière, à la conception d'un système intégré siège-usines. L'équipe qu'il encadrera et qui va rapidement s'étoffer se compose aujourd'hui de quatre analystes-programmeurs.
Une mission pour un ingénieur ayant déjà réalisé des systèmes financiers.
Réf. M29
Ecrire à No 2276, CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra votre dossier.

DELATTRE LEVIVIER — GROUPE CREUSOT LOIRE
16, boulevard Malesherbes, PARIS-8e
recherche pour son service achats
ACHETEUR
POSITION MAITRISE
qui aura responsabilité appels d'offres, négociations, lancement et suivi des commandes pour réalisations ensembles industriels sidérurgie, industrie chimique, appareils de levage et de manutention.
— Expérience engineering appréciée ;
— Connaissance indispensable d'une langue étrangère (ANGLAIS ou ALLEMAND) ;
— Possibilités déplacements ;
— Lieu de travail : LA DEFENSE, proxim. R.E.R.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel.

OAP
SOCIETE COMMERCIALE DANS LE 6e ARROND. recherche
CADRE COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ
Bonne connaissance de la langue allemande. Anglais courant - Ecole Supérieure de Commerce.
Pour prendre la responsabilité de l'administration des ventes. Il devra avoir une expérience de quelques années et être capable de diriger un service. Poste évolutif et rémunération intéressante pour candidat de valeur.
Env. curriculum vitae plus 2 photos sous réf. 260 à
OAP 29 bd Saint-Martin 75003 PARIS *chargé de la sélection*

IMPORTANTE SOCIETE
NÉGOCE ACIERS ET FOURNITURES BATIMENT
recherche pour région CENTRE - EST
directeur
Il devra :
— assumer l'ensemble de la gestion ;
— développer les activités existantes ;
— rechercher de nouvelles voies d'expansion et de diversification ;
— résider dans la région Centre-Est.
Il aura :
— un niveau de formation supérieure (H.E.C. - E.S.S.E.C. si possible) ;
— une expérience du négoce des aciers et fournitures bâtiment ;
— une expérience confirmée de la négociation avec fournisseurs et clients ;
— l'habitude du commandement.
COMES
Envoyer C.V. détaillé, photo récente et prétentions, au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. 1.088).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Leader sur son marché de produits de grande consommation non-alimentaire.
(C.A. 450 M. de N.F. dans cette branche)
recherche
UN DIRECTEUR COMMERCIAL
de formation supérieure : HEC, Sc. Eco ou formation technique équivalente.
Cette fonction de haut niveau exige que le titulaire ait déjà très sérieusement éprouvé ses qualités de vendeur, d'homme d'action et d'homme de marketing.
Il doit être doué d'une large envergure d'esprit, avoir du ressort, le sens de l'organisation et connaître les circuits de distribution.
Responsable de la supervision et de la coordination du réseau grand public et de son service Marketing, il collaborera étroitement avec l'administration des Ventes et la Direction Générale pour entretenir la très forte expansion de la Société.
Lieu de travail : Paris.
Discrétion assurée.
Adresser lettre manuscr., photo, C.V. et prétentions sous n° 2.182, AGENCE HAVAS PARIS.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Spécialiste Construction Appareils d'Eclairage
recherche
DEUX TECHNICO-COMMERCIAUX
Pour secteur Paris
En collaboration avec l'Agence Parisienne de la Société, ils seront chargés d'assurer, dans ce secteur, la commercialisation de la gamme Eclairage auprès d'une clientèle de professionnels.
Nos candidats sont âgés de 25 ans au moins, et possèdent déjà l'expérience de la vente de matériel d'Eclairage. La rémunération offerte sera fonction de la personnalité, des compétences et de l'expérience acquises.
Adresser lettre manuscrite et curr. vitae, photo à : HAVAS ROMORANTIN 41200 - No 6.254.

offres d'emploi régionales

ENTREPRISE DE PREFABRICATION LOURDE
recherche pour une de ses usines située dans le NORD
COMME ASSISTANT TECHNIQUE DU DIRECTEUR GENERAL
JEUNE INGENIEUR DIPLOME
(ECP—ECL—A & M—TP ou équivalent)
Ayant 1 ou 2 ans d'expérience bâtiment (chantier—bureau d'études—études de prix) et le goût des négociations techniques avec la clientèle.
Ce poste peut permettre une évolution ultérieure de carrière intéressante dans le groupe en France et à l'étranger.
Adresser CV sous référence 10.217 à :
GEDEV SÉLECTION. 34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

Importante Société chimique
recherche
pour Etablissement Sud LYON
INGÉNIEUR DE PROJET
de formation E.N.A.I.M. - I.C.A.M. - E.C.A.M. E.C.L. - I.D.N. ou équivalent
ayant quelques années d'expérience de travaux neufs. Connaissances électricité et génie chimique appréciées.
Ecrire n° 8.324, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

UNIVERSITE DE CLERMONT-FERRAND
recrute pour la maîtrise de METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION un MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE
désirant, en accord avec son entreprise ou université, participer en position de détachement pour une durée d'un an à nos enseignements et à nos recherches appliquées.
Les candidats doivent :
— Etre diplômés de l'enseignement supérieur (3e cycle ou diplôme d'ingénieur) ;
— Posséder plusieurs ann. d'expérience professionn. en entreprise dans le domaine de l'informatique de gestion ;
— Etre prêts à assurer un enseignem. et à participer à des recherches ds les domaines : méthodologie de l'analyse, conception et réalisation des systèmes de gestion.
La nationalité française n'est pas exigée.
C.V. à adres. avant le 16 avril à CUST, B.P. 48, 63170 AUBIERE. Renseignem. : M. SCHNEIDER. Téléphone (73) 92-22-26.

Société d'ETUDES
recherche pour
CHERBOURG INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANIC.
pour définition conception et réalisation de documents techniques pour coordination au niveau bureau d'études.
Formation E.S.M.E., E.E.M.I. ou similaire.
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 2.461, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

PASQUET - MOBILIER DE FRANCE
recherche pour
MARSEILLE-PROVENCE
DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT
LES FONCTIONS :
dépendant de la D.G., sa mission concernera l'ensemble des fonctions permettant l'essor commercial de la firme :
— Animation et coordination de six points de Ventes ;
— Direction d'une Equipe Décoration ;
— Responsabil. de la Publicité ;
— Développement Nouvelles Surfaces ;
— Participation à la Politique Achats...
L'HOMME :
Ce poste est une très bonne opportunité pour un Cadre Commercial de l'Ameublement et Equipement Maison (par ex.-Directeur Magasin G. S.), âgé de 33 ans au moins, dont l'expérience de tout ou partie des domaines ci-dessus, ainsi que des qualités certaines d'animateur, d'organisateur et d'homme de contacts, lui permettront de grandir avec un poste évolutif.
Les candidats intéressés enverront leur C.V. détaillé avec indication de la rémunération actuelle sous référence 5.073 à SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.
DISCRETION ASSUREE.

Pour son UNITE DE PRODUCTION MODERNE située à ORLÉANS
LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
cherche UN
PHARMACIEN CHEF DU SERVICE CONTROLE
Il possède une solide connaissance des Techniques Analytiques Modernes, autant Chimiques que Physiques et Microbiologiques. Pratique de l'anglais nécessaire.
Chez ce candidat, une bonne expérience des problèmes industriels aura dégagé et confirmé ses qualités d'animateur et de gestionnaire.
EVOLUTION POSSIBLE.
Adresser C.V., photo, prétentions à n° 2.438, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

FILIALE IMPT GROUPE TEXTILE
CREE un poste de
RESPONSABLE COMMERCIAL
(région Rhône-Alpes)
Agé de 28 ans minimum, ce candidat sera de formation commerciale supérieure (ESCP, ESSEC, etc.).
Il dépendra du Directeur Général.
Chargé initialement de l'étude du marché, il devra la matérialiser par des résultats commerciaux positifs, grâce à son expérience, à son efficience et à son sens des réalités.
Sa réussite à ce poste lui assurera de réelles possibilités de promotion.
Adr. lettre man., C.V. et photo sous réf. 1.411/3 :
Cabinet BLUET-CHEVALLIER
7, rue Davioud
75016 PARIS.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES
5, Rue de Monttessuy Paris 7e
recherche
pour ses chantiers en Algérie et Tunisie
DES COMPTABLES
— Titulaires certificat comptable D.E.C.S.
— Expérience chantier nécessaire.
— Connaissance de la fiscalité algérienne et tunisienne appréciée.
Envoyer votre C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions au service du personnel sous référence 406

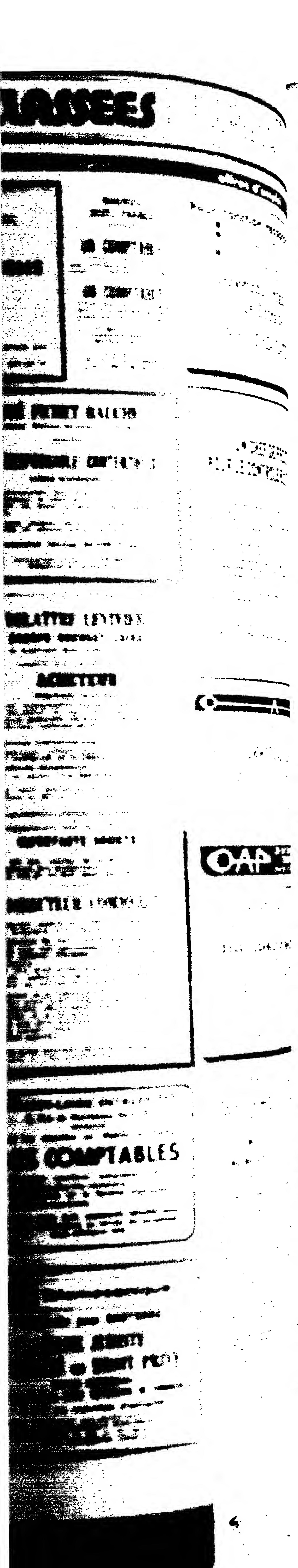
Telemecanique
recherche pour NANTERRE
JEUNE JURISTE LICENCIÉ en DROIT PRIVÉ
(OPTION COMMERCIAL)
et diplômé d'une ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
2 à 3 ans expérience d'entreprise
Adresser candidature manuscrite avec C.V. et prétentions à TELEMECANIQUE ELECTRIQUE, Direction du Personnel, 33 bis, av. du Maréchal-Joffre, 92002 NANTERRE CEDEX.

S.F.E.N.A.
SOCIETE FRANCAISE D'EQUIPEMENTS POUR LA NAVIGATION AERIENNE
recherche
JEUNES INGENIEURS D'ETUDE
1.) Pour Etablissement de VELIZY :
AUTOMATICIENS (ENSAE, ESE, IPG, ENSEEIHT, TELECOM).
Familiarisé avec théories modernes de l'automatisme pour conception-réalisation-mise au point prototype de systèmes de pilotage automatique utilisant des techniques numériques ou analogiques.
ELECTRONICIENS (ENSI, ISEP, etc.)
Pour analyse de performances et qualification de composants électroniques analogiques et/ou discrets. Expérience en laboratoire appréciée.
2.) Pour Etablissements de VELIZY et de CHATELLERAULT :
ELECTROMECANICIENS (AM + ESE, AM + ENSAE, CENTRALE ou équivalent)
pour définition, mise au point, développement capteurs de précision et équipements aérospatiaux associant électronique et mécanique de précision.
Ecr. : S.F.E.N.A. - B.P. 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY avec C.V. et photo.

Société d'Etudes Industrielles CHAMPIGNY-SUR-MARNE
recherche :
COMPTABLE SECRÉTAIRE
— Niveau B.P.
— Expérience professionnelle.
Vous assurerez le secrétariat et une partie de la comptabilité. Dans un 2e temps, après formation, vous serez responsable de la comptabilité sur ordinateur Bureau.
Votre dynamisme, votre sens de la collaboration et votre compétence professionnelle vous assureront une situation évolutive dans notre société.
40 h. aménageables, 13e mois, position cadre à moyen terme.
Adr. C.V. et prétentions à V.P.O., 7, rue de Naples, 75008 PARIS Réf. 1236 M.

S.C.R.E.G. Montlhéry recherche
Jeune Ingénieur travaux
Jeune Ingénieur B.E.
pour travaux de terrassement chaussées, assainissement.
Tél. pour R.-V. : 941-00-15.

Service régional de l'Equipement de la Région parisienne recherche
— 2 Techniciens supérieurs Niveau DUT, BTS, ou autodidacte expérim., possèd. solides connaiss. en électronique.
— 1 Technicien supérieur Niveau DUT, BTS, CNAM ou équivalent. Connaiss. informatique appréciées.
— 2 Dessinateurs
Envoyer C.V. détaillé + photo + prétentions, 68, rue de Vincennes, 94030 MAISONS-ALFORT.



offres d'emploi

La Mairie de St-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) recrute pour son Centre de Documentation, sur concours prévu dans le courant du mois de mai :

DOCUMENTALISTE

(homme ou femme)
Diplômé de l'Institut National des Techniques Documentaires ou titulaire d'une licence.

Trait. mens. de début : 2.350 F. Traitement mensuel de fin de carrière : 4.710 F. Avant. de la fonction publique.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser : à la Mairie de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) Service du Personnel. Tél. : 283-22-40, poste 128.

SOCIETE FICA cherche

AT ELECTRONICIENS

Niveau BTS ou DUT, dégagé O.M. pour S.A.V. nombreux déplacem. France et étranger. Indemnités élevées, promotion rapide. Adr. C.V. et photo FICA, B.P. nº 3 (78320) Le Mesnil-Saint-Denis.

Centre René-Huguenin Pl. Deutch-de-la-Meurthe, Ecquevilly 78920, recherche

SURVEILLANTE

d'hospitalisation si expérim. 2 a. 3.600 F brut possib. logt. célibat., prime 7,5 %. Ecrire ou tél. pour R.-V. : 475-50-06.

Entreprise Parisienne

CARTONNAGES

Pliants et publicitaires cherche

DIRECTEUR des VENTES

Libre rapidem., solides référ. professionnelles exigées. Adr. cur. vit. manuscrit, prétentions financières. Discrétion assurée. Ecr. s/réf. 2478, Mme LALANNE, 44 bis, r. Voûte, 75012 PARIS.

IMPORTANTE JOAILLERIE quartier Opéra recherche

VENDEUR

23 ans minimum, ayant parfaite connaissance de l'anglais. Expérience souhaitée. Adr. C.V. nº 2.957 « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Air Équipement

recherche :

UN INGENIEUR DES VENTES

de formation

SUP. AERO

(options équipements de préférence)

Ayant quelques années d'expérience, notamment en bureau d'études, puis ds un poste commercial ou technico-commercial ds une Société aéronautique ou de techniques mécaniques avancées.

Le candidat devra se montrer dynamique, avoir le goût des contacts humains et accepter des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Il devra en outre obligatoirement parler la langue anglaise. (Notions d'allemand souhaité.)

Adresser C.V. à la direction des Relations Sociales : Sté AIR EQUIPEMENT 18, rue Basly, 92 ASNIERES.

Pour la direction administrative et l'animation des stages et cours intensifs de français organisés pendant l'été sur la Côte d'Azur notre société recherche

JEUNE FEMME

responsable de

L'ORGANISATION GENERALE et RELATIONS PUBLIQUES

Après une courte période d'introduction en collaboration étroite avec la direction générale de notre société le titulaire de ce poste prendra en charge, d'une manière autonome, la direction administrative des programmes de formation que nous organisons en été.

La durée totale de l'engagement sera de trois à cinq mois, dès le début du mois de mai. La période initiale d'activité aura lieu en Suisse pour se poursuivre, dès le mois de juin, sur les lieux de l'organisation des cours.

Douée d'un sens aigu des relations humaines, organisatrice de talent tant sur le plan administratif que sur le plan des travaux en groupe et des activités socio-culturelles, notre collaboratrice devra pouvoir s'adapter très rapidement à des situations nouvelles et faire preuve d'initiatives et de sens des responsabilités tout en créant autour d'elle une atmosphère chaleureuse et sympathique.

La connaissance de l'allemand et de l'anglais est un atout considérable. La rémunération prévue est à la hauteur de nos exigences. Un poste identique, requérant une personnalité de même profil mais pour une durée d'engagement plus court, en juin et juillet est également disponible en Suisse. Veuillez faire parvenir un dossier complet comprenant C. V. détaillé avec photo, copies de certificats et références et mention des derniers salaires sous nº 759.004, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2ᵉ), qui transmettra.

IMPTE SOCIETE de fabrication de matériel de TELECOMMUNICATIONS Banlieue OUEST recherche pour son service ORDONNANCEMENT

UN JEUNE INGENIEUR-TECHNICO-ADMINISTRATIF

qui sera plus spécialement chargé de l'analyse des ordres de fabrication, de la gestion des stocks et des approvisionnements.

Le candidat devra avoir de bonnes connaissances en informatique.

Ecr. avec C.V. détaillé, prét., nº 2.547 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, q.t.

Poste à pourvoir

INGENIEUR

de haut niveau, chargé :
1) d'études de transport (études de fonctionnement à court, moyen et long terme) et en particulier des transports collectifs (diagnostics et propositions) ;
2) d'études d'infrastructure et essentiellement dans le domaine des transports et au stade pré-opérationnel et opérationnel.
Adresser C.V. et prétentions à M. LANCELLE Directeur Technique E.P.A., B.P. 47, 95012 CERGY.

ENTREPRISE T.P. en pleine expansion recherche

INGENIEURS

Débutants et confirmés

— Formation grandes écoles ;
— Déplacement courte et longue durée, suivant nature des chantiers.

Ecrire avec C.V. et prétent. à : E.M.C.C., 3, rue Le Corbusier, 94150 RUNGIS.

IMPTE SOCIETE de fabrication de matériel de TELECOMMUNICATIONS recherche :

UN INGENIEUR DE FABRICATION

de préférence de 30 ans minim.

pour poste de RESPONSABLE de FABRICAT. de composants électroniques

Le candidat devra avoir une bonne expérience dans la fabrication des composants électroniques et dans la gestion d'un service important, ce poste comportant de nombreux déplacements en Bretagne.

Envoyer C.V. détaillé et prét., nº 2.543 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, q.t.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION TELEPH. leader sur le marché de la téléphonie privée recherche pour Paris

DES TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE A.T. 3 ET A.T.P.

pour les missions suivantes auprès du réseau de vente d'installation et d'entretien concernant des équipements de logique électronique :
— Formation des techniciens.
— Assistance technique.
— Rédaction de notices.

Pour mener à bien ces tâches, les candidats devront posséder une formation :
— Niveau minimum B.T. électronique ou équivalent.
— Bonne expérience des circuits intégrés logiques.
— Connaissances en autocommutateur téléphonique vivement souhaitées.

— Déplacements très fréquents en région parisienne, province et éventuellement étranger.

Envoyer C.V. et prétentions à nº 8.317 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CAREL FOUCHE LANGUEPIN

Département SOUDURE ELECTRIQUE LANGUEPIN
8, rue Proudhon
93210-LA PLAINE-St-DENIS
500 m. Métro Porte de la Chapelle — Autobus : 156.

recherche à titre temporaire (6 mois environ)

TRADUCTRICE-REDACTRICE

FRANÇAIS-ALLEMAND (travaux techniques)

Hor. 40 h. s/5 jrs. Av. soc. Cantine.

Tél. : Service Personnel 283-83-81

IMPT GROUPE INDUSTRIEL

à vocation internationale situé parmi les premières entreprises françaises exportant des biens d'équipements

recherche pour sa

DIRECTION FINANCIERE

PARIS

CADRE FISCALISTE

Responsable sur le plan pratique ou théorique de tous les aspects fiscaux d'affaires variées (fiscalité directe, indirecte, française et étrangère) et de l'application des techniques douanières.

Le candidat retenu sera diplômé de l'Enseignement Supérieur (licence Droit, expertise comptable...), possédera une expérience fiscale réussie de plusieurs années. Anglais nécessaire.

Possibilités intéressantes de développement de carrière pour candidat de valeur.

Adr. lettre, C.V. avec photo et prétentions sous le nº 7.800, CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui tr.

Directeur commercial recherche pour le seconder DEUX COLLABORATRICES minimum 24 ans. Poste actif. CALL SYSTEM, 39, boulev. Magenta, Paris-10ᵉ. Mº Gare de l'Est. — 203-32-30.

cours et leçons

Prof. angl. donne cours partic. ou conversation. 380-17-87. 12 à 14 h et après 19 h.

Jne anglaise licenciée donne cours d'anglais. Ecr. INGHAM, 79, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

Math ratt. enfts mal débutés décourag. 278-77-71

représentation offres

REPRÉSENTANT EN BIJOUX DEMANDÉ

par important fabricant américain de bijoux plaqués or laminé de très bonne qualité.

Krements & Co., Newark, New-Jersey, U.S.A. recherche représentant pour la France. Expérience et connaissance de l'anglais nécessaires.

Revenus importants pour personne active et dynamique.

Bonnes références exigées.

Remettre curriculum vitae à M. Richard Krements, Président, Foire de Bâle, Halle 17, Stand 189, du 12 au 20 avril.

Ou bien écrire à M. Richard Krementz, Hôtel Goldener Knopf, Rathausplatz, D-7880 Säckingen, Allemagne.

Rech. représentants confirmés et introduits mairies, collectivités région parisienne pour diffus. matér. sport et jeux. SPORT FRANCE (60) Boran s/Oise. T. 456-90-40.

URGENT IMPRIMERIE ch. REPRESENTANT-TE Tél. 203-61-97.

Concessionnaire exclusif région paris. de machines à courrier automatique et trait. de texte, recherche COLLABORATEURS VENDEURS confirmés ayant si poss. expér. ds la branche. Situat. d'avenir à éléments valables. Env. C.V., photo et prét. à SETEP, s/r. 100 65, Chps-Elysées Paris-8ᵉ q. tr.

demandes d'emploi

JEUNE CADRE AMBITIEUX

Méthodique, efficace, goût études, action, format. gestion administr., organisation, marketing. Langues : anglais, italien. Expérience professionnelle six années : EXPORT, MARKETING ADMINISTR.

Recherche situation

GESTIONNAIRE COMMERCIAL ADMINISTRATIF

Préférence semi-sédentaire, autonomie, initiatives, perspectives. Entreprise PARIS ou PR. BANLIEUE.

Libre de suite.

Ecrire nº 2.951, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, ou tél. : 980-41-54.

CHEFS D'ENTREPRISES...

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CADRE ORDONNANCEMENT + expér. gestion, 30 ans. Formation : mécanique + ordonnancement (à ce jour prof. d'ordonn. au B.T.E.). Anglais lu (améliorable), 7 années d'expér. dans société multinationale + expér. gestion PME auto (concess. grande marque).

RECHERCHE : poste dynamique à responsabilités permettant utilis. et extension expérience.

ING. FABRICATION - MECANIQUE GENERALE, ELECTRONIQUE. — 33 ans, Expér. : responsabilité fabrication gestion production, chef bureau lancement ordonnancement, méthodes, entretien.
RECHERCHE : : poste PARIS, province, étranger.

CADRE GESTION COMMERCIALE. — 32 ans. Expér. : achats gestion des stocks, organisation, informatique.

RECHERCHE : poste similaire PARIS ou province. Disponible immédiatement.

CADRE RELATIONS EXTERIEURES. — Format. : Droit, CNAM (électricité ind.) + expér. bâtiment dans entr. T.C.E. et Sté d'Ingénierie. Dominantes : commerciale, négociations haut niveau (grandes administrations, municipalités, entreprises industrielles), avec responsabilités de direction.

RECHERCHE : poste en entreprise ou promoteur, PARIS ou région parisienne. Déplacements acceptés France entière.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES, 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. : 280-61-46 (POSTE 71).

DOCTEUR EN DROIT (Sc. Eco) 54 a., enseign. sociol., ch. poste Etudes, Recherches, Editions, document., Conseil Formation. Ecrire 64035 PRESS 31, bd Bne-Nouvelle, Paris-2ᵉ.

J.F., 24 a., Ecole Hôtesse. Anglais cour., not. esp., ital., ch. emploi plein temps - mi-temps. RECEPT. STAND. Relat. publ. Ecr. nº 2.342 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, q.t.

Ingénieur géomètre français. Sér. référ., parlant Persan, actuellement en Iran, ch. sit. stable pr trav. géomètre ou topog. Ecr. M. VILLET 22, rue J.-Moulin, 93 - Montreuil.

Cadre de formation juridique et financière, 27 ans, dynamique, sérieux, avec expérience bancaire 3 ans, sachant français, arabe, anglais. Ecrire nº 1517 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

32 ans, 9 ans expérience. Administration, banque. Formation secondaire. Habitude contact clientèle et personnel. Recherche poste d'attaché de direction ou poste à responsabilité dans entreprise de moyenne importance sur Paris ou région parisienne (banl. sud-est ou est de préfér.). Ecr. nº 6.910 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

SECRETAIRE COMMERCIALE

(sténodactylo)
26 ans, dynamique. Rompue aux contacts de clients, 8 années d'expérience, notions d'anglais. Recherche situation stable banlieue Ouest ou Paris Ouest, 2.700×13. LIBRE DE SUITE. Tél. : 970-60-18. Ecr. nº 6.912 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Barman Serveur cherche place stable. Téléph. 229-56-87, après 19 heures.

Etudiant ch. empl. mi-juin Paris pour étude à part. Ecr. Bentata, B. P. 105, Tétouan (Maroc).

Architecte DPLG dyn., sér. réf., pouvant s'insérer à tous nivx de la maîtrise d'œuvre, aimant responsabilités, ch. poste ch. Arch., b. études ou d'ingénierie. Ducros, 69, r. Bobillot, Paris-13ᵉ.

Cherche à faire extra dîner, service de table, cuisine. - Téléphone : 931-19-83.

POLYTECHNICIEN 39 a., ingénieur I.E.G., licence ès sciences, professeur d'automatisme à l'université de Paris 8, anglais et italien courants, références 1ᵉʳ ordre en électronique, électrotechnique, génie nucléaire, ch. situation en rapport avec ses compétences. Prétentions salariales raisonnables. - Téléph. au 973-27-42.

J.F. 22 ans, parlant angl., esp., bac G3, cherche emploi France, étranger hôtesse réception. Ecr. Mlle Rubio Gisèle, 4, r. Argence, 34500 BEZIERS.

INFIRMIERE cherche à garder malade ou personne âgée à domicile, temps complet. Passy ou Auteuil si possible. Ecr. nº 6.911, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J.H. lic. Sc. Eco., après B.S.E.C. anglais (D.E.C.S. en cours), ch. poste comptable adjoint contrôle de gestion. Ecr. HAVAS, 51008 Châlons-s.-M. C. nº 0013.

J. H. 30 a., lic. en droit, expérience administrat. et financ. comptab. contentieux et immobilier, ch. situat. posit. cadre. Ecr. nº 8.309, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Pour maintenir conditions vie, femme 50 ans, cadre direction, biling. anglais, étud. ttes propos. domaine artistique, audiovisuel, relat. publiques, promotion, organisat. Paris. Ecr. ORBIS DR, 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8ᵉ.

capitaux ou proposit. com.

Recouvrements créances. Enquêtes commerciales. FRANCE SECURITE. 924-79-53.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE DE RENOVATION IMMEUBLES A PARIS RECHERCHE : CAPITAUX DE 380.000 à 10.000.000 de F. GARANTIE HYPOTHECAIRE DE 1er RANG SUR IMMEUBLES. Intermédiaires et particuliers acceptés. GIRPA 325-25-25

Investissement NOUVEAU le KIOSKIDEO. Rentabil. max. Tél. 260-98-90.

occasions

Asahi Pentax Es H neuve, vendu par particul. Tél. 757-58-73.

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut **MER. 26-73**

L'immobilier exclusivités

appartements vente

Offre

Résidence « M. le Prince » à proximité du Luxembourg. A vendre appts de caractère DU STUDIO AU 4 PIECES ent. refaits, Ensemble XVIIIᵉ s. Visite ts les jours de 10-17 h. ou sur rendez-vous, 48, rue Monsieur-le-Prince. Téléph. 633-14-51.

Mº Corvisart. Imm. stdg. 5 p., balc., box, 450.000 F. 589-49-34.

STUDIO rue MONGE et 2 p. rue MAYET, tout cft. Tél., habit. ou placement. Visite sur rendez-vous à 331-80-28 ou 735-92-31, après 20 heures.

VIIᵉ Duroc, 2 p. cuis., entrée, calme r.-de-ch. Jeudi, sam. 9-12 h. et 15-19 h., 9, r. Rousselet.

XXᵉ part. vd 2/3 p. 68m2 stdg. Vue, calme, soleil, 240.000 F. Tél 366-08-22, ap. 17 h. Vis. sam. mat.

XIVᵉ Métro Saint-Jacques Imm. 1970, part. vd gd sél. + 3 chbres, cuis. aménag. 96 m², Plein soleil, calme, tél., park. Tél. : 587-02-56.

MUETTE Imm. bourgeois. P. de t., 2ᵉ ét., sud-est, balcon, magnif. appt 5 p. tt conft + ch. de serv. Profes. libér. possible. Px raison. et justif. T. 278-78-88.

RUE DE DUNKERQUE Immeuble pierre de taille. Asc., tout confort, 4 pièces 110m2, 290.000 F. Intermédiaire s'abstenir. Téléph. : 606-92-29, de 17 h. à 20 h.

MARAIS, r. Vieille-du-Temple, très bel APPT. ds imm. classé, libre, 3 p. cuis. amén. « Culina », bns., wc., hall, pend. luxueuses décorat., boiseries, tentures, moq., etc. Px 310.000. Facil. MICHEL Gérant, 45, rue Vivienne 75002. Tél. 233-94-98.

REGY, 73, bd de Grenelle-15ᵉ 577-29-29

DUPLEIX stud., cft.	120.000
R. ST-SAENS 2 p. cft.	140.000
MARAIS, 2 p. impec., cft.	218.000
ST-GERMAIN-EN-LAYE R.E.R. 4 pces, cft.	245.000
LOURMEL, 3 p., récent.	365.000
DUPLEIX 4/5 p., cft.	390.000

5ᵉ MAUBERT PART. VEND 3-4 p. dans immeuble P. de T. 70 m² env. tt cft., calme, clair, 4ᵉ ét. ss asc. Tél. mat. av. 10 h. : 033-52-68.

PRES BUT. CHAUMONT ravis. 2 Pces, tt cft. B. imm. Px. 135.000. Fac. Vis. Vendredi, samedi 14-18 h. 102, RUE DE MEAUX.

BUTTES-CHAUMONT ds imm. nf, 2 p. duplex 60m2 + 25m2 terrasse, cuis. équi. chff. électrique intégré. T. 241-01-36.

TROCADERO Im. réc., gd stdg, Duplex 9ᵉ et dern. ét., terras. Triple liv., 2 ch., 2 bs, gar., ch. s. 224-00-10.

ILE SAINT-LOUIS Luxueux duplex tt conft, 80 m², entièrement décoré poutres apparentes. 700.000 F. — 633-65-14.

RUE TOLBIAC Imm. mod. B. 4 PCES tt conft, cuisine équipée, parkg. téléph., étage élevé, ascens. 350.000 F. Crédit. — 325-89-90.

Région parisienne

Neuilly, Winston-Churchill, vue panoramique. Immeuble récent, 3 p. 80m2 s. r. et jdin, gd balc., calme, soleil. Tél. : 256-05-95.

BOULOGNE ds imm. standing, tr. beau studio, cuis. sép. s.d.b., tt cft, 5ᵉ ascens., soleil. placem. sur 120.000 urgent. T. 343-32-67.

NEUILLY (Porte Champerret) Imm. grand standg. s/jdin calme, liv., chbre, cuis. lux. éq., park. 280.000 F. RIC. 38-73.

VESINET CENTRE APPARTEMENT 3 p., cuis., bns., cft. 190.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90.

RUEIL - CENTRE Calme et verdure - Standing 2 et 3 PIECES VENDUS ACHEVES Semaine : 969-20-11. Samedi, dimanche : sur place 10-12, boul. Franklin-Roosevelt.

BINEAU - LA JATTE Petit immeuble luxueux, rénové. Studio entièrem. équipé, 87.000. Atelier artiste duplex 51 m² + poutres apparentes, 190.000 F. TELEPH. 333-08-85.

Province

SAINT-GERVAIS CŒUR HAUTE-SAVOIE Dans petit immeuble savoyard, luxueux studios, 2 et 3 pièces. Vue panoramiq. sur montagne. Crédit. Livrable été 1975. Excellent placement locatif. Renseign. SOGEFRANCE, 13, bd de Courcelles, 75008 PARIS. 522-37-40.

constructions neuves

Loin des contraintes urbaines bénéficiant de l'ensoleillement exceptionnel du micro-climat de

BELLE-ILE

tout près du pittoresque port de pêche et de plaisance de

SAUZON (500 m.)

LE HAMEAU DE PORT PUCE

Site unique, en bord de mer, face à QUIBERON desservi par avion et bateau, avec plages, plongée sous-marine, excursions sur terre et sur mer, pêche, équitation, aéro-club, école de voile, ski nautique, ball-trap.

vous propose des maisons traditionnelles pourvues de tout le confort, avec jardin privé, à partir de

123.000 F.

Renseignements : SERVIMO
21, rue des Murlins - 45000 ORLÉANS
Téléphone : (38) 62-05-68

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

CHAMPS-ÉLYSÉES 11, RUE DE BERRI
7ᵉ ÉTAGE TRÈS BEAU 6 PIÈCES
165 m2 - TERRASSE PLAIN-PIED 100 m2
QUELQUES STUDIOS
LOCAUX COMMERCIAUX - PARKINGS
Prix fermes et définitifs - Livraison fin avril. Bureau de vente sur place tous les jours sauf dimanche de 14 heures à 19 heures.
P. DOUX 3, avenue de la Grande-Armée, PARIS (16ᵉ) - Téléph. 553-16-62.

A PARIS (12ᵉ)
Mº PICPUS, NATION PORTE DE VINCENNES 22, RUE MOUSSET-ROBERT (voie privée et calme entre rue Sibuet et avenue A.-Netter)

LE « 22 » MOUSSET - ROBERT

du STUDIO au 4 PIECES Immeuble résidentiel 10 étages, balcons, terrass., fac. marbre. PX FERMES ET DEFINITIFS. Livraison prévue : été 1975. Bur. de vente sur place tous les jours de 14 h. à 18 h. 30 (sauf lundi et mardi). S. I. E. T. R. A., 125, rue du Cherche-Midi (15ᵉ). FON. 36-57 — SUF. 24-28.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PIECES
TRES GRAND STANDING
Très beau jard. privat. ombragé parkings, chambres de service.
PX FERMES ET DEFINITIFS.
Livraison fin 1975.
Bureau de vente sur place tous les jours sauf dimanche, de 14 h. 30 à 18 h. 30.
P. DOUX, 3, av. Gde-Armée (16ᵉ) 553-16-62.

locations non meublées

Offre

JOHN ARTHUR & TIFFEN

174, BOULEVARD HAUSSMANN. — 75008 PARIS
622-03-30 - 359-47-68 - 924-93-33

vous propose en exclusivité
(LOYERS HORS CHARGES)

STUDIOS

- 5ᵉ, r. des Anglais, 25 m2, cuis. équipée. 850 francs.
- 6ᵉ, « Jardins de Raspail », r. de Sèvres (1ʳᵉ occup.), cuis. équip., tél., garage, de 1.300 à 1.450 francs.
- 8ᵉ, rue de Courcelles (1ʳᵉ occup.), 37m2, cuis. équipée, tél. 1.300 francs.
- 17ᵉ, rue de Chazelles, 30m2, c. éq., tél. 950 F.
- Neuilly, bd Bourdon, tél., garage, 1.080 F. Chbre ind. dchs. 400 F. Chbre ind., possibilité kitch. + parking .... 550 F.
- Puteaux - Bagatelle « Rés. Bellerive », 34 m2, cuis. équip., bns., tél., parking. 850 F. En en 1ʳᵉ occup. : chbre ind., kitch. équip., salle d'eau. 600 F. Chbre ind., salle d'eau. 500 F.
- Vanves (Mº Corentin-Celton). Vraie c., bns. 620 F.

2 PIÈCES

- 16ᵉ, Pte Dauphine. 50m2, remis à nf, tél. 1.300 F.
- Puteaux - Bagatelle « Rés. Bellerive (1ʳᵉ occ.), 51m2, cuis. équipée, bains, tél., parking .... 1.300 F.

3 PIÈCES

- 6ᵉ, « Jardins de Raspail », r. de Sèvres (1ʳᵉ occup.), cuisine équipée, tél., garage .... 2.300 F.
- 7ᵉ, av. Suffren, côté Hilton. 90 m2, téléph., garage .... 2.400 F.
- 13ᵉ (Mº Tolbiac) (1ʳᵉ occ.) 65m2 + balc., cuis. éq., téléph., parking. 1.500 F.
- 15ᵉ (Mº Boucicaut). Bel imm. anc., 3ᵉ sans asc., 68 m2 .... 1.200 F.
- 16ᵉ, av. H.-Martin. 85m2 + balc., ch. service, tél., garage .... 3.500 F.
- Puteaux - Bagatelle « Rés. Bellerive ». 65m2, cuisine équip., tél., park. 1.600 F.

4 PIÈCES

- 16ᵉ, av. H.-Martin. 120m2 + balc., ch. serv., tél., 2 garages .... 4.500 F.
- 16ᵉ, quai Louis-Blériot. 100m2 (séj. 50m2), 2 ch. sur jdin, téléph. 2.100 F.
- Neuilly, boul. M.-Barrès. s. jdin, 104m2 + balcon, téléphone ...... 2.400 F.

5 PIÈCES

- 9ᵉ, av. Trudaine, 127 m2, tél. 2.500 F + 6 % ch.

6 PIÈCES

- 7ᵉ, r. de Varenne, 170m2, chbre serv., tél. 4.000 F.

7 PIÈCES

- 8ᵉ, rue de Léningrad, 175m2, remis à nf, ch. serv., tél., poss. profess. libér. .... 3.200 F.
- 17ᵉ, rue du Colonel-Moll, 230m2, chambre de service, tél. ...... 4.500 F.

XVIIᵉ Parc Monceau. Part. loue appartement de gd stdg, tél., 160m2, 1.800 F, reprise 12.000 F. Tél. : 267-39-62.

XVIᵉ Part. 5 pièces 150m2, calme, stdg. Tél. sur place 14 à 18 h. Jeudi 10, vend. 11 3, villa George-Sand, 2ᵉ étage. Tél. : 704-93-15.

NEUILLY, PTE MAILLOT, gd stdg, 100m2. Lux. 3/4 p., tout confort. Tél. : 2258-523/15-66.

COURCELLES 220 m², parfait état. Tél., chbre bonne, poss. profess. libér., loy. C.C. 4.000 F ANJ. 49-85 COURTOIS

PARLY 2 Part. séj., 2 ch., etc. 88m² nf (typ. 2), tél. cave, park. 243-24-00, poste 632.

16ᵉ - TROCADERO Immeuble neuf, grand standing, 2 p., tél., parkg, 1.500 F + ch. S.P.E.I., ALM. 55-11, pour rendez-vous.

Demande

Ch. DIRECT. STUDIO ou 2 p. banlieue Ouest. Tél. : 958-36-78.

Part de préf. à part. cherche 2/3 pièces dans 5ᵉ ou 14ᵉ arrdt. Ecr. nº T 067.495 Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2ᵉ.

locations meublées

Offre

XVIIᵉ studio, bns, kitch., conft. Tél. : 924-87-04 de 9 h. à 16 h.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt. près de la NATION. Tél. : 343-62-14.

échanges

Echang. contre équival. rég. parisien. ou gd appart. PARIS magnif. prop. GOLFE-JUAN, 1 km CANNES, 4.000m2, v. m. 150 m. Ecr. à 2.930 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

bureaux

200 F LE M2 ANNUEL BASTILLE 900 m² - Immeuble commercial entièrement libre. A louer sans pas-de-porte. Bail 9 ans. Ecr. à nº 72.784 IPF, 12, r. de l'Isly-8ᵉ.

locaux commerciaux

NOUVEAU 20ᵉ. A vendre ou à louer sans pas-de-porte, local, 375 m² en R.-de-Ch., tél., immeuble récent. 344-20-21.

immeubles

RECH. PAIEMENT COMPT Immeubles import. de qualité, libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf. Tél. : 225-09-21 - 359-82-67.

hôtels-partic.

BOULOGNE, Parc des Princes, réception, 6 ch., beau jardin, appt séparé, garage. - 637-14-40.

propriétés

A vdre. bel. propr. 20 km Chartres, 65 km Paris, 2 mais. + gdes dépend., gar., 9.000m2 terr. Sit. magnif. Px just. 600.000 F. T. Sam. Dim. Lun. (37) 23-43-92.

AUTOROUTE ORLEANS 1 h. de Paris, sortie de bourg, maison de week-end ou retraite, 5 p., cave, grange, eau, élect., jardin 1.350m2 clos. Prix total : 68.000 F. Téléphone : 708-46-21.

91 CROSNES, magnif. propriété 11 p., parc 5.000m2, pav. gard. ALGRAIN. Tél. : 285-00-59/09-54.

VESINET RESIDENTIEL 700 m R.E.R. PROPRIETE. Séjour, bureau, 5 ch., cft. Pavillon gardien. Piscine. Beau jardin 1.700 m². AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90.

SUD DE CHARTRES 100 km Paris maison de bourg, très bon gros-œuvre, pierres. Toiture ardoises, demi-chiens assis. R.-de-ch. : salon, cuis., couloir, gd séjour 45 m². 1ᵉʳ : 4 ch., ch. cent. gaz, cave. Garage. 1.500 m² terrain. Prix 130.000 F. Crédit 80 %. CHARON, 2, av. Gal-Leclerc, RAMBOUILLET 483-12-67 ou TUR. 26-76.

terrains

Environ Saint-Germain-en-Laye TERRAINS A BATIR de 500m2 à 1.000m2 ttes viabilités à partir 96.000 F. S.A. VIABILIS. Tél. : 973-72-59.

Palma-Mallorca, Paguera vends directement magn. terrain prox. imméd. et vue mer. T. 704-40-84.

LES BAUX-DE-PROVENCE 5.100 M2 DS CADRE UNIQUE QU. BEAUMANIERE, PERMIS DE CONSTRUIRE. Px 320.000 F. CABINET TOURNEL, 2, rue A.-Thiers, MARSEILLE. Téléph. (91) 48-59-88.

villas

18 KM OUEST pr. ST-GERMAIN sur Coteau ensoleillé Grande VILLA. Récept., 5 ch., 2 bains modernes, conft., gar. 2 voit. Jardin. Prix 470.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90.

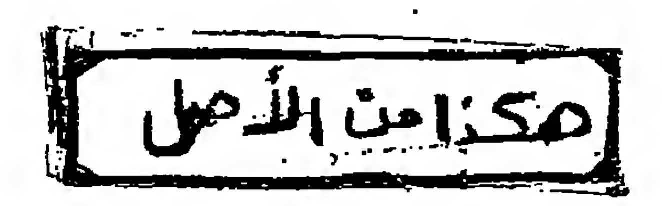
S/PARC DE SCEAUX Belle maison de caractère 10 p. + 2 p. indépend., jardin 750 m². Prix 1.100.000 F. — ROB. 34-86.

fermettes

135 km aut. Sud. Sur 5 ha, parc, fermette aménagée, séjour rust. 70m2, cuisine, 6 chambres, bns, tout conft, chff. cent., tél. Affaire très rare à saisir. Tél. : (15) 38-85-22-92.

85 km de PARIS REGION DE MORET Fermette, très bien restaurée. Séjour 40m2, av. chem., 3 ch., bs, 2 wc, cuis. install., gar., confort, joli jardin d'agrément. Impeccable. Prix : 240.000 F. Agence DE VOULX 77940 41, Grande-Rue. T. 431-91-20.

Voir la suite de notre immobilier en page 34



L'immobilier

constructions neuves





ST-GERMAIN-EN-LAYE
LE CAPRI
27, rue de la Croix-de-Fer, chambre à 5/6 pièces, calme, jardin, piscine.
Apport 3.200 F m². Px fermes. Appartem. témoin décoré. Livr. Imméd.. S/place ts les jrs (sauf mardi), 14 h. 30 à 18 h. 30. FIF, 963-53-17 et 722-15-30, ou le matin : 963-03-96.

CENTRE DE SCEAUX
L'ARMORIAL - SUD
20, pl. du Général-de-Gaulle. Dans petit imm. gd standing. Reste 4 appart. à vendre à partir 4.100 F m2. P. fermes. Livr. 3e trim. 75. Vis. s. place. Lundi, vendr. 14 à 19 h. Sam. et dim. 10 h 30 à 19 h. FIF 660-71-75 et 722-15-30.

CHATOU - LE VESINET
STUD. ET 2 PIECES
LIBRES IMMEDIATEMENT DS IMMEUBLE NEUF
6 à 8 % RENTABILITE
H. LE CLAIR ELY 69-36.

fonds de commerce

ROYAN Plein centre
Restaurant café bar. Matér. nf lux. Chiffre en expans. Cause départ. Tél. 208-29-88 - 10/17 h.

RESTAURANT Gde carte, salon brasserie (Pub) dans importante ville Centre. 2.000.000 C.A. (Michelin-Kléber). Px 1.300.000. Ecr. n° 6708 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ETOILE. Cède boutique chemiserie Hme. Pour. convenir à pers. sle. Ss conditions spéc. Px intér. 577-17-17.

CEDERAIS
Important portefeuille d'assur. TOURS — Agence et courtage. E. n° 4353 Havas 37018 Tours Cx.

hôtels-partic.

Petite maison derrière immeub. PASSY atel. artiste, loggia, cuis., bains. 70 m². Gd calme. LARGIER. ANJ 02-97.

XVe, petite maison avec jdin au calme, aménagée en grand stud. tt cft, loggia. 548-36-45.

locaux commerciaux

A VENDRE à Constance (Allemagne)
IMPORTANT IMMEUBLE COMMERCIAL
particulièrement bien situé en face de la gare allemande et de la gare suisse.
Surface bâtie de 490 m2 sur un terrain de 558 m2, surface utilisable 426 m2.
L'immeuble est composé d'une cave, d'un rez-de-chaussée, de 3 étages, d'une chambre forte, de 3 mansardes et d'un petit appartement dans une annexe.
Le rez-de-chaussée et un appartement de 3 grandes pièces au second étage, et l'appartement dans l'annexe de l'immeuble sont vides et peuvent être occupés immédiatement.
Prière de faire offre ss chiffre 32-7984 à :
ANNONCES SUISSES S.A.
Case Postale 1211 GENEVE 4.

GDS BDS prop. vend état neuf appt 120 m² (liv. + 2 ch.), tt cft. Moq., balc., tél. Pos. prof. et cial. 770-86-33 (10-19 h).

A louer 900 m² appart. prof. Av. de l'Opéra/rue Molière, à part. de 145 m². Parking, tél., asc., moquette, archives, gd st. Cuis. équip. liv. Avril 75. CHESTERFIELD RONSON EUROPE S.A. 34, av. George-V, Paris-8e. Tél. 720-65-21.

Ch. à louer atelier de menuiserie, 200 m² sans droit au bail. Paris ou proche banlieue. Téléphone : 357-11-13.

Pr. Versailles, bel entrepôt 2.000 m² sol + 8.000 m² terrain. Empl. except. Autor. Ouest et Rocade Sud. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50.

bureaux

BURX TTES SURFACES Location SS P. de Pte AG. MAILLOT 293-45-55, 522-19-10

Tour MAINE-MONTPARNASSE 100 à 1.000 m² à louer. 3 MOIS loyer GRATUIT KNIGHT FRANK & RUTLEY Tél. 260-57-63.

NEUILLY Ptaire loue 1 ou plus. burx. Immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

7e INVALIDES H.P. Locaux commerc. 150 m2 rez-de-ch. + 1er ét. esc. intér. - Possib. habitat. 1er ét. Libre. Tél. Moq. Chf. c. - BARRY, 280-49-43.

16e - RANELAGH
Propriétaire loue directe, 135 m² bureaux aménagés, luxueux. 3 lignes téléph. Bail 3-6-9. Sans pas de porte. Tél. : 225-43-53.

CHATOU - LE VESINET
BUREAUX TERMINES
DANS PETIT IMMEUBLE
30 m2 à 800 m2
260 F LE m2 H.T.
754-15-45

RICHELIEU-4-SEPTEMB., prox. A LOUER SANS T.V.A. 780 m² on 33 bureaux. KNIGHT FRANK ET RUTLEY. Téléphone : 260-67-53.

immeubles

7e Extraordinaire placement
Près de la RUE DE SEVRES PROPRIETAIRE vend directem. - Murs de commerce en pleine activité - Excellent rapport - Grande sécurité
Me téléphoner : 325-25-25

appartem. achat

Part. ch. studio ou 2 p., cft, Paris ou banlieue Saint-Lazare. Agence s'abstenir. Ecr. à 6.702, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartements vente

Paris

PARC MONCEAU. P.d.T. Asc. Dble liv. + 3 chb., cuis. équip. Avec 100.000 F. 247-13-47.

19e Pour investisseurs avertis
Dans deux imm. en bordure du futur bassin de plaisance
Vendons
7 STUDIOS
Confortablement aménagés
Placement exceptionnel
Plus-value très importante
LE PROPRIETAIRE GIRPA
325-25-25

2e Près de Bourse et Palais-Royal
Très bel imm. de gd standing
STUDIOS
2 ET 3 PIECES LOGGIA
Luxueusement aménagés et décorés - Poutres et pierres d'origine - Pied-à-terre idéal
LE PROPRIETAIRE GIRPA
325-56-78

18e Pour placement et pied-à-terre
Au pied du Sacré-Cœur
STUDIOS - 2 PIECES - DUPLEX
Très confortablement aménagés - Poutres apparentes
Livrables immédiatement
LE PROPRIETAIRE GIRPA
325-56-78

15e
50 mètres place Félix-Faure
Dans très bel immeuble style provençal
STUDIOS - 2 PIECES
Luxueusement aménagés et décorés - Placement idéal
Livrables rapidement
LE PROPRIETAIRE
GIRPA 325-25-25

PASTEUR - IMMEUBLE REC. GD 3 P., 90 m², cuis., bs, TEL., S/JDIN, 390.000. MED. 18-80.

SAINT-MICHEL gd livg dble+23 m² en loggia, tt cft. Bas px vue urgce. 306-99-67.

PLACE DES FETES, en duplex. Sél.+2 chbr., cuis. équ., bs, wc. Beaucoup de charme. Px 135.000. Téléph. propriét. : 567-50-35.

MARAIS, Place Sainte-Catherine, 60 m² avec téléph., plein sud. - 360.000 F. 742-44-96 et 924-41-59.

SAINT-PAUL-DU-MARAIS Imm. XVIIe, charm. 2 p., tt cft, poutr., chem., 3e étg. 577-29-29.

TRINITE, 5 pièces mixtes en duplex, 2 r.-de-ch., 3 au 1er étage sur rue, tt conft, 2 park., en location. Tél. : 526-33-11.

ILE-SAINT-LOUIS Part. vd lux. atelier Louis XIII avec 2 chb., 2 bains, 2 wc, gar., débarr., r.-de-ch sur cour-jard. SUR R.-VOUS : 874-01-91.

MARAIS - 6, RUE PAVEE. Studio de grande allure, 45 m² environ. Nombx aménag., cft, charme, calme. Jdi, vdi, 14-18 h.

BAC/SAINT-GERMAIN Bel imm., 150 m², r.-ch., haut. plaf. 3,50 m., ch. cent. Spécial profess. libér. 260-39-11, p. 242.

8e HOTEL VEZELAY
67, rue de Monceau, P. de T. Luxueux apparts de caractère DEUX 5 P., 165 m². UN 6 P., 190m²+75m² terrasse. UN Studio 30 m².
Bureau de vente ouvert s/pl., lundi, jeudi, vendredi, samedi, 9 h. 30-12 h. 30, 14 h. 30-18 h. MICHEL BERNARD PAS. 03-11.

RUE MANIN. 3e étage sur rue, 3 p., cuis., entr., wc, bains. Px 228.000. Hussen, 255-66-18.

MARAIS-BEAUBOURG Je vends STUDIOS grand confort. Placement garanti sur place. Vendredi, samedi, de 14 à 18 h., 22, rue de la Verrerie, PARIS (3e). - TREVAL, 277-42-23.

PARIS - LE MARAIS Propriétaire vend petit duplex et studios gd cft, placement garanti par contrat. S/place jeudi, vendredi, samedi, de 14 à 18 hres, 13, rue Vieille-du-Temple - 277-62-23.

VUE UNIQUE SUR CONCORDE TRES LUX. APPARTEMENTS Réception, 2 chambres, service, garage. Curieux s'abstenir. INTER-URBIS. Tél. : 522-11-41.

54, av. de CHOISY, ds imm. réc. 1) Chbre, s. d'eau, wc, conft. 2) Appt Entr. 2 p. c., wc, s. d'eau. Vr vendredi, 14 à 17 h.

EXELMANS. Imm. P. de T., standing, grand 3 p., tout cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PRES QUAIS 6e ARR. Entièrement sur jardins. Grand appt, 4-5 p., 165 m², Dans bel hôtel particulier classé. Michel & Revl S.A. - 265-90-85.

PEREIRE 6 bis, rue Galvani (17e) Gd 4 p., bains, 135 m², ch. serv. 1er ét., tt cft, soleil, calme. Prix 550.000 F. - 265-90-05. Sur place vendredi, 14 à 17 h.

6e - PLEIN CIEL. Pr. ODEON. APPART. 2 P., tout conft, TEL., CALME. ODE. 95-16. SOLEIL.

IENA - Grand 4-5 PIECES, tout confort, chambre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

CORVISART - Immeuble neuf, standg, 4-5 p., entier. sur jard., balc., cuis. équipée, 2 bs, box. 260-39-11, poste 242.

BAC (Pr.). Living chambre 5e étage sur rue Tt cft. Gd standg. Imm. réc. Tél. Calme. 380.000. SOL. 39-18.

GOBELINS 120 m2 SPACIEUX 5 PCES Exc. distrib. 752-49-09/734-16-99.

CONVENTION RUE LECOURBE Resid. réc. 8e ét. 88 m2 + balc. Liv. + 2 ch. Lux. amén. Cuis. agencée. 375.000 F. Tél. mat. 260-39-11, ou soir : 250-90-14

BD DE GRENELLE
SPECIAL PLACEMENT
STUDIOS tout confort
Bloc cuis., moquette, tissus aux murs, salle d'eau, w.-c.
A PARTIR : 69.000 F
Me vr s/place, jeudi, vendredi, de 14 à 18 hres,
160, BD DE GRENELLE.

ANGLE BD MURAT R. DAUMIER Imm. refl à nf. Appts à vdre lib. ou occup. Vis. s/pl. ts les jrs de 14-18 h., sf merc. et dim. ou sur rendez-vous : 288-38-63.

7e VANEAU - Petit duplex 35 m2 s/charmante cour. Tt confort. — Tél. : 567-22-88.

PRES PLACE WAGRAM
DANS IMMEUBLE RENOVE SUR COUR-JARDIN
2 PIECES EN DUPLEX 42 m2 environ
S. de bns et cuisine équipées, w.-c. séparés, chauffage et eau chaude par l'immeuble. 755-98-57

15e 5 P. + chbre serv. Vendr. Sam. 14-17 h., 4e gche : 199, RUE VAUGIRARD

15e CONVENTION - 90 m2 4 P. C. Bns. 4e ét. Asc. Bel imm. tt conft. - 567-22-88.

NOUVEAU 20e. Sur hauteur étage élevé. Vue. Imm. réc., gd stdg., tt cft. Vaste liv. av. loggia, 3 ch., 2 bs. dble park. 460.000. 727-08-27.

TERRASSE PLEIN SUD SUR CHAMP-DE-MARS
DECORATION EXCEPTION.
290 m² gd stand. Triple récept. + 4 ch., 3 bns. Exclus. SAINT-PIERRE. ELY. 33-40.

CONCORDE MANSARDE tt conft. Impecc. Prix 69.000 F. 567-75-80.

BRANCION, immeuble neuf conft., standing. 2 p., 42 m² + balc. Px 200.000 t.t.c. SEGECO. 522-43-28.

SQUARE BATIGNOLLES. P.d.t. Magn. 4 P., liv., 3 ch., tt conft., tél. 259.000. 247-13-47.

REPUBLIQUE. P.d.t., 6 P. dble livg., 4 ch., tt cft. Idéal profess. lib. Px int. 247-13-47.

8e PARC MONCEAU. Appart. uniquement professionnel. Imm. 1967, standg., 6 P. parf. agencé, 163 M2 + balc. Conv. architecte, avocat, médecin. Vendredi 14-17 h. (entrée provisoire) 26, r. MURILLO.

LUXEMBOURG S/JARD. OBSERVATOIRE Imm. bourgeois, parfait état. 5.800 le m², 240 m² av. 2 entr. 6 Pces habitables + 3 pces profess. libérale. NEVEU ET CIE. 527-51-84.

LUXEMBOURG luxueux 4 p. 120 m², vendu entièrement décoré et meublé moderne. 750.000 F. Tél. : 538-67-58 entre 10 h. et 16 h.

QUAI D'ORSAY
Appartement 390 m² - 734-23-75.

POISSONNIERE
B. Imm. P. de T., 2 p., c., wc, à rénover. Prix 92.000 F. Vis. vendredi, samedi, 14 à 18 h., 14, RUE BELLEFOND.

4, RUE DE BUCI
Beau 2 pces, 45 m², calme, tél., charme - Vendredi, 14 à 17 h.

DAUMESNIL
Immeuble réc., 4 pièces tt cft (liv. + 3 ch.), état except., balc., 270.000 F - 345-86-41.

15e - CONVENTION
4 p., 90 m², 1er étage. donnant sur jard. et rue.
DISPONIBLE IMMEDIATEM.
Cuisine, s. de bs et salle d'eau, nombreux placards.
410.000 F (2 parkings inclus).
Rens. et vis., s'adr. à SEERI, 22, rue Violet - 734-32-80.

LUXEMBOURG
STUDIO + grande terrasse + parkg, cft, tél. Imm. récent. 230.000 F - 222-57-56.

DAUMESNIL
NEUF. GD STDG. Grand stud., tout confort, cuis. équip., parkg. Idéal placement - 160.000 F. 345-86-41.

BUTTES-CHAUMONT
Studio tout confort. Idéal pour placem., 60.000 F. - 345-86-41.

TOLBIAC
Imm. neuf. Gd standg. Gd 3 p., tout cft, avec parkg. Vue sur tout PARIS, 270.000 F. 345-86-41.

16e - PR. TROCADERO
Bel immeuble en cours rénovat., esc., occup. 2 pièces, dépend. Tél. : 924-56-91, poste 26.

PLATEAU BEAUBOURG
Immeuble classé rénové. Duplex r.-de-ch. s/cour à l'ancienne, 140 m², Tr. ensoleillé + cave voûtée aérée 90 m². 526-31-74.

Région parisienne

BOULOGNE. Except. 3 pces c., confort, 145.000 F - 827-57-40.

PONT NEUILLY - 2e étage, sur cour, 120 m², tout confort, récept., 2 ch. + service, 400.000. Tél. : 359-53-63.

Métro PORTE-SAINT-CLOUD Imm. 1970, tt conft, entrée, gd séjour, chambre, cuis., bains, 52 m². Px 183.000 F. VAL. 36-49.

LE PERREUX rue de la Station Cause départ vds ds imm. neuf gd standg. 140 M2, sél., 4 ch., balc., office, cuis., 2 bns., gar., cave, asc. Tél. 206-20-88 de 10-17 h

IVRY-SUR-SEINE Porte de Choisy 300 m Mo. Imm. 72. 3 P. 70 m² + logg., 5e ét. TT cft. Cuis. agencée. 225.000 F. Tél. à : 260-39-11 ou soir 250-90-14.

SEVRES
5 pièces, 3e et dernier étage 101 m² + balcon orienté Ouest sur parc.
406.000 F (2 parkgs compris),
cuisine équipée, nombx rangements, moquette, tissu au mur.
Rens. NOVIM, 2, av. Montaigne, ts les jrs sf dimanche. 225-98-30.

NEUILLY - STE-FOY
4-5 P., 2 sanit., cuis., garage. Imm. récent, 570.000 F + poss. 2 ch. serv. contig. - 326-78-27.

91 - WISSOUS
Près Antony. Partic. à partic., vend appt récent, libre sept.-octob., 4 P., tt cft, gar., ss-sol, 160.000. Vis. S. et/ou dim. apr.-midi. Ecr. 6.671 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Province

Part. à part. Vd Perpignan F4 tt cft, avec petit C.F. Tél. 803-97-40, après 17 heures.

Saint-Tropez, centre bord mer, rav. duplex 75 m², sup. déc., pisc. 235.000 F. 747-45-16, mat.

DEAUVILLE
Charmant Hôtel particulier Divisé et rénové. Vue sur futur port de plaisance. Reste 9 STUDIOS ET CHAMBRES entièrement équipés. Pied-à-terre ou placement idéal. - Me voir sur place les 12 et 13 avril, 14, quai de la Touques, de 10 h. à 19 h. ou 325-25-25.

locations meublées

Offre

A louer MAISON 60 KM. DE PARIS 4 pièces, tout cft, ch. central. Téléphoner 481-15-06.

ETOILE, 2 p., cuisine, bains. TEL., moq., 1.200 F. ETO. 45-63.

locations non meublées

Offre

17e 141 bis, rue de Saussure. Immeuble neuf, gd stdg. Studo, 2, 3 pièces, park., cuis. équipée. Sur place tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30.

ARGENTINE 5 p., cuis. + office, 2 bains, téléph. 3.000 F. ◆ 723-37-48.

RUE CAMBACERES, 6 p. en duplex, 200 m², 2 lig. tél., balc., chambre service. ◆ 723-35-69.

MONTPARNASSE. Le Village, 4 p., cft, s. bs + s. d'eau. Tél., parkg 2.400+ch. Tél. le matin : SEGECO, 522-69-92.

A louer 2 cabin. médicaux + habit. dans hôtel partic. Paris, conv. prof. libér. 893-33-93 soir.

BASTILLE, Beau studio. Tout confort, 650 T.C. - 754-08-88.

ILE SAINT-LOUIS
SUR SEINE. COTE SOLEIL grand living et 2 chambres, confort exceptionnel. Prix élevé. Téléphone : 784-71-98 et 272-13-76.

propositions diverses

Achète local non commerc. à installer de 20 à 35 m2 (Remise, garage, etc.) dans 5e ou périph. Ecr. M. Papav, 8, r. des Boulangers, 75005 Paris. Tél. : 633-76-31.

villas

LA FERTE-ALAIS VILLA 1966 Quart. résid., calme, site boisé. Séj., cuis., bns, 4 ch., w.-c., grenier amén., s. sal., garage, ch. c. mazt. 950 m2. 365.000 F. LACOMBE IMMOBILIER 45 - Malesherbes Tél. : (15-38) 03-85-34

95 St-GRATIEN. Villa anc. Séj. Bur., 6 chbres, bs, ch. centr. Logement gardien 700 m². 425.00 F. PERARD, 989-69-42.

CLAMART. Ds sect. tr. cal. Mas. VILLA, 7 p., ter. 1.00 m². Sur s/sol complet comp. : entr., séj. D., S. à M., bureau, 4 ch. tt cft, cuis., bns, ch. cent., gar. terras. Px 700.00. T. 626-88-07.

JARD-sur-MER (85) Villa s/400 m², terrain, mer 200 m. Séj. 2 ch. gd cft. Gar. Tél. 208-28-88, de 10 à 17 h.

CHELLES. Tr. bel. villa centre jdin agrém., s/sol total, gar., sal. jeux, buand., chauf. centr., vaste séj., cheminée, salon, chbres, cuis., WC, bns, gren. + indép. Pav. d'enfants. 250.000 av. 50.000. ACC, 56, av. Résistance. Chelles. Tél. 957-28-20.

ST-JEAN-CAP-FERRAT
dans parc 1 ha
5 VILLAS DE 3 APPARTEM. complet, terminés av. cuis et s. bns équip. Chauff. électrique. Solarium, jdin privatif. Garage, etc. Prix fermes et définitifs. De 630.000 à 680.000 F. S.C.I. Résidence du Cap-Ferrat, Plan des Abeilles, 06-Cap-Ferrat. Tél. sur place (15-93) 06-52-92 (de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.)

30 KM PARIS-OUEST
Villa neuve disponible. 5 p. confort, jardin boisé, site résidentiel et proche gare. 30 min. Saint-Lazare. Conviendrait pour cadre. 300.000. Tél. Gravey 965-69-59.

propriétés

VOTRE MOULIN ! 100 km Autor. Sud, s/6ha de parc traversé par 1,5 km de riv. Le tout en parfait état. Prix justifié. Tél. pr rens. 424-84-01

20 km ROUEN - 115 km. PARIS autoroute : TR. BELLE PROPRIETE récente, vue impren. 5 p. ppales + 2 p. indép., cave, garages. Piscine chauff. Tr. beau jardin sur 14.000 m². GESTION IMMOBILIERE 22, Quai Corneille ROUEN. T. (35) 70-71-88.

VUE S/SEINE. Belle propriété récept., 5 chb. cft, jardin. DELAPORTE, Seine-Port (77).

REGION DE MAINTENON GENTILHOMMIERE XVIIIe s. 12 pièces — Confort. Parc 4.000 m², bord rivière. A. DUSSAUSSOY - NADEL - 073-97-27 — 073-36-93.

Montagne Noire Aude. Demeure restaurée, 10 pièces tt confort. ? hectares, rivière. Sarallier, 222 E St-Pierre, Marseille.

Près Nemours, part. vd belle ppté récente. 7 p. tt cft, état except. Px 600.000 F. Vis. s/pl. Sam. dim., 15, Route de Moret Montcourt-Fromonville (77). Rens. H.B. 204-07-81.

Orée forêt LYONS, Spl. propr. normande, longue, basse. Cuis. sél. dble 60 m², 4 chbres, w.-c., Bns, gren. amén. + mais. amis, cell. Atel. bûch., 2 gar., S. jeux. 1.600 m² ter., 220.000 av 45.000. AVIS, 8, Fg-Cappeville T. (16) 32-30-91-11, le 405 Gisors.

FONTAINEBLEAU (Proche) PROPRIETE de caract., tt conft, traversée par rivière à truite (75 m de berge). 4.000 m2 de parc boisé. Village av. ts comm. Prix 480.000 F. M. 1 tél. au 424-84-01.

A 160 km de PARIS PROPRIETE bordant et surplombant LAC DU BOURDON Avec 12 ha, 450.000 F Avec 31 ha, 700.000 F Crédit 80 %. - L. THYRAULT, 89 - Saint-Fargeau - Tél. : 183

145 KM PARIS 4 P. Habit. suite Dépend. En face, bergerie + pet. pce eau. Verger. 2.800 m2. THYRAULT Crédit 80 %. 89 - St-Fargeau. T. 183

ANCIEN PRIEURE
Fin XVIIe à 45 km TOULOUSE const. pier. 10 pces dép. magnif., ter. 2 ha 80 part. bois bdé par 200 m rivière poissonneuse. RARE, 100.000 avec 20.000. AVIS 24, rue A.-Lorraine, TOULOUSE. Tél. (15) 61 21-91-64 ou PARIS : 278-09-51.

Rég. GISORS
CHARM. MAISON NORMANDE Gd liv., poutr. et chem., cuis., 4 ch., bns, jol. jdin 1.000 m². 170.000. Cab. Blondeau-Leblanc 2, FG CAPPEVILLE, 2 GISORS (27140). Tél. 628

viagers

Mtmrtre, stand. 3 p. + chb ind. tél. occup. 1 têt. 76 a. 110.000 F + 1.000 F/m. 222-49-90 ap. 18 h.

PARC St-MAUR. 3' RER Occupé 1 T. 88 a. Beau pav. 8 p. tt cft, s/sol + gar. 2 voit. dépend. Jdin 996 m². Cpt + Rte 1.080 F m. VERNEL 526-01-58.

GOLFE St-TROPEZ Partic. vend viager grde villa, vue mer. Ecrire Havas St-Tropez n° 330.

appartements occupés

BUTTE MONTMARTRE
102 bis, rue Lepic, Paris-18e, Bel imm. p. de t., 2 et 3 p. cft, asc. Sur place de 17 h. à 20 h.

maisons de campagne

Villa dans coquet village vallée à 18 km de Carcassonne + pré-bois 1 km, 140.000 F. GELIS, place Bara, Narbonne.

pavillons

MAUREPAS, pavillon nf, gd living, 3 chb + 2 possib., 2 bns, 2 WC, garage 2 voitures, jdin. Px 255.000 F (facil.) 526-73-01.

SAVIGNY s/Orge. Pavil. neuf. 5 p., cuis. tt cft, séjour 30 m², gar., jdin. Px 297.000 F. Crédit 20 ans. Tél. 928-92-88.

MORSANG-SUR-ORGE. Pavil. récent., s/ss-sol grd sél. + 3 ch., combles amén. en jard. d'hiver. S/1.300 m² jd env. lux. décor. 630.000. 734-72-46.

SURESNES PRES GARES 6 P. P., cuis., wc., s. b., ch. cal. 128 m² env. à rénov. Jardin. Vue dégag. s/bois Boulogne. URG. Px intér. Vendr. 15-18 h. : 29, rue des CARRIERES.

fermettes

FERMETTE EN EQUERRE tt pierres pays, ds ham. calme, pr. riv. bois. BIEN chez soi, s/ 2.300 m2 verger. Pl.-pied 3 P. rust. + 300 m2 dépend. atten. amén. Urgt. 142.000. Facil. G.I.M. FACE EGLISE NEMOURS - 428-03-89 et 11-74.

terrains

NOUS DISPOSONS D'UN CENTRE D'AFFAIRES Equipem. résidentiel et sportif, imp. zone industr. en Toscane (Italie). Except. occasion pour investissement. Négociations directes. Vente totale ou partielle. Autres combin. simil à dispos. S'adr. à WORLD COMPLEX CONSULTANTS, via Valentini 10 Prato : téléph. 0574/35-390 ou Pistoia : téléph. 0573/27-126, ou Florence : tél. : 055/670-200.

3 KM LAGNY (77)
28 KM PARIS-EST
Part. vd ter. à bâtir ttes viab. 80 F le METRE CARRE
Tél. H.B. 229-30-04.

villégiatures

BALEARES. Appt mer juin 900 F. Tél. 24-41-48. Bourges.

SPORTS

FOOTBALL
En demi-finale de Coupe d'Europe
Saint-Étienne se heurte au mur bavarois

LES RESULTATS



SPORTS

FOOTBALL

En demi-finale de Coupe d'Europe

Saint-Étienne se heurte au mur bavarois

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — *Classé treizième en championnat et éliminé de la Coupe d'Allemagne, le Bayern de Munich a reporté tous ses espoirs sur la Coupe européenne des clubs champions. Grâce au match nul (0-0) obtenu le mercredi 9 avril à Saint-Etienne, les Bavarois conservent toutes leurs chances de garder le trophée dont ils sont détenteurs. Il leur suffira de battre les champions de France le 23 avril prochain à Munich pour avoir le droit de défendre leur titre lors de la finale prévue le 28 mai, probablement à Paris, contre le vainqueur de la rencontre entre Leeds et le Football Club de Barcelone, dont le match aller disputé en Grande-Bretagne a été gagné 2 à 1 par les Britanniques.*

Même au moment de la consécration du Bayern de Munich, en finale de la Coupe européenne des clubs champions, contre l'Atletico de Madrid, le 17 mai 1974, le jeu des Allemands n'a jamais eu l'ampleur ni les variantes de ce ballet patiemment mis en place et intelligemment exécuté sur toute la surface du terrain par les footballeurs d'Ajax d'Amsterdam. Si les offensives des Néerlandais semblaient déferler par vagues sur tout le front de l'attaque, celles du Bayern de Munich reposent le plus souvent sur une épine dorsale qui part du gardien de but Maïer, passent par Beckenbauer, soulagé du plus gros travail défensif par Schwarzenbeck, se poursuivent par le jeune Hoeness, aux accélérations redoutables et au souffle inépuisable, et se terminent par Muller, le buteur attitré de l'équipe.

Autour de cette épine dorsale, qui maintient l'ossature de l'ensemble, opèrent des footballeurs souvent renouvelés, puisque le Bayern de Munich a recruté au cours des cinq dernières années trente-sept joueurs, dont vingt-neuf ont déjà quitté le club, et dépensé pour ce faire 6 millions de marks (10 800 000 F). Mais, contrairement à l'Ajax d'Amsterdam, où chaque joueur pouvait à tout instant se mettre en vedette et se hisser au diapason des meilleurs, la moitié, ou presque, des footballeurs du Bayern de Munich se limitent à des seconds rôles dont le travail obscur consiste surtout à récupérer le ballon pour le transmettre à ceux qui revendiquent l'organisation du jeu.

Dans ces conditions, la défaillance d'un des éléments essentiels peut avoir de graves conséquences pour le rendement de l'ensemble, et la méforme de Beckenbauer, soigné toute la semaine précédente aux antibiotiques pour lutter contre une infection de la mâchoire, ne pouvait qu'inciter le Bayern de Munich à faire preuve d'une prudence extrême.

A défaut d'orchestrer, comme il en a l'habitude, le jeu de son équipe, Beckenbauer se contenta le plus souvent de diriger verbalement la manœuvre de ses partenaires bien regroupés autour de lui, y compris Muller, qui laissait à son compère Hoeness, mieux adapté aux longues courses, le soin de porter le ballon dans le camp stéphanois par des contre-attaques rapidement menées.

Face au mur dressé par les Bavarois devant leur gardien de but Maïer, aux prises de balles impressionnantes de sûreté, les Stéphanois menèrent une heure et demie durant ce combat sans cesse renouvelé de la vague contre le rocher. Ce travail de sape, qui avait eu raison des Yougoslaves d'Hadjuk de Split, jeunes et inexpérimentés, lors d'un tour précédent, se révéla cette fois insuffisant.

Le bruit assourdissant de tempête propagé d'une tribune à l'autre par près de quarante mille supporters bien décidés à impressionner les visiteurs, et le combat sans merci livré par les footballeurs stéphanois (trente-quatre coups francs ont été sifflés) n'ont pas réussi cette fois à susciter un début de panique chez les joueurs du Bayern, bien plus expérimentés qu'en 1969, où ils s'inclinèrent à Saint-Etienne par 3 à 0. Depuis, il est vrai, cinq d'entre eux (Maïer, Beckenbauer, Schwarzenbeck, Hoeness et Muller) ont participé à la victoire de la République fédérale d'Allemagne en Coupe du monde.

Privés d'attaquants de la valeur de Muller ou Hoeness, habiles à créer ou à exploiter eux-mêmes des occasions de but, les Stéphanois étaient, semble-t-il, condamnés à effectuer ce travail de sape et cette pression constante sur la défense adverse pour tenter d'amener en position de tir des joueurs comme Larqué, Synaeghel, Piazza, voire Lopez, qui ont une meilleure frappe de balle. Les quelques tirs stéphanois qui passèrent de peu à côté des buts en fin de match, comme la perte de contrôle de Maïer dans ses dégagements en touche, amènent à penser que les champions de France furent bien près de réussir.

Aussi, les Stéphanois et leur entraîneur Robert Herbin ne se montraient-ils pas trop déçus après le match et pensaient avoir fait de leur mieux. Pour les éliminer, les footballeurs du Bayern devront gagner à Munich et surtout prendre plus de risques au match retour. Les Stéphanois, qui ont jusqu'à présent toujours marqué sur le terrain de leurs adversaires, ne désespèrent pas de pouvoir à nouveau saisir leur chance puisqu'un match nul autre que 0 à 0 suffirait à les qualifier.

GÉRARD ALBOUY.

LES RESULTATS

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

A Saint-Etienne : Saint-Etienne et Bayern de Munich, 0-0.

A Leeds : Leeds bat Barcelone, 2-1.

Les matches retour auront lieu à Munich et à Barcelone le 23 avril.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

RENAULT : nouveau durcissement des positions de la direction et de la C.G.T.

Un nouveau durcissement est intervenu dans le conflit Renault. Au cours de la réunion de mercredi 9 avril avec les délégués syndicaux centraux et ceux du Mans, qui portait sur l'approvisionnement des usines de la Régie en fonction de la production au Mans, la direction a posé un préalable à la poursuite des négociations sur les classifications.

Une nouvelle réunion des délégués centraux et du Mans devait avoir lieu ce jeudi 10 à Billancourt, la négociation sur les classifications prévue ce même jour étant reportée. La direction veut en effet obtenir des réponses des délégués sur « *l'évolution de l'approvisionnement des usines de la Régie en fonction de la production du Mans, la nature exacte et le contenu des revendications* ». (que contiennent les 250 F de l'augmentation uniforme réclamée au Mans en particulier ?). Les négociations sont à nouveau bloquées même si de part et d'autre on ne tient pas pour l'instant à rompre les contacts.

Comment expliquer ce durcissement ? La direction de la Régie, qui espérait que la « *politique des petits pas* » permettrait un retour progressif à une production normale au Mans, estime que ce n'est pas le cas et justifie ainsi de nouvelles mesures de chômage technique. A-t-elle misé aussi sur une éventuelle lassitude des ouvriers du Mans et cherché à brusquer la reprise ? Si c'est le cas, le calcul se révèle mal fondé. Selon notre correspondant dans la Sarthe, les organisations syndicales constataient le 9 avril « *que la combativité remontait dans les ateliers* ». Des manifestations de mauvaise humeur s'y étaient multipliées pour témoigner « *qu'il est vain d'espérer voir les O.S. capituler* ». Jeudi 10 l'ensemble du personnel du Mans devait participer à deux débrayages de deux heures et à des meetings destinés à relancer l'action.

Quelle est la tactique de la C.G.T., encore accusée mercredi par la C.F.T.C. notamment de bloquer les discussions en ne répondant pas aux questions de la direction concernant Le Mans ? Les délégués centraux C.G.T. de la Régie n'ont pas participé à la réunion avec la direction, mais les cégétistes du Mans étaient présents ; au même moment, un des responsables cégétistes, M. Sylvain, annonçait l'extension des grèves perlées pour ce jeudi à Billancourt. M. Aimé Halbeher, un des responsables de la fédération cégétiste de la métallurgie, laissait prévoir une série de dispositions pour soutenir les travailleurs et « *contribuer à la remise en marche rapide de l'usine de la Sarthe à partir d'une véritable négociation* ».

Jeudi en fin de matinée, les dirigeants des fédérations de la métallurgie C.G.T. et C.F.D.T. devaient décider d'une journée nationale d'action sur l'ensemble des revendications des métallurgistes, vraisemblablement pour le mercredi 16 avril. Au cours de cette journée, des actions de solidarité avec les travailleurs de Renault, spécialement ceux du Mans, pourraient avoir lieu.

● CHOMAGE TECHNIQUE A CHATELLERAULT. — Une entreprise de Châtellerault (Vienne), la société OFECO, ferme son établissement durant un an, après avoir décidé de regrouper l'ensemble de sa production — du mobilier pour les restaurants et les collectivités — dans son usine de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), en raison d'une diminution des commandes. Récemment installée sur la zone industrielle de Châtellerault, l'entreprise employait une quarantaine de personnes. D'autre part, la société Dumont-Besson, constructeur de maisons individuelles, vient de mettre cinquante ouvriers en chômage technique.

DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX SÉQUESTRÉS ... PAR DES CADRES

Six délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine UNELEC de Fourchambault (Nièvre) ont été enfermés pendant trois quarts d'heure mercredi matin 9 avril dans le bureau du chef des ateliers, par ce dernier et par le directeur de la fabrication, alors qu'ils étaient venus demander une entrevue à la direction.

La veille, c'est le directeur de l'entreprise qui, avec une quinzaine de ses collaborateurs, avait été séquestré pendant une partie de la journée. Les six délégués ouvriers ont été délivrés par le personnel, qui occupe l'usine. Les cinq cent soixante-dix employés entendent s'opposer au licenciement de soixante-six d'entre eux, envisagé avant fin juillet.

SYNDICATS

La C.G.T. et la C.F.D.T. relancent l'action sur la retraite à soixante ans et l'indemnisation du chômage

Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont publié, mercredi 9 avril, à l'issue de leur rencontre, une déclaration commune appelant au développement de la « lutte syndicale unitaire à tous les niveaux ».

Les deux confédérations dénoncent « *les manœuvres de diversion et de division* » du patronat et du pouvoir, qui « *tentent d'isoler les travailleurs en lutte, et par leur intransigeance systématique de les contraindre à la résignation* ».

Elles appellent les travailleurs à se rendre en délégation, au cours de la semaine du 21 au 25 avril, auprès des représentants du patronat et du pouvoir pour « *leur réclamer la réponse que ceux-ci n'ont jamais donnée aux revendications pressantes : droit à la retraite à soixante ans (75 % du salaire avec minimum égal au SMIC), maintien du salaire dans tous les cas de chômage total ou partiel, en protestant contre les accords « bidons » et les refus de véritables négociations.*

» Dans le même but, les représentants des confédérations se rendront au C.N.P.F. et chez le premier ministre le 22 avril, après-midi.

» La C.G.T. et la C.F.D.T. appellent toutes leurs organisations et tous les travailleurs à faire du 1er mai une grande journée nationale de lutte dans l'unité la plus large, partout où c'est possible. Ce 1er mai doit être une étape majeure du développement de l'action commune et coordonnée ».

Commentant cette déclaration commune, MM. Henri Krasucki (C.G.T.) et Edmond Maire (C.F.D.T.) ont estimé que les luttes revendicatives avaient depuis quelques semaines tendance à se multiplier et qu'elles portaient non seulement sur l'emploi, mais aussi sur le pouvoir d'achat. « *La mobilisation n'est pas aussi spontanée que le mécontentement,* ont-ils expliqué, *mais il y a actuellement un mûrissement de la réflexion des travailleurs et une extension des actions revendicatives.* »

Aux journalistes qui s'étonnaient du caractère limité des initiatives contenues dans la déclaration commune C.G.T.-C.F.D.T., M. Edmond Maire a répondu : « *Le gouvernement et le patronat seraient heureux de nous voir brandir l'étendard de la révolte et proposer des actions prématurées. Mais il est beaucoup plus efficace de proposer des initiatives progressives. La mesure apparente de notre action est la voie de l'efficacité.* »

LA C.G.T. LANCE UNE CAMPAGNE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le secrétaire général de la C.G.T., M. Georges Séguy, a annoncé, mardi 8 avril, le lancement d'une campagne contre les accidents du travail. Les dirigeants cégétistes ont dénoncé le coût humain et économique des accidents. « *En 1973, le nombre des journées perdues pour cause d'incapacité temporaire équivaut à la fermeture de quinze usines de mille ouvriers pendant toute une année.* »

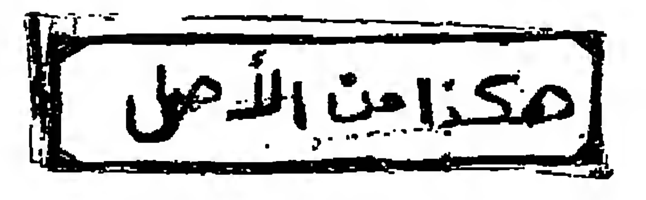
Alors que la Caisse nationale d'assurance maladie s'apprête à publier les statistiques sur les accidents en 1973, la C.G.T. a non seulement fait état de ces résultats (2 406 accidents mortels), mais aussi critiqué l'insuffisance des statistiques puisque celles-ci ne prennent pas en compte les accidents chez les fonctionnaires, les hospitaliers, les personnels communaux, les salariés agricoles. Au total, affirme la C.G.T., on peut estimer à 3 000 le nombre d'accidents mortels en 1973.

IMMIGRATION

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES DÉNONCENT LA DÉTÉRIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Dans une déclaration publiée mardi soir, 8 avril, le groupe communiste de l'Assemblée nationale dénonce « *la détérioration de la situation des travailleurs immigrés* » dont le gouvernement, affirme-t-il, porte « *l'entière responsabilité* ».

En conséquence, le groupe communiste propose des « *mesures urgentes* » conformes à la proposition de loi qu'il avait déjà présentée en 1973 et visant à assurer aux immigrés leur sécurité, le respect de leurs droits, le versement immédiat des indemnités de chômage, l'annulation des augmentations de loyers et l'arrêt des expulsions, la garantie aux locataires des foyers-hôtels de « *leur liberté personnelle effective* », et leur participation à la gestion des établissements.



هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CRISE VITICOLE

Quelques signes de détente ?

« Le bout du tunnel est en vue ». M. Emmanuel Maffre-Baugé, le leader vigneron au verbe fleuri, ne cachait pas sa satisfaction, mercredi soir 9 avril. Avec ses collègues dirigeants des organisations viticoles du Midi et les représentants des quatre grandes centrales paysannes, le président de la Fédération des vins de table venait de passer deux heures et demie dans le bureau du ministre de l'agriculture. M. Bonnet leur a annoncé une série de « bonnes nouvelles » : la Commission de Bruxelles a proposé une distillation à « guichets ouverts » des vins pendant deux mois à 8,78 F. le degré hecto ; le conseil des ministres a décidé de nommer un commissaire à la rénovation de la viticulture méridionale.

Bref, les dirigeants viticoles ne pouvaient être que satisfaits. Mais la crise viticole n'en est pas réglée pour autant. D'une part les esprits, qui sont très échauffés dans le Midi, ne reviendront pas immédiatement au calme : la manifestation prévue pour le 15 avril a été confirmée mercredi soir par le Comité d'action viticole. Un signe de détente, toutefois : les négociants et les producteurs se rencontrent le 14 avril. D'autre part, les mesures annoncées ne règlent pas tout. La distillation, illimitée en principe, ne portera, en fait, que sur 3 millions d'hectolitres et, au mieux, sur 4 millions d'hectolitres en faisant fonctionner les alambics nuit et jour. Compte tenu de l'importance des stocks — de l'ordre de 30 millions d'hectolitres — la distillation aura essentiellement un effet psychologique permettant une reprise des cours. Quant au commissaire à la rénovation de la viticulture du Languedoc, dont M. Bonnet a dit qu'il serait un homme de terrain, il aura pour mission de relancer le plan de restructuration imaginé par M. Chirac il y a maintenant trois ans : replanter 40 000 hectares en dix ans. Tâche difficile En 1974, sur la tranche de 4 000 hectares inscrite au budget, 500 seulement ont été rénovés.

Reste enfin le problème des vins italiens. Le gouvernement français va demander aux Neuf un renforcement du règlement viticole européen d'ici au 1er juillet prochain afin d'éviter le renouvellement de la crise actuelle. Il s'agit de pénaliser les vins de médiocre qualité et les rendements excessifs, de contrôler l'extension des encépagements. Jusqu'à présent, l'Italie s'est opposée à un tel « encadrement » de la viticulture.

Après un entretien mardi avec son homologue italien, M. Marcora, le ministre de l'agriculture français pense que Rome est prête à faire un effort dans le sens d'une organisation plus contraignante. Quoi qu'il en soit, une période d'adaptation pour amener les deux viticulteurs au même degré de réglementation sera nécessaire. D'autant que la distillation à 8,78 F le degré-hecto s'avérerait inutile si des vins de la péninsule continuaient à rentrer en France à un prix inférieur.

Aussi, M. Bonnet proposerait deux mesures pour pallier ces inconvénients : l'institution d'une taxe compensatoire frappant les vins italiens entrant en France pour défaut d'harmonisation dans l'application de la politique commune ; la distillation en France des vins italiens, les viticulteurs de ce pays déclarant fréquemment qu'une telle opération est matériellement impossible chez eux. — A. G.

CONJONCTURE

LA RÉUNION DU CHATEAU DE LA MUETTE

Les ministres des finances des pays de l'O.C.D.E. sont hostiles à des mesures de relance globales

Les ministres des finances des pays membres de l'O.C.D.E. ont signé, mercredi en fin d'après-midi au château de la Muette, l'accord portant création d'un fonds de soutien de 25 milliards de dollars (« le Monde » du 8 avril). Seule la Turquie n'a pas apposé sa signature, mais on pense que ce pays ratifiera l'accord avant le délai d'expiration fixé au 30 mai.

Les ministres avaient consacré une partie de leurs délibérations à l'examen de la conjoncture présente. Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à la fin de la réunion, M. Willy De Clercq, ministre belge des finances, qui en avait assumé la présidence, a notamment déclaré : « Le moment le plus dur de la récession est maintenant derrière nous. » Les ministres ont fait preuve d'un « optimisme modéré », a-t-il dit, sur la reprise de l'activité au deuxième semestre. De son côté, M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, avait déclaré aux journalistes que la reprise aurait lieu, aux États-Unis, au quatrième trimestre et que le dollar se raffermirait dans les mois prochains. On apprenait qu'à W shington le Conseil pour la stabilité des prix et des salaires indiquait dans don deuxième rapport trimestriel adresse au Congrès que la hausse de l'indice des prix à la consommation serait ramenée à 6% d'ici au quatrième trimestre.

M. De Clercq a encore dit que les ministres des vingt-quatre pays de l'O.C.D.E. étaient tombés d'accord pour penser qu'il fallait, dans les conditions présentes, « résister aux pressions qui s'exerçaient pour accélérer les mesures de relance ». Une action globale dans ce sens n'est pas opportune, il convient seulement de prendre des mesures sectorielles, a déclaré en substance le président de la séance. Quant à la création du fonds de soutien, il s'agit d'une initiative « qui n'est dirigée contre personne » et qui traduit simplement la volonté de coopération.

Cette réunion a été l'occasion de nombreux contacts, et notamment d'un entretien entre M. Jean-Pierre Fourcade et M. Georges-André Chevallaz, chef du département des finances et des douanes (ministre des finances) de la Suisse. M. Chevallaz a déclaré que les modalités techniques d'une entrée éventuelle du franc suisse dans le « serpent » européen ont été arrêtées mais qu'une décision « ne sera certainement pas prise dans l'immédiat » à ce sujet. De son côté, M. Fourcade a déclaré que l'entrée du franc suisse dans le « serpent » européen devrait être accompagnée de celle d'« autres monnaies européennes ». De ces propos, on concluait généralement que le franc suisse ne serait pas agrégé au « serpent » européen avant que le franc français n'en fasse à nouveau partie, ce qui, de toute façon, ne pourra se produire avant plusieurs mois.

AUTRICHE : d'importants stimulants

De notre correspondante

Vienne. — Le gouvernement autrichien a décidé de débloquer 12 milliards de schillings (environ 3 milliards de francs) pour relancer l'économie du pays. Cette somme, qui représente près de 8,5 % du budget fédéral, devra être investie d'ici à la fin de l'année. C'est ce qu'a annoncé le 7 avril le chancelier Bruno Kreisky.

La libération d'une partie des crédits budgétaires d'investissement (4,5 milliards de schillings) et des deux tiers des sommes prévues au Fonds de stabilisation, contribuera pour plus de la moitié à cet apport d'argent frais. S'y ajouteront 5 milliards de crédits offerts par le gouvernement autrichien à l'industrie, au taux d'intérêt avantageux de 7,5 %.

Ces mesures bénéficieront principalement à l'industrie mécanique (camions, wagons de chemin de fer), électrique et au secteur de la construction, qui connaît actuellement une baisse d'activité très sensible. L'extension du réseau téléphonique va être accélérée, ainsi que les travaux routiers.

L'économie autrichienne avait besoin de cet oxygène. Un récent rapport de l'Institut de recherches économiques de Vienne a révélé que le taux de croissance du produit national de 2,5 %, prévu pour 1975, ne pouvait être atteint que si des mesures d'encouragement aux investissements étaient décidées dans un délai court. D'autre part, bien qu'encore privilégiée sur ce point, l'Autriche connaît, pour la première fois depuis longtemps, un certain chômage : à la fin de février, 2,8 % des salariés étaient sans emploi (soit près de soixante-treize mille sur deux millions six cent mille). Des réductions d'horaire touchent, en outre, quelques dix mille travailleurs.

M. Hannes Androsch, ministre des finances, commentant les décisions que vient d'annoncer le gouvernement autrichien, a déclaré : « *L'année 1974 a été placée sous le signe de la lutte contre l'inflation sans pour autant que l'objectif du plein emploi soit oublié. Il s'agit aujourd'hui de lutter contre le chômage sans que pour autant l'inflation devienne trop forte.* »

Reste à savoir si les effets de cette relance pourront se faire sentir suffisamment à temps pour que le gouvernement socialiste en tire profit lors des élections générales prévues pour le début d'octobre.

ANITA RIND.

Faits et chiffres

- **LE CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ, DE LA COOPÉRATION ET DU CRÉDIT AGRICOLES** (C.N.M.C.C.A.), qui se tiendra à Perpignan du 12 au 16 mai prochain, aura pour thème : « L'agriculture française et les orientations du VIIe Plan dans un monde en mutation. »
- **CHUTE BRUTALE DU MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN GRANDE-BRETAGNE.** — Depuis quatre ans, le nombre de voitures neuves vendues en Grande-Bretagne au mois de mars n'avait jamais été aussi faible. 111 450 automobiles seulement ont été achetées, soit 35 % de moins qu'en mars 1974. L'industrie britannique a diminué au premier trimestre sa production de voitures de 8 % par rapport au dernier trimestre de 1974 et de 6,85 % par rapport à la moyenne trimestrielle de l'an dernier.
- **LA SOCIÉTÉ CHRYSLER, GRANDE-BRETAGNE**, a perdu 17,7 millions de livres sterling (180 millions de francs environ) en 1974. — L'exercice précédent, d'une durée exceptionnelle de treize mois, s'était soldé par un bénéfice de 3,75 millions de livres sterling (37,5 millions de francs).

LA VIE ÉCONOM…

AFFAIRES

L'IRAN ACHÈTE 25,02 % DE LA DEUTSCHE BABCOCK UND WILCOX

ÉNERGIE

COOPÉRATION



LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

L'IRAN ACHÈTE 25,02 % DE LA DEUTSCHE BABCOCK UND WILCOX

La société de construction mécanique britannique Babcock and Wilcox Ltd a signé, le 4 avril, à Téhéran, une déclaration d'intention de vente à l'Iran de sa participation de 25,02 % dans le capital de sa filiale, la Deutsche Babcock und Wilcox A.G. La valeur de la transaction est estimée à 178,3 millions de DM (330 millions de francs environ). Un représentant de l'Iran participera au conseil d'administration de la société, dont le reste du capital est dispersé auprès d'un large public, seule la Berliner Handelsgesellschaft Frankfurter Bank détenant un important paquet d'actions (12 % environ).

La Deutsche Babcock est une des entreprises de pointe sur le marché des installations de production d'énergie, de machines-outils et d'équipements industriels. Par ses filiales et ses nombreuses participations elle est également présente dans le secteur tertiaire (commerce et services).

C'est la quatrième prise de participation de l'Iran dans une grande société occidentale. En juillet 1974, c'était l'achat de 25,04 % des actions du sidérurgiste allemand Krupp. Au début de 1975, le gouvernement américain a donné son accord de principe pour l'achat de 13 à 18 % à la Pan-American World AirWays (PANAM) par le gouvernement du chah, qui a également pris une participation majoritaire dans la chaîne internationale des hôtels Intercontinental pour la somme de 55 millions de dollars.

● *Le groupe Biderman prendra, à partir du 1er mai, le contrôle des établissements Balsan.* — La société Balsan, dont le siège est à Châteauroux, figure parmi les premiers fabricants de moquette. Employant huit cents personnes, elle est également le second fabricant français d'uniformes sur mesures. Rappelons que le groupe Biderman a récemment pris le contrôle de Big-Chief et de la société Henry Thierry.

COOPÉRATION

RENCONTRE NATIONALE DES « IMPOSÉS VOLONTAIRES TIERS-MONDE »

En attendant un « impôt mondial de solidarité » (« le Monde » du 5 avril), divers mouvements (Union des comités de jumelage-coopération, mouvements de cadres et dirigeants chrétiens et une cinquantaine d'associations locales dont le secrétariat de liaison est à Paris, 38, rue des Epinettes) font campagne pour que des initiatives individuelles soient prises en ce sens. Il s'agit d'engager des citoyens à consacrer dès maintenant 1 % de leurs revenus à une ou plusieurs actions de leur choix dans la lutte contre le sous-développement du tiers-monde.

Une rencontre nationale de ces « imposés volontaires » aura lieu à Paris les 12 et 13 avril, 38, rue des Epinettes, Paris (17e).

ÉNERGIE

LE CODE MINIER FRANÇAIS VA ÊTRE « RAJEUNI »

Le code minier français, qui régit l'exploitation des gisements en métropole, va être complété et modifié aux termes d'un projet de loi adopté en conseil des ministres. Il s'agit essentiellement de permettre une mise en valeur plus satisfaisante des ressources naturelles du territoire en « rajeunissant » une réglementation passablement poussiéreuse : la durée des concessions sera ramenée de quatre-vingt-dix-neuf ans à cinquante ans et la déchéance des titres miniers qui n'auront pas donné lieu à une mise en exploitation pourra être prononcée.

Selon un autre projet de loi, les sites géothermiques seront classés sites miniers et relèveront donc du nouveau code.

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE PROPOSE DE CRÉER UNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE NATIONALE

Le gouvernement britanique vient de déposer le texte du projet de loi visant à créer une société pétrolière nationale. La création de la B.N.O.C. (British National Oil Corporation) est la pièce maîtresse du gouvernement travailliste pour contrôler les ressources en pétrole et en gaz découvertes le long des côtes du pays. La B.N.O.C. pourra non seulement participer à la prospection et à la production mais également construire des pipe-lines, des raffineries et assurer la commercialisation de ses produits. M. Varley, ministre de l'énergie, prévoit aussi la création d'une chaîne nationale de stations-service.

Le projet de loi prévoit des contrôles plus sévères sur la prospection et l'exploitation des gisements.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5	6	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2
1 mois	5 7/8	6 3/8	3 5/8	4 1/8	3 3/8	3 7/8
3 mois	7	7 1/2	4	4 1/3	4 3/4	5 1/4
6 mois	7 3/4	8 1/4	5 1/8	5 5/8	5 3/4	6 1/4

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DENAIN NORD-EST LONGWY

Offre publique d'échange des actions Marine-Firminy contre des actions Usinor plus une soulte en espèces.

Depuis le 18 mars 1975, Denain Nord-Est Longwy a repris cette offre publique d'échange dans les conditions suivantes :

BASES DE L'ÉCHANGE

Chaque action Marine-Firminy de 70 F nominal, jouissance 1er septembre 1973 (coupon n° 23 attaché), sera échangée contre une action Usinor de 75 F nominal, jouissance 1er janvier 1974 (coupon n° 28 attaché), plus une soulte en espèces de 45 F.

DURÉE ET VALIDITÉ DE L'OFFRE

Cette offre d'échange est valable jusqu'au mardi 22 avril 1975 inclus.

Elle comportera une suite positive, à condition qu'un minimum de 587 055 actions Marine-Firminy soient présentées à l'échange.

Dans ce cas, Denain Nord-Est Longwy s'est engagée à faire l'échange à concurrence de 782 740 actions : si ce nombre est dépassé, les ordres d'échange seront réduits proportionnellement.

Les actionnaires de Marine-Firminy qui souhaiteraient échanger leurs actions sur la base proposée doivent remettre à leur banquier ou à leur agent de change un ordre d'échange et faire déposer leurs actions par leur intermédiaire auprès de la Chambre syndicale des agents de change au plus tard le 22 avril 1975.

Les opérations d'échange ne donneront lieu à aucuns frais pour le présentateur.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

L'assemblée générale ordinaire tenue au siège social à Strasbourg le 8 avril 1975, sous la présidence de M. Guillaume Labadens, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le total du bilan atteint 10 milliards 401 834 293 F, en augmentation de 19 % sur celui de l'année précédente. Les résultats bénéficiaires s'établissent à 6 595 138 F, en augmentation de 20,2 %. Un revenu global, égal à celui de l'exercice 1973, soit 15 F par action, dont 10 F sous la forme de dividende distribué et 5 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) sera mis en paiement le 21 avril 1975.

Ce dividende s'appliquera à un capital social porté de 40 millions de francs à 60 millions de francs à la suite des deux augmentations de capital intervenues au courant de l'exercice 1974 :

— L'une par attribution gratuite d'une action nouvelle de 125 F nominal pour huit actions anciennes.

— L'autre par émission d'actions de numéraire à laquelle ont participé les actions gratuites, à raison d'une action nouvelle émise au prix de 150 F pour trois actions anciennes de 125 F nominal.

L'assemblée a renouvelé pour une période statutaire de cinq ans le mandat d'administrateur de M. Gilbert de Dietrich.

Après le vote des résolutions, le président a informé l'assemblée générale que le conseil d'administration venait d'approuver un projet de convention de fusion aux termes de laquelle la banque absorberait la Société française de banque et de dépôts « Francibank » dans laquelle elle détient depuis 1924 une participation de 20 % du capital, le reste étant réparti à raison de 70 % à la Société générale et 10 % dans le public.

Société de droit français fondée en 1898, dont le siège social est à Paris, Francibank a pour activité l'exploitation en Belgique d'un réseau de guichets à Bruxelles, Anvers, Charleroi, Gand, Liège, Courtrai et Malines.

L'actif à apporter par Francibank se monte à 1 478,7 millions de francs, le passif à prendre en charge à 1 442,6 millions de francs.

En rémunération de cet apport, et après annulation de ses propres actions correspondant à sa participation dans Francibank, la Société générale alsacienne de banque créerait 60 000 actions nouvelles de 125 F nominal, portant ainsi son capital social de 60 à 67,5 millions de francs. La prime de fusion dégagée, après déduction de la valeur comptable des actions Francibank détenues par la Société générale alsacienne de banque se monterait à 25,5 millions de francs.

Cette opération étendrait à la Belgique la zone d'exploitation de la Société générale alsacienne de banque, qui comprend déjà, outre les trois départements de l'Est de la France, l'Allemagne, le Luxembourg, la Suisse, ainsi que l'Autriche. Elle renforcerait ses fonds propres qui seraient portés de 100 à 133 millions de francs, tout en resserrant ses liens avec le groupe de la Société générale.

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée le 20 juin 1975 en vue de statuer sur la fusion-absorption projetée. Il lui sera également demandé d'autoriser le conseil d'administration à porter le capital social, en une ou plusieurs fois, de 67 500 000 F à 100 000 000 de F.

A l'issue de l'assemblée, le conseil a renouvelé les pouvoirs de directeur général de M. Frédéric Rauch, vice-président, et nommé directeurs généraux adjoints MM. René Geronimus et Michel Wilhelm.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COMBUSTIBLES LIQUIDES

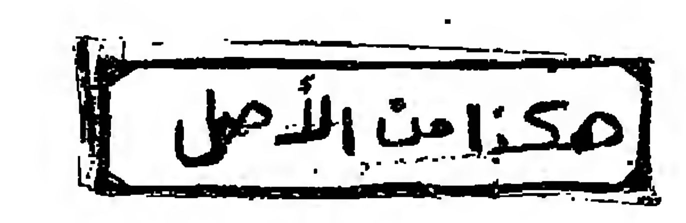
L'assemblée ordinaire de cette société, filiale à 99 % de l'Omnium français de pétroles, réunie le 8 avril 1975 sous la présidence de M. J. C. Genton, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui se solde par un bénéfice de 10 018 033 F, dont 5 635 013 F de plus-value nette à long terme, progressant de 33 % par rapport à celui de 1973. Elle a décidé la répartition d'un dividende net de 29 F auquel s'ajoute un impôt déjà versé au Trésor de 14,50 F, soit au total 43,50 F. Ce dividende se compare à celui de l'exercice 1973, qui était de 26,30 F et auquel s'ajoutait un impôt déjà payé au Trésor de 13,15 F, soit au total 39,45 F. Ce dividende sera mis en paiement le 21 avril 1975 contre remise du coupon n° 23.

Le conseil d'administration a ensuite renouvelé son bureau et réélu M. J. C. Genton président-directeur général, pour la durée de ses fonctions d'administrateur.

BANQUE DE NEUFLIZE SCHLUMBERGER, MALLET

Le conseil d'administration de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, dans sa réunion du 8 avril 1975, a examiné les comptes de l'exercice 1974 qui font ressortir un bénéfice net de 7 327 654,66 F — après déduction de 1 013 719 F, au titre de la contribution fiscale exceptionnelle — auquel s'ajoutent 2 633 757,77 F de plus-values nettes à long terme, contre respectivement 5 923 204,36 F et 3 502 057,95 F pour l'exercice précédent.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 mai 1975 la distribution d'un dividende de 7 F par action, soit, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3,50 F, une rémunération globale de 10,50 F, contre 9 F l'an dernier, et d'affecter aux réserves et report à nouveau 6 461 412,43 F.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

L'énergie du désespoir ?

Si une grande incertitude règne sur la demande et l'offre d'énergie à long terme, l'atome civil est « pour le moment » le relais « rentable » du pétrole. Tous les risques de son utilisation sont aujourd'hui examinés au plus près, et les experts ont imaginé les situations les plus délicates ou les plus catastrophiques. (Le Monde *des 8, 9 et 10 avril.*)

IV. – LA BOITE DE PANDORE

par DOMINIQUE VERGUÈSE

Les centrales nucléaires sont d'une très grande propreté : elles ne polluent pas l'atmosphère comme leurs sœurs qui marchent au charbon ou au fuel, mais elles sécrètent des déchets particulièrement dangereux. Où les mettre ? Le problème est un peu celui de la « boîte de Pandore ». Si on ne l'ouvre pas, tout va bien, mais si par malheur la radioactivité qu'elle contient s'échappe, de grands maux pourraient s'ensuivre. C'est pourquoi les études les plus poussées sont faites pour neutraliser ces matières si longtemps « effervescentes ».

● Où mettre les déchets ?

L'installation nucléaire retient presque tous ses déchets, qui se chiffrent en dizaines de tonnes. Mais certains déchets nucléaires resteront très radio-actifs pendant des milliers d'années. Le moyen de stockage idéal qui protégerait les générations futures n'a pas été trouvé pour l'instant et tous les pays industriels étudient diverses solutions.

Les déchets solides, pièces d'appareillage, matériaux usagés, gaines d'éléments combustibles, papiers..., sont en général peu ou moyennement radio-actifs. On peut en réduire le volume par compactage ou incinération. Ils sont en général enrobés dans du bitume ou du béton, et expédiés vers un « cimetière » proche de La Hague, géré par une société privée, Infratome.

Les déchets liquides sont les plus nombreux. Ceux qui sont *faiblement radio-actifs* sont rejetés dans l'air ou dans l'eau. Ceux qui sont *de radio-activité moyenne* sont le plus souvent solidifiés sur place, enrobés de bitume ou de béton, expédiés vers le cimetière d'Infratome, et stockés en surface ou dans des tranchées.

Les effluents à forte radio-activité issus des usines de retraitement contiennent, outre les produits de fission dont les plus dangereux ont une durée de vie de vingt ou trente ans (le strontium 90 et le césium 137 par exemple), des produits radio-actifs dont les durées de vie s'évaluent en centaines ou même en milliers d'années. Ils émettent des particules alpha. Ce sont les transuraniens : neptunium, plutonium, américium, curium...

Ils sont aujourd'hui enfermés dans des réservoirs en acier et stockés sous bonne garde, dans des casemates en béton. Ils dégagent constamment de la chaleur et doivent être surveillés. Ce stockage de liquides dangereux ne pourra se perpétuer pendant des milliers d'années. Plusieurs procédés de solidification sont à l'étude, dont en France le procédé de vitrification. On évapore ainsi les effluents en les mélangeant à du verre, ce qui réduit leur volume d'un facteur 5 environ. Mais on ne sait pas si le verre supportera les dégagements de chaleur et de radio-activité pendant le temps nécessaire. On peut aussi calciner les déchets. Calcinés ou vitrifiés, ces déchets doivent encore être stockés en lieu sûr dans des structures géologiques profondes et stables. On étudie aujourd'hui le stockage dans des mines de sel, des terrains argileux ou granitiques.

Une centrale de 1 000 mégawatts produit chaque année 60 à 100 tonnes de déchets faiblement radio-actifs et 5 tonnes de déchets fortement radio-actifs. En 1975, la France produira 5 400 mètres cubes de déchets faiblement radio-actifs, 210 mètres cubes de déchets très radio-actifs, 700 mètres cubes de gaines métalliques enfermant les combustibles. En 1980, le volume de ces déchets atteindra respectivement 8 700, 390 et 850 mètres cubes, et en l'an 2000, 58 000, 2 000 et 1 200 mètres cubes, soit un total cumulé en l'an 2000 de 530 000 mètres cubes de déchets peu radio-actifs, 3 900 mètres cubes de déchets très radio-actifs et 18 600 mètres cubes de gaines. Aux Etats-Unis, 300 000 mètres cubes d'effluents ont déjà été stockés depuis trente ans, ce qui représente une radio-activité de plusieurs milliards de curies. (Le curie est la quantité de radio-éléments correspondant à l'activité d'un gramme de radium).

● La controverse sur l'effet des radiations

La radio-activité est un phénomène naturel auquel l'homme est soumis en permanence. La terre, l'eau sont radio-actives et l'homme reçoit annuellement une dose d'une centaine de millirems, parfois trois à quatre fois davantage s'il vit sur des terrains granitiques ou en altitude. Un examen radiologique l'expose à 50-80 millirems en moyenne, un écran de télévision à quelques millirems (1).

Or, une centrale à eau légère rejette certains effluents faiblement radio-actifs dans l'eau de rivière ou dans la mer. En outre, des gaz radio-actifs s'échappent par la cheminée, surtout les xénons et les kryptons, parfois de l'iode. Les effluents liquides sont surtout des produits de fission, des métaux activés, cobalt, manganèse et du tritium. Des normes internationales fixent les doses maximales permises pour l'air et pour l'eau.

La quantité de radio-activité rejetée par chaque centrale est faible. Certains effluents ont une vie brève, cinq jours pour le xénon 133, d'autres une vie beaucoup plus longue, dix ans pour le krypton 85. Ces gaz rares, inertes, ne peuvent guère qu'irradier la peau, mais on prévoit, pour l'an 2000, que le krypton, qui est aussi rejeté par les usines de retraitement de combustibles, se sera assez accumulé dans l'atmosphère (1 millirem) pour qu'on se propose de le récupérer et de le stocker. On tentera aussi de récupérer le tritium.

Aujourd'hui, les centrales nucléaires rejettent en moyenne une radio-activité équivalente à quelques millirems à la clôture de la centrale. Le rejet maximal admissible n'en est pas moins de 500 millirems. Pour l'ensemble de la population d'un pays, la norme est fixée à 5 rems pour trente ans, soit 170 millirems par an.

Ces quelques chiffres ont provoqué une vaste controverse aux Etats-Unis. On connaît encore mal l'effet des radiations sur l'homme, surtout à de si faibles doses. Mais plusieurs spécialistes américains, dont les physiciens Tamplin et Gofman, le prix Nobel Linus Pauling, estiment que compte tenu des effets connus des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki, on ne peut exclure l'hypothèse d'une relation linéaire constante entre la dose de radiation et ses effets. Ainsi, aucune dose, aussi faible soit-elle, ne serait sans effet. Partant de l'hypothèse que l'exposition à 1 rem peut provoquer 1 % de plus de cancers, Tamplin et Gofman ont calculé qu'une dose de 170 millirems par an était susceptible de causer 14 000 cancers supplémentaires en trente ans aux Etats-Unis. Linus Pauling s'est rangé à leur thèse, en faisant les calculs pour les mutations génétiques (qui, pour 10 %, seraient attribuables à l'irradiation naturelle).

L'Académie américaine des sciences a, dans un rapport de décembre 1972, connu sous le nom de BEIR Report (Biological Effects of Ionizing Radiations), retenu presque les mêmes hypothèses. Elle a estimé que la dose responsable d'un doublement des cas de malformations congénitales était de 20 à 200 rems et qu'une dose de 170 millirems risquait de provoquer 100 à 1 800 cas supplémentaires de malformations aux Etats-Unis, sur 3,6 millions de naissances nouvelles. Elle estime aussi qu'une dose de 5 rems en trente ans peut provoquer environ 6 000 cancers mortels supplémentaires, soit un accroissement d'environ 2 %.

Elle reconnaît, comme Tamplin et Gofman d'ailleurs, que la dose moyenne à laquelle chaque Américain sera soumis du fait des centrales sera très inférieure ; même à proximité des centrales, la dose moyenne reçue n'est que de quelques millirems. Mais la tendance américaine est d'abaisser la dose maximale admissible à la clôture à seulement 5 millirems.

La plupart des spécialistes français refusent les hypothèses américaines en affirmant que rien ne permet d'affirmer qu'il existe une telle relation entre la dose et l'effet. Le plus curieux est peut-être que l'on ne possède guère de statistiques épidémiologiques valables à ce sujet. Si l'hypothèse avancée aux Etats-Unis était exacte, toutes les normes de radiographies médicales seraient à revoir.

(1) Millième partie du rem, unité d'effet biologique correspondant aux radiations absorbées par un tissu vivant exposé à 1,2 gramme de radium à 1 mètre pendant une heure.

● Comment sont autorisées et contrôlées les installations nucléaires ?

La construction de toute installation nucléaire doit être autorisée par un décret pris après l'avis d'une commission interministérielle. Celle-ci dispose d'un rapport fait par le service central de sûreté des installations nucléaires (S.C.S.I.N.) rattaché au ministère de l'industrie.

Ce service, composé d'une vingtaine de personnes, s'appuie sur un groupe d'experts nommés par arrêté, ainsi que sur le département de sûreté nucléaire (D.S.N.) du Commissariat à l'énergie atomique, qui regroupe trois cent cinquante personnes.

Une fois que le S.C.S.I.N. a l'avis du groupe d'experts et celui du D.S.N., il propose un projet de décret d'autorisation de la centrale, avec les modifications demandées. La centrale est mise en chantier. Mais avant sa mise en service, l'E.D.F. doit fournir un second rapport de sûreté (dit rapport provisoire) au S.C.S.I.N. qui approuve les spécifications techniques, les résultats d'essais, les règles d'exploitation. Deux ans après la mise en service, l'E.D.F. fournira le rapport définitif de sûreté.

L'E.D.F. doit suivre une procédure parallèle auprès du ministère de la santé en ce qui concerne les effluents gazeux et liquides de la centrale.

Cette procédure se met peu à peu en place. Au cours de l'année 1974, l'E.D.F. a déposé une série de dossiers portant sur dix-huit réacteurs à eau pressurisée de 900 à 1 000 mégawatts. Le S.C.S.I.N. a accepté les grandes lignes des dispositions de sûreté de ces centrales, d'un type nouveau en France, mais se réservait le droit d'intervenir ultérieurement. Les premiers réacteurs à eau bouillante, assez nouveaux pour l'E.D.F., n'ont pas encore été autorisés.

L'E.D.F. édicte peu à peu des règlements destinés à assurer que les matériels d'une centrale sont conformes aux spécifications. Un double niveau de contrôle est assuré : interne, par l'industriel lui-même ou par un service de l'E.D.F., externe par la direction de l'équipement de l'E.D.F.

Quant à la formation du personnel de la centrale — environ trois cent cinquante personnes pour quatre tranches de 1 000 MW, — elle commence deux ans avant la mise en service. Le pilotage est au reste très automatisé. Les instructions sont toujours précises et écrites. Pour entraîner le personnel, deux centres de simulation, installés au Bugey pour les réacteurs pressurisés et à Saint-Laurent-des-Eaux pour les réacteurs « bouillants », entreront en service en 1977.

Prochain article :

VIE ET MORT D'UNE CENTRALE
par MARC AMBROISE-RENDU





PARIS

LONDRES

BOURSE DE PARIS — 9 AVRIL

CONOMIQUE

espoir ?

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Redressement

Changement de décor. La Bourse, qui s'était montrée assez déprimée au cours des deux précédentes séances, a repris le dessus et effacé une bonne partie de ses pertes antérieures. Déjà mieux orientée à l'ouverture, la tendance s'est raffermie au fil des cotations et en clôture l'on comptait une bonne trentaine de hausses de l'ordre de 2 %. En outres, les valeurs qui n'ont pas monté ont reproduit leurs cours de la veille, avec, le plus souvent, quelques fractions de plus, et ce, après avoir effacé les nouvelles et légères pertes subies initialement.

Les trois compartiments qui avaient le plus souffert la veille se sont détachés, à savoir, la construction électrique (Thomson-Brandt, C.S.F., Radiotechnique, L.M.T., Moulinex, Cit-Alcatel) les pétroles (Française de raffinage, Esso, Aquitaine, Française B.P.) et les magasins (B.H.V., Printemps, Redoute).

Cette reprise a été grandement imputable aux rumeurs qui ont circulé et selon lesquelles la Banque de France abaisserait, jeudi, de 11 à 10 % son taux d'escompte. La meilleure tenue de Wall Street et quelques ordres d'achats émanant d'organismes de placement collectif, d'investisseurs étrangers et de vendeurs à découvert ont fait le reste.

Favorisée par le recul du dollar et les avis de Londres, la baisse de l'or a repris. Le lingot a perdu 205 F à 24 005 F, le kilo en barre 130 F à 24 050 F et le napoléon 1,40 F à 251,90 F (après 252,10 F). Le volume des transactions a augmenté : 14,45 millions de francs contre 11,01 millions.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines et des allemandes. Résistance des pétroles internationaux et des cuivres. Fléchissement des mines d'or.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Assurances marit., aér. et terrestres, c. 17 ..	2 p. 5	2 80
Schaeffer Cie, dr.	1 p. 4	0 95
Goldfields, dr.	11 p. 189	0 10
Goldfields, c. 115	.. ..	8 95

LONDRES

Encouragé par la vive reprise de Wall Street, le marché se redresse sur un large front. Les industrielles et les pétroles sont privilégiés. Les fonds d'État progressent de 1/8 à 1/4 de point. Stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 173 .. contre 173 10

VALEURS	CLOTURE 9/4	COURS 10/4
War Loan 3 1/2 %	26 1/4	26 1/4
Beechamps	217 1/2	219 ...
British Petroleum......	337 1/2	340 1/2
Shell	218	228 ..
Vickers	127	130 .
Imperial Chemical....	218	222 ..
Courtaulds	108 1/4	107 3/4
De Beers	241 1/2	248 1/2
* Western Holdings..	34 1/8	34 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	138	140
* West Driefontein .	46 1/2	46 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	8 avril	9 avril
Valeurs françaises ..	127,6	129,2
Valeurs étrangères ..	121,2	121,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,8	74,1

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/4	10/4
1 dollar (en yens)	291 83	291 60

NOUVELLES DES SOCIETES

FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — Résultat nul en 1974, après dotation de 813 millions de francs à la provision pour fluctuation des cours. Dividende global maintenu à 15,75 F.

MOULINEX. — Ventes pour le premier trimestre de 1975 : + 25 %. Une nouvelle attribution gratuite pourrait être prochainement décidée.

CHATILLON - COMMENTRY - BIACHE. — Bénéfice net en 1974 : 18,7 millions de francs contre 14,4 millions (marge brute : 168,6 millions de francs contre 78,2 millions). Dividende global : 10,05 F (dont 0,30 F au titre de 1973) contre 7,95 F.

LA PATERNELLE S.A. — Perte de 23,2 millions de francs en 1974 contre un bénéfice de 39 millions en 1973, en raison des provisions exceptionnelles constituées pour le « sinistre » Société auxiliaire hypothécaire. Dividende inchangé de 10,23 F, prélevé sur les réserves.

ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS. — Attribution gratuite (1 pour 5), jouissance 1er septembre 1974.

NEW YORK

La baisse s'accélère

Le mouvement de reprise, qui s'était timidement amorcé mardi à Wall Street a gagné mercredi la plus grande partie de la cote en s'amplifiant notablement. En hausse dès l'ouverture, les cours ont progressé régulièrement durant la séance, et en clôture l'indice des industrielles enregistrait un gain de 18,77 points à 767,99. Parallèlement, le volume des transactions a fortement augmenté : 18,12 millions de titres ont changé de mains contre 14,32 millions la veille.

Le très vif redressement d'I.B.M. (+ 4 %) en prévision d'un déficit trimestriel moins élevé que prévu et la nouvelle amélioration enregistrée sur le marché des obligations expliquent pour l'essentiel ce brusque sursaut du marché.

En dehors des mines d'or, qui se sont repliées, tous les compartiments ont progressé, les plus favorisés étant les pétroles, les sidérurgiques, les électroniques, les magasins, les aluminiums, les produits pharmaceutiques et les cinémas.

Sur 1 794 valeurs traitées, 1 012 ont monté, 370 ont baissé et 412 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 163,10 (+ 2,74) ; services publics, 75,60 (+ 0,19).

VALEURS	COURS 8/4	COURS 9/4
Alcoa	35 3/8	36 7/8
A.T.T.	48 1/2	49 ...
Boeing	20 1/2	20 7/8
Chase Manhattan Bank.	31 1/4	32 1/8
Du Pont de Nemours....	103 ...	107 ...
Eastman Kodak.......	89 7/8	92 3/4
Exxon	71 5/8	73 1/2
Ford	35 1/8	35 1/2
General Electric......	45 1/8	46 3/4
General Foods	23 ...	23 1/4
General Motors.......	40 3/8	41 1/8
Goodyear...........	17 ...	17 3/4
I.B.M.	201 1/2	209 1/2
I.T.T.	19 5/8	20 1/8
Kennecott	35 1/2	36 1/8
Mobil Oil...........	38 1/2	39 1/4
Pfizer	32 ...	32 1/2
Schlumberger	108 7/8	110 ...
Texaco.............	24 1/8	24 1/2
U.A.L. Inc.	19 3/8	19 5/8
Union Carbide	55 ..	57 5/8
U.S. Steel	55 1/2	57 3/8
Westinghouse	13 1/2	13 3/4
Xerox....	68 1/2	70 1/2

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics ..	....	....
Effets privés ..	....	8 3/8 %
Moyen terme ..	....	8 3/8 %

BOURSE DE PARIS — 9 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	39 20	1 570	France (La)......	415	419
5 %	55 30	0 932	Préservatrice S.A.	328 50	328 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	215	215	Un. Imm. France	108 50	108 50
SLIMINCO......	147	145 20	Acier Investiss	98 50	98 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	...
— parts 1960	364 80	364 ..
Ch. France 3 %..	126	125 ..
Abeille-I.A.R.D.	432	441
Abeille (Vie)......	214	210
A.G.P.	335	335
Concorde........	236 50	245
Epargne France..	357	360
Fonc. T.I.A.R.D..	96 30	93 ..
Foncière (Vie)...	283	277
France (I.A.R.D.).	290	295

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tour Eiffel......	62	60 10	West Rand......	20 50	22 ..
Air-Industrie....	63	63	Astral..........	..	89
Applic. Mécan.....	138	143	Carbone-Lor......	86 10	86 60
Arbel..	174 50	175	Cochery.	..	35
Ateliers G.S.P...	70 50	70	Delalande S.A....	577	578
Av. Dass.-Breguet	220	220	Finalens.......	44	43 10
Bernard-Moteurs.	71	71	FIPP..........	43	44 70
B. S. L......	275	279 80	(Ly) Gerland.....	240	235
Cie des Compt.	169	167	Gévelot.......	..	450
C. M. P.......	285	288	Grande-Paroisse	95 90	95 50
Cope All. Europe	191	191	Huiles G. et dér..	118	119
			Lahaz..	405	407

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Alcan Alum......	..	85	Gestion Mobilière	178 88	170 77
Comineo.	125	123 10	Mondiale Invest.	166 15	158 62
Finextremer.....	...	134	Oblisem.........	123 40	117 80
Minerais Resourc	..	11 ..	Optima.........	127 13	121 37
Noranda.........	141	145	Sicavimmo......	168 03	160 41
Vieille Montagne	...	503	S. I. Est.......	316 39	301 09
Am. Petrofina...	138 20	135	Sogéaco........	107 65	102 77
British Petroleum	...	36 50	Sogister.........	348 15	332 36
Gulf Oil Canada.	120	120	Univalor........	145 ..	138 42
Petrofina Canada	..	90	Valorem.........	142 51	136 05
Shell Tr. (port).	22	22 40	*Cours précédent		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
540	4,50 % 1973	543	539	538	540 10
1110	C.N.E. 3 %	1077 50	1077 10	1079 80	1079 50
295	Afrique Occ.	288 ..	285	289 90	288 ..
350	Air Liquide.	347 ..	351	351	348 ..
64	Als. Part. Ind	66 ..	64 50	65 50	64 ..
650	Cie Gle Eaux	644	648	649	650
104	Electro-Méc.	99 50	97 60	98	97 .
255	Eng. Matra..	260	262	263	261
168	E. J. Lefebvre	169	170	170 20	170
70	Esso S.A.F.	66 20	67 90	68 50	67 05
171	Eurafrance.	175	178 80	178 80	178 .
305	Europe N° 1..	319	320	319	322 90
175	Olida-Caby..	193	200	206	204 50
81	Opfi-Paribas.	79 20	79 50	79 10	79 50
127	Paris-France	122	122	126	124
142	Patern. S.A.	140 20	140 20	142	138 10
255	Talcs-Luz...	259	255 10	259 50	255 .
295	T.R.T. ...	341 80	338	341	338
940	Tél. Electr..	946	950	958	950
630	Tél Ericss..	651	684	675	664
89	Terres Roug.	88 ..	88 ..	88 80	86 40
205	Thomson-Br.	189 50	191 10	193 40	193 50
158	U.I.S. ...	156 50	158 ..	156	156 80
189	Gen. Electric	189	189 50	190 10	188 50
185	Gen. Motors.	170 80	172	173	175
23	Goldfields.	21 60	21	21 30	20 70
49	* Harm. Go.	47 60	48 70	46 80	47 35
245	Hoechst Akt	261	262	257	260
23	Imp. Chem..	22 40	21 80	21 85	21 40
108	Imperial Oil.	105 30	105 70	106 ..	106 70
345	425 (?) DuPont Nem.	427 50	429 80	433	421 50
489 / 985	East. Kodak.	378	382	383 90	384 90
73	East Rand..	68 ..	68	67 30	68
230	Ericsson.	211 80	214	214	212
310	Exxon Corp	296 50	304 80	304 80	301 10
158	Ford Motor	148 10	148 20	148 40	151
172	Free State..	173 50	173 80	172 50	174 50
28	Union Corp	28 85	27 90	27 90	27 55
167	U. Min. 1/10	162 50	163 50	162 90	161
280	West Driel	284 80	285 .	282 20	285
119	West Deep	117 50	116 60	116 50	117 50
225	West Hold	228 10	219	218 ..	215 30
3 50	Zambia Cop.	3 75	3 70	3 70	3 75
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

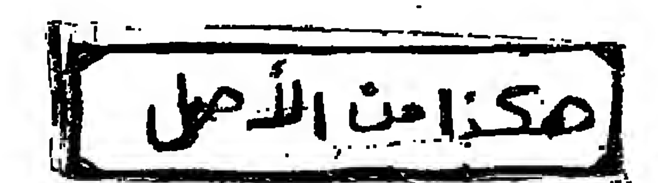
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 233	4 213	4 20
Canada ($ can. 1)	4 208	4 192	4 16
Allemagne (100 DM) ...	178 825	178 475	177 90
Belgique (100 fr.)	12 049	12 007	11 62
Danemark (100 krd.) ...	77 158	76 220	75 25
Espagne (100 pes.)	7 548	7 497	7 46
Grande-Bretagne (£ 1) ..	10 070	10 037	10 05
Italie (100 lires)	0 668	0 666	0 65
Norvège (100 krs.)	85 380	85 470	84 50
Pays-Bas (100 fl.)	175 050	174 950	174 35
Portugal (100 esc.) ...	17 330	17 308	16
Suède (100 krs.)	106 890	106 520	106 10
Suisse (100 fr.)	165 930	165 500	164 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/4
Or fin (kilo en barre)	24150	24058
Or fin (kilo en lingot)	24210	24005
Pièce française (20 fr.)	253 30	251 90
Pièce française (10 fr.)	174 90	173 80
Pièce suisse (20 fr.)	242 90	241 50
Union latine (20 fr.)	233 80	230 60
Souverain	234	231
Pièce de 20 dollars ...	1080 80	1080 40
Pièce de 10 dollars ...	559	558
Pièce de 5 dollars ...	411	409
Pièce de 50 pesos	978	970
Pièce de 10 florins	221 80	218 20



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 avril 1975 a été tiré à 557 331 exemplaires.

A B C E F G H

LA FUSILLADE DE LA RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

Les fautes commises par les trois policiers inculpés après la mort d'un automobiliste illustrent les carences de la formation

Les auteurs des coups de feu sont suspendus

Les trois policiers de Versailles responsables de la fusillade qui coûta la vie à un automobiliste le 8 avril, rue du Château-des-Rentiers, à Paris 13e ont été inculpés le mercredi 9 avril par M. Jean Sablayrolles, juge d'instruction à Paris qui les a laissés en liberté en l'absence de réquisition du parquet réclamant mandat de dépôt. Le magistrat a retenu contre l'inspecteur Michel Voignier le crime de coups volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner et contre l'inspecteur principal André Ameury et le gardien de la paix Ange Sarrochi le délit de coups et blessures volontaires avec armes. Il semble donc que les premiers résultats de l'enquête aient démontré qu'un seul policier, l'inspecteur Voignier, a pu atteindre la victime, M. Lucien Bouvier.

Les trois policiers font, de plus, l'objet d'une mesure de suspension avec traitement.

L'Inspection générale de la police nationale continue, pour sa part, son enquête administrative. Cette dernière retiendra-t-elle, dans ce drame, une autre conclusion que la faute individuelle de trois fonctionnaires de police ? Pour les milieux policiers, au contraire — et notamment les syndicats, — l'affaire de la rue du Château-des-Rentiers n'est pas seulement une « méprise » mais bel et bien l'illustration d'une situation que, dans les services, on pressentait depuis longtemps. « *La somme de fautes commises est significative du manque de maturité de ces policiers, maturité indispensable à ce genre d'opération* », a déclaré M. Gérard Monate, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police. Et personne ne songe à nier que les conditions du drame réunies dans le treizième arrondissement le sont aussi malheureusement à tout instant dans toute la France.

C'est devenu un lieu commun de dire que les policiers sont parmi les travailleurs les plus mal formés, situation encore plus criante chez les inspecteurs que dans les autres corps. Recrutés après le baccalauréat, l'inspecteur est formé en douze semaines. Au cours d'un récent stage, l'examen de sortie fut même passé au bout de six semaines. Les recrutements massifs destinés à compenser les départs en retraite des personnels entrés dans la police après la guerre ne permettront, compte tenu des capacités d'accueil des écoles, d'augmenter la scolarité que dans un an ou deux. Encore ne parle-t-on que de six mois. Mais le contenu de l'enseignement est également à revoir. Depuis trois mois, le comité technique paritaire de la police, réuni à la demande du ministre de l'intérieur, examine ce problème sans avoir pu encore conclure de manière satisfaisante.

Le rajeunissement sensible du corps, l'impossibilité fréquente de faire encadrer les jeunes recrues par des « anciens » devraient pourtant amener à apporter au plus *tôt* un grand soin à cette formation — une durée d'un an paraît souhaitable, — qui devrait développer non seulement la technicité mais aussi la maturité d'hommes recrutés très jeunes.

A trente et un ans, M. André Ameury est déjà inspecteur principal, c'est-à-dire qu'il compte plus de cinq ans de « maison ». L'inspecteur Michel Voignier était policier depuis moins d'un an. Quant au troisième inculpé, M. Ange Sarocchi, c'est un « détaché » engagé comme gardien de la paix (policier en tenue), à qui on fait faire à bon compte un travail d'inspecteur. La politique de « police au rabais » a trouvé rue du Château-des-Rentiers son intolérable — mais malheureusement prévisible — limite.

Comment s'étonner de la multiplication, depuis quelques années, des « bavures » et des « méprises », alors que l'instruction au tir, qui devrait être un élément essentiel de l'enseignement, est proprement bâclée ? Actuellement, dans la nouvelle école de formation des inspecteurs de Cannes-Ecluse, elle ne peut être menée à bien, la construction du stand de tir n'ayant encore pu être achevée. Et, là aussi, l'esprit est à revoir. Savoir tirer, quand on est policier, ce n'est pas seulement être capable de loger six balles dans une paume de main à 20 ou 30 mètres : c'est aussi savoir se dominer, maîtriser ses réflexes et avoir toujours conscience de n'user de son arme qu'en cas de légitime défense. Toutes choses qui ne s'apprennent ni au cours des trois ou quatre séances de tir prévues à l'école ni dans les séances d'entraînement ultérieures, lesquelles sont d'ailleurs organisées avec la plus grande fantaisie : au service régional de police judiciaire de Limoges, les fonctionnaires de la section financière subissent un entraînement intensif régulier dont ils n'ont guère besoin, alors que ceux du groupe de répression du banditisme ne mettent jamais les pieds dans un stand. Les « dispenses » sont, de plus, nombreuses. De toute façon, pour « griller » vingt ou trente cartouches tous les six mois...

L'accumulation des fautes au cours de l'opération du 8 avril résume parfaitement toutes ces carences. Six hommes, sous la direction d'un jeune commissaire, manquent une banale « souricière » mal préparée. Un manque de coordination, une mauvaise disposition des groupes au cours de l'intervention, entraînent une confusion entre les malfaiteurs et un simple automobiliste ; trois policiers tirent, en infraction totale avec le règlement, qui ne leur enjoint de le faire qu'en cas de légitime défense (qu'il y ait eu ou non sommations, là n'est pas le problème). Pour une minable affaire de chantage, ils ouvrent le feu. Et ils tirent mal. Comme l'a dit M. Monate : « *On parle de bavure. C'est plus grave : il s'agit d'une faute.* » — J. Sn.

LA SITUATION DE M. GANDOUIN

Une mesure conservatoire

C'est en définitive une mesure conservatoire qu'a prise le conseil des ministres quant au sort de M. Jacques Gandouin, qui demeure suspendu de ses fonctions mais garde son traitement. La façon expéditive dont le préfet de la Sarthe avait été suspendu, dans la soirée du samedi 5 avril par le ministre de l'intérieur, avait révélé une grande rigueur. Les propos excessifs tenus ensuite par M. Michel Poniatowski avaient montré la volonté du ministre de prononcer une condamnation qui aurait eu valeur d'exemple. Les heures et les jours passant, l'émotion et la réprobation de l'opinion publique s'accroissant envers l'attitude du ministre de l'intérieur, une appréciation plus mesurée des éléments de la cause était faite tant à l'hôtel Matignon qu'au palais de l'Elysée, où le silence officiellement affiché prenait même une petite allure de reproche implicite.

Alors que la sévérité initiale de M. Poniatowski pouvait impliquer que M. Gandouin fut sanctionné par une mesure de mise en disponibilité sans traitement, le conseil des ministres, reflétant la préférence marquée par MM. Giscard d'Estaing et Chirac, a choisi de consolider la situation créée. M. Poniatowski, qui avait dû se rallier à cette décision, n'est donc pas formellement désavoué. Il serait désormais douteux que la vindicte ministérielle poursuive longtemps encore M. Gandouin. Un prochain conseil des ministres pourrait en conséquence placer le préfet en position « hors cadres ».

M. Jacques Chirac aura pu aussi retirer de cette affaire une satisfaction induite : la nomination comme préfet de la Sarthe de M. Claudius Brosse. D'un an plus âgé que le premier ministre, il a non seulement été son condisciple à l'Ecole nationale d'administration, de 1957 à 1959, dans la promotion « Vauban », mais a cohabité avec lui de 1962 à 1967 au cabinet du premier ministre de l'époque, Georges Pompidou, où ils étaient tous deux chargés de mission.

Cette affaire, au cours de laquelle un certain nombre de traditions et de règles ont été bafouées, permettra peut-être de vérifier la permanence d'un principe : si les ministres sont les tuteurs de leurs fonctionnaires, le premier ministre demeure le chef suprême de l'administration.

ANDRÉ PASSERON.

M. CLAUDIUS BROSSE PRÉFET DE LA SARTHE

M. Claudius Brosse, préfet de la Drôme, a été nommé, mercredi 9 avril, en conseil des ministres, préfet de la Sarthe en remplacement de M. Jacques Gandouin.

[Né en 1931 à Vienne (Isère), ancien élève de l'ENA, M. Claudius Brosse débute dans la carrière préfectorale en Algérie en 1959. Nommé l'année suivante chef de cabinet du préfet de Tizi-Ouzou, il suit ce dernier, M. Pierre Douell, lorsqu'il est nommé en 1962 conseiller technique au cabinet du nouveau premier ministre Georges Pompidou. Il y occupera jusqu'en 1968 des fonctions de chargé de mission. Il s'y consacre notamment aux questions relatives à l'information, aux sports et aux collectivités locales, et devient en 1967 administrateur de la SOFIRAD. Dans le même temps et jusqu'à son élection en 1967 comme député de la Corrèze, M. Chirac occupe aussi auprès de Georges Pompidou des fonctions de chargé de mission, puis de conseiller technique. En 1968, M. Brosse devient le plus jeune préfet de l'époque et est nommé en Lozère. Depuis décembre 1971, il était préfet de la Drôme.]

UNE NOUVELLE FOIS

Le voyage de M. Mitterrand à Moscou est ajourné

Le voyage à Moscou du premier secrétaire du parti socialiste a été ajourné une nouvelle fois.

M. Mitterrand avait déjà renoncé ou dû renoncer à trois reprises à se rendre en Union soviétique. En septembre 1972 cette décision lui avait été dictée par la polémique qu'il avait eue avec M. Abrassimov, ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris au sujet du sort des juifs en Union soviétique et de la situation en Tchécoslovaquie.

Le voyage du premier secrétaire du parti socialiste avait ensuite été fixé au 22 avril 1974 mais le projet n'avait pas été réalisé, à la demande de M. Mitterrand, en raison du décès de Georges Pompidou.

Un nouveau rendez-vous ayant été fixé pour la fin février 1975, Moscou avait ajourné le voyage en excipant de l'emploi du temps très chargé des dirigeants soviétiques.

Le quatrième ajournement survient huit jours après que, pour préparer son voyage, M. Mitterrand a été reçu, le 2 avril, par l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Tchervonenko.

La décision de Moscou, qui passera pour un camouflet au chef du parti socialiste français, est, en l'état actuel des choses, difficile à interpréter.

Peut-être convient-il de se souvenir que, au moment de la campagne présidentielle d'avril-mai 1974, plusieurs observateurs avaient eu l'impression que les dirigeants soviétiques et leurs représentants en France et dans divers pays européens n'envisageaient pas avec faveur l'éventualité d'une victoire du candidat commun de la gauche.

On se souvient d'autre part que le 7 mai, surlendemain du premier tour de la consultation, M. Giscard d'Estaing avait reçu, en tant que ministre de l'économie et des finances, M. Tchervonenko, ambassadeur de l'Union soviétique à Paris. Cette rencontre, qui avait été sollicitée par l'ambassadeur, avait provoqué de nombreux commentaires dans les milieux politiques, et avait été jugée « regrettable et inopportune » par le bureau politique du parti communiste français.

R. B.

LES ÉTATS-UNIS NE SONT PAS SURPRIS PAR LA DÉCISION DU PORTUGAL D'INTERDIRE L'UTILISATION DE SES BASES POUR UN PONT AÉRIEN VERS ISRAEL

De notre correspondant

Washington. — La décision du gouvernement portugais de refuser aux avions américains transportant des armements et du matériel à destination d'Israël l'utilisation de la base des Açores comme escale de ravitaillement (*le Monde* du 10 avril) n'a pas provoqué de surprise. On pensait en effet que le nouveau régime de Lisbonne — qui a déjà établi des ambassades en Egypte, au Maroc, en Tunisie, en Syrie, au Koweït, en Mauritanie, en Algérie et en Irak — voudrait au plus vite se débarrasser de cet obstacle à l'amélioration de ses relations avec le monde arabe. En fait, anticipant un refus formel des Portugais de recevoir des avions ravitaillant Israël, les Américains n'étaient pas pressés de reprendre la négociation amorcée en septembre dernier sur le renouvellement de l'accord sur les Açores.

Aussi bien, l'U.S. Air Force a déjà mis au point un important programme de développement à long terme de la capacité de transport de ses avions-cargos. Le moment est venu, pense-t-on en effet au Pentagone, de réduire l'importance des bases américaines à l'étranger dans l'ensemble du dispositif de défense : celles-ci sont devenues plus vulnérables en raison des difficultés politiques croissantes dans les pays de l'OTAN. — H. P.

● *M. Ahmadou Ahidjo*, président de la République sortant (élu pour la première fois en 1960) et candidat unique, a été réélu, le 5 avril, à la quasi-totalité des suffrages. On a dénombré 163 bulletins nuls sur 3 483 328.

● *Au cours de la dernière réunion du conseil permanent de l'OTAN*, à Bruxelles, mercredi 9 avril, quatre pays membres de l'alliance — le Canada, la France, la Grèce et les Pays-Bas — ont exprimé des réserves à propos de la proposition britannique de faire de la prochaine session ministérielle du Conseil de l'Atlantique nord, qui doit se tenir les 29 et 30 mai à Bruxelles, une conférence au « sommet ». — (*Reuter.*)

M. JEAN-PIERRE CAMPREDON EST NOMMÉ AMBASSADEUR A KHARTOUM

Le *Journal officiel* du 11 avril annonce la nomination de M. Jean-Pierre Campredon comme ambassadeur de France à Kartoum (Soudan), en remplacement de M. Henri Costilhes.

[Né en 1916, M. Campredon a été mis à la disposition de la résidence générale au Maroc de 1942 à 1951, chef du bureau du travail à l'administration internationale de la zone internationale de Tanger de 1951 à 1957, puis intégré le 1er janvier 1957 dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères. Premier secrétaire à Rio-de-Janeiro de 1958 à 1960, puis premier conseiller à Beyrouth de 1964 à 1969 après quatre années à l'administration centrale, M. Campredon avait été nommé ambassadeur à Lomé en 1970.]